مكرر عن الاصل

Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE – N° 13137 – 4,50 F   Fondateur : Hubert Beuve-Méry   Directeur : André Fontaine   – VENDREDI 24 AVRIL 1987

La téléphonie et le rachat de la CGCT

Le choix d'Ericsson mécontente les Américains et les Allemands

Le gouvernement a décidé de vendre la CGCT (Compagnie générale de construction téléphonique), au groupe suédois Ericsson, malgré des pressions de dernière minute des autorités américaines en faveur d'ATT, a annoncé, le jeudi 23 avril, M. Edouard Balladur. Ericsson devient donc le second fournisseur de centraux téléphoniques en France aux côtés de la CGE (Compagnie générale d'électricité).

Ainsi s'achève l'un des plus mauvais feuilletons industriels de ces dernières années. Mais en écartant ATT et l'allemand Siemens au profit du suédois Ericsson, le gouvernement mécontente les Américains – qui menacent de déposer plainte – et les Allemands.

(Lire page 28 l'article de Françoise Vaysse.)

Neutralité suédoise

Le choix du gouvernement Chirac de vendre l'entreprise téléphonique nationalisée CGCT au suédois Ericsson associé à Matra met fin à un long et douloureux processus dont les dirigeants français – toutes couleurs politiques confondues – ne sortent pas grandis. L'ouverture du marché des P et T à la concurrence de même qu'une privatisation « de gré à gré » de la CGCT ont ouvert la porte – on l'avait déjà vu pour TF 1 – aux pressions de toutes sortes. Celles des divers clans politiques, des industriels, mais aussi des gouvernements allemand et américain. Pour éviter l'affrontement, M. Chirac a dû s'en remettre à la neutralité suédoise, la qualité des centraux téléphoniques d'Ericsson lui donnant en outre un argument technique.

Le gouvernement a toutefois choisi une solution que l'on peut considérer comme européenne, puisque, bien qu'elle ne fasse pas partie de la CEE, la Suède collabore à un projet comme Eurêka sur les technologies nouvelles.

La trop longue indécision française et les promesses officieuses faites par les uns et les autres, y compris au rang ministériel, ne pouvaient que provoquer d'amères déceptions.

Dans le contexte actuel de guerre économique sur les technologies de pointe, que l'on observe par exemple dans les semi-conducteurs entre Washington et Tokyo, le choix français être utilisé par le Congrès américain. Même s'il n'y a guère de raisons objectives – l'Europe est déficitaire d'une douzaine de milliards de dollars dans l'électronique vis-à-vis des Etats-Unis et ce déficit a quasiment doublé depuis cinq ans – les parlementaires américains favorables au protectionnisme et leurs alliés à la Maison Blanche n'attendaient qu'un prétexte. En tout état de cause, les relations franco-américaines risquent de se dégrader dans ces domaines, à alors que l'Hexagone est encore très dépendant des technologies américaines militaires ou civiles.

Il pourrait en être de même entre Bonn et Paris. Siemens, qui entretient de mauvais rapports avec la France depuis 1976 et la rupture par M. Giscard d'Estaing des accords sur l'informatique (l'affaire CII-Honeywell Bull), sera renforcé dans son sentiment de mal-aimé. Le groupe ouest-allemand en est sans doute en grande partie responsable, son offre pour la CGCT ayant été manifestement insuffisante et son attitude hégémonique.

Mais bâtir l'Europe des télécommunications sans coopération franco-allemande est impossible, comme l'a souligné récemment, avec raison, M. Delors. Il faudra donc que les hommes politiques et les administrations des P et T prennent conscience de leurs torts respectifs des deux côtés du Rhin pour que l'affaire ne laisse pas de traces. A la veille du grand marché européen de 1993 qui verra s'ouvrir les zones jusqu'ici « protégées » des télécommunications, des transports, de l'énergie, etc., l'épisode CGCT laisse penser que le processus risque de n'entraîner que des déchirements. Ouvrir les marchés existants ne suffira pas si cette libéralisation n'est pas accompagnée de programmes communautaires plus offensifs.

Deux milliards de francs pour l'emploi

M. Chirac annonce une aide supplémentaire pour la Lorraine

Le premier ministre, accompagné par plusieurs membres du gouvernement, notamment des élus ou des responsables de la région (MM. Philippe Séguin, François Guillaume, Gérard Longuet et André Rossinot), visite, du jeudi 23 au samedi 25 avril, les quatre départements lorrains. Il devait annoncer les modalités du plan d'aménagement et de réindustrialisation de la Lorraine, auquel l'Etat apportera une contribution de près de 2 milliards de francs.



(Lire nos informations page 10.)

Guerre des stars à la télévision

Surenchère meurtrière

A peine redessiné, l'audiovisuel français essuie une nouvelle tempête. Conséquence logique des choix effectués par la Commission nationale de la communication et des libertés : six chaînes nationales s'affrontent pour la conquête de l'audience et le partage du marché publicitaire. Elles mènent la guerre selon les recettes classiques de la télévision commerciale : à coups de transferts de vedettes obtenus à prix d'or et annoncés à grand fracas. L'affaire ne soulèverait pas tant de passions si cette surenchère ne menaçait à terme tout l'équilibre économique du système. Les sommes dépensées pour attirer le public et les investissements publicitaires pèseront lourd à l'heure des bilans et les nouveaux propriétaires des chaînes de télévision savent tous que, sur un marché trop étroit, la concurrence sera meurtrière. Des voix s'élèvent déjà pour demander au gouvernement de remodeler les équilibres entre secteurs public et privé en supprimant les ressources publicitaires d'Antenne 2 et de FR 3. La télévision française s'accommode mal du libéralisme sauvage.

(Lire page 22, l'article de Jean-François Lacan.)

Reprise en main des intellectuels

« Réajustement » culturel en Chine

Terrain favori des luttes d'influence en Chine, le monde de la culture est une nouvelle fois remis au pas. Après deux années de relative liberté d'expression, le parti exerce à nouveau un contrôle strict sur les publications.

PÉKIN
de notre correspondant

« J'ai horreur de servir de baromètre politique. » Par ces mots, l'écrivain Zhang Xianliang, toujours membre du Parti communiste en dépit des critiques qui lui sont adressées pour son audace en matière de sexe, a récemment contesté cette tendance propre à la Chine de prendre les intellectuels pour premières cibles de tout changement politique. *« Un peu déprimé pour avoir été critiqué cette année »* et en raison de l'annulation du tournage du film qui devait être tiré de son roman, *La femme est la moitié de l'homme*, cette ancienne victime de la révolution culturelle a senti passer le vent du boulet. Mais il n'a *« pas encore compris où se trouvaient les erreurs sérieuses »* qui lui sont reprochées.

Un tel comportement public confirme les changements dans le monde de la culture qui ont suivi le coup de froid politique. Le 4 avril, la radio de la province méridionale du Guangxi a annoncé la *« suspension pour remise en ordre »* de l'ensemble des trente-neuf publications littéraires et artistiques locales. Au nom du *« développement prospère et sain de la culture socialiste »*, toutes ces revues doivent solliciter un nouveau permis de publication. L'annonce que l'astro-physicien contestataire Fang Lizhi, exclu récemment du PC, serait autorisé à se rendre à l'étranger a été démentie.

PATRICE DE BEER.

(Lire la suite page 6.)

La nouvelle entreprise

Remettre les cerveaux en marche

par Pierre Drouin

Quelle époque ! A l'heure où l'entreprise redonne raison à Lénine en affirmant que *« l'homme est le capital le plus précieux »*, ce capital est effroyablement gaspillé dans la société, du fait du chômage. Schizophrénie ? Plutôt risque d'aggravation d'une « société duale » qu'on ne veut pas regarder en face, parce qu'elle choque nos principes les plus chers de droit au travail et d'égalité des chances. Or c'est justement si l'on ne détourne pas les yeux, si l'on n'accepte pas ce paysage en partie double, qu'on réussira petit à petit à construire un « modèle » où cette dichotomie insupportable pourra s'effacer ou, en tout cas, s'atténuer fortement.

On ne parle que des remèdes macroéconomiques ou sociaux du chômage. Sans doute sait-on que si la croissance s'amplifie des emplois seront créés, et la plupart dans les entreprises. Mais aujourd'hui, dans l'opinion, les entreprises apparaissent surtout comme des fabricants de chômeurs, soucieuses de « dégraissage », de productivité, de compétitivité. *Il n'est jamais facile* de démontrer que c'est en licenciant ici que l'on créera des emplois là. Ce serait tellement plus simple si le facteur temps était aboli, et si l'on voyait, comme il arrive parfois heureusement, les salariés débauchés dans un secteur se recaser rapidement dans un autre.

Une chose est sûre désormais : l'individu formé à la mobilité, apte au changement, a plus de chances d'intégrer le monde des entreprises que le spécialiste trop pointu. Et comme celles-ci ne parlent plus en ce moment que de la « ressource humaine », cette convergence devrait ouvrir demain le champ des possibles.

Est-on victime d'une « mode » ? Il est vrai que, ces derniers temps, des ouvrages et des rapports spécialisés évoquent à qui mieux mieux cette découverte du gisement de l'homme au travail insuffisamment exploité – dans le bon sens du terme ! – jusqu'ici. Un de ces auteurs, Xavier Gizard, rappelle tout de même fort opportunément (1) que, dès 1966, J.K. Galbraith annonçait *« la revanche de la ressource humaine sur le capital financier »*. Les conditions de la production ont évolué de telle sorte qu'il a eu de plus en plus raison. On le sait bien : ce qui fait aujourd'hui la base de la richesse et de la productivité, ce n'est plus la matière ou l'énergie – au service desquelles on mettait la main-d'œuvre, – mais c'est l'information et son traitement.

Taylor avait « décervelé » les ouvriers pour les transformer en machines bien cadencées, la liberté étant selon lui l'ennemie numéro un de la productivité. C'est au contraire l'intelligence qui devient non plus seulement le ferment de l'organisation, ce qui va de soi, mais l'investissement stratégique dans un monde en affrontement économique.

Encore faut-il savoir la « manager » dans l'entreprise. C'est à cette recherche que s'est livré Maurice Bommensath, dans un ouvrage important qui tend à formaliser un certain nombre de démarches disparates et intuitives (2).

Le terme de « compétence » – revalorisé dans un livre d'Yves Cannac en 1985 – est ici creusé à nouveau, rassemblant non seulement le savoir, mais le savoir-faire et le savoir-vivre. Notre auteur rappelle cette loi fondamentale du savoir qui, à l'inverse des biens matériels, s'accroît quand on le partage.

(Lire la suite page 2.)

(1) *Les services et la ressource humaine.* Mémoire pour le programme mobilisateur technologie-emploi-travail (Agence nationale pour le développement de l'éducation permanente. Le Central 430, La Courtine Mont-d'Est, 93160 Noisy-le-Grand).

(2) *Manager l'intelligence de votre entreprise.* Les Editions d'organisation. Lire aussi, sur un sujet proche, chez le même éditeur, un ouvrage collectif intitulé *Développement des compétences et stratégies de l'entreprise.*

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 525 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 130 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 140 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 10,50 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 11,50 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,25 $; USA (West Coast), 1,50 $.

Débats

LA NOUVELLE ENTREPRISE

Le « savoir-faire » et le « savoir-vivre » deviennent plus importants que le « savoir » dans l'entreprise performante, note Pierre Drouin, à l'écoute de spécialistes qui voient vivre et évoluer les unités de production françaises. André Danzin, sur le plan mondial, se rend compte lui aussi que l'intelligence pratique est le secret de la réussite dans la guerre commerciale.

Remettre les cerveaux en marche

(Suite de la première page.)

Mais attention ! A la différence de ce qui se passe pour les biens et services : *« Ne profite pas qui veut du savoir accumulé : il faut toujours un stock de savoir préalable acquis par la formation pour le travailleur et par l'apprentissage pour une entreprise. »* Les investissements modernes ne s'achètent plus comme les équipements classiques. Ils « se méritent ». C'est là qu'est le frein essentiel, la faiblesse des investissements français comparativement à ceux des autres pays avancés, et non dans le prétexte des taux d'intérêt trop élevés.

A une échelle différente, c'est le même phénomène qui est enregistré dans des pays du tiers-monde où l'on déverse de l'aide sur une zone stérile : elle est perdue faute de préparation. Le terrain de certaines entreprises françaises est ainsi sous-développé et ne peut bénéficier des dernières conquêtes du savoir.

Le paradoxe est que l'intelligence des Français est l'une des plus fécondes de la planète, que nous sommes en tête pour la fabrication de logiciels, c'est-à-dire des « cerveaux » d'ordinateurs, adaptés aux tâches les plus variées. Mais l'on oublie que la compétence de l'entreprise n'est pas la somme des compétences personnelles des hommes qui la composent.

Parmi les mots-clés, celui de « métier » revient à la mode. Non plus consacré à l'artisanat, mais aux plus grandes entreprises. Les dirigeants doivent savoir distinguer l'essentiel de l'accessoire et donc bien connaître le métier qu'ils font – ce qui n'est pas aussi évident qu'il y paraît. Ainsi, c'est à la suite d'une crise de la Lyonnaise des eaux que Jérôme Monod a redécouvert en 1982 l'intérêt d'effectuer un recentrage fondé sur les valeurs fortes de son organisation et de ses hommes, puis de l'enrichir, de manière à *« être le premier par la compétence dans ses métiers de base et eux seuls ».*

Or cette entreprise n'a pas bâti son métier sur une donnée matérielle (elle s'occupe en effet aussi bien d'eau que de déchets urbains ou industriels, d'énergie, etc.), mais sur les compétences communes : service au client dans une même relation contractuelle de longue durée.

Le rôle du dirigeant est à cet égard capital. Sa mission est surtout de *« remettre les cerveaux en marche »* (Hervé Serieyx), de motiver les hommes, de faire circuler les idées, aussi bien de bas en haut que de haut en bas. Le « savoir-vivre » est beaucoup plus important que le « savoir » ou le « savoir-faire ». *« Ainsi,* écrit M. Bommensath, qui a vécu au chevet de nombreuses entreprises, *les diplômés (ingénieurs, commerciaux...) ont-ils dû souvent, pour devenir des leaders, désapprendre leur savoir et abandonner la croyance, inculquée par leur formation, qu'il est à la base de leur pouvoir. »*

La nécessité d'un certain désordre

Il doit même admettre comme salutaire un certain désordre, indispensable pour introduire des changements dans une entreprise jusque-là figée.

Le métier de chef d'entreprise a évolué vers des fonctions plus gratifiantes, et – ce qui ne gâte rien – l'environnement psychologique, on le sait bien, s'est modifié à son avantage dans l'opinion. Du coup, le taux de natalité des entreprises a beaucoup grimpé ces derniers temps (la progression a été de 14,7 % pour 1985 par rapport à 1984, alors qu'elle était de 6,40 % entre 1983 et 1984). Comme le souligne Bertrand Schneider dans un récent rapport (3), la création d'entreprises devient un marché.

Des manifestations, des Salons sont organisés et voient leur succès assuré : le Carrefour national des créateurs, qui avait reçu six mille visiteurs à Cambrai en 1983, en a reçu le double à Marseille. Le Salon Entreprendre 1986, organisé au CNIT à la Défense, a été un succès. Le nombre de livres sur le thème « Comment réussir dans les affaires » croît cette fois immodérément car il est parfois difficile de séparer le bon grain de l'ivraie.

Surtout, malgré quelques efforts, le système administratif n'a pas suffisamment accompagné l'élan constaté. On reconnaît de plus en plus le rôle très important des PME dans l'économie, mais on continue à raisonner en termes de production de masse. La sécurité est plus considérée que l'aventure, et l'enseignement conforte cette attitude : un jeune sur deux (de dix-huit à vingt-cinq ans) souhaite travailler dans l'administration ou le secteur nationalisé !

Si la mutation d'ensemble est si lente, c'est parce qu'elle est essentiellement culturelle. Xavier Gizard, dans le rapport que nous avons déjà évoqué (4), cite l'exemple de Glasgow. Avec cinquante mille emplois dans l'informatique et l'électronique émerge, écrit-il, une nouvelle économie écossaise. Mais ce redéploiement n'a été possible qu'au prix d'une recomposition complète et coordonnée de l'habitat, de la trame urbaine, de l'aide à l'innovation et à la création d'activités, des profils de la population et de sa formation. Cet effort a pris vingt ans et s'est accompagné de l'existence de « chômeurs de la deuxième et troisième génération ».

« Remettre les cerveaux en marche » n'est pas une mince affaire, qu'il s'agisse de l'entreprise ou de la région. L'important est de savoir que l'on ne peut plus isoler les facteurs de mutation.

PIERRE DROUIN.

(3) *La Création d'entreprises.* SYCOR, 68, rue Pierre-Charron, 75008 Paris.

(4) *Les services et la ressource humaine,* op. cit.

L'Europe et l'intelligence

Dans un monde où chacun triche, ce serait folie que de s'en tenir aux seules forces du marché

par ANDRÉ DANZIN (*)

LES Européens voient le monde au creux d'une crise économique. Leur malheur fondamental, 15 millions de chômeurs, serait le fruit d'une fatalité aggravée par l'avidité des machines à manger le travail des hommes. Il faut accepter, tenir, prendre des mesures de rigueur mêlées de prudentes relances, encourager les initiatives individuelles qui prépareront des jours meilleurs.

Cette analyse égare l'esprit ; la réalité est tout autre. Considérée dans son ensemble, en dépit de criantes détresses, l'humanité vit une phase extraordinaire d'expansion. Depuis 1976, la population s'est accrue de 700 millions d'âmes. Dans le même temps, les pays du Pacifique, en Amérique du Nord et en Asie, ont créé plus de 55 millions d'emplois (1). Les « trente glorieuses » se sont transférées dans les NPI, les « nouveaux pays industrialisés ». Jusqu'en 1970, l'Europe produisait pour le reste du monde. Sa perte de compétitivité renverse les courants commerciaux ; le monde produit pour l'Europe, et là est la source du sous-emploi.

En plus du Japon, les nouveaux venus sont asiatiques, Taiwan, la Corée du Sud, Hongkong, Singapour, et, dans leur sillage, certains points d'éveil en Thaïlande, en Inde, autour de Bombay et de Bangalore. La frugalité de la main-d'œuvre, sa flexibilité et son faible coût ne sont pas les facteurs principaux de leur réussite. Ils gagnent par l'intelligence. Il faut lire NPI : « nouveaux pays de l'intelligence ».

La Corée forme plus d'électroniciens que la France, ses chantiers navals sont imbattables grâce à leur remarquable usage de la conception assistée par ordinateur et à leur organisation scientifique. La présence de Taiwan, à la récente foire de Hanovre, a impressionné les visiteurs ; rien n'existait dans l'île chinoise en matière de technologies nouvelles il y a vingt-cinq ans ; la vitesse ascensionnelle est stupéfiante.

L'intelligence du Sud-Est asiatique se définit comme une remarquable adaptation – d'origine culturelle – à la métamorphose qui transforme radicalement les modes de consommation, les relations du pouvoir, les conditions du travail, les loisirs et les mœurs.

Les Japonais montrent la voie : tout ce qui touche aux informations de connaissance, à leur traitement et à leur transmission est privilégié. 37 % de l'effort de recherche japonais est investi en technologies de l'information ; l'Europe n'y consacre que 17 %. Chaque enfant japonais sait qu'il doit aider l'humanité à pénétrer dans l'âge de la communication et que le « développement de l'immatériel » est la clé du monde naissant.

Chaque entrepreneur des NPI est habité par la conviction intime qu'il gagnera s'il applique correctement les concepts relatifs aux économies d'échelle, aux seuils critiques, à la concentration des moyens, à la mondialisation des marchés et s'il sait jouer avec la multinationalité. Il mobilise les talents de ses personnels à tous les échelons, tournant délibérément le dos au taylorisme. L'héritage culturel prépare l'accueil des raisonnements sur la « globalité » et sur l'incertitude, équilibre les conflits entre le court et le long terme, favorise la fécondité intersectorielle, débouche sur le consensus.

Un nouveau partage

L'Occident se croit fort de son contrôle sur le capital social des principales entreprises qu'il utilise comme sous-traitants. Cette assurance est anachronique. Aujourd'hui, « pouvoir », c'est « savoir-faire ». Avec les fabrications sont transférées les connaissances ; progressivement se constituent des potentiels d'autonomie qui plantent les racines locales de futures compagnies multinationales. Au lieu de la fuite des cerveaux, c'est à une injection de matière grise que l'on assiste.

Un pôle de croissance économique émerge. Si le mouvement pouvait s'étendre à l'Inde et à la Chine, trois milliards d'hommes seraient, en l'an 2000, touchés par l'espérance du transformisme, appelés à entrer dans la « nouvelle société ». Un nouveau partage s'établit ; il n'est pas le fruit de la générosité des plus riches mais, en partie, par un effet pervers singulier, celui de leur cupidité à courte vue. Réjouissons-nous car les inégalités de développement sont inacceptables ; elles n'engendrent que misères et violence. Mais l'inversion des puissances économiques ne doit pas aller trop loin. Elle propage en Occident la lèpre de la désindustrialisation, inguérissable lorsque le savoir-faire des métiers disparaît, et génératrice d'une foule de nouveaux pauvres. Les NPI, eux-mêmes, perdraient la principale source de leur essor si leurs clients solvables basculaient dans le désordre.

La guerre économique s'étendant au-delà de la triade Etats-Unis, Europe, Japon, l'irruption des NPI en complique singulièrement les données. Il ne faut pas croire que des accords amiables permettront d'en calmer le jeu. L'établissement du marché unique européen en 1992 est une réponse nécessaire. Nos Etats et nos entreprises doivent cesser, par leurs divisions, d'être les Curiaces de ce combat.

Le pari est néanmoins terrible car il peut ouvrir les portes à de nouveaux flux d'importations, notamment dans le domaine des produits immatériels incontrôlables par les douanes. Dans un monde où chacun triche, ce serait folie que de s'en tenir aux seules forces du marché ; tout espace économique doit avoir sa cuirasse et son épée. Il faut les mettre en place, en cinq ans, afin d'assurer la sûreté des échanges que l'Europe doit encore développer avec le reste du monde dans une tension vers des équilibres de réciprocité.

La jeunesse aspire à rêver. Nous ne pouvons pas l'abandonner à la seule perspective d'un développement par les initiatives des PME, entre la crainte du chômage et celle du SIDA. La jeunesse a besoin de grands objectifs. L'invention de la civilisation de l'intelligence, de l'homme transformé qui est en train de naître comme le fruit imprévisible des métamorphoses que nous vivons, est un objectif propre à éveiller les enthousiasmes ; sa réalisation passe par l'unité européenne ; c'est une condition nécessaire. Mais bien plus nécessaire encore est la foi dans l'avenir de l'homme, dont nous sommes responsables.

(*) Membre du Club de Rome.

(1) Soit environ 20 millions aux Etats-Unis et plus de 35 millions au Japon et dans les six principaux pays du Sud-Est asiatique, la Chine étant exclue de ce compte.

COURRIER DES LECTEURS

Le terrorisme en Catalogne

Banal au Pays basque et dans la capitale du royaume d'Espagne, le terrorisme de l'ETA est en train de se banaliser dans la capitale de la Catalogne. Par deux fois l'ETA a frappé en pleine rue, à moins de deux semaines du jour où la première Convention pour l'indépendance de la Catalogne disait engager l'affrontement avec le royaume d'Espagne sur le terrain de la politique et du droit exclusivement. Des parlementaires catalans assistaient aux travaux de la Convention.

Les Catalans n'entendent pas aller discuter en Euskadi leur droit à l'Etat. Ils aimeraient que les Basques s'abstiennent d'aller tuer en Catalogne. Leur raisonnement est simple, à la portée, peut-être, des cerveaux de l'ETA : en passant du Pays basque en Catalogne pour y blesser, y assassiner, y malmener le droit élémentaire des Catalans, d'aller et venir sur leur propre sol, les gens de l'ETA passent de l'éventuelle catégorie de patriotes à la catégorie évidente de criminels. Toutes propositions gardées, mais l'absolu de la mort considéré, tuer aveuglément à Barcelone pour gagner à Vitoria leur paraît aussi criminel que tuer aveuglément à Paris pour pacifier le Liban.

L'ETA flirte avec Barcelone depuis que cette capitale est devenue « ville olympique ». L'Esquerra Republicana de Catalunya prévoyait depuis longtemps cette dérive olympique du terrorisme, sans réussir à se faire entendre. La Catalogne moderne rejette viscéralement la violence. L'ETA peut-elle le comprendre ?

LOUIS SALA-MOLINS.
(Toulouse.)

La grève en Yougoslavie

Dans l'article éditorial du *Monde* daté du 31 mars, on peut lire que le terme de grève était interdit en Yougoslavie à ce jour. Bien que le terme d'arrêt de travail soit fréquemment utilisé pour désigner des débrayages, grands ou petits (en général ils sont fort brefs), il y a de nombreuses années que le terme de grève n'est plus tabou en Yougoslavie, aussi bien dans les ouvrages que dans la presse locale et nationale.

(...) Comme vous le savez sans doute, la grève n'est ni autorisée ni interdite par la loi en Yougoslavie, et son institutionnalisation fait périodiquement l'objet de débats depuis près d'une vingtaine d'années.

MICHELINE DE FÉLICE,
chargée de recherche au CNRS.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
Durée de la société :
cent ans à compter
du 10 décembre 1944.
Capital social :
620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.
Administrateur général :
Bernard Wouts.
Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.
Corédacteur en chef :
Claude Sales.

Le Monde
PUBLICITE
S.A.
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

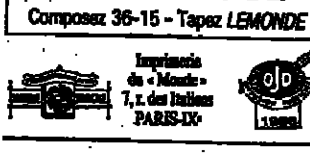
	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

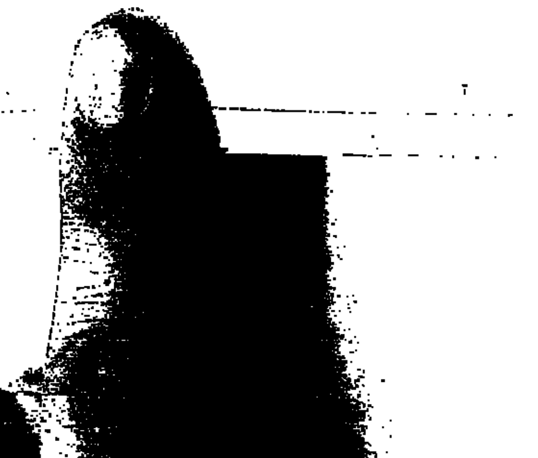
Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

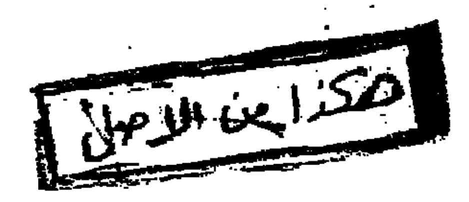
Le Monde
TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 – Tapez *LEMONDE*


Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57437
ISSN : 0395 - 2037

Le Monde USPS 765-910 is published daily, except Sundays for $ 460 per year by Le Monde c/o Speedimpex. 45-45 39 th street, L.C.I., N.Y. 11104. Second class postage paid at New-York, N.Y. postmaster : send address changes to Le Monde c/o Speedimpex U.S.A., P.M.C., 45-45 39 th street, L.I.C., N.Y. 11104.





ÉGYPTE : la première session du nouveau Parlement

Le parti au pouvoir et les islamistes vont s'affronter sur l'application de la charia

LE CAIRE
de notre correspondant

Le nouveau Parlement égyptien issu des élections du 6 avril a tenu, jeudi 23 avril, sa première réunion pour désigner le président de la Chambre. C'est M. Rifaat El Mahgoub, le président sortant, qui a été réélu par une écrasante majorité. Le président Moubarak, qui devait inaugurer, jeudi 23 avril, la première session, a procédé à la nomination traditionnelle de dix députés : il s'agit de membres du Parti national démocrate (PND, au pouvoir) ou apparentés et notamment de quatre coptes et quatre femmes. Le PND dispose maintenant de trois cent cinquante-sept députés (un indépendant a rejoint la majorité) sur les quatre cent cinquante-huit de l'Assemblée du peuple.

La composition de la Chambre pourrait quelque peu évoluer, puisque le tribunal administratif a décidé de suspendre l'annonce des résultats des élections dans une quarantaine de circonscriptions. Cette décision a été prise après que deux partis d'opposition, le Parti socialiste du travail (PST) et le Wafd (nationaliste), eurent contesté la manière dont s'est effectué le décompte des voix.

La législature qui s'ouvre constituera l'examen le plus sérieux pour l'expérience de démocratisation égyptienne entamée depuis le retour au pluripartisme en 1979. Malgré ses trois cent cinquante-sept sièges, le PND devra faire face à une opposition qui, avec sa centaine de députés, est une des plus fortes que le Parlement ait connue. Une opposition d'autant plus combative qu'elle est dominée par trente-sept députés Frères musulmans ou apparentés, et non des moindres : parmi les personnalités islamistes, on trouve M. Ahmed Seif El Islam Hassan El Banna, le fils du fondateur des Frères musulmans assassiné sur ordre du roi Farouk en 1949, ainsi que Mohamad Maamoun El Hodeibi, fils du second « guide suprême » de la confrérie.

Une bataille inévitable

Dans ces conditions, la bataille pour l'application de la charia (législation islamique) est inévitable. Les islamistes et leurs alliés du Parti socialiste du travail disposent ensemble de soixante députés, alors que quarante suffisent pour déposer un projet de loi et vingt pour interpeller un ministre. Il ne fait aucun doute que les islamistes vont déposer projet de loi sur projet de loi pour l'application de la charia et que leur résister ne sera pas facile, en dépit de l'écrasante majorité du PND.

C'est la raison pour laquelle M. Riffat El Mahgoud, que l'on donnait comme fini, il y a quelques mois, a fait un retour en force et a été élu président de la Chambre. Il s'est, en effet, taillé la réputation de n'avoir pas son pareil pour neutraliser les tenants de la charia depuis qu'il a fait remettre aux calendes grecques un projet de loi pour l'application de la législation islamique en mai 1985. Lors de son élection, il a non seulement obtenu les voix du PND, mais aussi celles du néo-Wafd (libéral), la seconde formation de l'opposition — un vote qui laisse présager une alliance tacite PND-Wafd contre les partisans de la loi coranique.

Conscients du fait que la bataille pour l'application de la charia sera une guerre d'usure plus qu'un choc frontal où ils ne peuvent qu'être battus par l'écrasante majorité gouvernementale, les Frères musulmans ont déjà lancé une offensive de charme visant à élargir leur base. M. Hodeibi dément ce jeudi dans une interview publiée par l'officieux *Al Goumhouria « le désir des Frères musulmans d'imposer un état théocratique »*. Il prend ses distances à l'égard des maximalistes partisans de l'imposition de la charia par la force en soulignant que la confrérie *« n'a jamais recherché la violence »* ; une affirmation implicitement démentie par la presse gouvernementale qui a accordé une large place, ces dernières semaines, aux articles relatant les attentats perpétrés par l'*« appareil secret »* des Frères contre plusieurs personnalités politiques dont Nasser en 1954.

ALEXANDRE BUCCIANTI.

● **Accord financier soviéto-égyptien.** — Moscou a procédé au rééchelonnement de la dette égyptienne, a-t-on indiqué de source diplomatique au Caire. L'accord, signé à Moscou le mois dernier, n'a pas été rendu public. Selon la presse, il prévoit la suppression des intérêts d'une dette militaire de 3 milliards de dollars et le rééchelonnement sur vingt-cinq ans d'une dette civile de 70 millions de dollars, qui bénéficie, en outre, d'un taux d'intérêt réduit et d'une période de grâce de six ans. D'autre part, l'ambassadeur soviétique au Caire a déclaré, la semaine dernière, que l'URSS était disposée à reprendre ses livraisons à l'Egypte de pièces détachées d'équipements militaires. — *(Reuter.)*

La réunion du Conseil national palestinien

M. Kaddoumi s'en prend à la Syrie et souhaite que l'Egypte « réintègre » le monde arabe

ALGER
de notre envoyée spéciale

Favorable à la tenue d'une conférence de paix sur le Moyen-Orient, l'OLP s'est prononcée mercredi 22 avril pour que celle-ci ait des pouvoirs *« de décision et d'arbitrage »*. Dans le traditionnel rapport de politique générale qu'il a lu devant le Congrès national palestinien, M. Kaddoumi, chef du département politique de l'OLP, a précisé que la base de la tenue d'une telle conférence devait être *« la résolution de l'assemblée générale de l'ONU d'août 1983 qui préconise la participation des cinq membres permanents du Conseil de sécurité et des parties au conflit, y compris l'OLP, sur un pied d'égalité »*.

« Cette conférence, a-t-il dit, *ne doit pas, comme le souhaite Israël, n'être qu'un « parapluie international » à des négociations directes entre Israël et les Etats arabe. » « C'est pour bien préciser les contours de cette conférence que l'OLP est favorable,* a-t-il ajouté, *à la réunion d'un comité préparatoire sous l'égide des cinq membres du Conseil de sécurité. »*

« Nous ne voulons pas tomber dans le piège des négociations territoriales directes entre Israël et chaque Etat arabe concerné, car le problème palestinien doit être résolu avant celui du Moyen-Orient en général », nous disait un des auteurs de ce rapport, soulignant que l'insistance de l'OLP sur la garantie de l'ONU était due au fait que c'était la seule autorité qu'Israël et l'OLP pouvaient reconnaître. M. Kaddoumi a souligné que *« toutes les formes de tutelle, de récupération de la cause palestinienne étaient terminées pour toujours, en particulier après la fin de l'accord jordano-palestinien »*.

La centrale palestinienne ne ferme cependant pas la porte à la Jordanie ou à l'Egypte. M. Kaddoumi a insisté sur les liens particuliers qui unissent le peuple palestinien et le peuple jordanien, précisant que *« l'OLP demeurera attachée aux résolutions des différents conseils nationaux palestiniens préconisant la constitution d'une Confédération jordano-palestinienne entre deux Etats indépendants »*. A propos de l'Egypte, qu'il a chaleureusement saluée, M. Kaddoumi a souhaité que tous les efforts soient faits pour qu'elle puisse *« réintégrer »* le monde arabe, soulignant que ce retour était dans l'intérêt de tous. *« Mais,* a-t-il ajouté, *nous demeurerons opposés aux accords de Camp David. »*

Intenses tractations

M. Kaddoumi a rejeté, d'autre part, sur la Syrie la responsabilité de la dégradation des rapports entre l'OLP et Damas, précisant qu'il n'existait pas de divergences fondamentales sur les points essentiels. *« Mais,* a-t-il dit, *la Syrie veut placer l'OLP dans son giron et s'approprier son pouvoir de décider d'une manière souveraine. C'est inacceptable. L'OLP gardera son autonomie et poursuivra la lutte armée jusqu'à la victoire »*.

M. Kaddoumi avait peu auparavant mis en cause Damas dans le bilan de la guerre des camps du Liban. Evoquant les problèmes internes de la centrale palestinienne, M. Kaddoumi a prôné la nécessité de se conformer *« aux pratiques démocratiques et à la direction collégiale »*. Cet aspect va sans doute faire l'objet de nombreux débats en commission, les organisations palestiniennes ne voyant pas toutes de la même façon cette collégialité.

Sans véritable surprise, ce rapport de politique générale va donner lieu à quelques interventions animées, en particulier sur les rapports avec l'Egypte. Cette question suscite toujours d'intenses tractations pour la rédaction de la résolution finale. Mais d'ores et déjà il est clair que la formule trouvée sera suffisamment vague pour susciter des interprétations acceptables par tous.

FRANÇOISE CHIPAUX.

● **Le président syrien à Moscou.** — M. Hafez El Assad était attendu ce jeudi 23 avril à Moscou pour une visite officielle qui a lieu au moment où le Conseil national palestinien (CNP) est réuni à Alger, notamment grâce aux efforts de l'URSS et en dépit de l'opposition de Damas.

LIBAN

Nouveau raid israélien sur les camps palestiniens

L'aviation israélienne a bombardé peu avant minuit, le mercredi 22 avril, les camps palestiniens de l'est de Saïda (43 km au sud de Beyrouth), sans faire de victimes. Des hélicoptères de combat ont largué près de vingt bombes sur les camps de réfugiés d'Aïn el-Helweh et Myeh-Myeh, tandis que des avions de chasse lançaient des dizaines de fusées éclairantes sur la région de Saïda et que la DCA palestinienne entrait en action. Il s'agit du huitième raid israélien sur des objectifs palestiniens au Liban depuis le début de l'année.

De source militaire à Tel-Aviv, on estime que les combattants palestiniens au Liban sud sont déjà quatre mille et ne cessent d'affluer dans ce secteur ; on leur attribue la recrudescence d'attaques, à la roquette notamment, sur la Galilée.

Par ailleurs, une bombe a explosé mercredi à Beyrouth-Ouest (secteur musulman), portant à soixante-quatorze le nombre d'attentats de ce genre depuis le déploiement de quelque dix mille soldats syriens, il y a deux mois. Ces attentats quasi quotidiens ne causent en général que des dégâts légers et ont blessé neuf personnes. — *(AFP, Reuter.)*

● **Arrivée à Beyrouth du « Bateau pour le Liban ».** — Le « Bateau pour le Liban », affrété par l'organisation humanitaire Médecins du monde et transportant 3 500 tonnes de vivres et de médicaments aux *« populations les plus défavorisées »* du Liban, est arrivé le mardi 21 avril dans le port de Beyrouth, où il a été accueilli par des dignitaires religieux chrétiens. — *(AFP).*

IRAN

Islamisme et nationalisme, deux constantes de la politique étrangère de Téhéran

Que veut l'Iran ? On doit prendre en compte deux éléments pour comprendre l'expansion iranienne au Proche-Orient. D'une part, la révolution islamique, d'autre part, les constantes géo-stratégiques qui caractérisent l'Iran depuis deux siècles, sinon deux mille ans. Or les deux lectures, loin de s'opposer, se complètent : islamisme et nationalisme s'interpénètrent.

Il y a dans la révolution islamique une dimension messianique et universaliste, qui s'adresse non seulement à tous les musulmans, mais aussi à tous les opprimés de la terre *(mostazafin)*, ce qui inscrit cette révolution dans les mouvements de libération du tiers-monde. Renoncer à ce message, c'est, pour l'Iran révolutionnaire, renoncer à sa légitimité même. En même temps, les progrès de la révolution islamique à l'extérieur marquent à la fois les gains et les limites du nationalisme iranien, qui n'a pas changé sa vision du monde depuis deux cents ans, à part le bref intermède de l'alliance américaine sous le dernier shah : opposition au nationalisme arabe (ici héritier des Ottomans), opposition à la percée russe vers les mers chaudes, opposition à l'impérialisme occidental, mais enfermement dans le ghetto chiite.

La « dualité » iranienne se retrouve au sommet de l'Etat : le président incarne les intérêts de la nation, l'imam ceux de la communauté des musulmans.

L'universalisme musulman

Depuis la révolution, chacun de ces traits du nationalisme iranien peut aussi bien être formulé en termes idéologiques : le nationalisme arabe est vu comme négation de l'universalisme musulman ; le monde soviétique représente l'athéisme inacceptable le monde occidental un christianisme avec lequel on peut composer ; les chiites sont par définition l'avant-garde de la révolution. La répartition du pouvoir au sommet de l'Etat iranien marque cette dualité : le président de la République doit être iranien, l'imam peut être étranger ; le président de la République incarne les intérêts de la nation, l'imam ceux de l'*oumma*, la communauté des musulmans.

Ainsi, ce que la révolution islamique oppose au nationalisme arabe n'est pas le nationalisme perse, mais, au contraire, un universalisme musulman que les Arabes auraient trahi. En même temps qu'on dénonce le nationalisme arabe, on impose l'enseignement de l'arabe dans les écoles iraniennes. Mais, bien entendu, cette dénonciation du nationalisme arabe ne touche hors du territoire de l'Iran que ceux qui ont été les laissés-pour-compte de ce nationalisme, c'est-à-dire les chiites.

Les minorités chiites à l'étranger deviennent des têtes de pont iraniennes, mais aussi des ghettos où s'enferme la vocation universaliste de la révolution iranienne (Liban, Irak, Afghanistan). En ce sens, l'action de l'Iran au Liban est plus une manière de prendre à revers un nationalisme arabe laïc qu'une menace directe contre Israël (c'est bien en ce sens que l'interprètent les Israéliens). Les masses arabes sunnites, elles, restent nationalistes. Même les mouvements fondamentalistes sunnites, à l'exception du Libanais Cheik Chaabane (chef du Mouvement de l'unification islamique, installé dans le nord du Liban), restent méfiants devant la révolution iranienne. Les Occidentaux craignent qu'une victoire totale de l'Iran dans la guerre du Golfe n'entraîne une explosion du fondamentalisme militant. C'est exactement le contraire qui risque de se passer. Une telle victoire ressoudera, provisoirement, une unité arabe mal en point et a toutes les chances de faire revivre un nationalisme arabe populaire bien moribond depuis Nasser.

C'est sans doute pour éviter un tel enfermement que l'Iran s'efforce de sortir du ghetto chiite : médiation dans la guerre des camps (plutôt en faveur des Palestiniens ces derniers temps), alliance kurde en Irak, et ouverture spectaculaire vers la résistance sunnite en Afghanistan.

Désintégrer l'Irak

Le slogan de la révolution, ni Est ni Ouest, offre à la fois une interprétation idéologique (l'islam comme troisième voie entre le marxisme et le capitalisme) et une opposition à ce qui est perçu comme une collusion entre les deux blocs pour se partager le monde, à l'instar des accords russo-britanniques qui ont divisé l'Iran en deux zones d'influence lors de chaque guerre mondiale. L'Iran, comme l'Afghanistan, a été trop souvent un simple enjeu dans la rivalité des superpuissances pour ne pas porter une égale méfiance aux deux blocs.

De plus, si la volonté de l'Iran est bien de devenir la puissance régionale, cela suppose l'exclusion des grandes puissances de la région. Ce but est atteint en ce qui concerne les Etats-Unis, mais la présence soviétique s'est au contraire renforcée par l'occupation de l'Afghanistan. Sans changer de slogan, c'est l'URSS qui devient désormais la menace dominante pour l'Iran, d'où le rapprochement de fait avec les Etats-Unis et le soutien croissant de l'Iran à la résistance afghane.

La confrontation entre l'Iran et l'URSS est inscrite dans toute l'histoire de la percée russe vers les mers chaudes. L'Iran est le dernier obstacle et le sait. N'oublions que la première attaque contre une ambassade étrangère est celle de 1829, où périt l'ambassadeur russe à Téhéran.

Le contentieux entre l'Iran et l'Occident (armes, dettes, otages) n'est qu'une affaire de marchandage : qui paiera, et à quel prix, un rapprochement inéluctable ?

Que veut l'Iran en Irak ? Certainement pas de gains territoriaux. En Irak comme en Afghanistan, l'Iran veut s'assurer au mieux des régimes faibles et amis, au pire des Etats vassaux. Pour un Etat comme l'Iran qui est déjà multinational, l'incorporation massive de populations qui ou bien sont sunnites, ou bien parlent une autre langue serait un risque d'éclatement.

Quelle perspective alors ? Une victoire totale sur l'Irak verrait l'installation d'une république islamique, non par volonté politique de l'Iran, — d'une part il a renoncé à cet objectif, et d'autre part, il n'a ni la volonté ni les moyens de tenir à bout de bras une telle république, — mais par suite de la dynamique irrésistible qui suivrait une victoire totale. Dans tous les cas, espère-t-on à Téhéran, que la victoire soit totale (*république islamique*) ou partielle (remplacement de Saddam Hussein par d'autres officiers baasistes), le régime de Bagdad sera fragile et provisoire. Chiites du sud comme Kurdes du nord (ces derniers disposant à la fois d'une armée et de cadres) obtiendront de fait leur autonomie. C'est surtout évident pour les Kurdes, qui n'accepteront ni un régime baasiste (car nationaliste arabe) ni un régime islamique.

L'Iran aura alors réalisé ses buts de guerre à l'Ouest : briser le nationalisme arabe, peser sur l'évolution politique du Proche-Orient à travers les minorités chiites. Restera alors le front est : l'Afghanistan, c'est-à-dire l'URSS.

OLIVIER ROY.

Mise au point du département d'Etat sur ses contacts avec les Moudjahidines

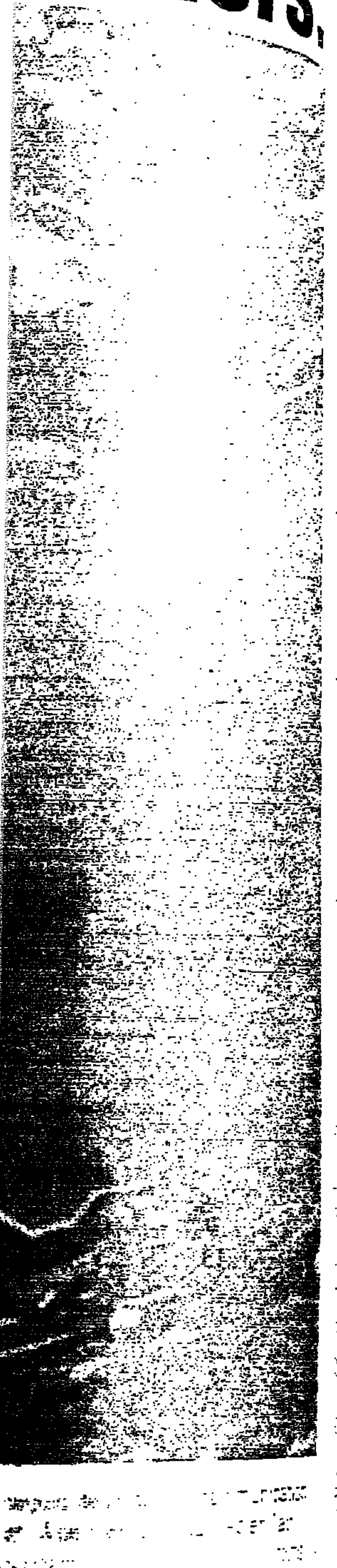
Washington *(AFP)*. — Mettant apparemment fin à une longue polémique sur les relations entre les Etats-Unis et le groupe d'opposition iranienne des Moudjahidines du peuple, le département d'Etat américain a fait valoir, le mercredi 22 avril, que ses récents contacts avec des représentants de cette organisation ne représentaient pas un changement dans la politique américaine à l'égard du terrorisme.

Au début d'avril, interrogé sur un article de deux célèbres commentateurs américains Rowlands Evans et Robert Novak, suggérant que le gouvernement américain avait entamé un dialogue avec les Moudjahidines, M. Redman, porte-parole du département d'Etat, avait affirmé qu'il *« ne voyait pas de raison »* de soutenir un mouvement qui *« prône la violence »* et a *« une longue histoire de terrorisme »*. Il avait souligné que cette organisation était *« à l'avant-garde »* de de l'opposition contre le chah d'Iran, dans les années 70, et que ses membres *« avaient assassiné au moins six Américains »* au cours de cette période.

Il notait en outre que cette organisation avait joué un rôle important dans la prise d'otages des diplomates américains à Téhéran, *« recommandant qu'ils soient jugés pour espionnage »* et qu'elle avait réalisé un certain nombre d'actes terroristes en Iran, notamment des attentats à la bombe en juin et août 1981 qui ont fait *« beaucoup plus de cent victimes »*. M. Redman avait affirmé que les Moudjahidines avaient lancé une *« vaste campagne de relations publiques pour s'attirer de la sympathie à l'étranger »*, mais qu'il n'y avait pas eu de *« changement significatif dans leur idéologie »*.

M. Richard Murphy, secrétaire d'Etat adjoint pour le Proche-Orient, répondant mardi à la question d'un parlementaire qui lui demandait s'il était sage d'ignorer ces opposants au régime de Khomeiny, avait admis l'existence de *« contacts »* avec les Moudjahidines. M. Redman avait aussitôt indiqué que ces contacts avaient uniquement pour but d'*« en apprendre le plus possible sur tous les facteurs qui affectent la situation en Iran »* et que les rencontres avec des représentants de divers groupes iraniens n'étaient pas inhabituelles.

● **IRAN : un Américain condamné à dix ans de prison.** — La condamnation à dix ans de prison de M. John Pattis, un technicien arrêté en juillet 1986 pour espionnage au profit des Etats-Unis, a été annoncée mercredi 22 avril à Téhéran. Il travaillait au centre de télécommunications d'Asadabab (nord-ouest du pays), pour le compte de la Cosmos Engineers, en contrat avec les postes iraniennes. En octobre dernier, au cours d'une « confession télévisée », il aurait « reconnu » avoir travaillé pour la CIA et être entré en Iran avec un passeport italien.



Afrique

RÉPUBLIQUE SUD-AFRICAINE : extension des mouvements de grève

Six cheminots tués par la police

JOHANNESBURG
de notre correspondant

Six Noirs, sans doute des employés du chemin de fer en grève, ont été tués par la police, mercredi 22 avril, au cours de deux incidents qui se sont produits à proximité des gares de Doornfontein, à l'est de Johannesburg, et de Germiston, dans la banlieue. Trois policiers ont également été grièvement blessés. A Doorfontein, les responsables de la sécurité ont expliqué que les forces de l'ordre ont tenté de disperser un groupe de manifestants qui auraient attaqué avec des pierres et des couteaux les trois policiers, qui ont ensuite été hospitalisés. Un porte-parole a indiqué que l'ordre avait été donné d'ouvrir le feu, en raison de l'agressivité des participants à ce rassemblement, qualifié d'illégal.

A Germiston, la police est intervenue lors d'un meeting des grévistes et a commencé à frapper à coups de matraque ceux qui se trouvaient à l'extérieur d'un bâtiment où se tenait une réunion. Pris de panique, les participants ont tenté de s'échapper par les fenêtres devant lesquelles les forces de l'ordre les attendaient de pied ferme. Les grévistes se sont alors bousculés vers la sortie au milieu des grenades lacrymogènes. Des coups de feu ont retenti, faisant trois victimes et plusieurs blessés.

Ces violences se sont produites à deux semaines des élections législatives (réservées aux Blancs) du 6 mai. Elles surviennent après six semaines d'un conflit qui a gravement perturbé les chemins de fer de la province du Transvaal et s'est traduit, la semaine dernière, par l'incendie d'une soixantaine de wagons par des bandes de jeunes. La South African Transport Services (SATS) avait fixé à mercredi matin l'ultimatum pour la reprise du travail comme préalable à l'ouverture de négociations avec le syndicat noir non reconnu, la South African Railway and Harbour Workers' Unions (SARWHU).

Selon la SATS, deux mille cheminots ont repris le chemin des dépôts (quatre-vingts centres sont en grève), mais ce chiffre est contesté par la SARWHU. Une procédure de licenciement a été entreprise contre environ seize mille grévistes et devrait être achevée d'ici à la fin de la semaine. La direction de la SATS envisage néanmoins de procéder à la réembauche des grévistes sous certaines conditions, non liées à leur appartenance syndicale. De nombreux chômeurs, noirs et blancs, se sont, d'ores et déjà, présentés au service du personnel des chemins de fer espérant trouver un emploi.

Mercredi, en fin d'après-midi, les forces de l'ordre ont investi les locaux de la centrale syndicale noire COSATU (dont la SARWHU fait partie) et procédé à une centaine d'interpellations, notamment de grévistes blessés au cours de la fusillade de Doornfontein, et qui avaient trouvé refuge dans ce bâtiment situé au centre de Johannesburg. Les forces de l'ordre se sont livrées à des déprédations dans les locaux.

Ces troubles, les plus sérieux depuis le début de l'année dans la capitale économique et financière, ont coïncidé avec une nouvelle effervescence dans la cité noire de Soweto. La veille, des milliers de tracts non signés appelant à une grève de trois jours avaient été distribués dans certaines zones de la township, en signe de protestation contre les menaces d'expulsion dirigées contre ceux qui participent à la grève des loyers. Ce mouvement, qui a débuté au mois de juin dernier, est encore très suivi.

Des dizaines de milliers d'habitants n'ont pu se rendre à leur travail, en raison de la paralysie des transports en commun routiers. En revanche, les trains ont fonctionné à peu près normalement. Les écoliers ont préféré rester chez eux. Tôt le matin, ceux que l'on appelle les « camarades » (de jeunes radicaux), ont fait du porte-à-porte pour inciter les gens à observer le mot d'ordre, au besoin par l'intimidation, selon certains témoignages.

Paralysie du service postal

Des véhicules privés et des autobus ont été la cible de manifestants, qui ont édifié de mini-barricades et mis le feu à des pneus, dans les rues de Soweto. Aucun incident sérieux n'a cependant été signalé.

Les organisateurs clandestins de ce mouvement de protestation, vraisemblablement proche de la nouvelle organisation de la jeunesse South African Youth Congress (SAYCO), créée au début du mois, peuvent se prévaloir d'un succès non négligeable, en dépit des règles drastiques de l'état d'urgence. Cette démonstration témoigne en tout cas d'une certaine capacité de mobilisation en un temps record et d'une adaptation de la contestation au régime d'exception.

Ce regain de l'agitation est amplifié par la paralysie presque totale du service postal à Soweto. Au total, trente-deux bureaux de poste sont affectés par une grève qui a débuté le 3 avril dans la région de Johannesburg; quarante-huit mille employés, selon le département des postes et télécommunications, et huit mille, selon le syndicat noir Post and Telecommunications Woeker's Association (POTWA) ont cessé le travail pour protester contre le licenciement de deux des leurs et réclamer des augmentations de salaire.

Le climat s'est encore alourdi avec une autre grève touchant vingt-quatre mille mineurs depuis mardi, en relation avec le licenciement de près de mille huit cents employés en raison de la mécanisation de deux mines d'or.

MICHEL BOLE-RICHARD.

ALGÉRIE

Libération des cent quatre-vingt-six personnes condamnées après les manifestations de Constantine et de Sétif

ALGER
de notre correspondant

Après l'agrément accordé par le gouvernement à la Ligue algérienne pour la défense des droits de l'homme de Me Brahimi (*le Monde* du 14 avril), les autorités algériennes ont libéré, mercredi 22 avril, les cent quatre-vingt-six personnes arrêtées et condamnées à la suite des manifestations de novembre dernier à Constantine et à Sétif. L'agence officielle APS précise que « *ces mesures d'élargissement* » ont été prises « *à la demande du parquet général* ». Elles sont en fait directement liées à l'audience que le président de la République, M. Bendjedid Chadli, a accordée aux membres du comité exécutif de la Ligue de Me Brahimi le 13 avril.

Condamnés en flagrant délit à des peines allant de deux à huit ans de prison ferme par le tribunal de Constantine, entre le 13 et le 15 novembre dernier (*le Monde* du 18 novembre 1986), la plupart de ces jeunes avaient fait appel du jugement. La procédure n'est donc pas terminée, mais ils ont été libérés et la cour d'appel devrait confirmer les mesures d'élargissement dont ont bénéficié les manifestants de Constantine, ainsi que ceux de Sétif, de Collo et d'Annaba. Tous avaient été arrêtés à la suite des événements qui avaient perturbé l'Est algérien. Des incidents d'une rare violence avaient opposés les manifestants aux policiers, qui avaient reçu des autorités l'ordre de réprimer fermement les mouvements de revendication des étudiants et des lycéens. Les manifestations avaient dégénéré et plusieurs quartiers de Constantine et de Sétif avaient été saccagés.

Un effort de libéralisation

Ces événements avaient fait quatre morts et de nombreux blessés, à Constantine, tant chez les jeunes que dans les rangs des forces de l'ordre. Le calme revenu, les arrestations s'étaient multipliées. Les condamnations prononcées étaient d'autant plus sévères que la rapidité de la procédure n'avait pas permis aux accusés de se faire assister par des avocats.

La volonté affichée de frapper vite et fort était, à l'époque, dictée par le souci d'éviter une propagation des manifestations, que le mécontentement latent sur l'ensemble du territoire pouvait laisser prévoir. Six mois plus tard, les autorités, qui, depuis deux ans, se dirigent à petits pas vers la libéralisation économique, font un effort de libéralisation de la société. La Ligue de Me Brahimi a été agréée en quelque heures par le ministère de l'intérieur, qui avait refusé, deux ans plus tôt, la même facilité aux ligues de Mes Ali-Yahia et Menouer. La création d'une section locale d'Amnesty International est encouragée par le président Chadli lui-même. Des discussions sont actuellement en cours entre le bâtonnier d'Alger, Me Tayeb Belloula, et le siège d'Amnesty, à Londres.

Enfin, les six membres du bureau de la Ligue de Me Ali-Yahia, encore emprisonnés après leur condamnation par la Cour de sûreté de l'Etat de Médéa, le 19 décembre 1985, devaient être libérés ce jeudi 23 avril ou, selon une source sûre, samedi au plus tard.

FRÉDÉRIC FRITSCHER.

MAROC

Accueil chaleureux pour M. Mitterrand

MARRAKECH
de notre envoyé spécial

M. François Mitterrand est arrivé à Marrakech, mercredi 22 avril en fin d'après-midi, pour une visite de travail de vingt-quatre heures au Maroc (*le Monde* du 23 avril). Accompagné notamment par M. Jean-Bernard Raymond, ministre des affaires étrangères, il a été accueilli à l'aéroport par le roi Hassan II qu'il a retrouvé ensuite pour un premier entretien, suivi d'un dîner restreint avec la délégation française, à la palmeraie de Marrakech.

M. Ahmed Alaoui, ministre d'Etat et conseiller du roi, consacre un éditorial chaleureux à la visite de M. Mitterrand, à la « une » des quotidiens *Maroc Soir* et *le Matin du Sahara*, dont il est le directeur politique. Il rend hommage à l'action de l'UDSR (1) en général et de François Mitterrand en particulier « *sous la IVe République, vis-à-vis des pays qui formaient alors, dans le cadre de l'Afrique occidentale française (AOF) et de l'Afrique équatoriale française (AEF), les colonies françaises en Afrique* ».

Le ministre rappelle notamment que M. Mitterrand, en 1953, avait démissionné du gouvernement au moment de la déposition par la France et de l'envoi en exil à Madagascar du sultan Mohammed V, père de l'actuel roi du Maroc. M. Alaoui affirme en particulier : « *Nous, Marocains, nous n'avons jamais oublié ce noble et courageux geste qui a conforté la résistance marocaine, qui a été un élément déterminant dans l'évolution ultérieure de la question marocaine, du retour d'exil de Sa Majesté et de sa famille, du rétablissement de notre indépendance et de notre souveraineté.* »

M. Mitterrand devait s'entretenir avec le roi du Maroc de la situation au Proche-Orient et de la perspective d'une conférence internationale de paix, au moment où les relations entre l'OLP et le Maroc se tendent vivement après l'intervention à Alger, devant le Conseil national palestinien, du secrétaire général du Front Polisario.

J.-L. ANDRÉANI.

(1) UDSR : Union démocratique socialiste républicaine, formation politique à laquelle appartenait M. Mitterrand sous la IVe République.

M. Le Pen « en communion d'idées » avec les présidents ivoirien et gabonais

M. Le Pen se sent « *en communion d'idées* » sur certains thèmes avec les présidents de Côte-d'Ivoire et du Gabon. Il a notamment insisté, lors d'une conférence de presse tenue le mercredi 22 avril à Paris, sur sa rencontre avec le président ivoirien, M. Félix Houphouët-Boigny, qu'il a proposé comme lauréat du prix Nobel de la paix, car « *c'est un modèle de coopération, d'esprit pacifique, et de dialogue* ». M. Le Pen a également fait part de son intention de se rendre au Maroc, et « *dans certains pays du Proche-Orient* ». Selon M. Olivier d'Ormesson, député européen et membre du Front national, il compte visiter Israël à une date « *encore non fixée* ».

Lors de son voyage à Abidjan les 20 et 21 avril, le président du Front national avait déjà qualifié M. Houphouët-Boigny de « *bâtisseur de cathédrales* ». « *C'est une idée merveilleuse que vouloir construire à Yamoussoukro une grande basilique. Ce n'est pas rétrograde, au vingtième siècle, de vouloir être un bâtisseur de cathédrales. C'est être un voyant, un visionnaire et c'est aller non pas au-devant du passé mais au-devant de l'avenir* », avait-il déclaré au cours d'une réception.

A Libreville, rendant hommage au président du Gabon, M. Bongo, il aurait aussi affirmé : « *Bongo m'a dit : je vous estime, je vous admire, je vous aime.* » Le président du Gabon avait, en tout cas, prêté son avion personnel à M. Le Pen pour visiter une raffinerie et la Compagnie forestière du Gabon.

BIBLIOGRAPHIE

« Kala-Kala », de Maurice Delauney

Un ambassadeur se souvient

Diplômé de l'Ecole coloniale, ancien haut fonctionnaire de l'administration de la France d'outre-mer, Maurice Delauney fut l'un des ambassadeurs qui jouèrent un rôle considérable dans l'Afrique d'après les indépendances. L'âge de la retraite venu, il a emprunté au langage bantou une expression servant à évoquer le passé pour intituler ses souvenirs *Kala-Kala*.

L'éditeur prévient que l'auteur ne fut jamais un diplomate « *traditionnel* » et qu'il « *fréquenta plus souvent l'Elysée que le Quai* ». Il souligne qu'il a beaucoup de choses à dire, « *de la grande à la petite histoire* ». Ami de MM. Pierre Messmer et Jacques Foccart, Maurice Delauney fut mêlé de près à d'importantes et délicates entreprises ; *il ne faut cependant pas compter sur lui pour trahir le secret d'Etat*. Il laisse entrevoir, il suggère, mais son propos n'est pas de faire des révélations à sensation. Il veut décrire un climat et rappeler ce qui lui paraît essentiel au-delà des péripéties.

Longtemps en poste au Gabon, un des points d'appui de la diplomatie française en Afrique, il soutint, par exemple, la sécession biafraise à la fin des années 60. « *En cas de victoire, le général Ojukwu* [en lutte contre Lagos] *avait donné l'assurance que tous les permis détenus par les sociétés britanniques* [pour l'exploitation des richesses pétrolières au Nigéria] *seraient attribuées à des sociétés françaises.* » Celà valait la peine de recruter des hommes « *loyaux et efficaces* ». « *La guerre terminée, je me suis efforcé de maintenir un contact avec eux (...), sachant, bien entendu, qu'il serait toujours possible de faire appel à eux si les circonstances l'exigeaient. Est-ce cela de la barbouzerie ?* » Au lecteur de juger.

Accusé par les socialistes d'avoir organisé un détournement de suffrages en faveur des partis de la majorité dans les votes par procuration aux élections législatives de 1978, Maurice Delauney présente sa version des faits. Surtout, il prend la défense du président Bongo, qu'il connaît bien et qu'il juge victime d'insupportables calomnies en France. C'est sur ce registre de la fidélité en amitié que son livre est le plus attachant.

Bokassa, qu'il a connu lors de ses virées galantes au Gabon, le déconcerte tellement qu'il s'abstient de le juger, mais, en général, le diplomate, libéré du devoir de réserve, ne dissimule pas ses sentiments à l'égard de ses interlocuteurs africains. S'agissant des Français, deux rosseries sur le compte de MM. Mitterrand et Deferre, qui furent l'un et l'autre ministre de la France d'outre-mer, agacent tant elles relèvent d'une mémoire sélective. Certains ministres de M. Giscard d'Estaing sont l'objet d'une rancune tenace, mais le successeur de Georges Pompidou est épargné. Il est vrai que les deux hommes avaient en commun la passion de la chasse, qui inspire de nombreuses pages à l'auteur.

Avec beaucoup de naturel, sans complexe d'aucune sorte, Maurice Delauney ne dissimule rien des agréments de ce métier d'ambassadeur en Afrique, où il a passé la plus grande partie de sa vie active. Avec quelques autres, tel l'ambassadeur Guy Georgy — dont il parle et dont on aimerait aussi lire un jour les souvenirs, — il remplissait la condition préalable pour réussir sur ce continent noir, où trop de ses successeurs se sentent en exil : l'aimer viscéralement.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

★ *Kala-Kala*, de Maurice Delauney. Robert Laffont, 320 pages, 95 F.

Diplomatie

La préparation du voyage de M. Chirac à Moscou (suite)

Une mission diplomatique va se rendre au Kremlin

Le feuilleton de la préparation du voyage à Moscou de M. Jacques Chirac s'est enrichi, mercredi 22 avril, d'un nouvel épisode.

Résumé des chapitres précédents : le premier ministre tente, mais en vain jusqu'à présent, d'obtenir des Soviétiques la confirmation des dates auxquelles il est attendu (?) au Kremlin. La période du 14 au 16 mai avait tout d'abord été avancée ; mais M. Chirac, constatant chez ses futurs hôtes un certain manque d'enthousiasme ou, au moins, d'empressement, y compris à formuler une contre-proposition si ces dates ne leur convenaient pas, a laissé entendre qu'il était prêt à retarder son voyage, éventuellement jusqu'à l'automne.

Un voyage auquel le chef du gouvernement tient évidemment beaucoup, en particulier dans le contexte de rivalité diplomatique entre l'Elysée et Matignon, et après le succès médiatique de la visite de Mme Thatcher au Kremlin, mais qu'il ne souhaite pas, pour de bien compréhensibles raisons, sembler quémander à Moscou.

L'affaire Ariane, qui a provoqué l'expulsion de six agents de l'ambassade d'URSS, n'a pas incité les Soviétiques à hâter les choses, même s'ils appliquent à démentir la rumeur selon laquelle cet incident de parcours dans les relations bilatérales pourrait aller jusqu'à remettre en cause le principe de cette visite. Lundi, l'ambassadeur de France à Moscou, M. Yves Pagniez, a été longuement reçu par le ministre soviétique des affaires étrangères, M. Edouard Chevardnadze, pour parler, selon l'agence Tass, des « *questions concernant l'avenir des relations franco-soviétiques, y compris au niveau des contacts politiques* » (*le Monde* du 22 avril).

Visite de M. Adamichine au Quai d'Orsay

Mercredi, donc, c'est M. Raimond qui a reçu, au Quai d'Orsay, la visite d'un vice-ministre des affaires étrangères de l'URSS, M. Adamichine. Ce dernier était en principe venu l'informer (là aussi sans précipitation excessive) du résultat des conversations que les dirigeants du Kremlin avaient eues du 13 au 15 avril avec le secrétaire d'Etat américain, M. George Shultz.

A la suite de cette visite a été annoncé, aux affaires étrangères, l'envoi à Moscou d'une mission conduite par le directeur d'Europe, M. Jacques Blot, pour examiner, « *compte tenu de la brièveté des délais, l'ensemble des questions ayant trait* » à la prochaine visite de M. Chirac.

Cette mission exploratoire doit avoir lieu les 27 et 28 avril. Espérons que, d'ici là, ces dates ne seront pas remises en question, ce qui obligerait sans doute à envoyer une pré-mission, qui, elle-même... (*A suivre.*)

B. B.

« La Grande-Bretagne et la France devront se joindre au processus du désarmement »

déclare un responsable soviétique

Au moment où s'ouvre, ce jeudi 23 avril, à Genève, une nouvelle session des négociations soviéto-américaines sur les Forces nucléaires intermédiaires (FNI), un responsable soviétique a rappelé que les propositions de l'URSS en vue d'une élimination complète des euromissiles américains et soviétiques « *ne veulent pas dire que les potentiels britannique et français sont ignorés* ».

« *Nous estimons que la liquidation des missiles de portée intermédiaire soviétiques et américains en Europe doit être le premier pas vers l'élimination de toutes les armes nucléaires sur le Vieux Continent. Et naturellement la Grande-Bretagne et la France devront se joindre à ce processus* », déclare, dans un entretien à l'hebdomadaire *Temps nouveaux*, M. Viktor Karpov, chef du département du désarmement du ministère des affaires étrangères.

Propositions de rencontre

Le numéro un soviétique, M. Mikhaïl Gorbatchev, avait accepté lors du sommet de Reykjavik de mettre de côté le problème posé par les forces de frappe britannique et française. Le Kremlin, par la suite, avait toutefois fait remarquer que, à un certain stade — non défini, — ces arsenaux devront entrer en ligne de compte dans les pourparlers sur le désarmement.

De son côté, le ministre soviétique des affaires étrangères, M. Chevardnadze, a révélé que le ministre de la défense des Etats-Unis et celui de l'URSS, ou leurs adjoints, se rencontreront pour discuter du « *renforcement de la confiance* » dans le domaine militaire.

Le ministres soviétique a précisé qu'il s'était mis d'accord sur le principe d'une telle rencontre avec le secrétaire d'État américain George Shultz, lors de leurs entretiens, la semaine dernière à Moscou. « *Nous sommes convenus que les ministres de la défense soviétique et américain ou leurs adjoints se rencontreront afin d'examiner les « inquiétudes » réciproques concernant le respect des traités existant* » en matière de limitation des armements, a-t-il dit.

Le chef de la diplomatie soviétique, qui s'exprimait lors d'un dîner offert à son collègue luxembourgeois, M. Jacques Poos, a rappelé que l'URSS avait proposé une rencontre des commandants en chef de l'OTAN et du pacte de Varsovie pour discuter du « *déséquilibre militaire en Europe* ». « *Toutefos, nous avons reçu une réponse négative* », a-t-il dit.

M. Chevardnadze a fait valoir que, en cas de retrait des euromissiles américains, l'Europe ne resterait pas sans défense : « *La Grande-Bretagne et la France conserveront d'importants arsenaux nucléaires, et il restera sur les bases européennes les bombardiers américains porteurs d'armes nucléaires et les missiles nucléaires de théâtre, ainsi que les porte-avions, toujours à portée de main* ». — (AFP.)

« Newsweek » trouve l'armée française « médiocre »

L'hebdomadaire américain *Newsweek* porte, dans son édition datée du 27 avril, un jugement sévère sur les capacités militaires de la France.

Dans un encadré consacré au front central européen, il estime que « *les troupes françaises ne se sont pas bien battues depuis Napoléon* », et qu'elles se sont mal comportées « *pendant les deux guerres mondiales et en Indochine* ».

Quant à l'état-major, il est considéré comme « médiocre ». Globalement, conclut l'hebdomadaire, les capacités militaires françaises « *restent douteuses* ».

L'Allemagne, en revanche, emporte les faveurs de *Newsweek* : « *La dureté de sa volonté, ajoutée à sa flexibilité de réponse, fait de l'armée d'Allemagne de l'Ouest la meilleure en Occident.* »

Asie

SRI-LANKA : l'offensive gouvernementale contre la guérilla tamoule

Les autorités de Colombo entendent « éliminer » les terroristes dans toute l'île »

L'armée de l'air sri-lankaise a opéré, ce jeudi 23 avril, pour la deuxième journée consécutive, des raids contre des bases de la guérilla tamoule dans la péninsule de Jaffna.

Des avions d'attaque au sol, accompagnés d'hélicoptères, ont bombardé et mitraillé quatre bases rebelles. La veille, selon les autorités, ce sont cinq bases qui avaient été attaquées à Jaffna et dans les trois régions côtières de Kankasanthurai, Velvattithurai et Pallaly. Un bilan d'une centaine de morts est avancé pour les seuls raids de mercredi, déclenchés au lendemain de l'attentat à la gare routière de Colombo. Des milliers de civils seraient en train de fuir les zones contrôlées par les deux principaux groupes indépendantistes, les Tigres libérateurs de l'Eelam tamoul (LTTE) et l'Organisation révolutionnaire des étudiants de l'Eelam (EROS), considérés par les autorités comme responsables du massacre du vendredi 17 avril, où avaient péri une centaine de passagers d'autocars, et de celui du 21 avril.

COLOMBO
de notre envoyé spécial

La nuit a été calme, mais le climat qui régnait, jeudi 23 avril, à Colombo était encore tendu, voire belliqueux. Par mesure de prudence, le couvre-feu général décrété après l'attentat de mardi, qui avait été levé de 6 hures à 9 heures du matin pour permettre à la population de s'approvisionner, a été reconduit pour une vingtaine d'heures jusqu'à vendredi à l'aube. Il n'est pas exclu qu'il soit maintenu tout au long du week-end, les autorités craignant des mouvements de colère anti-tamouls à l'occasion des funérailles des victimes – en majorité cinghalaises – de la tragédie.

A tous les carrefours de la ville, autour des quartiers tamouls et jusque dans la banlieue, des hommes en armes patrouillent. La police et l'armée sont sur le pied de guerre. Le quartier commerçant central, théâtre de l'attentat, reste totalement bouclé. Personne n'est autorisé à s'en approcher. Devant les commissariats de police, de longues files d'attente se sont formées. Il s'agit pour ceux qui travaillent dans les rues – chauffeurs de taxi, journalistes, livreurs, etc. – d'obtenir des permis de circuler. Mais les sauf-conduits sont délivrés au compte-goutte. Comme pour désamorcer la tension ambiante, les médias locaux mettent l'accent sur les opérations militaires qui se poursuivent contre les Tamouls dans le nord de l'île.

Poursuite des bombardements

Les bombardements de mercredi sur le bastion tamoul de Jaffna ont fait officiellement plus d'une centaine de morts : « *Quatre-vingts terroristes et une vingtaine de civils* », selon les autorités. « *Beaucoup plus* », d'après des sources tamoules à Colombo. Qui peut savoir, puisque toutes les communications avec la capitale du nord sont coupées ? « *Pour chaque militant tué, il y a au moins quatre victimes civiles* », affirme cependant un homme politique tamoul de Colombo. « *Nous ne visons que les bases des rebelles Tigres et Eros* », rétorque le gouvernement. Les deux organisations séparatistes sont, malgré leurs démentis, conjointement rendues responsables du carnage de mardi.

Pour éviter qu'il y ait trop de victimes civiles parmi la population tamoule de la péninsule du Nord, ce qui pourrait provoquer un nouveau retournement de l'opinion publique internationale en faveur des séparatistes, l'armée affirme avoir, par haut-parleurs et tracts lâchés du ciel, invité les gens à s'éloigner des camps et des bases rebelles. Plusieurs milliers de familles paniquées, prises entre deux feux, se seraient effectivement jetées sur les routes. Mais leurs chances d'échapper à la mitraille apparaissent très limitées. La péninsule, en effet, est très peuplée, et plusieurs camps de réfugiés – des Tamouls de l'Est fuyant la répression pour la plupart – y ont été installés par les séparatistes ces derniers mois.

Par ailleurs, si les camps d'entraînement des maquisards sont le plus souvent éloignés des zones de population urbaine, leurs dépôts de munitions et leurs baraquements ont été en majorité implantés en plein cœur des quartiers résidentiels. Il s'agit le plus souvent de villas ou de bungalows désertés par leurs occupants ou « réquisitionnés » par les Tigres. Même si les pilotes d'avions et d'hélicoptères qui sont engagés dans la bataille visent soigneusement leurs objectifs, les « bavures » apparaissent de prime abord difficiles à éviter. Sauf à faire évacuer les agglomérations...

Pour l'instant, il semble que l'armée de terre, qui subit des accrochages dans l'est de l'île, n'est pas totalement engagée dans les combats du Nord. Cependant, dans les allées du pouvoir à Colombo, on laisse clairement entendre que cela ne saurait tarder. « *Notre objectif*, ont affirmé mercredi les autorités, *est d'éliminer les terroristes et le terrorisme à travers toute l'île.* » Le gouvernement du président Jayewardene souhaite pouvoir compter, dans cette affaire, « *sur l'aide et la coopération de toutes les nations, petites ou grandes, pour préserver la paix, la loi, l'ordre et la démocratie* » dans son pays.

Pour l'heure, il a été décidé que « *les attaques aériennes sur les bases terroristes continueront jusqu'à ce que les tueries de civils prennent fin* ». Bref, l'humeur à Colombo n'a jamais été aussi guerrière et la crainte d'un bain de sang aussi forte.

PATRICE CLAUDE.

AFGHANISTAN

Les rébus de la presse soviétique

La presse soviétique vient de fournir à ses lecteurs plusieurs nouvelles sur l'Afghanistan qui, pour les spécialistes de son décryptage, constituent un problème stimulant.

L'agence Tass, reprenant une dépêche de sa consœur de Kaboul, l'agence Bakhtar, a ainsi fait état, mardi 21 avril, d'un complot ourdi par les services spéciaux pakistanais, assistés naturellement par la CIA, qui aurait pour but d'assassiner le chef du régime afghan prosoviétique, M. Najibullah. Les auteurs de ce « *projet terroriste* », selon cette information que Tass assure être « *digne de foi* », s'efforceraient de faire passer l'attentat pour le résultat de différends au sein du régime installé par l'armée rouge à Kaboul. La « nouvelle » est livrée sans commentaire, hormis l'assurance que les services secrets afghans – dont M. Najibullah fut le chef – déjoueront le complot. *Vœu pieux ou signe annonciateur de nouveaux remous à Kaboul ?*

Autres rébus, les détails fournis, mercredi 22 avril, par les *Izvestia* sur l'attaque effectuée dans la nuit du 8 au 9 avril par des maquisards afghans contre le village de Piandj, au Tadjikistan soviétique à la frontière afghane. L'accrochage, indique le journal, a duré deux heures. Les moudjahidins s'étaient introduits en territoire soviétique en franchissant la rivière frontalière à bord de radeaux, profitant d'une pluie torrentielle qui réduisait fortement la visibilité. Surpris, les gardes-frontières soviétiques n'ont pu appeler des renforts, leur radio ayant été mise hors d'usage par une grenade.

C'est la première fois que le sol de la patrie des travailleurs est foulé par « *l'ennemi* » depuis les incidents de 1969 avec la Chine. Le conflit afghan vient en tout cas de franchir là une ligne hautement symbolique...

Cela ne veut pas dire qu'un trait soit nécessairement tiré sur le passé récent. M. Gorbatchev vient ainsi de rendre un vibrant hommage aux hommes de troupe qui ont servi en Afghanistan. Devant le Congrès de la jeunesse communiste, le 20 avril, il a mis l'accent sur le devoir « *internationaliste* » qui consiste à « *aider un peuple frère à défendre ses conquêtes révolutionnaires* ». Ces accents brejnéviens sont, eux, bien éloignés de la « *glasnost* » affichée ces derniers temps face à l'Occident.

F. D.

Nouvelle reprise en main des intellectuels

« Réajustement » culturel en Chine

(Suite de la première page.)

Le comité central du parti vient de recommander la lecture de deux livres permettant de « *résister à la pollution spirituelle* », afin d' « *éviter le chaos* ».

Une récente circulaire du comité central – la huitième depuis le début de l'année – a été plus loin encore en dénonçant la quatrième conférence de l'Union des écrivains, tenue à la fin de 1984, qui avait encouragé la liberté de création. A l'époque, cette réunion avait été présentée comme un triomphe de l'ouverture en direction des intellectuels, longtemps persécutés par les « gauchistes ». Le promoteur de cette réunion avait été M. Hu Qili, un réformiste membre du Politburo, en qui, jusqu'au limogeage de M. Hu Yaobang, on voyait un prochain secrétaire général du parti. C'est donc lui qui est à présent sur la sellette. Contrairement aux assurances de M. Zhao Ziyang, secrétaire général par intérim, cette circulaire attaque personnellement des intellectuels et sort des limites strictement fixées à la campagne, censée n'affecter que les membres du parti.

Le ministre de la culture critiqué

Le ministre de la culture, M. Wang Meng, est également l'objet de critiques sévères, bien qu'indirectes, pour son manque de fermeté idéologique. La volonté d'éviter que la crise n'apparaisse trop publiquement lui a sans doute permis de sauver, temporairement, son poste. Mais le moins que l'on puisse dire est qu'il n'exerce plus l'intégralité de ses fonctions. Pour M. Lin Mohan, ancien vice-ministre et « conseiller » à la culture, après la réunion de 1984, « *des gens ont parlé d'abondance de liberté de création, de presse, de publication, de parole, de représentation* [artistique] *sans la moindre retenue. Le but était en fait de se débarrasser de la direction du parti* »... Il faut donc à nouveau exalter les « *esprits nobles* », dénoncer la « *bassesse* » et « *repolitiser* » la littérature.

En quelques mois, le cercle a de nouveau été bouclé. Le petit monde des intellectuels est une fois de plus repris en main, même si rares sont ceux qui, cette fois, acceptent de dénoncer publiquement leurs camarades. La presse en général est en plein « réajustement », critique et autocritique. Tout cela se passe, pour une fois, dans la discrétion des salles de rédaction et des maisons d'édition, placées depuis de début de l'année sous le contrôle d'une machine bureaucratique unie. Et ce n'est pas le moindre paradoxe de ce réajustement si les intellectuels de Shenzhen, à la frontière de Hongkong, la vitrine de la politique d'« ouverture » symbolisée par des expérimentations économiques hardies, ont été le plus durement frappés. Deux journaux n'y avaient-ils pas pris au mot les propos de M. Deng Xiaoping sur son désir de prendre sa retraite ? L'audace a ses limites...

PATRICE DE BEER.

Polémique sino-indienne sur la question frontalière

La Chine a accusé, le mercredi 22 avril, l'Inde d'avoir récemment occupé par la force plusieurs portions de territoire chinois sur la frontière qui sépare les deux pays et de s'être livrée à des violations de son espace aérien. Un porte-parole du ministère des affaires étrangères à Pékin a affirmé que les forces indiennes avaient ainsi « *grignoté* » des territoires situés du côté chinois de la ligne de contrôle de l'actuelle frontière, c'est-à-dire la « ligne Mac Mahon » établie en 1914 dans l'Himalaya suivant le principe du partage des eaux. Pékin ne reconnaît pas ce tracé frontalier.

Les accusations chinoises ont été, le même jour, démenties à New-Delhi par le ministère des affaires étrangères qui a assuré que les forces indiennes ne s'étaient livrées à aucun exercice à proximité de la frontière sino-indienne, ces derniers temps.

Le porte-parole chinois s'était, en revanche, inscrit en faux contre les assertions de plusieurs journaux indiens selon lesquels la Chine était en train d'amasser des troupes au Tibet à des fins hostiles envers New-Delhi.

Cet échange polémique entre Pékin et New-Delhi suivait la publication par un journal indien d'une information faisant état d'un séjour secret du nouveau ministre de la défense, M. Krishna Chandra Pant, dans la capitale chinoise pour des entretiens sur la question frontalière. Un diplomate indien à Pékin a précisé que le ministre, en route vers Pyongyang, avait fait escale dans la capitale chinoise, sans y rencontrer de responsables. – *(AFP, Reuter.)*

REPÈRES

Pologne
Expulsion d'un diplomate américain

Varsovie *(AFP)*. – Le deuxième secrétaire chargé des affaires politiques à l'ambassade des Etats-Unis en Pologne, M. Albert Mueller, a été interpellé le 18 avril « *en flagrant délit d'espionnage* » et a quitté le pays le lendemain, a annoncé mercredi 22 avril le porte-parole du gouvernement, M. Jerzy Urban.

Agé d'une trentaine d'années, M. Mueller a « *été interpellé la main dans le sac alors qu'il se livrait à des activités d'espionnage contre la Pologne* », a indiqué M. Urban au cours de sa conférence de presse hebdomadaire.

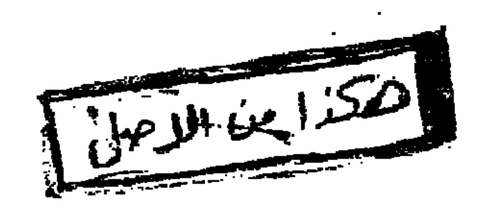
Un film a été montré au cours de la conférence de presse où l'on voit « *la rencontre de Mueller avec son agent traitant* » dans un parc de Varsovie puis leurs interpellations par la milice. On y voit également l'interrogatoire de M. Mueller qui garde le silence devant les policiers l'accusant d'avoir voulu remettre à son agent 2 000 dollars et des disquettes informatiques « *trouvées dans son sac* ».

L'identité de son contact polonais n'a pas été révélée par M. Urban, qui a, en revanche, fait état de « *fréquentes rencontres* » entre le diplomate américain et des personnalités de l'opposition, notamment M. Janusz Onyszkiewicz, porte-parole national de Solidarité, ainsi que les professeurs Bronislaw Geremek, principal conseiller de Lech Walesa, et Klemens Szaniawski, ancien recteur de l'université de Varsovie.

Argentine
Remaniement à la tête de l'armée

Le président Raul Alfonsin a nommé, mercredi 22 avril, de nouveaux chefs pour les quatre corps d'armée du pays. Au total quinze généraux, sur les vingt-neuf que compte l'armée de terre, et dix officiers de moindre rang ont été mis à la retraite depuis le début des mutineries.

La Cour suprême de justice de Buenos-Aires a par ailleurs demandé à tous les tribunaux de lui livrer des informations sur les affaires dans lesquelles des militaires sont impliqués pour violations des droits de l'homme, mais a laissé les cours libres de poursuivre ou de suspendre les procès en cours. – *(AFP, Reuter.)*



Europe

IRLANDE DU NORD

Le nouveau gouvernement de Dublin maintient la politique de concertation avec Londres

LONDRES
de notre correspondant

M. Tom King, secrétaire d'Etat britannique pour l'Irlande du Nord et M. Brian Lenihan, ministre des affaires étrangères de la République d'Irlande, se sont rencontrés à Belfast, mercredi 22 avril. Après une prise de contact à Londres voici deux semaines, c'était la première fois, depuis la constitution, en mars, *d'un nouveau gouvernement* à Dublin, que les deux hommes se rencontraient en Ulster, dans le cadre des consultations régulières prévues par l'accord anglo-irlandais, conclu en novembre 1985.

Le temps où M. Charles Haughey, maintenant premier ministre à Dublin, dénonçait cet accord est bien *révolu*. *Cette rencontre* est un défi lancé aux adversaires de l'accord, à commencer par l'IRA, qui a redoublé d'activité ces dernières semaines. Un entrepreneur, accusé par l'IRA de « collaboration » avec les Britanniques, et un inspecteur de police, ont été assassinés en début de semaine. Pour la première *fois* en deux ans, *le* Sinn Fein, la branche politique de l'IRA, avait réussi, il y a quinze jours, à mobiliser à Belfast une foule de plusieurs milliers de personnes. Cette manifestation avait été un revers *pour les défenseurs de l'accord, alors* que celui-ci a au moins eu pour conséquence de provoquer une réorganisation de la police – en grande majorité protestante – afin qu'elle se montre moins partiale envers la minorité catholique nationaliste.

Les entretiens de Belfast sont aussi une pierre dans le jardin des loyalistes protestants. M. Paisley et son adjoint, M. Peter Robinson, ont *été arrêtés mercredi*, pendant la réunion, alors qu'ils tentaient de forcer un barrage de police à la tête de quelques manifestants. L'affirmation du maintien de l'accord est d'autant plus significative que le camp unioniste est en proie à de graves *dissensions* (*le Monde* du 14 avril). Récemment, l'Ulster Defense Association (UDA), principal groupe paramilitaire loyaliste, a demandé la démission des deux leaders des partis unionistes, MM. Paisley et James Molyneaux, considérant qu'ils ont échoué dans leur campagne contre l'accord.

FRANCIS CORNU.

YOUGOSLAVIE

Un jeune catholique dénonce les sévices contre les prisonniers politiques

Zagreb (*AFP*). – Le procès du dissident yougoslave Dobroslav Paraga s'est ouvert le mercredi 22 avril à Zagreb. Ce jeune étudiant en droit de vingt-six ans, catholique pratiquant, est accusé d'avoir « *diffuser de fausses nouvelles* » concernant notamment les sévices infligés aux détenus politiques dans l'île de Goli Otok et risque une peine de trois ans de prison.

Dès la première audience, il a fait le récit des persécutions subies en détention, ajoutant que les responsables de la prison de Goli Otok avaient même projeté de *le « liquider physiquement »*. Il a proposé de *montrer son dos qui porte encore les* traces des tortures.

Sa voix s'est presque cassée lorsqu'il a évoqué ses séjours au cachot : « *Comme je suis catholique, j'ai prié Dieu de mourir le plus rapidement possible. Il faisait moins cinq degrés dans la cellule. Les gardiens m'avaient privé de tous mes vêtements. J'étais secoué par une forte fièvre. Mais aucun soin ne m'a été donné* », a-t-il dit.

D'autres codétenus que des engelures *faisaient hurler de douleur ont* été passés à tabac par les gardiens parce qu'ils avaient réclamé une couverture, a encore raconté l'accusé. Un autre prisonnier, selon Paraga, a été obligé par un gardien de boire 2 litres d'eau de mer en plein été.

Réagissant chaque fois qu'il estimait ses droits violés et sa dignité d'homme bafouée, Paraga a, à plusieurs reprises, *fait* la grève de la faim. Il a été nourri de force une dizaine de fois.

ISLANDE : les élections législatives du 25 avril

Deux priorités pour le futur gouvernement : contenir l'inflation et diversifier l'économie

Des élections législatives auront lieu en Islande le 25 avril. *Quel que soit le gouvernement* qui sortira des urnes, il devra *mettre en œuvre la diversification* qui s'impose à une économie *très vulnérable, et contenir* l'inflation.

REYKJAVIK
de notre envoyé spécial

La conjoncture en Islande est *encore au beau. Mais, comme le* temps dans ce pays où le gris et le bleu ne cessent de se succéder, l'économie connaît de très fortes variations. La dépendance est en effet grande à l'égard des prix... et des prises de poisson qui représentent les *trois quarts des exportations* d'une île dépourvue de ressources naturelles.

Quand, à la fin du neuvième siècle, cent ans avant qu'Hugues Capet ne fonde sa dynastie, les premiers colons venus de Norvège s'installèrent, ils appelèrent leur nouvelle terre « Baie de la fumée » – Reykjavik – à cause des vapeurs blanches qui sourdaient du sol. Depuis, domestiquées, ces vapeurs servent au chauffage d'une capitale sans pollution.

Cependant, ce pays de glace et de feu subit des éruptions ou des *dépressions financières selon le* déplacement des bancs, mais aussi, par exemple, en fonction de l'évolution des cours du soja qui rend plus ou moins rentable la vente de farine de poisson pour l'alimentation du bétail. Dès lors, les autorités s'efforcent de diversifier une économie qui doit pratiquement tout importer, sauf la *nourriture fraîche, interdite* d'accès pour raison d'hygiène et de protection des agriculteurs du cru.

Tel est le défi que devront affronter à leur tour les dirigeants issus des élections législatives du 25 avril. Ils pourront certes bénéficier des résultats matériels et psychologiques de l'« assainissement » libéral opéré par la coalition de centre droit au pouvoir depuis mai 1983. Mais, sous la *bonne apparence des statistiques*, il existe un risque de dérapage que seul un gouvernement fort, dit-on à la Banque centrale, pourra éviter.

Grâce au poisson

Pour les deux cent quarante mille habitants de l'île – dont la moitié vit dans la capitale, – l'année 1986 a été excellente, notamment grâce aux *cinq mille pêcheurs : les ventes* de poisson ont rapporté 840 millions de dollars contre 610 millions en 1985. Une croissance supérieure à 6 % a été enregistrée, presque le double de celle observée en 1984 et en 1985, après la récession de 1982 et de 1983 ; la balance courante est équilibrée pour la première fois depuis 1970, et *surtout* l'inflation est moins volcanique, soit 13 % contre près de 30 % en moyenne les trois années précédentes et 84 % en 1983.

Ces chiffres latino-américains, qui ont conduit à de fréquentes dévaluations, surprennent dans un pays nordique. *L'Islande souffre*, semble-t-il, d'une sorte d'inflation conviviale et contagieuse qui, une fois déclenchée par quelque virus, comme le prix du pétrole ou celui du poisson, se propage et s'amplifie dans une sociéyté soucieuse d'égalité et de bien-être. Les avantages obtenus par les uns sont aussitôt revendiqués par les autres et la fièvre monte à Reykjavik.

Déjà, après un sage début d'année, conforté par les accords salariaux de 1986, les revendications dans la fonction publique, appuyées par des grèves, ont resurgi. Le mécanisme est enclenché qui commence à gagner le secteur privé.

Vivre à crédit

Ainsi l'inflation peut agir à nouveau comme une drogue dans une population préoccupée à la fois de préserver son *identité culturelle* (on « islandise » les mots étrangers, le théâtre est très fréquenté et les musées sont nombreux dans cette ville explosée qu'est Reykjavik) et de mener une vie à l'américaine – le revenu par habitant, soit 15 000 dollars, est *très* élevé. Aussi *n'est-il* pas rare, pour gagner davantage, d'accomplir force heures supplémentaires, d'avoir deux ou trois emplois et de vivre à crédit.

Le pays a de son côté librement emprunté pour combler le déficit de ses échanges et mener à bien ses projets de développement. La dette extérieure, pour l'essentiel publique et à 50 % en dollars, apparaît lourde ; avec 1,8 milliard de dollars, elle représente près de la moitié du produit national brut. Son service *absorbe plus du quart des exportations*, soit 300 millions de dollars. Même si l'Islande ne rencontre pas de réticence sur les marchés financiers, il lui faut faire attention à ne pas alourdir la charge.

Aussi, afin de rendre cette économie exotique moins vulnérable, le maître mot est-il bien diversification : *diminuer la production de lait* et de viande excédentaire comme dans la CEE, mais accroître les plantations sous serre – l'Islande exporte des tomates vers la Suède – et l'aquaculture (saumon, truite) ; encourager le travail de la laine et le *tourisme ; se spécialiser dans l'équipement* des bateaux de pêche, en mettant l'accent sur la haute technologie.

Il s'agit également d'utiliser au mieux l'hydro-électricité et la géothermie, – ces deux sources d'énergie *couvrent déjà plus de 70 %* des besoins – et le traitement des métaux. Il existe une usine d'aluminium (10 % des exportations) et une de ferro-silicium (3 %) ; mais la concurrence internationale est sévère pour des produits dont il faut *importer la matière première et qui* entraînent le versement de dividendes à l'étranger.

La marge de manœuvre est donc étroite, d'autant que l'Islande manque *de main-d'œuvre et de capitaux*, et que ses dirigeants pratiquent un certain nationalisme économique. « *Il est temps d'avoir des entreprises étrangères* », souligne-t-on à la Fédération des industries islandaises.

La culture pourtant doit venir au secours de l'économie. La présidente de la République, Mme Vigdis Finnbogadottir, en est convaincue, qui évoque l'exemple du Japon, autres îles sans guère de ressources naturelles, avec des volcans aussi et l'influence américaine. Comme nous l'a confié la première femme à avoir été élue au suffrage universel à la tête d'un Etat : « *Le poisson ne peut pas faire vendre les sagas, mais les sagas peuvent faire vendre le poisson.* »

MICHEL BOYER.

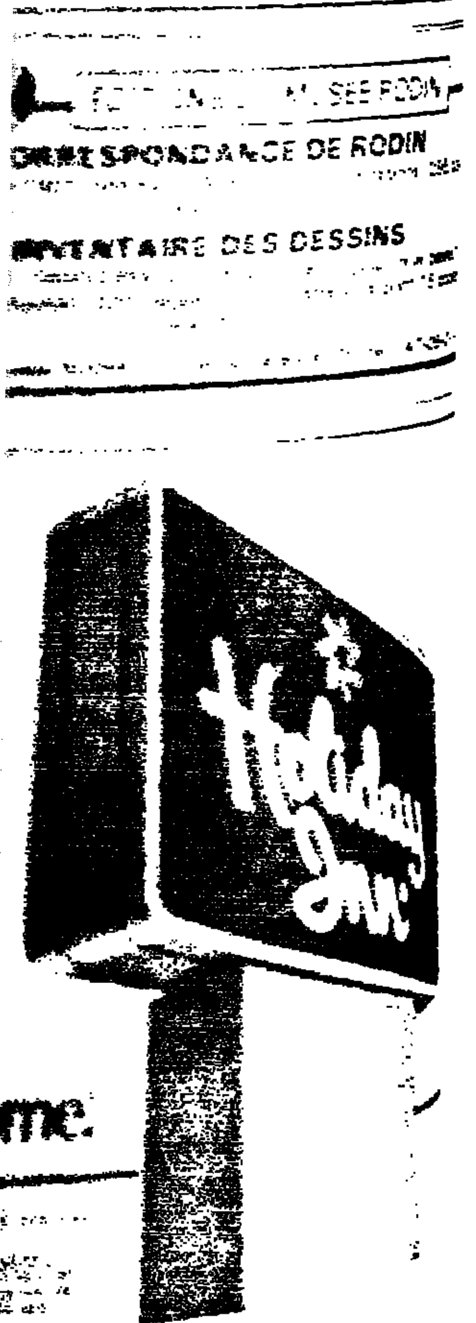
URSS

Un pianiste refuznik a donné un concert à Moscou

Moscou, (*AFP*). – Le pianiste soviétique Vladimir Feltsman, trente-cinq ans, qui demande en vain à quitter l'URSS depuis 1979, a pu donner, mardi 21 *avril*, son *premier* récital en huit ans, dans la prestigieuse salle Tchaïkovski, à Moscou.

La salle était pratiquement comble pour entendre le récital de Feltsman, consacré à des œuvres de Schumann. Dans les années 70, Feltsman avait acquis une réputation internationale, mais, depuis sa demande d'émigration en 1979, il n'était plus autorisé à donner de concerts.





Le plus grave accident de l'ère nucléaire a été annoncé avec deux jours de retard

Le samedi 26 avril 1986, à 1 h 23 mn 45 sec du matin, la puissance du quatrième réacteur de la centrale nucléaire de Tchernobyl fut brusquement multipliée par plus de cent. Le toit de la centrale se souleva et des blocs de graphite incandescents et de produits hautement radioactifs furent projetés aux alentours. Un panache de poussières radioactives monta à plusieurs centaines de mètres d'altitude; il allait faire le tour de l'Europe. A la suite d'une série effarante de fausses manœuvres et de violations des consignes de sécurité, l'ère nucléaire venait de connaître son plus grave accident, en fait la première explosion nucléaire involontaire de l'histoire. L'énergie a été évaluée à 1 milliard de joules, soit l'équivalent de 250 kilogrammes de TNT...

Le monde n'apprit la catastrophe que deux jours plus tard. Le lundi 28 avril, à 7 heures du matin, un employé de la centrale nucléaire suédoise de Forsmark, à 120 kilomètres au nord de Stockholm, sortit quelques minutes du bâtiment. Quand il revint, un détecteur signala que ses chaussures étaient radioactives. On crut à une fuite locale, mais il se confirma dans la matinée que rien d'anormal ne s'était produit à Forsmark et que des découplements de la radioactivité ambiante étaient aussi mesurés à Stockholm et à une centaine de kilomètres au sud. De plus, on trouvait du niobium dans les produits contaminants. Cela excluait que la source soit l'explosion d'une arme nucléaire; cela mettait aussi hors de cause bon nombre de réacteurs. Le vent était d'est depuis la veille.

A midi, le diagnostic était posé. Une catastrophe nucléaire majeure s'était produite en Union soviétique, plus précisément dans les pays baltes, en Biélorussie ou en Ukraine. L'attaché scientifique suédois à Moscou, alerté, s'entendit répondre par les autorités que tout était normal. Mais, dans la soirée, la télévision soviétique annonçait qu'un accident nucléaire s'était produit à Tchernobyl. A l'exception de quelques spécialistes, l'Occident découvrit qu'une petite ville d'Ukraine portait ce nom, à 100 kilomètres au nord de Kiev, au voisinage de la limite entre cette République et la Biélorussie.

Trente et un morts

Puissance de la bureaucratie. Quand la télévision lâcha le morceau, plus de 45 000 personnes habitant la ville de Pripyat, dont les premières habitations sont à 2 kilomètres de la centrale, avaient déjà été évacuées. Les habitants de Tchernobyl – à 14 kilomètres au sud-est du réacteur accidenté – furent deplacés le mardi. Les évacuations se poursuivirent pendant la première quinzaine de mai. Au total, 135 000 personnes vivant à moins de 30 kilomètres de la centrale auraient ainsi quitté leur domicile et ont été relogées dans des conditions plus ou moins précaires. Aucune d'entre elles n'a reçu de dose imposant une hospitalisation.

Il n'en est pas de même pour les agents de la centrale et les pompiers. Dans les premières heures, une trentaine d'entre eux s'étaient condamnés à mort et plusieurs autres avaient été fortement irradiés – peut-être même un haut responsable venu de Moscou. L'explosion projeta des blocs de graphite incandescent sur le toit du hall des machines, commun aux troisième et quatrième réacteurs, et déclencha un incendie qui menaçait de s'étendre à toute la centrale. Appelés immédiatement, les pompiers de Pripyat et de Tchernobyl purent en moins d'une heure stopper la progression de l'incendie. Ils s'en rendirent maîtres vers 5 heures du matin. Mais travaillant sans protection dans une radioactivité effarante, ils furent tous gravement irradiés. Vingt-deux personnes reçurent une dose supérieure à 8 sieverts (800 rems), dose *« en principe en dehors de toute ressource thérapeutique »*. Une seule d'entre elles a survécu.

Au total, l'accident fit 31 morts, 2 lors de l'explosion, les autres des suites d'irradiation, après souvent plusieurs semaines. Les rapports soviétiques indiquent que 299 personnes furent hospitalisées, dont 203 avaient reçu une irradiation supérieure à 100 rems – au-dessous de cette valeur, les dommages causés à l'organisme sont en principe réversibles. Des 13 patients qui reçurent des greffes de moelle osseuse, 4 seulement survécurent. Pour les 6 autres, dont les lymphocytes étaient détruits à tel point que tout typage était impossible, on eut recours à des greffes de foie fœtal. Tous décédèrent.

Dès le lundi 28 avril commença le déversement par hélicoptère de sable, d'argile, de plomb et de carbure de bore sur le réacteur détruit. Environ 4 000 tonnes de ces matériaux furent largués en huit jours et permirent de réduire à peu de chose, à partir du 6 mai, les rejets radioactifs. De l'azote fut injecté sous le réacteur en utilisant des tuyauteries existantes, pour le refroidir et surtout pour chasser l'air qui entretenait la combustion du graphite. Un tunnel long de 160 mètres fut creusé à 6 mètres de profondeur pour placer des échangeurs de chaleur sous le radier en béton qui portait le réacteur. On craignait que le cœur en fusion ne traverse le béton – le risque en était d'ailleurs écarté bien avant l'achèvement de ces travaux. Enfin, les Soviétiques entreprirent la réalisation d'un sarcophage, structure d'acier remplie de béton qui coupe la salle des machines communes aux troisième et quatrième réacteurs et isole complètement ce dernier.

La décontamination des environs de la centrale fut entreprise dès le mois de mai. Les Soviétiques ont défini trois zones, des cercles de 5, 10 et 30 kilomètres de rayon. Le cercle intérieur devrait rester définitivement inhabité, mais le repeuplement de la couronne externe est envisagé.

Peu de conséquences à l'étranger

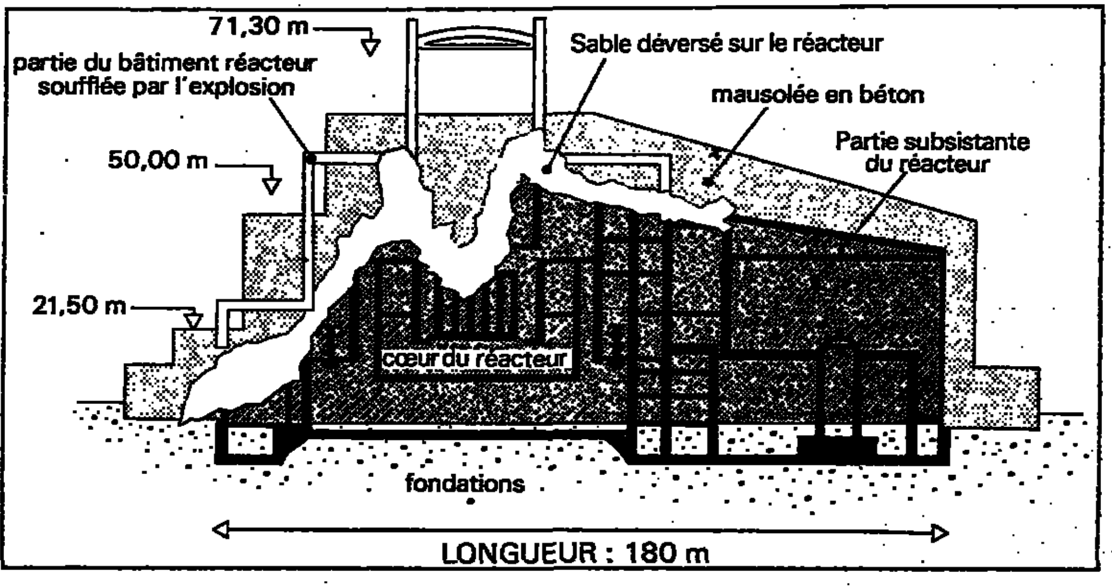
Hors d'Union soviétique, Tchernobyl n'a pas eu de conséquences sanitaires sérieuses. Les chiffres viennent des organismes nationaux et leur cohérence est imparfaite. En Europe occidentale, les valeurs maximales sont celles de la Suisse : 1 300 et 2 800 microsieverts (130 et 280 millirems) pour les adultes et les enfants de moins de dix ans respectivement. Les valeurs françaises – qui ne distinguent pas entre adultes et enfants – atteignent 26 millirems en Lorraine et tombent à 0,5 millirems dans l'Ouest.

Les fluctuations locales furent grandes, au gré des vents et des précipitations. La France fut relativement épargnée par le nuage radioactif, qui n'y provoqua guère de retombées que le 1er et le 2 mai. Mais le peu d'empressement mis par le Service central de protection contre les rayonnements ionisants à diffuser des chiffres fit croire pendant une semaine que la France avait été complètement épargnée et engendra ensuite une sérieuse défiance de la population qui se sentit bernée. La réaction fut cependant beaucoup plus modérée en France que dans des pays comme l'Allemagne fédérale, et aucun responsable français n'eut l'occasion d'évoquer, comme le fit un membre gouvernemental de Bonn, *« l'hystérie »* de ses concitoyens.

Une controverse s'éleva sur la nécessité de prendre des mesures de restriction sur certaines consommations et certaines importations – lesquelles apparurent souvent plus fondées sur des raisons commerciales que sanitaires. Début juin, une note de l'Académie des sciences, reprenant des conclusions de l'OMS et des informations d'autres origines, indiquait que *« la pollution radioactive sur l'Europe* [hors Union soviétique] *a d'une manière générale été très faible... et ne devrait soulever aucune inquiétude. Il nous semble que les contre-mesures prises ne s'imposaient pas »*. Elle estimait aussi que l'irradiation supplémentaire due à l'accident de Tchernobyl *« ne peut pas produire plus de mutations et de cancers que, par exemple, la quantité d'éthylène absorbée par le fumeur lorsqu'il consomme quelques dizaines de cigarettes »*. Mais elle ajoutait que *« l'information du public français a été mal conduite et insuffisante »*.

MAURICE ARVONNY.

Vue schématique du « sarcophage » de la centrale



M. Gorbatchev a su tirer parti d'une situation très difficile

MOSCOU
de notre correspondant

La catastrophe de Tchernobyl est peut-être la meilleure illustration des capacités dialectiques de la nouvelle équipe au pouvoir en URSS. M. Gorbatchev, assisté d'une pléiade de savants, de techniciens et de spécialistes des relations publiques, est parvenu à persuader une bonne partie de l'opinion soviétique et internationale que de ce mal pouvait naître un bien.

Les médias soviétiques ne cessent, en effet, de répéter que les *« leçons »* de Tchernobyl ont été tirées et que les autorités sont désormais mieux préparées à faire face à de tels événements. Personne ici n'a posé la question sacrilège suivante : pourquoi le plus grave accident nucléaire de l'histoire s'est-il produit en URSS ? Chacun, en revanche, y est allé de son couplet sur le *« courage »* des pompiers qui ont éteint l'incendie, l' *« efficacité »* de la l'évacuation, la *« rapidité »* de la construction du sarcophage et des nouvelles habitations en dehors de la zone polluée...

Superstition et propagande

Transparence oblige : il y a eu des reportages critiques sur les *« erreurs individuelles »*, les manquements des responsables locaux du parti, lesquels ont bien souvent pris la fuite, ou sur quelques autres faits *« négatifs »* présentés comme isolés. Mais l'énorme effort médiatique accompli depuis un an peut se résumer à quelques idées-forces. La première est qu'il faut continuer à construire des centrales nucléaires. La seconde est que la *« sagesse »* des autorités (parti, armée, académie des sciences, etc.) est sortie encore renforcée de l'épreuve. La troisième est que le peuple soviétique a *« magnifiquement »* réagi et a fait preuve d'une belle *« solidarité »* par ses dons financiers ou en nature, et par ses contributions de toute sorte à l'effort de *« liquidation des conséquences de l'accident »*.

Qu'en est-il en réalité dans la tête des gens ? La réponse à cette question est difficile dans la mesure où les sondages réalisés pour le compte d'une équipe de sociologues dépendant de l'Académie des sciences n'ont pas été rendus publics.

Il est possible cependant de donner quelques indications. Les Soviétiques acceptent la version officielle selon laquelle il n'y a eu que trente et un morts. Ils mettent en doute cependant la capacité des autorités à assurer en toutes circonstances la sécurité de ceux qui vivent à proximité des centrales. C'est le sort de dizaines de millions de Soviétiques, puisque de nombreuses intallations ont été bâties dans des régions très habitées.

Tous les témoignages concordent. A Kiev la vie est redevenue normale ; il n'y a plus de contrôles dosimétriques sur les marchés. Seule survivance peut-être de la grande peur du printemps dernier : le pain dans les boulangeries de Kiev reste protégé par des sacs en plastique destinés à empêcher le dépôt éventuel de poussières suspectes.

Des superstitions modernes sont apparues. La plus cocasse est celle selon laquelle un peu de vin rouge ukrainien (difficile à se procurer) serait le meilleur remède lorsqu'on passe à proximité de la « zone interdite ». Les *babouchkas*, ces « grands-mères » volontiers commères qui jouent un rôle considérable dans l'information de l'opinion, ont pour leur part tout un lot de légendes disponibles sur les raisons pour lesquelles la catastrophe a eu lieu près de Kiev dans un lieu-dit dont le nom évoque l'absinthe, la plante dont il est question aussi bien dans le livre de l'Apocalypse de Saint-Jean que dans quelques recettes de sorcellerie.

M. Gorbatchev semble en tout cas avoir gagné son pari. Il peut se targuer, devant les adversaires de sa politique de *« transparence »* au sein même du comité central, voire du bureau politique, d'avoir réussi une opération difficile. Les trois jours de silence officiel qui ont suivi la catastrophe sont bien oubliés... Aucun mouvement écologiste indépendant n'est apparu, et aucune critique n'a été formulée publiquement en URSS contre le principe même de l'énergie nucléaire « pacifique ».

De simples citoyens interrogés au hasard reprennent spontanément l'argument mille fois répété par la presse et la télévision, selon lequel une guerre nucléaire serait infiniment plus meurtrière qu'un accident *« civil »*. La catastrophe de Tchernobyl sert désormais *a posteriori* la cause des spectaculaires *« initiatives »* de M. Gorbatchev en faveur de la *« dénucléarisation »* militaire de l'ensemble du Vieux Continent.

DOMINIQUE DHOMBRES.

Les charrettes du bureau politique

Les suites de Tchernobyl sur le plan de l'organisation de l'industrie nucléaire en URSS ont été décidées avec lenteur, mais elles n'ont pas été négligeables.

Ce n'est que trois mois après la catastrophe, à la fin de juillet 1986, que le bureau politique annonçait une série de sanctions contre les responsables et créait un ministère spécial chargé de l'énergie atomique. Ce secteur était désormais retiré au ministère de l'énergie et de l'électrification, le tout-puissant Minenergo, dont le chef, M. Maiorets, sentait passer le vent du boulet : *« Il aurait du être destitué pour carence »*, avertissait la direction du parti, mais, compte tenu du fait qu'il était depuis peu de temps en fonction, on se contentait à son égard d'un *« blâme sévère »*. Deux de ses adjoints, MM. Chacharine et Veretennikov (ce dernier dirigeait en même temps le consortium Soiouzatomenergo, chargé de tout le secteur électronucléaire), étaient, eux, limogés.

Cela dit, aucune administration n'a été supprimée, et la répartition des tâches n'est pas très claire entre les nombreuses institutions qui s'occupent désormais d'énergie nucléaire : outre les deux ministères cités, on trouve encore, dans le seul appareil gouvernemental et sans parler du parti : le comité d'Etat pour l'utilisation de l'énergie nucléaire, dirigé depuis vingt-cinq ans par M. Petrosiants, quatre-vingts ans, et qui semble avoir le monopole des contacts avec l'étranger; un comité d'Etat pour la sécurité dans l'industrie nucléaire, organisme créé en 1983 et dont le chef, M. Koulov, a été destitué après Tchernobyl pour *« graves erreurs et insuffisances »* ; un ministère des constructions mécaniques pour l'énergie, dont on ne sait s'il est le seul responsable de la construction des centrales ; enfin, le ministère des constructions mécaniques dites *« moyennes »*, qui s'occupe de tout le nucléaire militaire.

En principe, cette dernière institution n'aurait pas dû être concernée par Tchernobyl. C'est elle pourtant qui a été le plus sévèrement sanctionnée, au point que l'on peut se demander si certaines des *« expériences »* auxquelles se livrait avant l'accident le personnel de Tchernobyl n'avaient pas été imposées par les responsables du nucléaire militaire. Dès la première charrette de juillet, le premier vice-ministre, M. Alexandre Mechkov était destitué, de même qu'un peu plus tard le chef d'une direction non spécifiée du même ministère, M. Koulikov. Enfin, en novembre, on assistait au départ, il est vrai attendu, du ministre Efim Slavski : à quatre-vingt-neuf ans, il était le champion du monde de la longévité ministérielle...

Sur le plan scientifique, rappelons que le président de l'Académie des sciences, l'atomiste Alexandrov, a été remplacé depuis Tchernobyl par M. Martchouk. Mais il s'agissait d'un autre octogénaire dont le départ était de toute manière attendu. En revanche, M. Emelianov, sous-directeur d'un institut non identifié, a été limogé pour *« graves erreurs »*, avec les autres sanctionnés de juillet.

Si toute la direction de la centrale de Tchernobyl a été renouvelée, d'autres directeurs de centrale nucléaire ont profité de ces remaniements, notamment M. Nikolaï Loukonine, directeur d'une centrale de Lituanie, qui a pris la tête du nouveau ministère de l'industrie atomique, et M. Vadim Malychev, directeur de la grande installation de Beloiarsk, dans l'Oural, promu ministre de la sécurité nucléaire.

Au niveau intermédiaire en revanche, les sanctions et remaniements ont été peu nombreux. Jusqu'à ces dernières semaines, l'Ukraine était une des régions les moins touchées par la valse des cadres en cours à Moscou : aucun de ses secrétaires du parti n'a changé entre janvier 1986 et mars 1987, et bien entendu pas le premier, le membre du bureau politique, M. Vladimir Chtcherbitski. A ce propos, une rumeur tenace veut que l'affaire de Tchernobyl ait été, contrairement aux apparences, un bon point pour cet ancien brejnévien : dès 1977, il aurait adressé à la direction du parti à Moscou une note protestant contre la construction d'une centrale nucléaire à Tchernobyl, trop près de Kiev à son gré. Un geste prémonitoire qui l'aura sans doute aidé à passer entre les gouttes de la *« restructuration »*.

MICHEL TATU.

Deux conventions internationales signées en trois semaines

Un enseignement au moins a été tiré de l'explosion de Tchernobyl : les matières radioactives, une fois relâchées dans l'atmosphère, ne connaissent pas de frontières, et, en cas d'accident, il est nécessaire que s'établisse rapidement une collaboration internationale.

Les Etats qui, à l'Est comme à l'Ouest, exploitent ou construisent des centrales nucléaires ne s'y sont pas trompés. Pour sa part, l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) a fait preuve d'une exceptionnelle rapidité. Fait sans précédent dans l'histoire de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), en trois semaines au mois d'août, ses experts ont élaboré les textes de deux conventions de coopération internationale, qui allaient être signées, le mois suivant, par les représentants de nombreux gouvernements.

Ce n'est qu'un début

La première convention, *« sur la notification rapide d'un accident nucléaire »*, oblige tout Etat signataire à avertir *« sans délai »* les pays voisins qui pourraient être physiquement touchés par les rejets radioactifs. Ce texte couvre toutes les installations nucléaires civiles et militaires, à l'exception des armes et essais atomiques que les cinq puissances nucléaires se sont toutefois engagées à prendre en compte. Informer rapidement ses voisins de tout « pépin » paraît *a priori* aller de soi.

Le silence observé par Moscou dans les jours qui ont suivi « l'événement » de Tchernobyl a montré qu'il n'en était rien et a provoqué, en Europe occidentale, *« une angoisse et une panique qui n'auraient pas pris les mêmes proportions si les Soviétiques avaient plus rapidement fait toute la lumière sur l'accident »*, dit un expert français. L'attitude de Moscou au lendemain de la catastrophe nucléaire avait donc révélé le manque d'accord politique international en matière d'information rapide ; une lacune aujourd'hui comblée.

Le second texte porte sur *« l'assistance en cas d'accident nucléaire ou de situation d'urgence radiologique »*, afin d'en limiter le mieux possible les conséquences et de protéger des effets des rejets radioactifs les habitants des régions touchées et leurs biens, ainsi que l'environnement.

Les représentants de l'URSS ont été les premiers, le 26 septembre dernier, à parapher ces textes, aussitôt suivis par ceux d'une cinquantaine d'autres pays. Aujourd'hui, sur les 113 Etats membres de l'AIEA, 63 ont signé la première convention et 10 l'ont ratifiée, alors que 62 ont signé la seconde et 17 l'ont ratifiée.

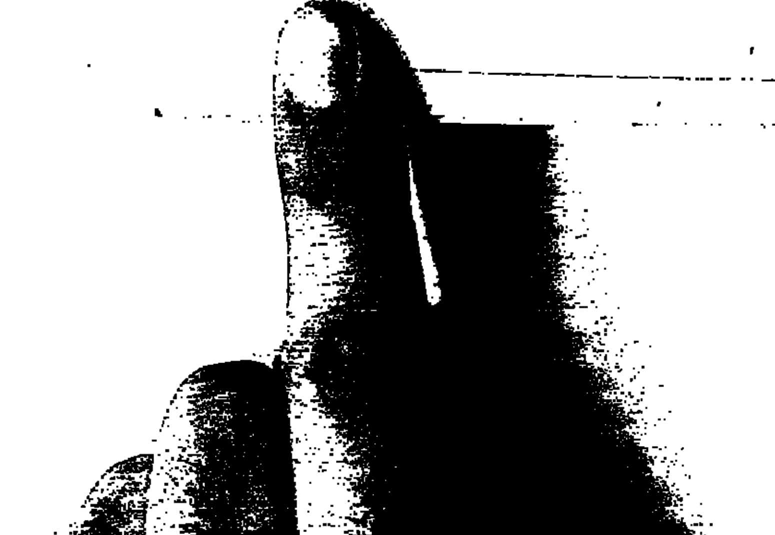
Et ce n'est qu'un début. Pour marquer leur volonté de coopérer dans tous les domaines touchant à la sûreté des réacteurs, les pays membres de l'Agence, réunis par cette dernière en août, ont aussi établi une liste de treize propositions de collaborations sur des sujets tant techniques que médicaux (*le Monde* daté 31 août-1er septembre 1986).

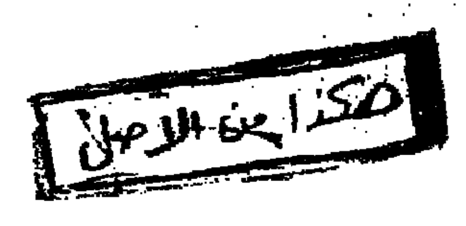
L'AIEA chargée de coordonner tous ces travaux a du pain sur la planche. L'Agence, dont les crédits ont été augmentés, a déjà élargi son programme dans le domaine de la sûreté nucléaire pour 1987-1988 et elle a décidé d'organiser de multiples rencontres, conférences ou colloques sur les sujets préconisés par ses membres. Pour la seule année 1987, *« trois cents réunions d'experts sont prévues dont la majeure partie concerne les problèmes liés à la sûreté des centrales nucléaires »*, dit-on à l'AIEA. Le reste suivra, car il s'agit là d'*« une œuvre à long terme »*.

E. G.

Le nucléaire soviétique sur minitel

Les banques de données « SOVT » sur les institutions et les responsables soviétiques dans tous les domaines (près de dix-huit mille biographies) sont accessibles sur minitel. Appelez le 3613, suivi d'un code utilisateur qui vous sera donné sur souscription d'un abonnement. Ecrire au *Monde* (SOVT) ou téléphonez au 42-47-95-77.





Un entretien avec l'académicien Valeri Legassov

Le renforcement de la sécurité coûtera plusieurs milliards de francs par réacteur

L'académicien Valeri Legassov, premier vice-directeur de l'institut de l'énergie atomique Kourtchatov de Moscou, a été l'un des principaux membres de la commission gouvernementale chargée d'enquêter sur la catastrophe de Tchernobyl. Un an après, quelles conclusions tirent les Soviétiques? M. Legassov a répondu par écrit à nos questions :

Valeri Legassov

«L'accident de Tchernobyl est le plus sérieux qui se soit produit dans l'histoire de l'énergie nucléaire, et peut-être même dans celle du développement industriel. Un bilan détaillé ne pourra être dressé que beaucoup plus tard, lorsque tous les travaux requis pour le retour à la normale sur le site de la centrale et dans la zone de 30 kilomètres de rayon qui l'entoure seront achevés.

» L'une des principales conclusions que l'on peut en tirer est que dans notre monde complexe, saturé de puissants ouvrages technologiques, des accidents peu vraisemblables peuvent tout de même se produire et avoir des conséquences très sérieuses. *Bien que ses effets aient* été des plus graves – trente et un morts et plus de deux cents irradiés – l'accident de Tchernobyl n'a pas été le plus terrible de tous. L'humanité a déjà eu à déplorer des accidents mortels sans commune mesure avec celui-ci. Mais l'étendue du domaine qu'il a touché, la pollution de l'environnement qu'il a provoquée et les pertes économiques qu'il a entraînées *en* font naturellement un accident très important.

» Lorsqu'il est survenu, peu de gens pensaient que l'on pouvait lutter contre un tel malheur, que des hommes et du matériel pourraient travailler de manière satisfaisante dans des conditions si extrêmes. La suite des événements a montré que l'on pouvait contrôler la situation, comprendre ce qui se produisait et prendre les mesures nécessaires. Il est clair pour nous que la situation peut être, avec le temps, ramenée définitivement à la normale. Mais si nous avions été mieux préparés à ce type d'accident, les efforts nécessaires pour en éliminer les conséquences auraient été moindres.

– Cet accident a-t-il influencé le programme de développement du nucléaire en URSS ?

– Fondamentalement, non, car les raisons ayant motivé le développement de l'énergie atomique n'ont pas changé. Ces raisons sont liées au déplacement vers l'est du territoire soviétique des sources de combustible organique, alors que l'industrie est concentrée, pour une grande part, dans sa zone occidentale.

» L'objectif de l'Union soviétique, qui est d'augmenter de cinq à sept fois, d'ici à la fin de ce siècle, la puissance de son parc électronucléaire ne sera pas revu. Je pense cependant que sa réalisation sera plus proche de l'hypothèse basse en raison des mesures envisagées pour accroître la sécurité des réacteurs.

» Il est probable que certaines des centrales de puissance plus élevée que nous avions projeté de construire ne le seront pas. Nous nous en tiendrons, peut-être, au niveau de puissance déjà atteint aujourd'hui. Les sites des futures centrales seront également choisis compte tenu de l'expérience que nous possédons désormais, ce qui peut avoir également une incidence sur le facteur temps. Bref, nous poursuivrons notre programme de développement du nucléaire tout en accordant une attention accrue à la *sécurité.*

Un périmètre interdit

– Où en sont les travaux de décontamination sur le site et aux alentours ? Y a-t-il encore des zones interdites à la population environnante et au personnel qui exploite la centrale ?

– Aujourd'hui, le site de la centrale est dans une large mesure décontaminé. La majeure partie est *dans une situation proche de la normale*, mais il subsiste encore des secteurs dangereux. Des travaux de décontamination sont encore menés autour et à l'intérieur de la tranche nº 3. Le niveau de pollution est aujourd'hui infime par rapport à ce qu'il était en avril-mai derniers. Les routes, les immeubles d'habitation et les édifices se trouvant dans un périmètre de 30 kilomètres sont pratiquement tous décontaminés, et la population a pu regagner certaines zones. Toutefois il existe dans ce périmètre des secteurs qui ne pourront pas être rendus de sitôt à la vie normale.

» A l'exception des endroits où le retour des habitants a été autorisé et où la situation est contrôlée de près, ce périmètre de 30 kilomètres autour de la centrale demeure pour l'instant fermé. Sur l'aire même de la centrale, le site de la tranche nº 4 est lui aussi interdit. Ce dernier, ainsi que le «sarcophage» qui recouvre le réacteur accidenté, ne sont accessibles qu'aux personnes directement impliquées dans sa surveillance. Aucun membre du personnel de la centrale ne peut s'y rendre d'une manière incontrôlée.

» En dehors de cette «zone de 30 kilomètres», il existe certains endroits pollués par du strontium et du césium. Les gens peuvent résider dans ces lieux. Ils ont une vie parfaitement normale, ne sont soumis à aucune irradiation notable, mais ils doivent consommer des denrées alimentaires venues d'autres régions.

– Où en est la construction du sarcophage ?

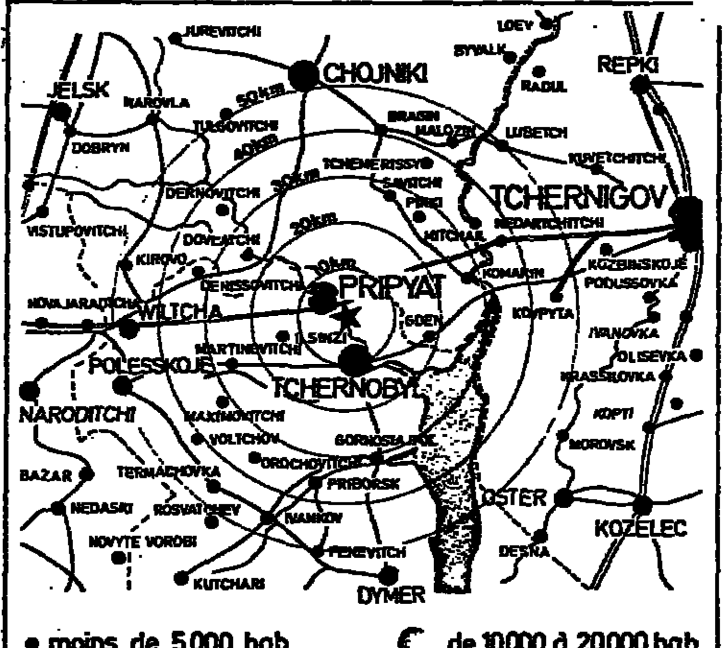
– Elle est achevée. Sur tout son périmètre, sur toute sa hauteur, le réacteur nº 4 est recouvert de béton. Au-dessus de cet ouvrage se trouve un revêtement hermétique, surplombé par un tablier métallique. L'épaisseur de tous les éléments de ce coffrage et de ses murs est suffisante pour que le rayonnement produit par le combustible qui y est encore enfoui soit infime à plusieurs dizaines de mètres de là comme au contact des murs de l'enceinte. La résistance et la solidité de ce sarcophage sont sous une surveillance continuelle assurée en de nombreux points par des capteurs piézo-électriques. Il existe également des systèmes de surveillance extérieure.

» Sous la tranche nº 4 se trouve une dalle comportant des systèmes de refroidissement qui n'ont pour l'instant pas encore été branchés, car la *nécessité n'existe pas encore*. En outre, à l'intérieur, la température de l'air, des panneaux et des murs est en permanence contrôlée en de nombreux points. On surveille aussi continuellement le niveau des radiations à l'intérieur du sarcophage, à l'aide de capteurs de rayonnement gamma et de flux de neutrons. La teneur de l'air en hydrogène et autres composants pouvant éventuellement être présents est contrôlée, de même que la composition isotopique des aérosols pouvant s'y trouver.

» Depuis que cette surveillance du bloc accidenté a été entreprise, aucun «comportement» anormal n'a été décelé. *La température maximale* mesurée ne dépasse pas 120 °C. Après épuration de l'air par des filtres, la nocivité des rejets est extrêmement faible – de l'ordre de quelques millicuries. A la sortie de la construction, et *a fortiori* au niveau du sol, aucun isotope radioactif n'est présent à une concentration supérieure aux normes.

– *Que sont devenues les* personnes irradiées à Tchernobyl ? Les habitants évacués font-ils toujours l'objet de contrôles médicaux ?

– Pour autant que je le sache, la totalité des quelque deux cents personnes concernées ont quitté l'hôpital. Depuis les premiers jours ayant suivi l'accident, et jusqu'à aujourd'hui, on a procédé à un contrôle sanitaire de la population évacuée. Il en va de même pour le *personnel* qui continue d'exploiter la centrale ou qui travaille dans cette zone. Périodiquement on procède à un bilan complet de l'état de santé *général* de la population ; on effectue des prises de sang. Aucun écart par rapport aux normes n'a été décelé. La thyroïde et les poumons sont l'objet d'une attention spéciale. A ma connaissance, aucune anomalie n'a été décelée parmi les *personnes évacuées.*



Comme le montre cette carte, la France n'est pas le seul pays où les réacteurs nucléaires sont construits dans des régions relativement peuplées. En témoignent la présence, dans un rayon de 50 kilomètres autour de la centrale, de deux villes de plus de 10 000 habitants (Tchernobyl et Chojniki) et d'une de plus de 20 000 habitants (Prypiat). Cette région de culture est constituée au nord-ouest de forêts et de marais tandis que la partie sud, coupée par une immense retenue d'eau *alimentée par le Dniepr* et allant pratiquement jusqu'à Kiev, produit des céréales, de la betterave, du lin, de la pomme de terre et du seigle.

Pertes indirectes

– Cet accident a dû coûter fort cher... A combien l'évaluez-vous ?

– Les dépenses directes pour éliminer les conséquences de l'accident *sont de l'ordre de 2 milliards de roubles* (1). Cette somme englobe la construciton du sarcophage, les travaux de décontamination du territoire, l'édification de nouveaux logements pour la population et les indemnités versées aux personnes évacuées. Je ne suis pas en mesure à ce jour de détailler les autres aspects économiques. Il nous faudra du temps pour dresser un bilan précis.

» A cela viennent s'ajouter, naturellement, les pertes indirectes liées à la destruction de cette tranche *nucléaire de 1000 MW, qui* ne pourra jamais être rendue à l'économie du pays. D'autre part, la tranche nº 3 n'a toujours pas été remise en service, et les tranches nºs 1 et 2 sont demeurées de longs mois sans fonctionner. Tout cela s'est traduit par une baisse sensible de la production d'électricité, dont l'insuffisance s'est fait cruellement sentir durant cette période dans certaines régions du pays.

» Un autre élément aura des répercussions, à terme, encore qu'il soit difficilement mesurable : la *désorganisation du rythme de travail* normal dans des régions entières, et pour certaines sphères d'activité. De nombreux travailleurs du bâtiment et des matériels ont dû être dépêchés à Tchernobyl, et ont donc fait défaut là où ils auraient dû être employés. Une partie seulement du matériel utilisé a pu être restituée après avoir été décontaminée.

– Les réacteurs nºs 1 et 2 de la centrale de *Tchernobyl ont été* remis en fonctionnement dans des conditions que les milieux occidentaux ont jugées trop rapides. Qu'en pensez-vous ?

– Je ne pense pas que les tranches nºs 1 et 2 aient été remises en *route trop rapidement. Premièrement*, parce que tous les travaux de décontamination nécessaires ont été menés à bien, tant dans le périmètre des constructions attenant à ces tranches qu'au sein même de l'édifice où se trouvent les réacteurs. Cela a permis de ramener à la normale le niveau de rayonnement auquel est soumis de personnel de service.

» *En second lieu, nous n'avons pas* procédé trop hâtivement pour réviser tous les équipements, ni pour vérifier minutieusement l'état des deux tranches. Troisièmement, avant de mettre les deux tranches en exploitation, nous avons pris des mesures afin d'améliorer la sécurité des réacteurs du type RBMK. Ce n'est qu'après la mise en œuvre de ces mesures qu'a repris l'exploita*tion de ces tranches, respectivement* en septembre et octobre.

» Elles fonctionnent depuis normalement. Leur exploitation s'effectue dans des conditions garantissant la sécurité des hommes et des matériels.

» *En ce qui concerne la troisième* tranche, on procède aux travaux de décntamination sans hâte excessive et on s'emploie à la remettre dans le même état que *les deux* premières. Contrôles dosimétriques, mesure de surveillance et travaux de décontamination de plus en plus minutieux se multiplient. Puis viendra l'étape de la révision des équipements et de l'appréciation de leur état. Lorsque toutes ces opérations auront été menées à bien, on décidera du sort du réacteur.

» Cette tranche a sensiblement plus souffert que les deux premières de la pollution, car elle se trouve dans le même édifice que le réacteur accidenté. Je ne me livrerai cependant à aucun pronostic concernant la date de sa remise en exploitation, car nous avançons «pas à pas». Le niveau de radiation est, naturellement, sans commune mesure avec ce qu'il était juste après l'accident. Nous avions alors une pollution de plusieurs roentgens/heure (2), et même, en certains points, encore plus importante, tandis *qu'aujourd'hui elle se chiffre en* dizaine de milliroentgens/heure. Notre objectif est de descendre aux quelques milliroentgens/heure normaux, afin que le travail soit possible. Globalement, la situation va en s'améliorant continuellement au sein de la troisième tranche, aussi bien à l'extérieur, sur le toit du bâtiment du réacteur, qu'à l'intérieur de l'édifice.

Les deux dernières tranches

– La construction des réacteurs nº 5 et nº 6 a-t-elle repris ?

– A l'heure actuelle, aucun travail n'est effectué sur le site des cinquième et sixième tranches. Je pense qu'avec le temps on entreprendra leur décontamination . Mais la décision de poursuivre ou non l'édification de ces tranches dépendra pour une large part de la qualité de *la décontamination effectuée et de* la situation de la radiation.

– Les autorités soviétiques avaient annoncé *que* la sûreté des autres réacteurs de la filière RBMK serait améliorée. Qu'en coûtera-t-il ? Ce programme a-t-il commencé ?

– Le programme d'amélioration de la sécurité des réacteurs RBMK, dont la majeure partie est aujourd'hui réalisée, ainsi que les mesures additionnelles concernant l'augmentation d'enrichissement du combustible qui sera utilisé à l'avenir dans les réacteurs de ce type, requièrent des dépenses s'élevant à plusieurs millions de roubles pour chaque tranche. La somme exacte sera déterminée lorsque tous les travaux seront achevés.

– Avez-vous fait appel pour cela à des firmes ou des organismes occidentaux ?

Pour autant que je le sache, les firmes occidentales ne participent pas directement à la livraison de matériels ou à l'élaboration de tel ou tel élément destiné à nos centrales nucléaires, ni à la formation des personnels. Autrement dit, elles ne sont pas – et ne seront pas – directement partie prenante dans les mesures destinées à renforcer la sécurité, car il s'agit d'un type de *centrale n'existant guère qu'en* URSS.

» En revanche, une participation indirecte est déjà engagée, par le biais de contacts scientifiques et techniques avec de nombreuses firmes et organisations de recherche occidentales.

Propos recueillis par
JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU
et ELISABETH GORDON.

(1) Un rouble vaut à peu près 10 F.

(2) Un roentgen, unité de dose de rayonnement aborbée, équivant à environ 1 rad.

Politique

Le voyage de M. Chirac en Lorraine

Deux milliards de francs pour l'emploi dans la région

Au cours de sa visite dans la région le premier ministre doit annoncer, le vendredi 24 avril, près de 2 milliards de francs d'investissements et d'aides de l'Etat pour la réindustrialisation et le développement de la Lorraine.

M. Chirac avait indiqué aux élus lorrains, le 1er octobre dernier, lors de la réunion commune des parlementaires UDF et RPR à Vittel, dans les Vosges, que le gouvernement était disposé à apporter un soutien spécifique à un programme portant sur plusieurs années et qui serait élaboré par les instances régionales et départementales. Le 6 novembre, le premier ministre avait adressé au préfet de la région une lettre précisant cette intention et lui demandant de recenser les propositions des assemblées élues et d'organiser la concertation au niveau régional.

Ce travail accompli, notamment, avec la collaboration de M. Jacques Chérèque, préfet délégué à la réindustrialisation, ancien numéro deux de la CFDT, a permis l'élaboration d'un nouveau plan pour la Lorraine, qui vient s'ajouter au contrat de plan Etat-région, signé en juillet 1984, et qui prend la suite du plan « parallèle » qu'avait lancé M. Laurent Fabius, alors ministre de l'industrie, chargé de ce dossier par le président de la République.

M. Chirac devait ouvrir, jeudi, à Metz, au cours d'un entretien avec les syndicats, la négociation sur la prolongation de la convention sociale de la sidérurgie, pour laquelle la contribution de l'Etat pourrait aller jusqu'1 milliard de francs. Cette convention, établie en 1979, avait été prolongée pour quatre ans en 1984. La prise en charge, par l'Etat, de la prime de garantie de ressources sera prolongée pour trois ans.

Pour ce qui est des infrastructures, un programme de 1 milliard de francs, portant sur une durée de deux ans et qui comporte, entre autres, l'aménagement de la vallée de la Meurthe et l'amélioration du réseau routier, sera financé pour plus de la moitié par l'Etat. Une convention est prévue, en outre, entre l'Etat et la région, pour la réalisation de l'aéroport de Louvigny, situé entre Metz et Nancy ; la contribution du budget s'élèverait à 400 millions de francs. Ce plan d'aménagement du territoire implique la participation de la région, à hauteur de 100 millions de francs, ainsi que celle des départements et des communes.

La création de nouveaux emplois industriels, en Lorraine, sera favorisée de plusieurs manières. M. Chirac n'a pas voulu reconduire la contribution exceptionnelle qui, dans les zones de conversion, assurait la prise en charge par l'Etat du tiers du salaire pour les emplois nouvellement créés (le financement de cette mesure sera garanti toutefois, pendant deux ans, pour les contrats de travail établis avant le 31 décembre 1986). D'autres aides à la création d'entreprises sont, en revanche, instaurées ou renforcées.

Le Fonds d'industrialisation de la Lorraine sera doté de 100 millions de francs en 1988. Les sociétés de reconversion dépendant de la sidérurgie et de Charbonnages de France seront dotées de 300 millions de francs. Le pôle européen de développement de Longwy va bénéficier du taux exceptionnel de 37,5 % d'aide à l'investissement, autorisé par la Commission européenne. Le Fonds européen de développement régional (FEDER) offrira des financements pouvant aller jusqu'à un total de 345 millions de francs sur cinq ans, la part de l'Etat, sous forme de primes d'aménagement du territoire, pouvant s'élever, en outre, jusqu'à une somme globale de 50 millions de francs.

Les élus de la majorité auraient aimé, d'ailleurs, la venue de M. Chirac à Longwy, afin de marquer, dans cette ville-symbole du drame de la sidérurgie, l'ouverture d'une ère nouvelle. Le premier ministre a jugé préférable d'éviter cette visite, alors que l'arrêt de toute activité sidérurgique, à Longwy, est attendu pour les prochains mois et que les créations d'emplois nouveaux prévues sont au nombre de cinq cents pour les trois ans à venir.

P. J.

Le Monde Affaires *dans son prochain numéro daté 25 avril, publiera un reportage sur la sidérurgie en Lorraine et un portrait du préfet Jacques Chérèque, chargé de la reconversion industrielle.*

POINT DE VUE

L'impératif de la durée

par Jean-Marie Rausch,
président du conseil régional de Lorraine, sénateur et maire (CDS) de Metz.

A l'instar de nombreuses régions françaises, la Lorraine est confrontée au triptyque qui caractérise le déclin des sociétés industrielles et qui constitue, à maints égards, le tissu conjonctif de la crise de l'économie française. Crise de structure, relative au déclin des activités économiques à faible valeur ajoutée, crise d'échelle, car forte d'entreprises produisant à des coûts trop élevés des produits dont l'évolution des marchés et de la demande mondiale ont induit la baisse ; crise de confiance enfin, résultant de la conjonction des deux facteurs précédents.

A la différence de la plupart des régions de France, aucune activité économique traditionnelle n'est épargnée par ces phénomènes. Recélant sur son sol les trois activités économiques de base — sidérurgie, houillères et textile — qui, des décennies durant, firent la prospérité de l'économie française, le déclin de ces mêmes activités confine en conséquence la Lorraine dans une crise dont l'intensité est pratiquement sans équivalent en France.

Ainsi, en dix ans, plus de 50000 emplois ont été supprimés dans la sidérurgie lorraine, soit près de 50 % de la totalité de ses effectifs ; 19000 emplois directs ont disparu dans le textile. Le solde net annuel d'emplois supprimés dans les houillères du bassin de Lorraine atteint le rythme de 1800, soit, à terme, une perte de 7000 emplois directs, l'équivalent de... l'effectif total de la Normed. En 1985, sur 87000 emplois salariés perdus en France, 9500 — soit un emploi sur neuf — ont disparu en Lorraine. Ce sont ces chiffres qui expriment le mieux l'ampleur du drame et en conséquence la nature du défi, du pari lorrain.

Pour ne pas avoir été vierge de toute erreur, les mesures de restructuration prises par les gouvernements socialistes, en 1982 et 1984, furent accompagnées d'aides substantielles fondées, d'une part, sur l'octroi d'une enveloppe spécifique de 500 millions de francs sur cinq ans et, d'autre part, sur la réalisation d'un programme parallèle financé par l'Etat à hauteur de 1 066 millions de francs. S'inscrivant en complément du contrat de plan Etat-région qui porte sur 4 000 millions, dont 75 % représentent la participation de l'Etat, ces mesures spécifiques permirent à la Lorraine d'ébaucher une politique de reconversion industrielle de nature à relever les défis qui s'imposent à elle.

Une politique interrégionale

Après deux années seulement, le taux de réalisation des cosignataires du contrat de plan atteint 36 %, car, en aval de l'effort spécifique de l'Etat, il y a en Lorraine un projet global de développement régional, dont la ligne de force consiste à faire de cette région, sise au cœur de l'Europe, une terre d'excellence en matière de communication. Un quelconque désengagement de l'Etat réduirait à néant tous les efforts jusqu'ici entrepris.

Pour l'affirmer souvent, quand il évoque l'action du gouvernement, le premier ministre doit savoir que la politique que le conseil régional a définie pour la Lorraine doit impérativement s'inscrire dans la durée. Telle est la première des conditions à un redéploiement industriel et économique cohérent, car aucune réflexion ne peut occulter le fait qu'aujourd'hui encore l'Etat est directement responsable de 41 % des emplois industriels existants ici.

Les Lorrains, quant à eux, veulent résolument jouer la carte de l'avenir, et ils ont depuis quelque temps déjà anticipé les contraintes et les perspectives que l'horizon du marché unique européen ne manquera pas de susciter. Car, l'avenir de la Lorraine n'est-il pas, pour partie, dépendant d'une entité territoriale plus large, et plus ouverte qui, seule, permet d'appréhender à leurs véritables dimensions les enjeux de l'avenir ?

En prenant dès 1983 l'initiative de donner un nouveau souffle au triangle SAAR-LOR-LUX, entité forte de 5 millions de personnes et qui, du fait de son potentiel financier et bancaire, est de nature à faciliter considérablement les conditions d'accès des entreprises françaises et régionales aux marchés européens, et en affirmant cette volonté de façon concrète en 1986 par la création du Conseil Parlementaire interrégional, comprenant les représentants politiques élus des neuf régions frontalières à la Lorraine et du grand-duché du Luxembourg, la Lorraine a compris la nature et l'enjeu de son pari. Pour la première fois en France, des travaux transfrontaliers vont déboucher sur l'élaboration d'un programme intégré ayant, dores et déjà, reçu l'aval de l'Assemblée parlementaire des Communautés européennes. Ce faisant, la Lorraine a montré sa volonté d'élargir le champ de son action.

A l'évidence, rien ne pourra durablement être entrepris si l'on ne consolide pas les acquis antérieurs. Comment, en effet, envisager poursuivre l'action engagée, si la suppression de la prime à l'aménagement du territoire décentralisée, élément essentiel du redéploiement industriel en Lorraine, était confirmée, alors même qu'il s'agit là d'un des objectifs prioritaires que s'est assigné le consortium bancaire SAAR-LOR-LUX ? Comment accepter la suppression du FSGT sans une intégrale compensation sachant que le quart du financement du programme parallèle repose sur ce fonds et que les entreprises de bâtiment et de travaux publics sont exsangues ? (1)

Comment ne pas solliciter la réalisation intégrale des programmes routiers cofinancés au titre du contrat de plan (plan Vosges, plan routier bassin sidérurgique, programme RN 4), clé de voûte d'une stratégie cohérente d'aménagement du territoire dès lors que ce programme s'inscrit en harmonie avec l'indispensable réalisation du TGV Paris-Est européen ? Comment, enfin, accepter que, sous couvert d'absence de crédits budgétaires, le gouvernement n'ait pas, à ce jour, signé un certain nombre de contrats particuliers, dont celui de l'aéroport régional, voté par le conseil régional et explicitement prévu au contrat de plan ?

Des réponses à ces questions dépendra, dans une très large mesure, l'avenir de la Lorraine. Pour avoir pris leurs problèmes « à bras-le-corps », les Lorrains attendent la venue du premier ministre dans la sérénité, c'est-à-dire en espérant avoir été entendus. Sinon...

(1) Fonds spécial des grands travaux.

Exode et vieillissement

Derrière les difficultés, maintes fois décrites, de la sidérurgie et des charbonnages, se profile en Lorraine une crise moins visible mais certainement tout aussi grave : le recul démographique.

Le Limousin (730 000 habitants) et la Lorraine (2 300 000 habitants) sont les seules régions de France qui se dépeuplent. Alors que la Lorraine avait gagné 137 000 personnes entre 1962 et 1975 — à l'âge d'or de l'industrie lourde. — elle en a perdu 11 000 entre 1975 et 1982. Et depuis cette date, la pente s'aggrave. Cette saignée — explique une récente étude de l'INSEE — est due non à un déficit naturel (plus de décès que de naissances, ce qu'on observe en Limousin) mais à un bilan migratoire largement négatif. Et le plus grave tient au fait que cet exode frappe surtout la population active et jeune.

Si la Lorraine perd ses habitants, c'est parce qu'elle perd ses emplois. L'INSEE estime qu'il faudrait créer environ 20 000 emplois nouveaux par an pour résorber l'excès de chômeurs et par conséquent fixer dans les Vosges, la Moselle, la Meurthe-et-Moselle et la Meuse les jeunes qui arrivent sur le marché du travail et les hommes et les femmes qui, à cause des crises du textile, de la métallurgie et du charbon, doivent se reconvertir.

Le taux de natalité et le taux de fécondité des femmes en Lorraine est sensiblement plus élevé que la moyenne française. Selon les projections de l'INSEE, la Lorraine sera encore, avec le Nord-Pas-de-Calais ou l'Alsace une des régions de France où, en 1989, le pourcentage de personnes de plus de 65 ans sera le moins élevé. Mais dans les trois ans qui viennent, le nombre de personnes de 56 à 65 ans augmentera ici beaucoup plus vite que dans le reste de la France. Parallèlement, les jeunes de moins de 20 ans verront leur part régresser et la Lorraine ne sera plus — contrairement aux deux Normandies, à la Franche-Comté ou aux Pays de la Loire — la région où la part des jeunes est la plus forte.

Si l'on pousse les projections — qui sont le prolongement des tendances démographiques actuelles mais pas un scénario irréversible, — la proportion des jeunes en Lorraine passerait de 32 % aujourd'hui à 26 % en l'an 2000.

Selon les départements, les évolutions démographiques et économiques (les unes expliquant les autres) apparaissent contrastées. Les métropoles comme Metz ou Nancy qui, comme les autres grandes villes de France, ont tendance à concentrer emplois, recherche, services, constituent des « citadelles » relativement solides. Dans la Meuse et les Vosges, l'augmentation du poids du secteur des services et des bureaux ne parvient pas à compenser les pertes de l'agriculture. Dans les bassins industriels de Longwy et de Briey, on peut sans exagération parler de catastrophe.

L'étude de l'INSEE, qui affine ses projections zones par zones, note qu'à Longwy on risque, dans les vingt ans qui viennent, d'assister à une diminution de 45 % de la population totale, ce qui n'est pas le cas du bassin houiller, malgré la récession de l'extraction de charbon, parce que l'évolution de l'emploi y a été relativement favorable entre 1975 et 1982. La Meuse — surout dans sa frange nord — est, quant à elle, mencacée d'un processus de désertification rurale.

L'évolution démographique, si elle n'est pas infléchie, aura des répercussions profondes sur l'ensemble de l'organisation sociale.Et notamment sur le secteur scolaire. Les écoliers et les lycéens vont se raréfier : 551 600 en 1982, 436 300 en 2000.

Là aussi sont les enjeux pressants d'une politique dynamique et volontaire d'aménagement du territoire.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

Le premier ministre attribue l'amélioration de sa cote dans les sondages à la « cohérence » de l'équipe gouvernementale

M. Jacques Chirac indique, dans un entretien publié par *le Républicain lorrain* le jeudi 23 avril, qu'il entend *« visiter toutes les régions de métropole, comme les différents départements d'outre-mer »*, afin de *« s'informer sur place des aspirations et des problèmes de nos concitoyens »* et d' *« expliquer sur le terrain la politique de* [son] *gouvernement »*. Le premier ministre estime que l'amélioration de sa cote dans les sondages d'opinion pour le gouvernement s'explique, outre les résultats obtenus en matière de sécurité, par le fait que *« les Français savent désormais que la politique de vérité et de courage est la seule capable de sortir le pays de la crise »*. *« Je crois aussi*, ajoute M. Chirac, *que la cohésion de la majorité et, en tout premier lieu, la cohérence de l'équipe gouvernementale portent leurs fruits. »*

Ecartant, une fois encore, toute hypothèse de relance économique, le premier ministre déclare : *« Ce n'est pas en sautant sur sa chaise comme des cabris, en criant : « Relance ! Relance ! Relance ! » que l'on résoudra les difficultés de notre économie. »* (1)

(1) M. Chirac paraphrase ainsi un célèbre propos du général de Gaulle à l'adresse de ceux qui lui reprochaient de ne pas faire progresser la construction européenne.

EN BREF

● **M. Chirac devant les « états généraux » des Français d'outre-mer.** — Les agents hospitaliers originaires des départements et territoires d'outre-mer (ils sont 19 000) vont bénéficier — comme les fonctionnaires de l'Etat — du système des « congés bonifiés », qui leur facilite le passage de leurs vacances dans leur pays d'origine. C'est la principale nouvelle annoncée par M. Jacques Chirac, le mercredi 22 avril, lors des « états généraux » des Français originaires d'outre-mer résidant en métropole organisés, à l'Hôtel de Ville de Paris., Il a aussi promis des moyens accrus en 1988 pour l'Agence pour l'insertion et la promotion des travailleurs d'outre-mer.

● **RECTIFICATIF.** — La superficie de la Guyane, qui est de 91 000 kilomètres carrés, ne représente pas trois fois la Seine-et-Marne, comme il a été écrit par erreur, mais *« quinze fois »*.

Le communiqué du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni, le mercredi 22 avril, au palais de l'Elysée, sous la présidence de M. François Mitterrand. Au terme des travaux, le service de presse du premier ministre a diffusé un communiqué dont voici les principaux extraits :

● **CHOMAGE DE LONGUE DURÉE**
(*Le Monde* du 23 avril.)

● **JURIDICTIONS COMMERCIALES**

Le garde des sceaux, ministre de la justice, a présenté au conseil des ministres un projet de loi relatif aux juridictions commerciales et aux modes d'élection des délégués consulaires et des membres des chambres de commerce et d'industrie. Ce projet est le complément des réformes ayant pour objet la modernisation du droit des entreprises en difficulté. Il vise à ce que le nouveau droit commercial, relatif à la prévention et au règlement amiable des difficultés des entreprises et à la réforme des procédures collectives, soit appliqué par des juridictions commerciales elles aussi rénovées.

1) En premier lieu, le projet de loi apporte un certain nombre de modifications aux conditions d'exercice du mandat des juges consulaires : suppression de la distinction entre juges titulaires et juges suppléants, allongement de la durée du mandat, inéligibilité temporaire après quatre mandats, institution d'une limite d'âge à soixante-dix ans, exigence d'une ancienneté minimale pour statuer en matière de redressement et de liquidation des entreprises, élection du président par l'assemblée générale du tribunal de commerce. Il institue également un régime disciplinaire pour les juges consulaires et les greffiers des tribunaux de commerce.

2) En second lieu, le projet de loi améliore le régime des élections consulaires. Le principe de l'élection à deux degrés est conservé, sous réserve des innovations suivantes :

— Au premier degré, le collège électoral désignant les délégués consulaires devient distinct de celui désignant les membres des chambres de commerce et d'industrie ; désormais, afin de permettre une meilleure représentation des forces économiques actives dans les tribunaux de commerce, les cadres salariés exerçant des fonctions de direction susceptibles de les assimiler à des chefs d'entreprise feront, en cette qualité et non en qualité de représentant de leur employeur, partie du collège des délégués consulaires.

— Au deuxième degré, les anciens membres des tribunaux de commerce et des chambres de commerce et d'industrie, qui concourent avec les membres en exercice des tribunaux de commerce et des chambres de commerce et d'industrie et les délégués consulaires à l'élection des juges consulaires, devront demander à être inscrits sur la liste électorale.

L'ensemble des dispositions du projet de loi a recueilli le plein accord des milieux consulaires.

Sur proposition du ministre des départements et territoires d'outre-mer, le conseil des ministres a prononcé, le mercredi 22 avril, la dissolution du conseil municipal de la commune de Taputapuatea (Polynésie française).

Nominations de préfets

M. Michel Soulier, préfet, commissaire de la République, délégué pour la police auprès du préfet, commissaire de la République du département de la Gironde, est nommé commissaire de la République du département des Hautes-Alpes, en remplacement de M. Lucien Kalfon, placé hors cadre, le 15 avril dernier.

[M. Michel Soulier est né le 19 mai 1930 à Montbard (Côte-d'Or). Il est entré dans la police nationale en qualité de commissaire de police en février 1956. Affecté en polices urbaines de 1957 à 1970, à Reims, Chaumont puis Longwy, il devient commissaire central de Lorient en novembre 1970, puis directeur départemental des polices urbaines (DDPU) de la Marne et du Bas-Rhin, sous-directeur des missions du service central des polices urbaines en 1979, pour devenir enfin directeur de l'Ecole nationale supérieure de police de Saint-Cyr-au-Mont-d'Or en avril 1982. Il était préfet délégué pour la police auprès du commissaire de la République de la Gironde depuis le 6 mars 1985.]

M. Francis Jacquemont, sous-préfet hors classe, sous-préfet hors cadre, est nommé préfet commissaire de la République délégué pour la police auprès du préfet, commissaire de la République du département de la Gironde, en remplacement de M. Michel Soulier.

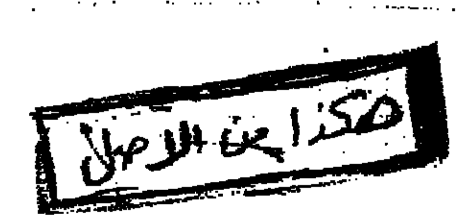
[Né le 1er novembre 1932 à Lestrem (Pas-de-Calais), M. Francis Jacquemont, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, est nommé chef de cabinet du préfet de Batna (Algérie) en 1959, puis de celui du Tarn-et-Garonne la même année. Mis à la disposition de M. Michel Debré, premier ministre, en 1961, et affecté à l'état-major général de la défense nationale, il est nommé chef de cabinet du préfet de Bône (Algérie) en 1962. Il est appelé au cabinet du ministre de l'information, en tant que chargé de mission, la même année, avant de faire partie de celui du ministre de l'éducation nationale, puis du ministre de l'intérieur en 1967. Successivement conseiller technique auprès du ministre de l'information (1968), chef du cabinet du secrétaire d'Etat chargé des affaires étrangères (la même année), il occupe les mêmes fonctions auprès du secrétaire d'Etat auprès du ministre chargé de la défense nationale à partir de 1969. Chef adjoint du cabinet du ministre chargé de la défense nationale en 1972, il est nommé, en 1974, secrétaire général de l'Office franco-québécois pour la jeunesse, avant de devenir, en 1979, administrateur supérieur du territoire des Terres australes et antarctiques françaises. Il était sous-préfet hors cadre depuis 1982.]

Report des élections cantonales de 1988 en septembre

Les élections cantonales de 1988 seront reportées au mois de septembre. M. Robert Pandraud, ministre délégué à la sécurité, l'a annoncé le mercredi 22 avril à l'Assemblée nationale, en répondant à une question de M. Jean-Louis Masson, député RPR de la Moselle. Celui-ci lui avait fait remarquer que, devant avoir lieu normalement en mars, elles seraient bien proches de l'élection présidentielle, prévue pour le mois d'avril.

Aussi, le gouvernement, *« comme des gouvernements précédents l'ont fait dans des cas semblables »*, va-t-il déposer un projet de loi repoussant de six mois la date des élections cantonales.

En 1967, les élections législatives de mars avaient entraîné le report auxmois de septembre et d'octobre des élections cantonales. Pour la même raison, les élections cantonales de 1973 avaient eu lieu les 23 et 30 septembre.



هكذا في الأصل

Voici les meilleures idées depuis qu'on a inventé l'eau chaude.

ALLBO
Lot de 4 serviettes éponge.
Divers coloris. 50 x 70 cm.
40F

FAXEN
Latte support pin massif verni.
40 cm.
32F

FAXEN
Porte-savon en métal laqué époxy blanc.
24F

FAXEN
Porte-gobelets en métal laqué époxy blanc.
2 gobelets plastiques.
38F

TALLA
Banc. Pin massif non traité.
119 x 36 cm.
220F

FAXEN
Porte-papier en métal laqué époxy blanc.
48F

PAR
Porte-papier. Pin massif naturel.
75F

TALLA
Caillebotis. Pin massif non traité.
60 x 60 cm.
85F

PAR Patère pin massif naturel. 40 cm.
42F

dex/PART
Ensemble salle de bain. Éléments de base en aggloméré laqué blanc.
Portes PART en aggloméré laqué blanc.
Combinaison présentée (sans robinet).
1760F

TIDAN
Armoire de toilette.
40 x 50 cm.
Plusieurs coloris.
95F

DIX
Armoire de toilette.
Pin massif laqué blanc.
2 miroirs coulissants.
48 x 60 cm.
230F

KAITUM
Serviette éponge
100% coton.
50 x 100 cm.
Divers coloris.
30F

TIDAN
Brosses de bain. Bois massif naturel.
Poil 50% coton, 50% nylon.
Les trois : 38F

FYRIS Rideau de douche.
50% polyester/50% coton.
Multicolore. Lavable 40°.
180 x 200.
195F

RADIE
Applique de salle de bains.
Fixations plastique. Blanc.
Globe en verre. Ø 14 cm.
65F

TOFTBO
Tapis de bain.
100% coton.
55 x 90 cm.
Plusieurs coloris.
100F

Ça baigne chez IKEA !... On clapote, on barbotte, on patauge gaiement, dans les idées pour salles de bains... On vous a trouvé des accessoires tous plus beaux les uns que les autres, à s'embuer les lunettes rien qu'à les regarder... Quant aux prix, parlons-en des prix : ils sont tellement petits qu'ils ont l'air d'être restés trop longtemps dans un sauna. Tiens à propos, chez IKEA, on a aussi un sauna pas bien cher non plus... Bien sûr, tous ces accessoires se font dans plein de couleurs et devinez quoi : ils vont comme un gant (de toilette, vous avez osé...) aux meubles de salle de bain IKEA... Lesquels sont tout aussi faciles à emporter (à plat dans leurs cartons plats), faciles à monter (un tour de vis par-ci, un tour de vis par-là) que faciles à payer (quand on travaille un peu, avec IKEA on est beaucoup récompensé).

Tant qu'on y est, on vous a rajouté des serviettes, des sorties de bains sublimement douces et pas chères pour ne pas vous irriter au moment où, justement, vous êtes bien. Et pour vérifier que vous êtes bien, on finit par des miroirs à qui vous pouvez demander si vous êtes toujours la plus belle. On serait épaté qu'ils vous répondent mais on ne sait jamais...

PEYRAT & ASSOCIÉS





IKEA PARIS NORD II : ZAC PARIS NORD II - AUTOROUTE DU NORD SORTIE ZI PARIS NORD II. TEL. (1) 48.63.20.25 - LUN. MAR. : 11-20 H - MER. JEU. VEN. : 11-22 H. - SAM. ET DIM. : 10-20 H RESTAURANT PARADIS D'ENFANTS.
IKEA EVRY LISSES : ZI LE CLOS-AUX-POIS AUTOROUTE DU SUD SORTIE EVRY LISSES MENNECY. TEL. (1) 64.97.65.65 - LUN. MAR. MER. VEN. 11-20 H - JEU. 11-22 H - SAM. ET DIM. 10-20 H RESTAURANT PARADIS D'ENFANTS.
IKEA LYON : CTRE CIAL DU GRAND VIRE VAULX EN VELIN. TEL. 78.79.23.26 - IKEA VITROLLES : RN 113 QUARTIER DU GRIFFON - VITROLLES. TEL. 42.89.96.16 RESTAURANT PARADIS D'ENFANTS.

Politique

Le bateau de M. Léotard prend de la bande

Après quinze jours d'incontinence verbale et publique comme en connaît régulièrement l'UDF, léotardiens et barristes semblent être rentrés dans leur foyer. M. François Léotard a choisi une fois de plus la stratégie de l'étouffoir. Sans explication, il a supprimé la réunion habituelle des ministres libéraux qui précède le conseil des ministres. Son entourage s'est empressé de démentir certaines rumeurs selon lesquelles il était décidé à rectifier sans tarder certains rouages grippés de l'appareil du Parti républicain. M. Léotard n'a consenti qu'une seule entorse au mutisme et à l'immobilisme en convenant, le mercredi 22 avril, devant le bureau politique de l'UDF que certains de ses amis avaient eu *« quelques propos fâcheux »*.

Comme à son habitude aussi, M. Raymond Barre s'est dit que, pour une telle affaire, le dédain était encore la forme la plus subtile de la vengeance. *« Inutile de s'étendre sur l'affaire Longuet »*, a-t-il donné pour consigne, mercredi, en rentrant de ses vacances pascales à Saint-Jean-Cap-Ferrat. Au cours d'une réunion avec les membres les plus proches de son état-major, l'ancien premier ministre a en substance expliqué qu'il se garderait bien d'entrer dans la logique de ceux qui veulent coûte que coûte le pousser à la faute, et que toutes ces péripéties ne relèvent, selon lui, que de problèmes internes au PR.

Il n'est pas douteux que le Parti républicain sort ébranlé de cette affaire. Après ses compétences gouvernementales, ce sont les capacités de responsable d'un parti, et donc de dirigeant politique, de M. Léotard qui sont mises en cause. *« Ce Léotard est tellement léger qu'il se laisse porter par tous les courants »*, juge sévèrement un haut responsable de l'UDF.

« La bande à Léo », ce concept artificiel du langage politique, est fissurée. A l'intérieur, les rivalités entre MM. Madelin et Longuet ont dépassé le stade de la simple émulation. Le giscardien Hervé de Charette a pris ses distances, dès le début de cette affaire, et le barriste Philippe de Villiers est de plus en plus mal à l'aise. Il déclare ignorer, encore aujourd'hui, *« si la langue de M. Longuet a fourché ou si tout cela relève d'une stratégie délibérée »*.

A l'extérieur aussi, beaucoup en viennent à se demander si ces ministres libéraux se déclarant *urbi et orbi* au service d'un libéralisme aux couleurs de la France ne sont pas en réalité davantage *« les serviteurs de leurs propres ambitions »*.

Les propos courageux de M. Claude Malhuret, gardant la semaine dernière la tête haute devant le Front national, auraient certainement mérité mieux que d'être relégués au second plan par les exercices verbaux et gratuits de M. Longuet. Enfin, l'incompréhension s'est accentuée entre « la bande à Léo » et ce qu'on peut appeler les forces vives du Parti républicain. Les anciens, MM. Griotteray et Marcellin, demandent des éclaircissements, et même les députés du *« lambda club »*, considéré jusqu'alors comme le noyau dur du léotardisme parlementaire, affichent une certaine circonspection.

La méfiance de M. Barre

Cet ébranlement du PR ne sera pas sans répercussions au sein de l'UDF. On peut même se demander si M. Longuet n'obtiendra finalement pas l'effet inverse de celui qu'il escomptait. Sa maladresse risque en effet de précipiter le mouvement de désignation du présidentiable au sein de l'UDF.

M. Léotard n'a-t-il pas du même coup hypothéqué sérieusement ses chances de se poser, au lendemain de l'élection présidentielle de 1988, en rassembleur patenté et reconnu de l'UDF, voire de la future majorité présidentielle barriste ? Parmi les dirigeants actuels de cette UDF, le président du Parti radical, M. André Rossinot, est le seul à soutenir plus ou moins ouvertement la candidature de M. Léotard. Ce soutien n'est pas sans calcul. Il évite provisoirement à M. Rossinot de choisir entre M. Chirac et M. Barre.

Pourtant, ces sombres perspectives ne semblent guère avoir modifié le jugement de M. Léotard. Devant le bureau politique de l'UDF, il a redit qu'il entendait *« faire monter le soufflé jusqu'à la fin de l'année »*. M. Barre n'est pas davantage décidé à changer son fusil d'épaule. Il est obsédé par l'élection présidentielle de 1974 : M. Giscard d'Estaing avait dû négocier avec l'homme fort de la majorité de l'époque, M. Chirac. *« Si je commence à mettre de doigt dans l'engrenage des négociations*, dit-il, *je suis foutu... »*

L'un de ses proches lieutenants, M. Charles Millon, a néanmoins ménagé mercredi une petite ouverture : *« Pourquoi ne pas se mettre autour d'une table, discuter gentiment, sereinement et raisonnablement ? »*, a-t-il proposé. Sans doute chacun eût été bien avisé de commencer par là. Beaucoup craignent que le repli d'aujourd'hui ne soit que calcul. M. Lecanuet, le premier, *« appréhende l'été »*.

DANIEL CARTON.

Pour 1988, l'assurance multirisques de M. Lecanuet

M. Jean Lecanuet est têtu. En octobre 1986 lors des journées parlementaires de l'UDF à Nancy, le président de l'UDF avait lancé l'idée de faire admettre par les deux candidats de la majorité à l'élection présidentielle le principe d'un serment solennel. Ils devaient se battre au deuxième tour *« avec ardeur et enthousiasme »* pour la victoire de celui qui sera arrivé en tête au premier. M. Lecanuet voulait créer *« une dynamique de rivalité cordiale... »*. M. Lecanuet dut bien constater que sa proposition était tombée dans des oreilles de sourds.

Alerté par les dernières rebuffades de *« la bande à Léo »*, M. Lecanuet s'est décidé à reprendre sa mallette de « VRP de l'union », pour proposer à MM. Chirac et Barre un contrat d'assurance multirisque qu'en sept mois il a eu le temps de peaufiner.

Trois clauses :

— les deux candidats de la majorité prennent l'engagement de se présenter côte à côte le premier jour de la campagne électorale devant micros et caméras pour dédramatiser d'emblée cette primaire au sein de la majorité et signifier qu'ils se liguent contre un seul adversaire : le candidat de la gauche.

— le candidat battu le soir du premier tour prend l'engagement de se présenter le même soir devant micros et caméras au côté de celui arrivé en tête pour dédramatiser sa défaite et signifier qu'il s'engage donc *« avec ardeur et enthousiasme »* pour le succès de la majorité unie et intacte.

— le battu du premier tour prend l'engagement de participer pendant la campagne du second tour à cinq meetings — au moins — au côté du candidat de la majorité resté en lice. M. Lecanuet n'ignore par la difficulté de l'entreprise. A Matignon il n'a recueilli pour l'heure qu'un silence poli, et il préfère attendre l'été pour aller en discuter calmement avec M. Barre, son voisin de vacances à Saint-Jean-Cap-Ferrat.

D. C.

A Besançon

M. Rocard rode les thèmes sociaux qu'il compte «proposer aux Français»

BESANÇON
de notre envoyée spéciale

Ce jour de juin 1973, il pleuvait sur Besançon. MM. Michel Rocard et Charles Piaget conduisaient la marche nationale de soutien aux grévistes de Lip. *« 12 kilomètres à pied; une sacrée douche »*, se souvient encore un militant socialiste. Le secrétaire général du PSU ne se doutait pas alors que l'idée du minimum social garanti, déjà inventée par la municipalité bisontine, mettrait plus de dix ans pour faire son chemin jusqu'au PS, et encore moins qu'il apprendrait, un jour riant d'avril 1987, que des camarades de Lip avaient été finalement réduits à solliciter cette aide de solidarité.

A cet épisode près, M. Rocard a moins parlé de souvenirs au premier jour de sa visite en Franche-Comté que rodé ses propositions en matière de protection sociale, thème de son déplacement. Trois semaines après le congrès de Lille, M. Rocard a repris son rôle de saint candidat à la candidature, terrassant les petites phrases et abordant le «débat d'idées» dans les campagnes. Au milieu du mois de mai, le député des Yvelines se rendra aux Etats-Unis, puis au mois de juin en URSS où il n'est *« pas impossible »*, a-t-il dit, qu'il rencontre M. Gorbatchev.

Responsable du centre communal d'action sociale de Besançon (ville dirigée par un rocardien, le sénateur Robert Schwint), Mme Marguerite Vieille-Marchiset a rappelé M. Rocard à ses devoirs : *« L'équipe de Besançon compte sur l'homme influent que vous êtes pour que la gauche ne manque pas une deuxième fois la solution de ce problème inacceptable de la pauvreté dans notre pays. »* Le centre a vu, il est vrai, la part des chômeurs dans les bénéficiaires du minimum social garanti (mis en place en 1972) passer de 20 % à 60 % en cinq ans.

Se gardant de se montrer trop précis, M. Rocard a défini, lors d'un dîner-débat organisé par le Club Convaincre — la fédération PS ne l'avait accueilli que pour un punch boycotté qui plus est par le député mitterrandiste de Montbéliard, M. Guy Beche, — *« les grandes orientations de la nouvelle politique sociale »* que, a-t-il conjugué au futur, *« je proposerai aux Français »*. Première idée : dédramatiser. Certes, tant que la natalité et la croissance restent faibles, le système de protection sociale *« n'est pas équilibrable »*. Mais *« qu'on ne joue pas l'alarmisme déraisonnable. »*

«L'acte social»

L'ancien ministre préconise un *« pacte social »* conciliant *« solidarité collective et responsabilité individuelle »*. Chacune doit *« balayer devant sa porte »*, et notamment les médecins. On pourrait, dit-il, *« très souvent soigner aussi bien et à moindre coût. »* Selon M. Rocard, en outre, *« l'effort contributif n'est pas aussi bien réparti qu'il devrait l'être »*. Le député estime que *« faire contribuer tous les revenus quels qu'ils soient au financement de la sécurité sociale »* (y compris les revenus de la propriété ou boursiers) et *« assurer une plus grande progressivité des cotisations »* (en fonction des ressources) constituent *« deux éléments de réflexion »*, conclusion qui reste prudente. Selon lui, il est souhaitable enfin que les entreprises à forts effectifs ne soient pas pénalisées : *« il faut que les robots paient aussi pour la sécurité sociale. »*

En ce qui concerne le régime des retraites, M. Rocard, s'il est opposé au système de capitalisation (compte tenu de l'inflation) ne trouve *« rien à redire »* aux mécanismes complémentaires, assurances ou autres plans d'épargne-retraite de M. Balladur, à condition que ces dispositifs ne prétendent pas se substituer au système collectif. La retraite à soixante ans, dit-il, est devenue un *« symbole »* sur lequel il n'est donc pas question de revenir. M. Rocard n'en rappelle pas moins que ce qui était un droit et pas plus aux termes de la loi, est devenu presque une obligation, une *« clause guillotine »* dans les conventions collectives. *« Il ne faut pas dissuader les gens de plus de soixante ans qui ont envie de travailler »*, affirme-t-il.

Centriste, M. Michel Rocard ? la question frise l'indécence : *« Excusez-moi, mais je ne vois pas le rapport entre le réalisme économique et une tranche de camembert dans le découpage des opinions à l'Assemblée nationale française »*.

CORINE LESNES.

A l'Assemblée nationale

Les députés creusent le tunnel sous la Manche

Arlésienne des relations franco-britanniques depuis plus d'un siècle, le tunnel sous la Manche a franchi, le mercredi 22 avril, à l'Assemblée nationale, sa première étape législative française. Dans la nuit, les députés ont en effet adopté en première lecture, à l'unanimité, le projet de loi signé le 12 février 1986, à Cantorbéry, autorisant la ratification du traité entre la République française et le Royaume-Uni concernant la construction et l'exploitation par des sociétés privées concessionnaires d'une liaison fixe transManche (coût : 50 milliards de francs). Les députés ont également approuvé la concession qui accorde à la société franco-britannique Euro-Tunnel la construction et l'exploitation de l'ouvrage pour une durée de cinquante-cinq ans.

Cette phase est essentielle pour Euro-Tunnel. Elle est l'une des conditions indispensables avant le recours à l'épargne publique pour porter le capital de la société à son niveau définitif (environ 10 milliards de francs).

Même assortie de critiques ou de réserves, l'unanimité qui s'est dégagée en faveur du tunnel sous la Manche vaut d'être soulignée. Ce n'est pas si fréquent et c'est plutôt de bon augure pour un projet qui, au fil des décennies, a suscité plus de scepticisme que d'enthousiasme. Le souvenir de l'échec du projet de 1973 planait encore dans l'hémicycle, et nombreux furent les députés (presque exclusivement élus des départements directement concernés) à acquiescer quand **M. Philippe Vasseur** (UDF, Pas-de-Calais) a rappelé que, dans son département, *« quand on évoquait le tunnel, on pensait davantage à* l'Eternel Retour *ou à* la Grande Illusion *qu'à* 2001 l'Odyssée de l'espace... »

Pour autant, les différents orateurs n'ont pas boudé leur plaisir de voir ce projet «historique» s'engager résolument sur les rails législatifs. Ce programme *« sera, dans les années 90, le plus grand chantier du monde; il favorisera l'émergence d'infrastructures à vocation spécifiquement européenne et incitera à promouvoir une politique européenne des transports »*, a expliqué **M. Daniel Goulet** (RPR, Orne), rapporteur de la commission des affaires étrangères. **M. Jean-Paul Delevoye** (RPR, Pas-de-Calais) a insisté sur l'ampleur des retombées économiques sur une région sinistrée par le chômage : *« Cette liaison représente vingt-sept millions d'heures de travail. »*

Et les ports ?

Le ministre délégué chargé des affaires européennes, **M. Bernard Bosson**, a souligné l'originalité d'un projet en rupture avec ceux, mort-nés, qui l'avaient précédé. Pour éviter *« les aléas budgétaires et politiques »*, la réalisation du lien fixe transManche sera entièrement financée sur capitaux privés, c'est-à-dire sans aucune participation financière ni aucune garantie des gouvernements. Les pouvoirs publics français et britanniques se contenteront de fixer les règles du jeu.

Le choix du recours aux capitaux privés marque, pour le ministre des transports, **M. Jacques Douffiagues**, la confiance dans la «rentabilité» de ce projet, qui, dès 1993, permettrait d'accueillir trente millions de passagers. Pour le ministre, il s'agit, au regard des tables de la loi libérale, d'un projet idéal puisqu'il laisse l'essentiel de la réalisation à *« la vision de l'avenir fondée sur l'initiative et sur la liberté »*, les ressources publiques étant, quant à elles, réservées *« à la réalisation d'un vigoureux programme d'accompagnement »*.

C'est ce programme d'accompagnement qui a suscité, sur les bancs de la droite comme de la gauche, les critiques les plus vives. *« Ce n'est pas suffisant »*, a lancé à la tribune **M. Léonce Deprez** (UDF, Pas-de-Calais). **M. Jean-Jacques Barthe** (PCF, Pas-de-Calais) a fait remarquer, quant à lui, que ce projet était trop tourné vers la réalisation d'*« énormes profits » :* cette façon de procéder conduit à un projet *« insuffisamment conçu pour la revitalisation des régions françaises concernées »*. *« Nous voulons que ce projet grandiose entraîne une véritable relance des entreprises, de l'emploi et de toute l'économie régionale »*, ont expliqué tour à tour MM. **Roland Huguet** (PS, Pas-de-Calais), **Bernard Derosier** (PS, Nord) et **Guy Lengagne** (PS, Pas-de-Calais).

D'autres orateurs, MM. **Blot** (RPR), **André** (RPR), **Vasseur** (UDF), **Lengagne** (PS) ont mis l'accent sur les répercussions négatives du tunnel sur l'activité portuaire de Calais et Boulogne, deux ports qui vivent essentiellement du trafic transManche.

Le Front national, par la bouche de **M. Porteu de La Morandière**, a insisté sur la nécessité de réserver les emplois créés par le chantier du tunnel *« aux nationaux »*. Le ministre des transports a précisé que 75 % des emplois créés seraient réservés aux régionaux.

PIERRE SERVENT

Tous contre l'ivresse au volant

Quel bel exemple d'unanimité, que suscite le projet de loi du garde des sceaux prévoyant de punir plus sévèrement la conduite en état alcoolique, et discuté, le jeudi 23 avril, à l'Assemblée nationale ! Le président de la République, tous les groupes parlementaires et plus de 90 % des Français applaudissent à cette aggravation des peines : de deux mois à deux ans d'emprisonnement (au lieu d'un mois à un an) et de 2 000 F à 30 000 F d'amende (au lieu de 500 F à 15 000 F) pour les conducteurs ayant un taux d'alcoolémie supérieur à 0,8 g dans le sang.

Tous se retrouvent dans la lettre que nous a fait parvenir M. Claude Cellier, père d'Anne, tuée en juin 1986 par un conducteur en état d'ivresse qui avait percuté son véhicule : *« Notre détresse et notre indignation sont nourries par la banalisation des drames quotidiens de la route provoqués par des chauffards irresponsables dont presque la moitié conduisent sous l'emprise de l'alcool. »*

Cette indignation publique a été attisée par des accidents récents où plusieurs personnes ont trouvé la mort par la faute de conducteurs ivres. Symboliquement, il fallait que cette prise de conscience de l'opinion s'incarne dans un durcissement législatif. Le garde des sceaux s'est fait l'instrument de cette volonté populaire, déjà satisfaite par la loi du 17 janvier 1986 permettant de retirer, séance tenante, le permis de conduire à un conducteur manifestement sous l'emprise de l'alcool.

Restent les difficultés non négligeables d'application qui traduisent certaines contradictions de la société française. Tout d'abord, les juges n'appliquent pas tous de la même manière un arsenal répressif très fourni puisqu'un conducteur ivre et meurtrier pourrait se voir infliger quatre ans de prison ferme. Mais les tribunaux hésitent à manier ces lourdes punitions et préfèrent utiliser le sursis, comme le rappelait M. Cellier. Lentement l'attitude des juges change : à Verdun, Melun, Tarbes et Vesoul, ils viennent d'envoyer derrière les barreaux des chauffards ivres ayant tué.

Par ailleurs, pour que la répression soit efficace, il convient qu'elle soit juste. Or les forces de l'ordre ne disposent pas des éthylotests et des éthylomètres capables de déceler assez précisément le taux d'alcoolémie. L'équipement de la police et de la gendarmerie ne dépasse pas 5 % ! Les 140 millions de francs votés dans les budgets 1986 et 1987 devaient permettre d'équiper les deux tiers des forces de l'ordre. Mais quand ?

Enfin, on notera, avec M. Jacques Barrot, secrétaire général du CDS, avec M. Roger Gérard Schwartzenberg, député radical de gauche du Val-de-Marne, et avec les professeurs Claude Got et Gérard Dubois, l'incohérence qu'il y a de la part du gouvernement à laisser diffuser de la publicité télévisée pour les boissons alcoolisées : trois jours après sa privatisation, TF 1 a diffusé un spot publicitaire en faveur de la bière. Pousser à boire ou intimer l'abstinence : il faut choisir.

En matière de sécurité routière, on ne retrouvera jamais plus l'unanimité de ce jour à propos de l'alcool au volant. Les Français condamnent l'ivresse au volant, mais pas l'ivresse du volant. Une forte minorité — environ un tiers des personnes interrogées — n'estiment pas nécessaire de sanctionner plus sévèrement la vitesse excessive qui a valu, en 1986, à la France, un surcroît de 4,9 % de morts sur la route.

Le conducteur responsable de la mort d'Anne Cellier a beau reconnaître que, ivre ou pas, il n'aurait pu arrêter son véhicule lancé à 150 km/heure on ne l'écoute pas, car la limitation de vitesse reste pour beaucoup une atteinte aux libertés individuelles.

ALAIN FAUJAS.

Au Sénat

La gauche accuse le gouvernement de porter atteinte à la fonction publique

Le Sénat a commencé, le mercredi 22 avril, l'examen des vingt-deux articles du projet de loi relatif à la fonction publique territoriale et des quelque trois cents amendements et sous-amendements déposés sur ce texte, dont la discussion générale s'est achevée le 16 avril (*le Monde* du 18 avril).

Même si le gouvernement n'a pas choisi l'abrogation pure et simple des lois de 1984, il n'en a pas moins décidé de les modifier en profondeur... en commençant par substituer à l'organisation en « corps », calquée sur la fonction publique d'Etat, un système de cadres d'emploi. Cette remise en cause est vivement combattue par le Parti communiste, qui dénonce, comme l'a indiqué **Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis** (Hauts-de-Seine), les risques *« néfastes »* pour l'éxécution du service public et pour la mise en œuvre de la décentralisation. Mme Fraysse-Cazalis insiste sur *« l'absence de garantie de carrière »* consentie aux fonctionnaires qui se retrouveront sans parité avec la fonction publique d'Etat et *« sous la coupe de leurs employeurs »*.

Pour **M. René Régnault** (PS, Côtes-du-Nord), le projet ne répond pas à l'objectif de modernisation de la fonction publique territoriale, qui doit, dit-il, passer par des dispositions la rendant plus attrayante et garantissant aux agents carrière et mobilité, il considère que, lorsqu'un agent voudra quitter sa collectivité d'origine, il devra lui-même négocier son départ avec cette dernière puis négocier son embauche avec la collectivité d'accueil.

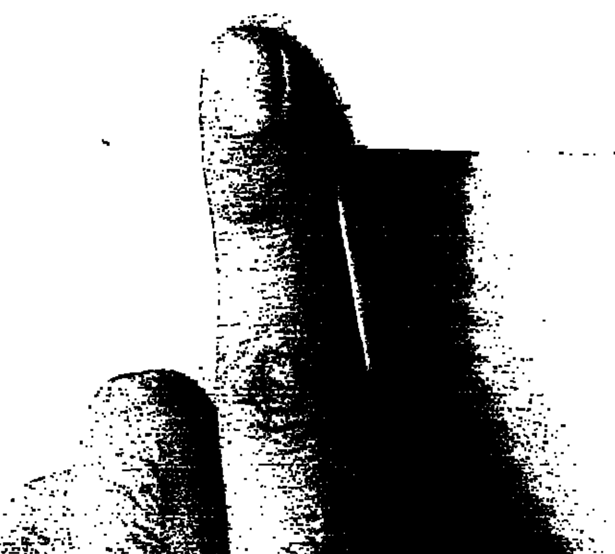
Face à ces critiques, **M. Paul Girod** (Gauche dém., Aisne), rapporteur de la commission des lois, et **M. Yves Galland**, ministre délégué chargé des collectivités locales, usent d'un argument identique : la non-application des lois de 1984 en raison des difficultés nées de l'organisation en corps. La gauche a beau jeu d'ironiser sur l'initiative des élus parisiens (qui appartiennent tous à la majorité) reprise par la commission des lois et qui prévoit que les agents de la capitale seront soumis à un dispositif dérogatoire les organisant... en corps et prévoyant la parité avec la fonction publique d'Etat.

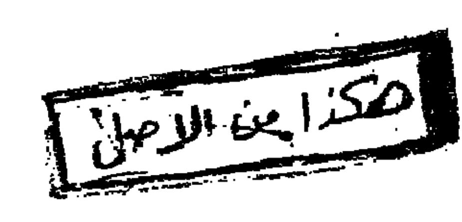
Les modifications apportées à la loi du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires apportent, dans la suite du débat, de nouveaux arguments à la gauche pour dénoncer le *« démantèlement »* du service public et les atteintes au statut de la fonction publique d'Etat.

Avec la discussion de l'article prévoyant le recrutement de contractuels, l'opposition trouve de nouveaux motifs d'inquiétude. Ainsi M. Régnault reproche au gouvernement de vouloir « enterrer » la fonction publique territoriale en encourageant les élus à recruter massivement des contractuels.

M. Galland fait *« le pari »* que le nombre des contractuels n'augmentera pas. Quant à M. Girod, il propose des modifications au texte du gouvernement visant à aligner plus complètement le recrutement de contractuels dans les collectivités locales sur celui qui prévaut dans la fonction publique d'Etat, et à alléger les règles de durée des contrats conclus dans les communes de moins de 2 000 habitants.

A. Ch.





Le Monde
DES LIVRES

Walter Benjamin si peu doué pour le bonheur

Un essai de Pierre Missac, des récits, des pièces radiophoniques pour refaire le trajet de l'écrivain allemand : le destin mélancolique d'une œuvre inachevée.

GISÈLE FREUND

Comme le cavalier qui, aux échecs, va d'une case à l'autre et revient à celle de départ pour bondir à nouveau...

WALTER Benjamin aimait à répéter le mot de Pascal selon lequel personne ne meurt si pauvre qu'il ne laisse après lui quelque héritage. Et de fait, si son œuvre peut apparaître aujourd'hui comme une clé qui n'a jamais trouvé sa propre porte, cette clé n'aura pas moins été un passe secourable pour bien des écrivains que la constellation d'aperçus, d'une sagacité surprenante, qui composent ses livres n'a cessé, ici et là, d'inspirer.

L'œuvre de Benjamin est, essentiellement, une œuvre inachevée. Mais, comme Adorno l'a observé, c'est que la structure même de sa pensée et l'idée qui la soutenait l'y prédisposaient de tout temps. Benjamin affirmait que le fragment est supérieur au *« geste universel et prétentieux du livre »* ; que les œuvres achevées ont pour les grands hommes moins de poids que ces fragments sur lesquels leur travail se déploie toute la vie, car seul un homme plus faible, plus distrait, peut prendre un plaisir incomparable à conclure et, ainsi, à se sentir à nouveau rendu à la vie ; enfin, Benjamin assurait que l'œuvre est le masque mortuaire de la conception.

De plus, il trouvait absurde de se jeter tout droit dans la pensée sans être en liaison étroite avec les grands textes déjà existants. D'où son goût des citations, celles-ci étant pour lui *« des voleurs de grands chemins qui, à main armée, attaquent le lecteur, en emportant l'adhésion* (1) ».

« L'enfant mort qui est en nous »

A ce propos, on lui a souvent reproché d'utiliser des citations non vérifiées, de seconde main, voire tronquées ou perverties. C'est que, en fait — comme chez Borges, évoqué par Pierre Missac, — la citation était pour Benjamin une façon de dire ce qui lui tenait à cœur, tout en creusant dans son propre texte des perspectives tournées vers le passé, afin que celui-ci garantisse ses recherches. Et cette façon de citer à sa convenance n'est pas sans rapport avec son amour de la littérature orale, dont chaque conteur a contribué à transformer les récits au fil du temps.

Benjamin fut l'une des premières victimes de l'impossibilité, inhérente à l'époque, d'aboutir à un savoir encyclopédique, celle-là se trouvant sans doute à l'origine même de son rêve — un rêve résigné — qui était de faire un livre uniquement composé de citations. Et lui, qui recelait une sorte de pathétique inné, lui qui avait dit que *« nous avons envers l'enfant mort qui est en nous la même responsabilité qu'envers les espérances toujours en souffrance de l'humanité »* ; lui qui, fait pour exprimer, selon Adorno, ce qu'il possédait en propre, c'est-à-dire l'universel dans les manifestations extrêmes du particulier, en souffrait tellement qu'il cherchait le collectif avec acharnement ; lui, enfin, qui était comme impuissant à donner une vision personnelle du monde, il errait aux confins des doctrines qui se combattent, dans les lisières entre histoire, sociologie, esthétique et théologie.

Pierre Missac — mort quelques mois avant la parution de ce livre, le seul qu'il ait écrit, consacré à son ami Benjamin — voit en celui-ci le cavalier qui, aux échecs, *« force le mat en cours, non en fin de partie, va d'une case à l'autre, et revient à celle de départ pour bondir de nouveau »*. Et, relevant les sobriquets de *« rabbin marxiste »* et de *« matérialiste messianique »* que certains de ses contemporains utilisaient pour le désigner, fait remarquer que Benjamin ne se résolut jamais ni à adhérer au parti communiste ni à émigrer en Palestine. Ce qui n'est pas sans importance, si l'on songe que ses amis vraiment intimes étaient, l'un Gershom Scholem, le grand savant juif, qui, ayant quitté dans les années 20 l'Allemagne pour la Palestine, lui offrait une chaire à l'université ; l'autre, Bertolt Brecht.

HECTOR BIANCIOTTI.

(Lire la suite page 20.)

(1) Contrairement à Pierre Missac, Jean Lacoste avait traduit, en 1978 : *« Les citations dans mon travail sont comme des brigands sur la route, qui surgissent tout armés et* dépouillent le flâneur de sa conviction »... *In* Sens unique, édité par Maurice Nadeau/Les lettres nouvelles.

L'histoire de la nourriture miroir des sociétés

Les hommes et les nations « passent à table » sous le regard d'une historienne qui étudie leurs rapports avec le sucre, les épices, le poisson, la volaille...

J'AI prêté *l'Histoire naturelle et morale de la nourriture* à mon marchand de légumes de la rue des Martyrs, un homme sage, curieux, rousseauiste dans l'âme, et que la familiarité avec les nourritures terrestres a ouvert à celles de l'esprit. La peine qu'il a eue à s'en défaire aurait réjoui l'auteur, Maguelonne Toussaint-Samat.

Je donne en effet peu de chance au feuilleton télévisé le plus « dallassien » de survivre à la saga des aliments telle qu'elle a été conçue dans ce livre, où chaque page multiplie les rebondissements, vous apportant de quoi satisfaire votre appétit de savoir et votre amusement.

Qu'il s'agisse de haricot, de caviar ou de chocolat, on s'y promène dans le temps, puisqu'il s'évalue en millénaires, faisant s'enchevêtrer avec aisance la petite et la grande histoire, dans l'espace, puisque tous les peuples, des Chinois aux Esquimaux, y sont répertoriés selon leurs pratiques alimentaires, mais aussi dans la botanique, la biologie, la médecine, le tout avec un art de l'alternance qui oblige à une attention permanente et nous fait dévorer quelque cinq cent quatre-vingt-dix pages d'une densité incroyable, sans la plus petite sensation de lourdeur.

L'ordonnancement général de ce voyage de bouche vaut d'être signalé. L'approche est thématique, et chaque aliment trouve sa place selon une stratégie qui réunit le social et le symbolique. Le regroupement des aliments est mûrement pensé et force le lecteur à dépasser la simple information pour réfléchir aux implications morales des traditions alimentaires, qui n'excluent ni le politique ni le sacré. Ainsi, l'huile, le pain et le vin se trouvent-ils réunis en une « trinité fondamentale » sous l'appellation d'« aliments communiels ». Quant aux céréales, elles sont abordées selon des critères idéologiques qui opposent le riz à l'Est, le maïs à l'Ouest, et le blé, céréale impérialiste. Le poisson et la volaille sont l'occasion de parler des marchés ; les épices, des marchands ; le sucre, le chocolat, des grandes découvertes ; le café, de politique ; le thé, de philosophie, etc. Quel que soit le mode d'approche, le procédé de l'auteur demeure identique : introduire l'histoire, dériver sur les légendes, développer les aspects techniques (fabrication, conservation, culture, etc.) et culminer dans la « symbolique ».

Sous le coude de Judas

Les « symboliques », d'ailleurs parfois difficilement dissociables des légendes, s'aventurent dans l'inconscient collectif des peuples occupés à leur survie. Il s'y mêle du rituel, du folklore, de la sémantique ; bref, du sens. Certaines symboliques, comme celle du pain, sont plus classiques (1), d'autres plus inattendues, comme celles du beurre, de l'huile d'olive, du poisson ou du sel (qui se souvient, par exemple, que Léonard de Vinci, dans sa *Cène*, a dessiné sous le coude de Judas une salière renversée, et que de là est née la superstition ?).

Le mérite essentiel de cet ouvrage réside dans l'usage extrêmement libre qu'on y fait du savoir. Il n'enferme jamais. Il vous surprend par des changements de registre, de contenu et de ton. Il n'est pas rare qu'un clin d'œil, une apostrophe pleine d'humour viennent traverser une dissertation savante sur la biologie de l'huître ou la technique des asperges.

NOËLLE CHATELET.

(Lire la suite page 17.)

(1) Signalons également le livre de Benigno Caceres : *Si le pain m'était conté*, paru aux éditions La Découverte, 192 p., 89 F.

● LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH, *de l'Académie française*

Soleil noir, *de Julia Kristeva*

Tout-psy

Avoir le sourire ravi et carnassier qu'arborent nos dirigeants de tout poil, l'époque est plutôt à l'autosatisfaction gagneuse, à la mégalomanie repreneuse. *« Allons donc ! »*, sourit Julia Kristeva, au dos de son dernier livre. Selon elle, nous serions tous désespérés, tous réchappés d'au moins une tentative de suicide. Sa noire estimation vient peut-être de ce que, quand elle n'écrit pas, elle psychanalyse, et qu'elle côtoie ainsi une proportion de déprimés supérieure à la moyenne nationale. A moins qu'elle ne cherche à attirer vers son travail les chalands chagrins, réputés nombreux, en laissant accroire qu'ils s'y retrouveront tous et en tireront profit.

C'est devenu fréquent, cette envie d'élargir le public des essais savants au-delà de la salle Liard et de la Librairie Vrin en les parant du prestige flou d'un « fait de société » bien actuel. *Soleil noir* vaut mieux qu'un tel succès de malentendu. Dépressifs d'occasion, s'abstenir ! Le livre n'est stimulant qu'à condition de s'intéresser hardiment à la psychanalyse, en liaison avec l'histoire de l'art et de la littérature. Après Charles Mauron, Marthe Robert et Dominique Fernandez, Julia Kristeva s'éloigne de la sémiologie selon Barthes pour rejoindre la tradition de la psychocritique, avec une tendance à la systématisation pan-freudienne, au... tout-psy.

SOLEIL NOIR combine l'essai thématique comme *Pouvoirs de l'horreur* (Seuil, 1980), la mélancolie faisant suite et écho à l'abjection, et des observations cliniques qu'on suppose tirées de la clientèle de l'auteur, comme dans *Histoires d'amour* (Denoël 1983, Folio 1985). (Au fait, que pensent « Isabelle », « Hélène » ou « Marie-Ange », même si elles portent d'autres prénoms dans la vie, de cette contribution involontaire de leur souffrance à la gloire de leur analyste, de cette rallonge d'honoraires ?)

La thèse centrale du livre peut se résumer ainsi : la dépression véritable naît d'un deuil impossible, celui de l'objet aimé ou perdu dans le jeune âge. Le déprimé nie le lien universel qu'est le langage, le sens. Athée mystique, il s'enferme dans le secret d'une beauté inaccessible. La sublime, en art, procède de cet enfermement.

Si l'écriture est amoureuse, l'imagination est mélancolique. « La mélancolie fait les grands hommes », *dixit* Aristote ; et elle fleurit aux époques où idoles religieuses et politiques s'écroulent. Ce qui ne veut pas dire que nos temps d'effondrement idéologique regorgent de génies !

L'humeur sombre a à voir avec le narcissisme blessé. Freud l'attribuait à l'impossible deuil de l'objet maternel. Il s'ensuivrait des pulsions, des inversions de pulsions, tout ça ; et beaucoup de monotonie. Le déprimé, c'est connu, rabâche. Il cause sans y croire (en termes savants, on parle de son *« déni du signifiant »*). Il devient étranger dans sa langue maternelle.

COMMENT la beauté sort-elle de ce bourbier ? Relire Freud, là encore, *Deuil et mélancolie* (1917). Ou bien scruter à neuf quelques chefs-d'œuvre.

Kristeva s'y entend. Je ne sais ce que les critiques d'art penseront de son texte sur *le Christ mort*, de Holbein, mais il a de la pâte et de la patte. Tout-psy, bien sûr. Foin des écoles de peinture, des filiations ; l'inconscient au bout des pinceaux, la création comme acte manqué, ou plutôt réussi ! Muichkine, dans *l'Idiot*, voyait dans ce tableau de quoi perdre la foi, tant le regard du cadavre reflète un désastre irrémédiable, l'absence de transcendance. Notre analyste diagnostique chez le peintre plus que des doutes religieux : un *« vérisme désabusé »*, le même qu'elle retrouve chez Nerval le ténébreux, le veuf, l'inconsolé.

Nous évoquions Muichkine. Comment parler de mélancolie sans songer à Dostoïevski, bien que l'épilepsie le définisse mieux, cliniquement ? Ici, la dépression élève la souffrance au rang d'un indice majeur d'humanité. Elle reste liée à la perte du paradis narcissique, de l'*Age d'or* sans culpabilité que Stavroguine fit dans *Acis et Galatée*, de Claude Lorrain.

(Lire la suite page 17.)

e tunnel sous la Manche

contre l'ivresse au volant

atteinte à la fonction publique

A LA VITRINE

CIVILISATIONS

Le Tibet en connaissance de cause

En inaugurant une nouvelle collection consacrée à « L'espace tibétain » par la réédition — la première publication date de 1962 — d'un livre aussi essentiel que *la Civilisation tibétaine* de Rolf A. Stein, la librairie de l'Asiathèque fait preuve de rigueur éditoriale en un domaine trop souvent livré au merveilleux de pacotille.

L'attirance qu'exerce depuis longtemps le Tibet sur les esprits occidentaux s'apparente en effet plus à l'aimantation qu'au raisonnement, plus à la fascination qu'à la connaissance, et il devenait urgent qu'un ouvrage d'envergure restitue l'identité tibétaine dans sa foisonnante et complexe diversité. En multipliant les approches érudites, mais sans omettre la somptuosité des paysages, la verve des conteurs populaires ou les chants sublimes des ermites, Rolf A. Stein s'est attaché à ne rien laisser dans l'ombre. Le peuplement, l'histoire, la société, la spiritualité, les coutumes, l'art de vivre et la poésie du « haut pays » sont présentés, explicités, voire célébrés quand il s'agit d'évoquer les œuvres et les errances d'un poète tel que Milarépa.

Pour tous les voyageurs — de plus en plus nombreux et passionnés — qui partent à la découverte des terres tibétaines, ce livre doit servir de viatique. Il est la condition d'une vraie rencontre et de la compréhension lucide d'un pays et de son peuple.

ANDRÉ VELTER.

★ **LA CIVILISATION TIBÉTAINE, de Rolf A. Stein, édition, l'Asiathèque (6, rue Christine, 75006 Paris), 262 p., 27 illustrations, 130 F.**

● EN POCHE

● Sous le titre *J'avoue que j'ai vécu*, sont réédités les Mémoires du poète chilien Pablo Neruda, parus pour la première fois aux éditions Gallimard en 1975. Traduits de l'espagnol par Claude Couffon. Avec un index (« Folio », nº 1822). Dans la même collection, pour poursuivre la découverte ou la redécouverte de Karen Blixen, l'auteur de *la Ferme africaine*, voici les *Nouveaux contes d'hiver*, sept récits traduits de l'anglais par Solange de la Baume (« Folio », nº 1821). Signalons également la biographie de K. Blixen par Judith Thurman, traduite de l'anglais par Pascal Raciquot-Loubet (« Livre de poche », nº 6312).

Enfin, toujours en « Folio », mais dans la Série noire, *l'Allumette facile*, roman de David Goodis, traduit de l'anglais par Alain Glatigny (nº 1826), et *Vivement dimanche !* de Charles Williams, traduit de l'anglais par Marcel Frère (nº 1 816). Truffaut adapta ce livre au cinéma.

● Dans la collection « Folio-Essais », *Vers l'autre flamme. Après seize mois dans l'URSS. Confession pour vaincus*, de Panaït Istrati. Un texte qui développe une double analyse critique de la situation en Occident à la fin des années 20 et dans la Russie d'après l'« Octobre rouge ». Publié en liaison avec l'institut Panaït-Istrati, ce volume contient également des documents annexes qui éclairent la pensée politique de l'écrivain (nº 57).

● Dans une perspective pédagogique — au sens large, — la série « Nouvelle approche » du Livre de poche propose des textes classiques commentés et, le cas échéant, choisis, par des spécialistes. Ainsi, des *Histoires* d'Hérodote (Paul Demont, nº 4 265) ou des livres VI et VII de *la Guerre des Gaules* de César (Luc Douret, nº 4 264). Andersen, Pouchkine, La Fontaine, figurent également dans cette collection. Les volumes sont en outre préfacés par des personnalités universitaires ou littéraires.

● Plus proches de nous, du moins dans le temps, *les Frustrés*, de Claire Bretécher, ont offert leur miroir aux contemporains lecteurs du *Nouvel Observateur*. Ils sont tous là, en cinq volumes, dans la collection « Presses-Pocket » (nºˢ 2 761 à 2 765).

● Dirigée par Georges Duby, une *Histoire de la France*, des origines à nos jours, en trois volumes, dans la collection « Références », chez Larousse.

GÉOGRAPHIE

Lire la carte

Les signes sont multiples qui indiquent un renouveau indéniable de la géographie. Sortie du retrait dans laquelle elle se cantonnait, elle ne laissera pas d'étonner ceux qui ne voient en elle qu'une discipline poussiéreuse, discipline « auxiliaire » de l'histoire ou de la sociologie par exemple. Approche originale des réalités qui bougent et s'inscrivent dans l'espace, elle met en œuvre en effet non seulement un discours et des notions spécifiques, mais elle possède aussi ses instruments dont la *carte* n'est pas le moindre.

Aujourd'hui la carte de géographie n'est plus ce qu'elle était, affaire de marin, de soldat (la fameuse « carte d'état-major ») et plus tard, de manière peut-être moins « noble », d'automobiliste ou de touriste. Elle semble aussi vouloir déserter le fond des classes où elle jaunissait... La vigueur nouvelle de la géographie et la « révolution de l'image » donnent à cette représentation du monde un attrait tout neuf.

Le livre de Roger Brunet *la Carte mode d'emploi* s'attache à rendre compte du bouleversement intervenu ces derniers temps et qui affleure aujourd'hui. La carte que l'on n'apprend guère à faire, encore moins à lire ou à déchiffrer, il la présente d'abord sous son aspect historique. Il rappelle ainsi comment les formes, les façons de cartographier, gardent la trace de leur origine première : le voyage, l'attribution des terres, la guerre, l'administration...

Mais il montre aussi comment avec le développement de la « connaissance géographique », la carte a pris une autre dimension pour devenir de plus en plus souvent « thématique ». Son développement a accompagné celui de la statistique, inaugurant ainsi une ère nouvelle : la carte est aussi un instrument de gestion et d'aide à l'action quotidienne. Technique facile à maîtriser dès lors qu'on s'y attache, la cartographie permet les comparaisons étonnantes, les rapprochements inattendus, parfois même le rêve.

Roger Brunet présente, analyse et critique toutes les sortes de cartes utilisées, sans oublier les apports considérables de l'informatique. Il insiste cependant sur le fait que cette dernière n'a en rien changé les règles de base, qu'elle a tout au plus changé les conditions de production de la cartographie et étendu ses capacités, mais qu'hélas *« l'imagination graphique est en retard sur la technique »*.

Pour Roger Brunet, les trois apports fondamentaux de l'informatique appliquée à la carte résident dans *« la rapidité d'exécution, la sûreté du trait et la diffusion de la création »*.

Enfin, le livre est aussi l'occasion de consulter une illustration foisonnante. Ainsi peut-on penser que ce livre de référence ravira aussi bien les amateurs de belles images que les décideurs, les gestionnaires, qui y trouveront leur compte d'informations et d'idées.

PIERRE VALLAUD.

★ **LA CARTE MODE D'EMPLOI, de Roger Brunet, Fayard/Reclus, 272 p. quadrichromie, 198 F.**

HISTOIRE

L'Etat et ses forêts

Voici, sans jeu de mots, un livre touffu sur la forêt. En bonne universitaire, Andrée Corvol a dépouillé une masse impressionnante d'archives pour retracer *« l'histoire des relations de l'homme et de la forêt »* du dix-septième au vingtième siècle. Il en résulte un ouvrage dense, foisonnant, bourré de références et de citations, mais écrit dans un style alerte et soutenu.

Andrée Corvol montre bien l'évolution de la forêt française, considérée d'abord comme une simple réserve foncière où le seigneur et son manant se livrent à toutes sortes d'activités « annexes » : chasse, pêche, cueillette, pacage des troupeaux. Le bois, alors, n'est qu'un des produits de la cueillette en forêt. Vers le milieu du dix-septième siècle, cependant, le bois devient une source de revenu, et même, pour des industries comme les forges ou les verreries, une condition d'existence.

Loin de supprimer l'administration des Eaux et Forêts, appelée « maîtrise » sous l'Ancien Régime, la Révolution va donner des pouvoirs toujours accrus à ces officiers assermentés qui verbalisent les contrevenants surpris dans les bois domaniaux. La Restauration accentue encore ce penchant en créant en 1824 l'Ecole des Eaux et Forêts de Nancy, qui deviendra une pépinière prestigieuse d'agents de l'Etat, véritable énarchie avant la lettre. Sous le Second Empire, avec les lois de 1860 et 1864 sur le reboisement, puis sous la République, avec la loi de 1882 sur la restauration des terrains en montagne (RTM), ces agents des Eaux et Forêts vont se comporter en technocrates sûrs d'eux et dominateurs, au point de considérer parfois montagnards et paysans comme *« des indigènes de l'Hexagone »*.

Ils vont être aidés en cela par les grandes inondations de la deuxième moitié du dix-neuvième siècle : après la reconquête des Landes de Gascogne, on veut reconquérir ces sommets étourdiment déboisés d'où déboulent les torrents dévastateurs. De là les grandes entreprises de reboisement dans le Massif Central et dans les Alpes, qui vont aboutir à l'exode des montagnards — ou coïncider avec lui.

Alors que les forestiers peuvent se vanter d'avoir fait reverdir les pentes de l'Aigoual, les aménageurs du territoire se désolent de voir la montagne se vider de ses hommes. Curieusement, par un retour de l'histoire, on en revient aujourd'hui à cette période ancienne où le paysan luttait contre *l'« étouffement vert »*.

ROGER CANS.

★ **L'HOMME AUX BOIS, d'Andrée Corvol, Fayard, 580 p., 180 F.**



L'une des célèbres inconnues de Romi : l'Anglaise Mary Toffts, qui fit parler d'elle en accouchant de dix-sept lapins. Une supercherie, bien sûr...

SOCIÉTÉ

Un portrait de 1986

Supplément annuel de l'*Encyclopaedia universalis*, *Universalia 87* est, pour la première fois, diffusé en librairie. Cette diffusion élargie devrait accroître encore le succès d'une formule qui n'a cessé de s'améliorer depuis quatorze ans qu'elle existe et qui a été vendue l'an dernier à 160 000 exemplaires.

Les lecteurs d'*Universalia* retrouveront, dans une présentation plus aérée, plus immédiatement accessible, les événements de l'année passée. Ceux que l'actualité a mis en avant, bien sûr, mais aussi — c'est l'intelligence et l'originalité de cet ouvrage — ceux qui, sans être spectaculaires, indiquent des lignes de force, annoncent des mutations, ouvrent des perspectives nouvelles.

Chacun de ces événements, qu'il s'agisse de politique, de culture, d'économie, de sciences, de vie sociale, fait l'objet d'un dossier, rédigé par un spécialiste et, le plus souvent, d'une grande clarté d'exposition. Au hasard de la lecture, vous apprendrez ainsi une foule de choses sur les relations du sport et de l'argent, sur la contrefaçon, sur la nouvelle mafia italienne ou sur le débat sur la rationalité en philosophie. Pour les amateurs d'ordre, il y a toujours une chronologie systématique et détaillée, des articles sur les livres, les films, les pièces de théâtre qui ont marqué l'année ; enfin, des notices sur les diparus de 1986, dont l'annonce de la mort, parfois, nous avait échappé. C'est complet, sérieux, bien fait ; et qui plus est joliment fabriqué.

P. L.

★ **UNIVERSALIA 87, Encyclopaedia universalis, 672 p., 420 F.**

Célèbres inconnus

Collectionneur passionné, Romi s'est intéressé, cette fois, aux *Célèbres Inconnus d'hier et d'avant-hier*. Il a écrit les biographies de vingt-sept personnages maintenant oubliés, mais qui connurent jadis les plaisirs (ou les infortunes) de la notoriété pour des raisons plus ou moins honorables (de la filouterie à l'utopie, de l'extravagance au crime).

Alphonse Boudard s'est beaucoup diverti en découvrant les bizarreries de ces « héros impossibles ». Aussi fait-il l'éloge de Romi dans la préface qu'il a donnée à son livre :

« Romi devrait être à l'Académie française tout simplement parce que c'est un des historiens les plus sérieux de notre temps et qu'il écrit magnifiquement. Il s'est spécialisé, dit-on un peu vite, dans l'insolite, le bizarre, le pittoresque grivois.

» Rien de restrictif à cela ; Romi a compris depuis ses premiers essais que le plus court chemin pour aller à l'essentiel passe le plus souvent par le détail.

» Historien des maisons closes, il nous en dit beaucoup plus sur la société en nous découvrant ses dessous qu'en nous assenant les chiffres et les graphiques de l'économie. C'est un écrivain tout terrain comme les aimait Blaise Cendrars.

» Il est journaliste, collectionneur, homme de radio ou de télévision, chroniqueur, historien... il fait feu de tout bois... Comme Térence, rien de ce qui est inhumain ne lui est étranger.

» Il cherche, il fouille les bibliothèques, les documents, il interroge, il arpente les rues de Paris et il trouve toujours le biais pour nous faire découvrir l'insaisissable, l'ineffable, l'incroyable mais toujours vrai, le saugrenu, le fantastique, le rare. »

★ **LES CÉLÈBRES INCONNUS D'HIER ET D'AVANT-HIER, de Romi, éd. Filipacchi, 228 p., 18 photos noir et blanc, 89 F.**

Passage en revues

Histoire, idées, sciences humaines

Faites entrer l'infini est la revue de la Société des amis de Louis Aragon et d'Elsa Triolet. La plupart des bulletins édités par les sociétés d'amitiés littéraires sont amoureux, savants et tristes, comme si le militantisme exigeait l'austérité, comme s'il fallait payer de quelque ennui son passage dans l'intimité de tel ou tel. Cet *Infini*, en revanche, est une revue toute agréable, abondamment illustrée dans ce numéro de collages de Jiri Kolar, inventifs, jolis, drôles ; la mise en page respire, les articles sont plus excitants qu'érudits. Toutefois, Jean-Baptiste Para y traduit de l'italien un curieux texte d'Alberto Savinio sur *Anicet ou le Dadaïsme justifié* paru dans une revue italienne de 1921, où se répercutent toutes les polémiques des intellectuels d'avant-garde de l'époque. De toute évidence, Savinio est éberlué par le talent d'Aragon, de toute évidence aussi il tient à régler des comptes idéologiques avec les futuristes italiens en s'en prenant aux dadaïstes français. Tout cela pour conclure qu'Aragon est le plus brillant représentant d'une école du vide et de la jonglerie. *Faites entrer l'infini* est encore réservé aux abonnés. On aimerait le voir vite en kiosque. (Société des amis de Louis Aragon et d'Elsa Triolet. Abonnement deux numéros : 50 F. Adresse : Charles Dobzynski, 86, rue de la Jarry, 94300 Vincennes.)

∴

L'Age nouveau est une manière d'énigme. La revue, nous dit-elle, a été fondée en 1937 par Marcello Fabri. Pourtant, celle que nous avons entre les mains indique qu'il s'agit du premier numéro d'une publication trimestrielle *« d'étude et d'expression des idées-des lettres-des arts »*. Pourtant encore, cet *Age nouveau* fait plutôt penser, tant dans le contenu de ses articles que dans l'écho qu'éveillent certaines de ses signatures, à un âge assez ancien : Thierry Maulnier, Jean-Louis Curtis, Marcelle Tassencourt ou Jean Bernard ne passent pas pour des hérauts de la modernité.

Le directeur de la revue, Gérard Bourgue, lève dans son éditorial certains de ces mystères : il s'agit d'une résurrection et d'une réaction : *« Dans ce tohu-bohu infernal, il nous est apparu nécessaire de faire acte de résistance morale et physique. De soutenir un combat contre le déchaînement, le déferlement des prétextes, des lâchetés, des démagogies redondantes. »* Cela, pourrez-vous penser, n'est pas d'une grande clarté et ne dit guère les motivations urgentes des promoteurs. La suite de l'éditorial balaiera nos incertitudes : *« L'universalité est inéluctable, elle provoquera l'ultime évolution de l'homme, sa transcendance, ou précipitera son involution, sa disparition archétypale dans un maelstrom irréversible. »* Pour trancher entre l'involution et l'évolution, les lecteurs trouveront une poussière d'articles sur Baudelaire, Rimbaud, Péguy, Maupassant, Boulez, Sylvia Montort, Giraudoux, Barthes, Mauriac, Bernanos, Céline, Orsay, quatre films, vingt livres. Paradoxe de l'histoire des civilisations, sans doute, le sauvetage de la culture européenne ressemble à un marché persan... *L'Age nouveau*, 194, rue La Fayette, 75010 Paris, 312 p., 92 F.

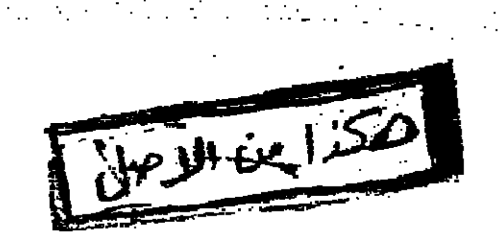
∴

Gavroche, revue d'histoire populaire, est dirigée et rédigée par des enseignants d'histoire qui ne cachent pas leur opinion : ce qui les intéresse, c'est la mémoire du peuple, de ses luttes, de ses misères, de sa culture vive. Cette position politique paraît être à l'origine des directives qui ont été données à certaines bibliothèques, à Paris et ailleurs, leur « déconseillant » de renouveler l'abonnement à cette revue. Il s'agit pourtant, le dernier numéro le prouve, d'une revue facile d'accès, à la documentation solide et originale. Les rédacteurs de *Gavroche* fournissent un bon travail d'histoire sociale, sur des chantiers assez peu explorés par la recherche universitaire, et dans une perspective et un langage qui parlent à des non-spécialistes. Mais c'est peut-être ce que, présicément, on leur reproche. (*Gavroche*, éditions Floréal, BP 872, Evreux, nº 31, 34 p., 25 F.)

∴

Etudes a été fondée en 1865 par les Pères de la Compagnie de Jésus. Son âge et son obédience la dispensent de se proclamer « nouvelle » ou « moderne » ; elle l'est donc. Il suffit pour s'en convaincre de lire l'article de Paul Valadier sur « Le paysage intellectuel français » après la disparition des maîtres penseurs que furent Sartre, Aron et Foucault. La « grande lessive » des terrorismes intellectuels va-t-elle déboucher sur le triomphe de la mode et du vide, du type Bernard-Henri Lévy, ou bien au contraire délivrer la tradition intellectuelle française de la philosophie allemande, à laquelle elle est depuis si longtemps cramponnée, pour l'ouvrir, par exemple, à la philosophie analytique, de type anglo-saxon ? On suivra avec intérêt l'accueil que va recevoir chez nous la (tardive) traduction de l'œuvre majeure de Rawles, *Théorie de la justice* (Seuil). On suivra aussi, souligne l'auteur, l'évolution d'une pensée religieuse qui ne brille pas par sa vigueur. (*Etudes*, 140 p., 35 F.)

P. L.



DU LIBRAIRE

• DERNIÈRES LIVRAISONS

BIOGRAPHIE

• Bernard Vincent : *Thomas Paine ou la religion de la liberté*. Une biographie de Thomas Paine (1737-1809) *qui, né en Angleterre dans un milieu* modeste, devint le premier responsable de la diplomatie américaine avant d'être fait citoyen français en 1792. Représentant du Pas-de-Calais à la Convention et corédacteur avec Condorcet de la Constitution girondine, il incarne tout à la fois *« l'irruption du peuple sur la scène politique »* et la Révolution des droits de l'homme. (Aubier, 404 p., 118 F.)

CRITIQUE LITTÉRAIRE

• Françoise Bonardel : *Artaud ou la fidélité à l'infini*. Après la publication *intégrale*, chez Gallimard, des trois mille pages de « cahiers » écrits par Artaud à Rodez de février 1945 à mai 1946, F. Bonardel *s'est livrée à une relecture de l'ensem*ble de l'œuvre d'Artaud pour tenter d'en dégager les éléments de ce qu'elle appelle une *« biographie mythique »*. (Balland, 428 p., 139 F.)

LETTRES ÉTRANGÈRES

• Robert Musil : *Lettres*. Ce choix de trois cents lettres couvre une période de quarante ans, s'achevant à la mort de Musil, en 1942. Après le *Journal* (publié chez le même éditeur), ce volume permet de mieux approcher un auteur et une œuvre dont l'influence n'a cessé de grandir. Choix, présentation et traduction de l'allemand par Philippe Jaccottet. (Seuil, 526 p., 185 F.)

MÉMOIRES ET SOUVENIRS

• Miep Gies : *Elle s'appelait Anne Frank*. En même temps que *le Journal d'Anne Frank* réédité *en poche (Presse-Pocket nº 2 642) paraît l'Histoire de la femme qui aida la famille Frank à se cacher.* Miep Gies, wec la collaboration d'Alison Leslie Gold, rac...e les années de guerre, retrace les conversations avec les Frank et leur arrestation. Traduit de l'anglais par Anne Damour. (Calmann-Lévy, 314 p., 89 F.)

MYTHOLOGIE

• André Neher : *Faust et le Maharal de Prague. « Nés simultanément à l'apogée de la Renaissance »*, les *« mythes jumeaux du Faust et du Golem sont aussi des mythes symétriques »*. André Neher suit leur destin commun et analyse leur effet dans la réalité de notre siècle, à travers le *Docteur Faustus* de Thomas Mann, la cybernétique et l'œuvre dodécaphonique de Schoenberg. (PUF, 204 p., 135 F.)

POÉSIE

• Georg Heym : *la Ville de souffrance*. Heym écrivait en 1910, à vingt-trois ans, deux ans avant *de mourir accidentellement, en patinant près de* Berlin : *« ... j'ai appris à compter avec les choses, à m'en tenir à leur nudité et à leur folie, et à entrevoir en tout une nouvelle beauté. »* Avec Trakl et Stadler (également traduit chez le même éditeur), Heym est l'un des poètes marquant de l'expressionnisme de langue allemande. *« Serons-nous parole que nul n'entend / Ou fumée flottant dans l'espace du soir / Ou sanglot, gêne subite pour des hommes en liesse / Ou fanal dans la nuit, ou rêve ? »* Traduit de l'allemand par Jean-François Eynard. (Arfuyen, 2, rue du Débarcadère, 75017 Paris, 48 p., 50 F.)

POLITIQUE

• Salmon Rushdie : *le Sourire du jaguar*. Invité par l'Association sandiniste des travailleurs culturels, l'auteur a passé trois semaines au Nicaragua : trois semaines pour rencontrer les Nicaraguayens, pour questionner et s'informer. Traduit de l'anglais par Anne Rabinovitch. (Stock, 179 p., 89 F.)

PSYCHANALYSE

• Sigmund Freud : *Trois essais sur la théorie sexuelle*. Dans la collection des nouvelles traductions des œuvres de Freud, voici celle des fameux *Trois essais*, réalisée par Philippe Koeppel. La précédente traduction française datait de 1923 ; elle était signée par Blanche Reverchon-Jouve. Préface de Michel Gribinski. (Gallimard, 212 p. 79 F.)

RELIGIONS

• *La Bible. Ecrits intertestamentaires :* Marc Philonenko, qui a dirigé cette édition avec André Dupont-Sommer (décédé en 1983), rappelle dans l'introduction le long labeur dont ce volume est aujourd'hui le résultat. Il s'agit d'un choix très important et abondamment commenté des principaux écrits qoumrâniens et des pseudépigraphes *de l'Ancien Testament*. (Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, 2 048 p., 350 F, jusqu'au 31 juillet, ensuite 390 F).

SOCIÉTÉ

• Jean Favard : *Des prisons*. L'auteur, magistrat à *l'administration pénitentiaire, ancien conseil*ler technique de Robert Badinter, raconte la réalité des prisons observées de l'intérieur. Guidé par la *conviction que le monde carcéral doit évoluer en* même temps que la société, il soutient que le souci de la sécurité ne doit pas freiner les progrès de l'humanisation des prisons. (Gallimard, 192 p., 78 F.)

LA VIE LITTÉRAIRE

Salons : Genève veut rivaliser avec Francfort et Paris

Le premier Salon international du livre et de la presse de Genève se déroulera du 13 au 17 mai au *Palexpo. Pour cette première,* l'initiateur de la manifestation, l'éditeur suisse Pierre-Marcel Favre, a voulu voir grand : quatre cents exposants en provenance d'une trentaine de pays sont annoncés, qui devraient *se répartir sur* les 20 000 mètres carrés d'exposition et présenter ainsi l'une des plus grandes librairies-maisons de la presse du monde.

Genève veut être à la fois Francfort et Paris : un salon professionnel et un salon où les lecteurs viennent acheter des livres. Le matin sera donc réservé aux rencontres entre éditeurs et journalistes de différents pays, réunions de travail, séminaires, congrès ; l'après-midi sera consacré au public : on espère faire venir de Paris des écrivains par trains entiers, on vendra aux enchères des manuscrits anciens ; sans compter les colloques et conférences.

Voilà pour les ambitions de Pierre-Marcel Favre et des éditeurs qui ont décidé de *« vaincre les inerties »* de l'édition suisse : Vladimir Dimitrijevic, Gilles Martin, Olivier Lombard et André Delcourt. Reste maintenant à savoir si les éditeurs et *les journaux étrangers* répondront positivement à leurs espérances. Il y aura très certainement des Soviétiques, des Chinois, des Coréens (du Nord et du Sud), des Albanais et des Egyptiens, mais du côté français il semble qu'on traîne un peu les pieds : le Salon du livre de Paris n'est pas encore tout à fait digéré. *Le Monde* sera présent au premier Salon du livre et de la presse de Genève, auquel son édition Rhône-Alpes consacrera un supplément spécial.

P. L.

Les rendez-vous de Cerisy-la-Salle

Voici le programme des rencontres organisées au centre culturel de Cerisy-la-Salle (1) *pour la session* 1987 :

« Approches de la cognition » (6-15 juin) ; « Lectures d'Erving Goffman en France » (17-24 juin) ; « L'enfant du XIXᵉ siècle » (26 juin-6 juillet) ; « *L'androgyne* » (26 juin-6 juillet) ; « L'épistolarité à travers les siècles » (8-18 juillet) ; « Modernité de Blaise Cendrars » (20-30 juillet) ; « Bande dessinée, récit et modernité » (1ᵉʳ-11 août ; notre collaborateur T. Groensteen dirigera ces journées) ; « Ecrire le *livre* ; autour d'Edmond Jabès » (13-20 août) ; « Argumentation et signification » (22-29 août) ; « *La dramaturgie claudélienne* » (31 août-10 septembre) ; « Dépendance et dépendances ; autour d'Albert Memmi » (12-19 septembre) ; « Crise de l'*urbain/Futur de la* ville » (21-26 septembre) ; « Rencontres aurévilliennes » (9-11 octobre).

(1) Renseignements : CCIC, 27, rue Boulainvilliers, 75016 Paris.

• EN BREF

• **LE PRIX HERMES-ESCP**, destiné à récompenser la première œuvre d'un *auteur de langue* française, est allé cette année à Farida Belghoul pour son premier roman *Georgette* (Bernard Barrault).

• Une exposition consacrée à **BLAISE CENDRARS** se tient jusqu'au 17 mai à la Maison de la poésie, 101, rue Rambuteau, 75001 Paris. Entrée libre.

• Une exposition **LES ILLUSTRATEURS DE PRÉVERT** se tient à la bibliothèque Jacques-Prévert de *Cherbourg* jusqu'au 16 mai. Cette exposition s'inscrit dans un ensemble de manifestations consacrées à l'auteur de *Paroles* par la municipalité de Cherbourg.

• La première rencontre de l'**ASSOCIATION INTERNATIONALE D'HISTOIRE DE LA PSYCHANALYSE** (AIHP, 46, rue de Grenelle, 75007 Paris) se déroulera du 1ᵉʳ au 3 mai à la Maison de la chimie (28 *bis*, rue Saint-Dominique *à Paris), sur le thème :* « Psychanalyse et psychanalystes face au fascisme et à l'idéologie nazie en Europe et dans le monde ». L'AIHP est présidée par Alain de Mijola. (Inscriptions : PMV Congrès, 130, rue de Clignancourt, 75018 Paris, Télex 640.847.) Par ailleurs, une exposition sur l'histoire de la psychanalyse en Allemagne sera inaugurée le 29 avril au Centre culturel allemand (17, avenue d'Iéna, 75116 Paris) ; elle se prolongera jusqu'au 27 mai.

• Le **PRIX DE POÉSIE CONTEMPORAINE CLAUDE-ARDENT** sera décerné en octobre. La date limite d'envoi des manuscrits est fixée au 26 juin. Le prix consistera en l'édition du manuscrit couronné. *Pour le règlement,* joindre une enveloppe timbrée à Ardence, 1, rue de la Liberté, 45000 Orléans (France).

• **LA FONDATION POUR LES ÉTUDES DE DÉFENSE NATIONALE** donne le nom de l'amiral Castex, stratège français, à un prix littéraire récompensant *« une œuvre d'expression française ayant particulièrement contribué au développement de la pensée stratégique ou à la compréhension des grands problèmes stratégiques contemporains »*. Ce prix sera décerné pour la première fois en octobre 1987, avec un montant de *30 000 F*. Candidatures, renseignements : FEDN, secrétariat du prix Castex, hôtel national des Invalides, 75007 Paris.

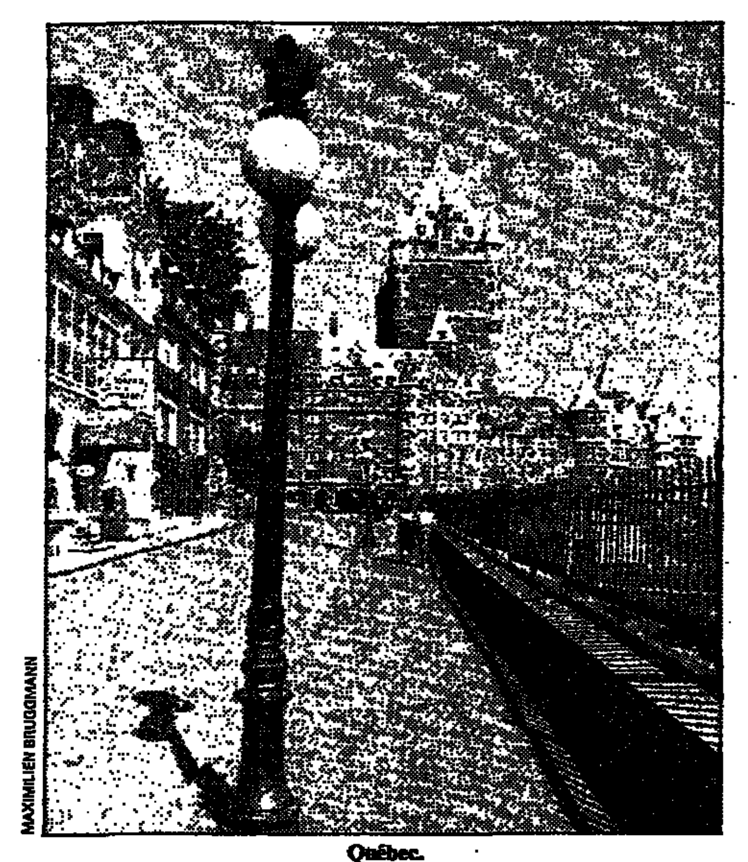
• **ERRATUM**. – Le prix du *Livre des religions et des sectes*, de Shahrastani (730 pages, couverture cartonnée, traduction Gimaret-Monnot), coédité par Peeters-France et l'UNESCO, *est de 630 F* et non de 290 F comme nous l'avons écrit par erreur dans « le Monde des *livres* » du 20 mars.

● LETTRES QUÉBECOISES

Au rendez-vous des francophones

Le Salon international du livre de Québec s'ouvrira le 28 avril et se prolongera jusqu'au 3 mai. Pour ses organisateurs, la seizième édition de cette manifestation constitue un premier pas vers le sommet francophone qui doit se réunir dans la même ville, en septembre.

Faire du livre l'un des instruments privilégiés d'échange et de connaissance entre les nations francophones ; pour cela, mettre l'accent sur la réalité tant économique que littéraire du livre ; favoriser les relations entre les éditeurs des pays francophones afin de promouvoir notamment la recherche technologique commune... Tels sont quelques-uns des objectifs que le Salon du livre de Québec se propose.


MAXIMILIEN BRUGGMANN

Québec.

Michel Tremblay, chaleureux et clair

Le Cœur découvert, *le roman d'une nouvelle conjugalité, dans une société où chacun se débrouille pour cicatriser ses désillusions*

QUESTION sans doute d'air du temps : il n'est chez nous guère à la mode de parler des changements qu'a subis la famille en quelques décennies, de mettre la vie quotidienne en roman. Ça fait pataud, années 70. Au Panthéon des valeurs toujours recommencées, la socio n'a pas rejoint les Beatles ou les sixties. Au Québec si.

Le Cœur découvert, le nouveau roman de Michel Tremblay, vient le confirmer, après l'arrivée assez triomphale du *Déclin de l'Empire américain*, de Denys Arcand, sur nos écrans. Avec le même sens de l'humour et du détail où chacun se reconnaît, ils font la description d'une société riche et froide, en proie à la crise de tous les modèles. Où chacun se débrouille pour cicatriser ses désillusions. Mais le film décrivait les effets d'un nouvel « hédonisme » un peu court : de nouvelles relations amoureuses faites de camaraderie et de plaisir partagé et soulignait les difficultés des hommes et des femmes à trouver un nouvel équilibre. Le livre dépeint une nouvelle conjugalité, celle d'un couple homosexuel : une vraie histoire d'amour.

Pour raconter la rencontre de Jean-Marc et Mathieu, ses héros, pour parler de l'enfant, Sébastien, le fils de Mathieu, qui est au cœur de cette histoire, puisque c'est devant lui que les deux hommes se mettent en question, à lui qu'il s'agit de faire une place, par lui qu'il faut être accepté, Michel Tremblay n'a aucune coquetterie d'auteur.

Il est chaleureux, et clair, avec une assurance sympathique, une gentillesse sans ostentation. Il explique le Québec d'après 1980. *« En quarante ans, nous avions été très vite, et soudain nous avons reçu un grand coup sur la tête, une vraie leçon d'humilité, il a fallu se replier et réfléchir. J'ai voulu montrer quelque chose de la vie de tous les jours, utiliser mon métier d'auteur de théâtre pour restituer la voix de ceux qu'on appelle les enfants à la petite valise, les enfants du divorce, et puis parler de l'homosexualité sans tomber dans le mélo, le ghettoïsme, ni dans la mièvrerie, les contes de fées. »*

Alors il alterne les points de vue : un chapitre pour Jean-Marc, un pour Mathieu. Au milieu, les autres personnages, le couple de femmes qui sont la famille choisie de Jean-Marc, Mélène surtout, dite *« notre mère à tout »*, et puis Louise, l'ex-femme de Mathieu, un beau personnage, très juste, avec qui les relations ne sont pas faciles mais pas dépourvues de tendresse, ni de profondeur. *« En général*, dit Michel Tremblay, *on montre les ruptures, les crises. Je voulais montrer aussi la vie qui va, la vie deux ans ou plus après la déchirure, poser aussi des questions. »* Si Sébastien se vante à l'école d'avoir trois papas et une maman, il s'inquiète aussi souvent d'avoir une vie différente.

Michel Tremblay ne prétend pas que ce soit facile. Il fait – honnêtement – les comptes.

GENEVIÈVE BRISAC.

★ LE CŒUR DÉCOUVERT, de Michel Tremblay, Grasset, 274 p., 88 F.

POÈTES, VOS PAPIERS !

■ Jacques Brault, dans le silence de l'hiver

JACQUES BRAULT a élu domicile en hiver depuis l'enfance, et, s'il ne tenait qu'à lui, cette saison durerait trois cent soixante-cinq jours par an tant il apprécie la qualité de silence qu'elle lui procure. Rarement, d'ailleurs, un poète aura autant nourri son œuvre de silence que Jacques Brault. Les mots de ses poèmes, qu'il choisit avec un soin d'orfèvre, s'inscrivent tout naturellement dans cet exil extérieur qu'il se construit afin de pouvoir demeurer fraternel et disponible envers les êtres qu'il aime.

Jacques Brault se sent bien en hiver parce qu'il lui semble, aussi, que durant ces mois-là, qui, au Québec plus qu'ailleurs, paraissent ne jamais devoir s'achever, la nature rappelle aux hommes qu'elle les tolère mais que son hospitalité ne saurait être que provisoire.

Malgré une discrétion presque maladive qui le fait fuir le milieu littéraire québécois, Jacques Brault, qui, à ce jour, a publié une dizaine d'ouvrages (1), a été très vite reconnu comme l'un des écrivains les plus importants de sa génération au Canada. Et nombre de prix littéraires (2) ont salué la qualité de son œuvre tant poétique que romanesque. Jacques Brault se veut le porte-mémoire des exclus qui, comme son ami le poète Juan Garcia, se sont réfugiés *« comme en douleur »* à l'asile ou à l'hôpital parce que le monde n'arrivait pas à naître entre leurs mains et qu'ils se blessaient à l'indifférence des autres.

La voix de ce poète ne se rattache à aucune terre, à aucun folklore ; universelle et apatride, elle demeure à l'écoute des bruits et des fureurs de l'époque, et ce n'est certes pas un hasard si l'on trouve dans *Poèmes I* (3) des textes dans lesquels les noms d'Hiroshima et de Dachau se sont imposés. Jacques Brault écrit pour que ne s'efface point l'écho du *« cri de ces hommes qui n'en peuvent plus de mourir comme ils ont vécu et souillés d'eux-mêmes, avec au corps une tâche d'innocence »*.

Si Jacques Brault célèbre les femmes et le désir qu'elles lui inspirent, il n'en reste pas moins fidèle à sa plus ancienne maîtresse ; une inconnue, qu'il voussoie, et dont il ne se lasse pas de découvrir les mille et un secrets : la langue française. Cette amante, il la sert avec volupté et pudeur comme s'il sentait ses jours en danger. Aussi étranger aux anglicismes qu'au laisser-aller grammatical, Jacques Brault n'est donc pas de ce siècle brouillon et bavard. On l'imagine, plutôt, quittant Villon pour aller rejoindre Nerval en n'oubliant pas de saluer au passage quelques marquises et quelques va-nu-pieds du dix-huitième... Lire *Poèmes I* de Jacques Brault, c'est entreprendre une promenade qui ne sera limitée par aucun horizon et nous offrira une manière de folie. *« L'admirable*, écrit-il, *ne se manifeste qu'aux retours d'en dessous. Comme la nuit ne devient femme qu'aux obstinés veilleurs de l'aube, après la traversée du plus sombre. »*

Jacques Brault figure en bonne place dans l'anthologie consacrée à *la Poésie québécoise*, de Laurent Mailhot et Pierre Neveu. Cette somme semble une source inépuisable de découvertes tant les styles et les inspirations sont variés. Il est vrai que l'anthologie, si elle fait la part belle aux poètes contemporains, remonte aux sources de la présence français au Canada puisqu'on y trouve des textes de Marc Lescarbot (1570-1642) et René-Louis Chartier de Lotbinière (1641-1709) qui, déjà, évoque *« ce lieu devenu stérile »*. On découvre aussi, grâce à cette anthologie, l'influence qu'eut, au Québec, le surréalisme en ouvrant aux poètes *« le champ illimité du possible »*.

PIERRE DRACHLINE.

★ POÈMES I, de Jacques Brault. Editions du Noroît/La table rase (BP 23, 77241 Cesson Cedex), 234 pages, 85 F.

★ LA POÉSIE QUÉBÉCOISE, de Maurent Mailhot et Pierre Neveu, l'Hexagone (Réplique Diffusion, 66, rue René-Boulanger, 75010 Paris), 642 p., 78 F.

(1) *Trois fois passera*, Le Noroît, 1981 ; *Moments fragiles*, Le Noroît, 1984 ; *Agonie*, Le Sentier, 1984.

(2) Prix France-Canada (1968), prix de poésie du Gouverneur général (1971), prix Duvernay (1978), prix du Gouverneur général pour le meilleur roman (1985), prix Athanase-David pour l'ensemble de son œuvre (1986).

(3) Ce volume reprend trois anciens recueils : *Mémoire*, Grasset, 1968 ; *la Poésie ce matin*, Grasset, 1971 ; et *l'En dessous l'admirable*, Les Presses de l'Université de Montréal, 1975.

■ Gérald Godin, le rire et l'hôpital

« LES Québécois sont les canaris de la francophonie », affirme Gérald Godin, qui aime à rappeler qu'au début du siècle ces charmants volatiles accompagnaient les mineurs au fond des mines de charbon et les avertissaient du moindre danger de grisou en remontant à la surface. Fort heureusement, Gérald Godin ne mélange pas les genres et il oublie qu'il a été « ministre des minorités culturelles du gouvernement québécois », lorsqu'il écrit des poèmes. Ceux-ci, d'ailleurs, ne servent aucune cause, sinon celle de l'humour noir, que l'auteur pratique avec maestria.

Soirs sans atout, le septième recueil de ce piéton de Montréal, est un pied de nez à la camarde et à ses dévoués auxiliaires, la maladie et la souffrance. Gérald Godin y conjure ainsi, à sa manière iconoclaste, la tumeur au cerveau dont il fut opéré :

« Quoi tu te souviens plus de mon numéro ?

– Ecoute mon vieux, moi tu sais on m'a enlevé une tumeur au cerveau de la grosseur d'une mandarine. Eh bien, ton numéro, il était dedans. »

Gérald Godin, qui dit avoir voulu transmettre dans ses textes les *« rires des trépanés »* qui furent ses compagnons d'hôpital, s'affirme prêt à affronter toutes les maladies, pourvu qu'il puisse en rire et, par là même, en guérir. Si vous aimez Jacques Prévert et André Frédérique, précipitez-vous sur *Soirs sans atout*, un livre dont l'achat devrait être remboursé par la Sécurité sociale !

P.Dra.

★ SOIRS SANS ATOUT, de Gérald Godin. Ecrits des Forges-La table rase (BP 23, 77241 Cesson Cedex), 49 p., 60 F.

■ Madeleine Gagnon, l'Amérindienne

MADELEINE GAGNON est originaire d'un petit village du nom d'Amqui, ce qui, traduit du huron, signifie *« là où les eaux s'amusent »*. Cette femme d'une grande beauté revendique d'ailleurs haut et fort les quelques gouttes de sang indien que charrient ses veines, car elle ne peut oublier qu'enfant, elle a assisté au transfert (déportation ?) vers des « réserves » des Indiens qui jusqu'alors vivaient près de chez elle.

Cette mémoire amérindienne habite tous les livres qu'elle a publiés (1), et Madeleine Gagnon ne pardonne pas aux Québécois leur silence sur le sort, au fil des siècles, des Indiens du pays. *« Dans mon quartier de solitude, entre Chabot et Papineau, je marche. J'ai l'orientale allure. Mes ancêtres aux pas feutrés sur les feuilles ou glissant sur la neige m'ont donné la démarche des plumes »*, écrit Madeleine Gagnon, qui se définit *« sans patrie et sans matrie »*.

L'amour et la mort ne sont pas absents de poèmes qui empruntent au lyrisme ses plus belles couleurs. Mais Madeleine Gagnon, quels que soient les drames qu'elle évoque dans ses textes, ne sacrifie jamais au dolorisme. Chez elle, tout s'achève dans la fête, même si celle-ci se déroule au plus noir de la nuit. Le corps et l'esprit tendus vers on ne sait quelle nostalgie héritée de ses ancêtres hurons, Madeleine Gagnon fouille l'écrit *« comme on cherche la mère »* afin de retrouver la trace de ses propres pas perdus.

Aussi étrange que cela puisse paraître, la poésie de Madeleine Gagnon, par sa force, sa générosité et son mal d'espoir, n'est pas sans rappeler celle de Benjamin Fondane (1898-1944) dont la revue *le Beffroi* publie, dans sa première livraison, des *« poèmes introuvables ou inédits »*. Au même sommaire, figurent des extraits du Journal de Léon Chestov, qui fut le maître et l'ami de Fondane, et des contributions de François Hébert, André Paradis, Christian Bouchard, Alexis Klimov et Jean Renaud.

P. Dra.

★ LES FLEURS DU CATALPA, de Madeleine Gagnon, VLB éditeur (Réplique Diffusion 66, rue René-Boulanger, 75010 Paris), 129 p., 56 F.

★ L'INFANTE IMMÉMORIALE, du même auteur, Ecrits des Forges/La table rase (BP 23, 77241 Cesson Cedex), 72 p., 60 F.

★ LE BEFFROI n. 1, revue philosophique et littéraire, diffusion Les Belles Lettres, 188 p.

(1) Dont *les Morts-Vivants*, HMH, 1969 ; *Antre*, Les Herbes Rouges, 1978 ; *la Lettre infinie*, VLB éditeur, 1984.

■ Jean Royer, l'antitroubadour

JEAN ROYER, chroniqueur littéraire au journal *le Devoir* à Montréal, considère que *« l'entretien est un genre littéraire indissociable de l'histoire et des idées qui y circulent »*. *« Aussi*, ajoute-t-il, *faudrait-il faire de chaque entretien un portrait d'écrivain digne d'une introduction à l'œuvre. »* A lire la quarantaine d'entretiens que Jean Royer a réunis dans le troisième volume de ses *Ecrivains contemporains*, on constate que, le plus souvent, cet objectif est atteint. Aux côtés de poètes et de romanciers québécois, Tahar Ben Jelloun, Andrée Chédid, Marguerite Duras, Umberto Eco, Edouard Glissant, Edmond Jabès et Jacques Laurent s'expriment dans cet ouvrage.

Jean Royer essaie, non sans difficulté, de faire coexister en lui le critique et le poète. Mais, et il le reconnaît, souvent l'un étouffe l'autre, et sa parole lui semble prisonnière de celle des auteurs qu'il évoque dans ses chroniques littéraires. Deux recueils publiés presque simultanément permettent d'apprécier cette voix tourmentée qui ne se satisfait d'aucune certitude. Si *le Chemin brûlé* s'apparente à un journal en miettes dans lequel l'auteur essaierait d'égarer l'image que les autres s'efforcent de donner de lui, *Depuis l'amour* affiche une tout autre ambition puisque Jean Royer entend y renouveler le discours amoureux.

A l'opposé des troubadours qui célébraient l'absence de l'être aimé, Jean Royer conjugue le désir et la présence sur le même temps jusqu'à ce que les corps se fondent en *« un miroir sans tain »*. Ce poète, qui veut aimer afin de peupler sa solitude d'ombres incertaines, dissimule mal une fragilité d'amant blessé.

P. Dra.

★ ECRIVAINS CONTEMPORAINS (tome 3 : 1980-1983) de Jean Royer, L'Hexagone, Réplique Diffusion, 66, rue René-Boulanger, 75010 Paris), 320 p., 82 F.

★ LE CHEMIN BRULÉ, du même auteur chez le même éditeur, 52 p., 45 F.

★ DEPUIS L'AMOUR, du même auteur, L'Hexagone/La table rase (BP 23, 77241 Cesson Cedex), 63 p., 60 F.

« Dormir avec un éléphant »

Une géographie du Canada

DEPUIS bien du temps, et en dépit de Louis XV, qui méprisa ces quelques arpents glacés, le Canada importe beaucoup à la France. En rassemblant – à l'initiative du Centre culturel canadien de Paris – et en préfaçant quatorze textes de géographes des deux pays, Pierre George présente un ouvrage fort « actuel » qui met au point nombre de vérités incertaines et à mal plusieurs idées reçues.

Le livre laisse de côté les images traditionnelles pour s'occuper avant tout des problèmes du présent et des perspectives ouvertes. La question majeure qui se pose à cet étrange Etat, tranche de continent, riche de ressources naturelles mais enfoncé dans les glaces nordiques, pas encore favorisé par son immensité et souvent desservi par elle, voisin, surtout, d'une autre immensité autrement riche en climats et avancée dans ses industries, beaucoup plus densément peuplée, cette question primordiale est bien celle que formulait naguère Pierre Trudeau en soulignant la difficulté qu'il y a, pour une souris, à *« dormir avec un éléphant »*.

Ce n'est pas qu'il s'agisse de seulement cohabiter avec les Etats-Unis, mais pour ainsi dire de s'intégrer à eux dans un marché commun continental sans se condamner à perdre toute chance économique personnelle. Des négociations vont s'ouvrir pour l'élimination des dernières barrières entre les deux Etats. Leur annonce donne l'espoir aux uns, mais excite les autres à la résistance. Les premiers voient dans ce libre-échange la meilleure voie pour la promotion d'une économie qui parvient mal à se dépouiller de sa vêture de « pays neuf » pour accéder à un grade technique supérieur et – apparent paradoxe – à l'indépendance. Les résistants, recrutés dans les « secteurs mous » de l'économie, les syndicats, les provinces centrales, s'opposent à un projet qui leur paraît menacer le monde du travail.

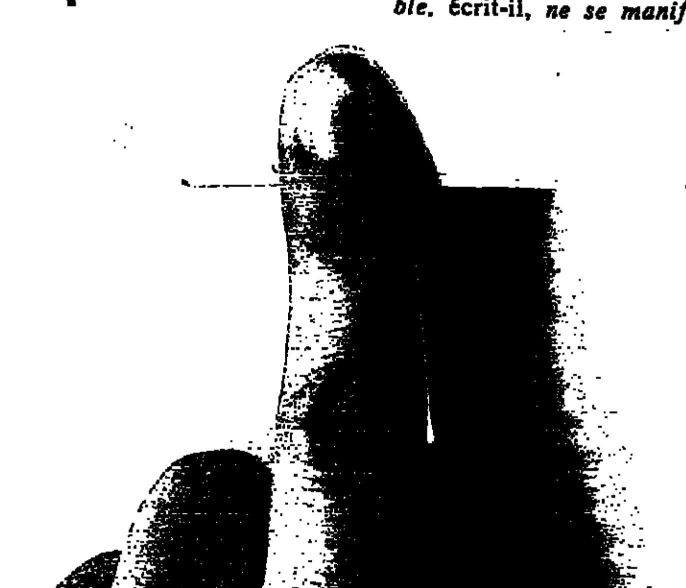
La perspective d'une *« dilution de l'identité culturelle »* est tenue par beaucoup pour plus redoutable encore que celle d'une dislocation économique. Grave problème posé à un pays qui est sollicité de concilier le vieux et le neuf, l'urbanisation accélérée et la sauvegarde des sols de la Prairie, les progrès de type américain et les traditions de sagesse héritées de la vieille Europe. Et celui, aussi, d'accorder un Ouest et un Est que le grand voisin a réussi à réunir dans une même civilisation. Aujourd'hui, au lieu d'une marche à l'Ouest, c'est un transfert de dynamismes qui tend à s'affirmer : l'histoire en cours de la Colombie Britannique en témoigne, où l'on voit que *« l'impulsion de l'ouverture sur le Pacifique a largement pris le pas sur les effets de l'ouverture de la Seeway »*, et que Vancouver (devenu le premier port de toute la côte américaine occidentale et la troisième ville du Canada, *« chef-d'œuvre d'urbanisme »* et – par la vertu d'un climat sans neige propice aux retraités – *« cimetière de colonels »*) s'est proprement éloigné d'un *« Canada de base »* dont le progrès des moyens de transport transcontinentaux visait à le rapprocher.

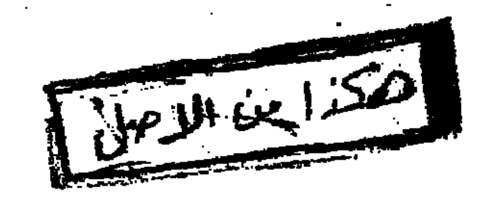
En face de toute cette rénovation qui promet au géographe une américanisation de plus en plus affirmée de tout un demi-hémisphère, la diversité linguistique et l'inquiétude d'une francophonie menacée sont en passe de poser des questions mineures. Elles n'en sont pas moins rattachées, par quelque lien, aux problèmes d'ajustement socio-économique du moment. Le lecteur intéressé à notre vieux Canada et à son nouveau destin trouvera dans ce livre sincère et informé de quoi satisfaire, sur ce point sensible, beaucoup de sa curiosité.

MAURICE LE LANNOU.

★ LA GÉOGRAPHIE DU CANADA, textes recueillis par P. George, Presses universitaires de Bordeaux, 268 p., 90 F.

NOIR. – Blanc comme neige, le Québec ? Explorez donc l'envers du décor avec Chrystine Brouillet, un jeune et talentueux auteur de romans noirs, qui vient de publier son troisième livre, *le Poison dans l'eau*, chez Denoël. Roman policier original – d'emblée, les coupables s'y bousculent pour revendiquer un crime que la police n'a jamais enregistré, – l'œuvre de Chrystine Brouillet est aussi le portrait au vitriol d'une famille montréalaise, à la respectabilité en apparence toute bourgeoise. Passion incestueuse dévorante entre les enfants, sourde haine entre les parents, odieuse mesquinerie de la bru, autour du cadavre de laquelle se danse une vénéneuse sarabande, c'est *le Nœud de vipères* au pays de Maria Chapdelaine. Il faudra à l'inspectrice Maud Graham – un très beau personnage, flic et (mais ?) féministe – une forte dose de patience et de subtilité pour résoudre cette sulfureuse énigme. Et dire que Chrystine Brouillet est entrée en littérature via les contes pour enfants... (Denoël, coll. « Sueurs froides », 208 p., 68 F.)





● ESSAIS

L'histoire de la nourriture miroir des sociétés

(Suite de la page 13.)

L'auteur semble procéder par associations, au mépris de l'ordre et de la chronologie. La littérature, la philosophie, trouvent leur place dans cette promenade, non sans cocasserie. N'est-il pas merveilleux de voir entamer le chapitre sur le porc et la charcuterie par un extrait de *Tristan et Iseut ?* La percée d'une référence littéraire entre deux textes d'une haute technicité égaie considérablement la démonstration : *Cyrano de Bergerac*, pour introduire la recette de tartelette aux amandines, *le Roman de Renart*, pour rendre compte des difficultés d'approvisionnement du poisson frais, sont plus convaincants que les références savantes des meilleurs historiens. A croire qu'il faut de la dérision pour dire vrai. La dérision confine parfois au parodique : on s'amusera beaucoup de voir les philosophes socratiques jouter sur la façon d'accommoder les choux plutôt que de discuter sur la démocratie ou le beau. Et pourquoi d'ailleurs serait-ce moins digne ?

Une leçon de modestie

Le domaine historique est abordé dans le même désir de liberté, et Maguelonne Toussaint-Samat nous régale de récits où l'histoire de France et l'histoire d'un mets se mélangent harmonieusement. Que François Ier ait *guéri une dépression qui mettait en péril la France par la consommation de yaourts laisse rêveur.* Que le duc de Guise ait été tué en état de faiblesse glycémique pour n'avoir pas mangé les prunes qui étaient destinées à son réveil nous donne à penser. Que les Etats-Unis aient dû leur naissance à des plantations de thé rabattra quelques caquets. Que les Romains se soient intéressés à la Palestine à cause du sel de la mer Morte, déterminant ainsi la future épopée du Christ, voilà qui nous la baille belle !

Maguelonne Toussaint-Samat a-t-elle comme unique objet de nous distraire par ses historiettes ? Il ne semble pas.

En choisissant le sujet de la nourriture comme lieu privilégié de l'histoire des hommes, elle signale que, en matière d'histoire, il n'est pas de sujets nobles et d'autres qui le soient moins. Tout vaut d'être étudié, sans hiérarchie.

Dans l'histoire de la nourriture, il y a, là aussi, du sérieux et de l'anecdote, et plus qu'ailleurs peut-être. Parce qu'elle a à voir avec l'instinct de vie, l'omniprésence du corporel, elle rend précisément fluctuante la frontière entre le primordial et l'anecdotique, et donne une leçon de modestie.

Peut-on mesurer avec précision l'effet qu'a eu la consommation effrénée du café sur les esprits agités des prérévolutionnaires et comme il a aidé à fomenter la rébellion ? « *Si j'étais le souverain*, écrit Montesquieu dans *les Lettres persanes, je fermerais les cafés, car ceux qui fréquentent ces endroits s'y échauffent fâcheusement la cervelle... L'ivresse que leur verse le café les rend dangereux pour l'avenir du pays.* » D'ailleurs, le fait que la princesse Palatine, belle-sœur de Louis XIV, compare l'odeur du café à l'haleine de l'archevêque de Paris, et que Malebranche l'utilise en lavement, en dit long sur la crainte qu'on en avait, comme si le café cristallisait l'ébranlement probable et menaçant de l'Ancien Régime.

BIBL. NAT.

Un marchand d'épices aux Indes.

En revoyant l'histoire au travers de la nourriture, Maguelonne Toussaint-Samat ne refait pas l'histoire. Elle fait bien mieux : elle lui donne un corps, un corps qui exprime le désir individuel de l'homme (et ceux, collectifs, des peuples) de se satisfaire, de répondre à la rapacité, la voracité, la gourmandise instinctives.

Tel fut le moteur des grandes découvertes. Les migrations humaines s'appuyèrent, dans l'Europe du Sud, sur la conquête du sucre et des épices, celles de l'Europe du Nord sur le hareng, l'huile et la baleine. Le blé provoqua à lui seul plus d'affrontements et de mouvements de frontières que tous les conquérants du monde réunis. Toute l'odyssée humaine pourrait se lire au travers du rapport à l'alimentaire.

Décidément, la nourriture est un langage. Maguelonne Toussaint-Samat le vérifie et le prouve magnifiquement, à la suite de Lévi-Strauss, qu'elle cite avec raison : « *... Un langage dans lequel la société traduit inconsciemment sa structure, à moins que, sans le savoir davantage, elle ne se résigne à y dévoiler ses contradictions.* » (C. Lévi-Strauss : *Origines des manières de table*, Plon, 1968.)

Il est un fait que, en abordant de cette façon riche, espiègle, intelligente, *l'histoire naturelle et morale de la nourriture*, c'est l'histoire même que Maguelonne Toussaint-Samat nourrit de son savoir et de sa sensibilité, d'autant qu'elle y met ce qu'un historien s'honore de respecter : le souci de la vérité.

NOËLLE CHATELET.

★ *HISTOIRE NATURELLE ET MORALE DE LA NOURRITURE*, **de Maguelonne Toussaint-Samat, Bordas, 592 p., nombreuses illustrations, relié, 295 F.**

● *LA FRANCE A TABLE*, **de *Pascale Pynson*. *Editions* La Découverte, 270 p., 95 F. Une étude sur les nouveaux comportements alimentaires des Français. Les produits nouveaux, le surgelé, le lyophilisé, l'exotique promu au quotidien. *Et puis les régimes* alimentaires, la médicalisation du *discours sur la nourriture*, l'influence de la presse. Une analyse sociologique très pertinente.**

● LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH

Tout-Psy

(Suite de la page 13.)

AUTRE souffrance fondamentale : celle dont Duras a fait *« une des choses les plus importantes de* [sa] *vie » (la Douleur)*, depuis l'enfance, depuis que le malheur de sa mère a occupé, pour elle, le *« lieu du rêve » (l'Amant)*.

L'œuvre de Duras apparaît à Kristeva comme symptomatique de notre temps où la littérature prend en charge, dans son invisibilité, la crise qui frappe, depuis la seconde guerre mondiale, l'identité de la personne, de la morale, de la religion, de la politique. Duras affronte le « rien » délimité par Valéry, le silence de l'horreur, en soi et dans le monde. Avec le charme de l'absence de grâce, elle entraîne le lecteur dans les défaillances des êtres et du récit, elle l'enveloppe d'une douleur émoussée dont il ne reste que la tension.

Ni tragédie ni enthousiasme : un engourdissement où se mêlent l'effroi et le ravissement trouble, lequel tient lieu de plaisir et nous porte, nous lecteurs, aux confins risqués de nos vies psychiques...

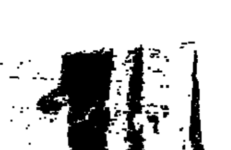
ENCORE une fois, les dépressifs ordinaires ne seront guère éclairés sur la mélancolie, regardée ici comme source d'art, et par quelqu'un qui suppose connues les subtilités de la psychanalyse.

Au vocabulaire technique s'ajoutent certaines constructions chères à Lacan et dont m'échappent l'utilité, le sens précis. Ainsi des liens de causalité que recèlent les verbes intransitifs suivis de *de* ou *à*.

Mais c'est là querelle subsidiaire. Kristeva construit indéniablement une œuvre, dont la psychanalyse et la sémiologie soutiennent la voûte. Elle recharge en sens nos souvenirs de tableaux ou de pages célèbres. Elle aide à renouveler le regard, à se mouvoir dans un monde de culture qui perd ses significations, ses axes. Elle y tient ferme le chaînon de la langue ; d'autant plus ferme que ce n'est pas sa langue maternelle, qu'elle l'a intégrée relativement tard.

Rien de tel, pour se fier au langage et le célébrer, que d'avoir eu à le choisir, à s'en bercer.

★ **SOLEIL NOIR, DÉPRESSION ET MÉLANCOLIE, de Julia Kristeva, Gallimard, 270 p., 82 F.**



● LETTRES GERMANIQUES

Freud au secours de Popper-Lynkeus

LORSQU'IL meurt à Vienne, le 22 décembre 1921, Joseph Popper-Lynkeus est un « patriarche », un « sage », un « saint laïc » vénéré par les socialistes : dans son œuvre majeure, *Die allgemeine Nährpflicht* — huit cents pages publiées en 1912, — n'a-t-il pas proposé un *« service alimentaire »* obligatoire garantissant à tous les citoyens les produits de première nécessité ? Bref, avant Coluche, il inventait les « restos du cœur » et se payait, en outre, le luxe d'affirmer que l'Etat n'a aucun droit sur les consciences : plus question d'envoyer les objecteurs sous les drapeaux, de criminaliser l'avortement ou d'interdire l'euthanasie.

Si le réformateur social qu'admiraient aussi bien Albert Einstein que Martin Buber, Arthur Schnitzler que Stefan Zweig, a sombré dans l'oubli qui guette les idées trop générales ou trop généreuses, l'écrivain, en revanche, doit à Freud d'être encore présent chez tous les esprits curieux de « modernité viennoise ». Gageons qu'ils ne bouderont pas leur plaisir en découvrant les *Fantaisies d'un réaliste*, l'unique recueil de nouvelles de Popper-Lynkeus, qui avait paru en 1899 (comme *l'Interprétation des rêves)*.

Ecrites entre 1865 et 1898 au cours des incessants voyages que son métier d'ingénieur l'obligeait à entreprendre aux confins de l'empire austro-hongrois, ces *Fantaisies* connurent l'insigne honneur, après avoir été refusées par tous les grands éditeurs, de provoquer les foudres de la censure et d'être interdites jusqu'en 1918 pour *« atteinte à la moralité »*.

Ce livre « maudit », défendu à ce titre par Karl Kraus, troubla Freud pour des raisons qui tiennent moins à la littérature qu'à sa volonté inébranlable d'être toujours le premier à planter son drapeau sur les terres incertaines de l'inconscient. On sait combien les querelles de priorité taraudaient Freud. Or en lisant une des « fantaisies » de Popper-Lynkeus, *Rêver comme veiller*, il éprouva la détestable sensation de retrouver le noyau de sa propre théorie du rêve, à savoir que la censure détermine déplacements et condensations.

« Heureusement, commente Jean Starobinski dans une lumineuse préface, *il s'agissait d'un recueil de fictions, non d'un ouvrage de psychologie. Freud, beau joueur, accuse le coup, salue le tir placé dans le mille — mais prend des mesures défensives »*, notamment en soulignant le fait qu'il n'a eu connaissance des *Fantaisies d'un réaliste* que bien des années après avoir achevé *l'Interprétation des rêves* qui porte, postdaté, le millésime de 1900.

Dans un article au titre pour le moins ambigu, « Ma rencontre avec Joseph Popper-Lynkeus » (1932), Freud raconte qu'il entreprit de lire tous les écrits de Popper — l'oncle du philosophe Karl Popper, soit dit en passant. *« Sa défense des droits de l'individu,* note Freud, *me donna beaucoup à réfléchir, ces droits pour lesquels j'aurais si volontiers milité avec lui si ne m'avait troublé le constat que ni le comportement naturel, ni les fins de la société humaine ne justifiaient pleinement cette exigence. Une sympathie particulière m'attirait vers lui, car de toute évidence, il avait lui aussi ressenti douloureusement l'amertume de la condition juive et la vacuité des idéaux de la culture contemporaine. »* Reste que la rencontre n'eut jamais lieu et que Freud, après 1921, se borna à saluer quotidiennement le buste de Popper-Lynkeus dans le parc de l'hôtel de ville.

Le cri d'angoisse du monde

Avec ces *Fantaisies d'un réaliste*, fort bien traduites, choisies et présentées par Cornélius Heim, l'amateur de « curiosités freudiennes » sera comblé : qu'il mette en scène une jeune prostituée encore inexperte, l'agonie de Michel-Ange, le désarroi d'un homme mortifié par la beauté d'une inconnue, ou deux voyageurs, la nuit, à l'écoute du *« cri d'angoisse du monde »*, Joseph Popper-Lynkeus nous déroute et nous subjugue. Plus rien ici ne trahit l'aimable réformateur social, l'humaniste un peu trop optimiste au goût de Freud. Il est d'ailleurs piquant de constater avec Cornélius Heim que l'économiste qui prétendait déposséder les parasites sociaux et ébranler l'autorité de l'Etat ne se heurta jamais à aucune opposition, alors que le rêveur des *Fantaisies* fut jugé plus dangereux à la fois pour la morale et pour les institutions. Merci donc à Freud d'avoir contribué à sauver le noyau dur de l'œuvre de Popper-Lynkeus, comme il l'avait déjà fait avec la *Gradiva* de Wilhelm Jensen (1).

ROLAND JACCARD.

★ **FANTAISIES D'UN RÉALISTE, de Joseph Popper-Lynkeus, préface de Jean Starobinski, traduit de l'allemand par Cornélius Heim, Gallimard, coll. « Connaissance de l'inconscient », 234 p., 89 F.**

(1) *Le Délire et les rêves dans la « Gradiva » de W. Jensen*, par Sigmund Freud. Nouvelle traduction de J. Bellemin-Noël, P. Arbex, R. Zeitlin. Préface de J.-B. Pontalis. Gallimard, 269 p., 89 F.

Un entretien avec Hans Magnus Enzensberger

L'auteur du* Mausolée *a une prédilection pour l'ambiguïté

POÈTE, essayiste, romancier, directeur de revues, éditeur, réalisateur, traducteur, notamment de Pablo Neruda, Hans Magnus Enzensberger est un écrivain polymorphe, voire protéiforme, car on le retrouve dans tous les mouvements littéraires qui, depuis le Groupe 47, se sont succédé dans l'Allemagne de l'après-guerre. De passage à Paris à l'occasion de la traduction de *Mausolée*, paru en allemand en 1975, il s'explique sur ce surprenant recueil où, sous la forme de trente-sept ballades consacrées chacune à l'un des héros de la marche de l'Occident vers plus de lumière, il règle ses comptes à la religion du progrès, fondement de notre civilisation depuis six siècles.

« Je n'ai pas voulu écrire un essai philosophique, car lorsqu'on défend une thèse on est amené à couper et à simplifier. Ce qui m'intéressait, c'était le revers de toute cette histoire dont nous sommes, ne l'oublions pas, les acteurs. J'ai voulu raconter le revers du progrès, et cela en m'écartant doublement des règles actuelles de l'art poétique puisque la narration n'y est plus à l'ordre du jour et qu'en outre j'ai choisi, comme se prêtant le mieux à mon propos, une forme considérée comme dépassée entre toutes : la ballade. »


SIMONE JAWORSKI

« J'ai voulu raconter le revers du progrès. »

Mausolée est un livre plein d'humour noir, de définitions à l'emporte-pièce (*« Wilhelm Reich : le Faraday de l'orgasme »*), de descriptions surréalistes (l'inventaire du bric-à-brac emporté par Stanley lors de ses explorations). Un carnaval baroque, mêlant médecins et illusionnistes, révolutionnaires et philosophes, un véritable patchwork où le bizarre (évocation du mathématicien anglais Turing faisant du vélo sous la pluie, un réveil-matin et un masque à gaz à la ceinture, pour être à l'heure et par crainte du rhume des foins) côtoie l'atroce (compte rendu par l'inventeur de l'électrochoc de ses expériences et des réactions du patient).

C'est aussi, il faut le dire, un livre déroutant : noms des personnages (au demeurant souvent inconnus) désignés par des initiales renvoyant à un glossaire en fin de volume, textes truffés de citations — en italique — présentées de telle façon qu'on ne sait ni qui parle ni de quoi il s'agit... *« Je me suis livré délibérément à un jeu de cache-cache,* précise Enzensberger. *Même si les faits que j'évoque sont authentiques, le lecteur n'a pas besoin de savoir de qui il s'agit. Les personnages sont de simples miroirs destinés à se réfléchir les uns les autres. »*

***

« En 1968, la revue Kursbuch, *que vous dirigiez, prônait la mort de la littérature. Votre retour à la poésie est-elle un reniement ?*

— Un accomplissement au contraire, et celui-ci a été rendu possible par le renversement de 1968. Quand j'ai commencé à écrire, la question n'était pas de savoir si, selon la formule d'Adorno, on pouvait encore faire un poème après Auschwitz, mais, plus directement, comment respirer dans un pays comme l'Allemagne ? La majorité des Allemands ayant choisi de refouler le passé, les écrivains ont dû accomplir un travail d'éboueur, de se substituer, avec tous les défauts que cela comporte, à une gauche alors inexistante. Nous étions une minorité, et c'était une tâche au-dessus de nos moyens.

» 1968 a rendu l'Allemagne habitable, mais il est vrai que tout est devenu, depuis lors, plus compliqué. Le hasard de l'histoire suffisait autrefois à vous situer du bon côté. Lorsque l'on disait « non », on était sûr de ne pas se tromper. Impossible, aujourd'hui, de faire comme si nous n'étions pas complices de ce qui se passe de par le monde. Le langage est devenu incertain. Le noir et le blanc ont fait place à la grisaille.

— N'avez-vous pas une certaine prédilection pour l'ambiguïté ?

— Oui, je l'avoue, je ne suis pas un moniste. Je n'ai jamais été totalement engagé. Même mon marxisme était sous restriction. Chaque chose a, selon moi, son revers, et la littérature est ce qui me permet de vivre ce revers. L'ambiguïté est un jeu. C'est là, il est vrai, un point de vue qui irrite mes compatriotes car ils aiment que les choses soient claires et les situations bien définies. Je les dérange. Mais Heinrich Heine les dérangeait, lui aussi.

Propos recueillis par JEAN-LOUIS DE RAMBURES.

★ **MAUSOLÉE, de Hans Magnus Enzensberger, traduit par Maurice Regnaud, éditions Alinéa, 112 p., 98 F.**

Le cas Friedo Lampe

Il fit de sa vie un consciencieux ratage et de son œuvre un accident discret

DANS la typologie des destins littéraires, il existe deux figures régulièrement célébrées, celle de l'écrivain « maudit » et celle de l'écrivain « oublié », deux victimes en quelque sorte des relations de leur génie et de l'histoire, et que l'histoire, en les réhabilitant, récupère. C'est rassurant pour tout le monde : pour les laissés-pour-compte de la gloire et pour ceux qui les méconnaissent ou les négligent.

Le cas de Friedo Lampe est différent et de ce fait plus troublant et plus intéressant. Si l'histoire en effet s'est montrée plutôt ingrate à son égard, lui réservant ses farces les plus vilaines, il s'est lui-même ingénié avec constance à faire de sa vie un consciencieux ratage et de son œuvre littéraire un accident discret. Or Lampe avait, sans conteste, du génie.

Rien de maudit dans la situation de ce fils de bourgeois protestants de Brême né quelques jours avant la fin du dix-neuvième siècle. Il est certes atteint de tuberculose osseuse au cours de sa cinquième année, mais la maladie ne laissera pas dans son corps de trop terribles séquelles, tout juste lui donnera-t-elle la faculté d'échapper aux combats du front en 1917 et celle d'excuser des études indolentes et désordonnées que permettait par ailleurs la situation financière de ses parents. Bref, à trente ans, Lampe est un homme rêveur, un peu triste, doté d'une certaine culture glanée au fil de ses intérêts, et qui doit se décider à faire quelque chose. Du point de vue politique — comment ne pas en parler dans l'Allemagne des années 30, — sa position n'est guère plus nette : il déteste le nazisme, certes, mais sa répulsion esthétique et morale ne va pas jusqu'à le pousser à la résistance, tant qu'on ne touche pas à ses livres et à son piano...

Lampe s'enterre. Il travaille comme bibliothécaire, puis comme lecteur et documentaliste dans une maison d'édition. Un géant terne et discret qui s'enferme le soir venu dans son appartement de Hambourg pour jouer de la musique et écrire des poèmes, quelques nouvelles, bientôt un roman qu'il montre à ses amis. Ceux-ci le pressent de publier. C'est ici que l'histoire joue sa première mauvaise farce. Le roman de Lampe, *Au bord de la nuit* n'est pas précisément de la belle veine optimiste et pangermanique que prônent les nazis. Il sera interdit, tout comme la nouvelle *Orage de septembre* et les autres courts textes de Lampe. Sa carrière littéraire publique s'arrête là.

La délectation des suicidaires

La seconde et dernière grimace du destin a lieu le 2 mai 1945. Lampe vit depuis 1937 à Berlin, où l'éditeur Rowohlt a installé ses bureaux. L'armée de Hitler est en déroute, et les Russes pénètrent dans la capitale du Reich. Lampe, comme ses concitoyens, fuit devant l'avancée des troupes soviétiques ; moins vite que les autres toutefois : il éprouve toujours de la peine à quitter les lieux où il a installé ses pénates. Cette fois l'histoire le rattrappe. Des soldats russes l'arrêtent, le prennent pour un espion nazi. Il est fusillé dans un fossé.

Les beaux destins tristes sont aussi posthumes. Rowohlt, fidèle au souvenir de son ancien employé, publie les courtes œuvres complètes de Friedo Lampe. Dans l'indifférence générale : l'Allemagne de l'après-guerre a d'autres chats à fouetter, en littérature comme ailleurs. On n'oublie pas Lampe ; tout se passe comme s'il n'avait jamais existé.

C'est en Suisse, aux éditions de l'Age d'Homme que Lampe réapparaît en 1970 par les soins d'un traducteur universitaire Eugène Badoux. Badoux s'éprend véritablement de Friedo. Il comprend à merveille ce qui fait l'importance de cette œuvre maigre ; il saisit parfaitement les mécanismes internes et externes qui ont présidé au ratage de Lampe. Mais il est sans doute écrit que le calice doit être bu jusqu'à la lie. La traduction de Badoux est souvent maladroite, truffée qui plus est d'erreurs matérielles que l'édition de poche d'aujourd'hui — dans sa hâte, probablement, à ne pas différer le sacre de l'écrivain inconnu — ne s'est pas donné la peine de corriger. Le lecteur est prié de rectifier lui-même les fautes de syntaxe, les erreurs de noms et les fantaisies de ponctuation.

Pour couronner ce monument de pieuses avanies, Eugène Badoux a écrit une « psychobiographie » de son héros qui est tout à la fois indispensable à la compréhension de son modèle — nul mieux que lui ne connaît dans ses moindres détails la vie de Lampe — et le modèle naïf — de bonne foi — de la biographie psychologique insupportable où chaque geste, chaque phrase, chaque propos, fût-il de la plus extrême banalité, est rapporté.

Tous ces malheurs accumulés ne devraient pourtant pas continuer à entretenir cette manière de fatalité que Friedo Lampe a cultivée avec cette délectation des suicidaires qui laissent au hasard le soin de décider de leur mort. Il est temps de découvrir que ce géant égocentrique était un grand écrivain. Même si lui-même l'ignorait.

Au bord de la nuit est un roman très court dont les actions se passent en quelques heures — le temps de ce crépuscule si cher à Lampe, ce passage effrayant et fascinant de la lumière à la nuit, — mais le romancier parvient à réunir en un seul lieu, celui d'un village, trente-huit personnages si parfaitement, si simplement saisis que jamais ce puzzle de caractères et de situations ne tourne à l'exercice. Bien au contraire, chaque élément de cette fresque en miniature concourt à la création d'un climat dont il reçoit à son tour la lumière et les ombres.

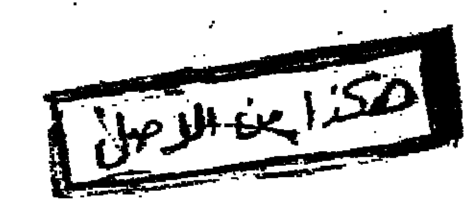
On pense au travail d'un artiste qui aurait longuement et savamment prémédité la forme et l'efficace de son œuvre ; on apprend en lisant la correspondance de Lampe que c'est écrit au fil de la plume et pratiquement sans correction, mais, après tout, peu importe les moyens ; l'important c'est l'extraordinaire précision poétique de tous ces tableaux imbriqués et la puissance sombre du paysage général qui s'en dégage. Lampe qui ne voyageait jamais, qui ne semblait guère connaître d'autre monde que celui de ses bibliothèques, possédait, lorsque tombait le temps de la nuit et de l'écriture, une imagination du monde extérieur plus précise que les photographies de la réalité. Et ce qui est vrai de son roman l'est plus encore — la forme y étant plus brève — des nouvelles réunies dans *Orage de septembre* et dans le texte, sombre et lumineux qui donne son titre à l'ensemble. Il y a là la beauté poignante, le lyrisme impavide et angoissé des plus belles nouvelles de Kafka.

PIERRE LEPAPE.

★ **AU BORD DE LA NUIT, de Friedo Lampe. Traduit de l'allemand par Eugène Badoux. « 10/18 ». 164 p., 26 F.**

★ **ORAGE DE SEPTEMBRE, de Friedo Lampe. Traduit par Eugène Badoux. « 10/18 ». 160 p., 26 F.**

★ **FRIEDO LAMPE, UNE PSYCHOBIOGRAPHIE, d'Eugène Badoux. L'Age d'Homme. 298 p., 140 F.**



Le domestique philosophe d'Hermann Lenz

Les Yeux d'un serviteur *pour commenter la décadence autrichienne.*

REMARQUÉ, il y a quarante ans, par Thomas Mann *(« un talent original, à la fois rêveur, hardi... Depuis longtemps, je n'avais rien reçu d'aussi intéressant d'Allemagne »)*, couronné en 1978 par le Prix Büchner, équivalent local de notre Goncourt, Hermann Lenz était resté inédit jusqu'à ce jour en France.

La traduction des *Yeux d'un serviteur*, roman qui avait paru en 1964 outre-Rhin, est l'occasion de découvrir cet écrivain, né à Stuttgart en 1913, soit quatre ans avant Heinrich Böll (1), quatorze ans avant Grass, vingt et un avant Uwe Johnson, et qui, auprès de la nouvelle génération littéraire allemande, fait figure de maître à penser.

Les Yeux d'un serviteur a pour cadre l'Autriche, entre 1912 et 1964, et «la fin de l'Empire» en constitue, une fois de plus, la toile de fond. Rien à voir, cependant, avec les fresques épiques d'un Josef Roth. Décrit à travers le monologue intérieur d'un domestique, le monde de Hermann Lenz semble vu par le gros bout de la lorgnette.

Serviteur modèle dans une famille aristocratique, Wasik s'est fixé pour règle de conduite de se tenir à l'écart. *« Il ne t'appartient pas de t'immiscer dans la vie des riches »*, ce qui ne l'empêche pas, bien au contraire, de tout voir. Amours embrouillées de son maître, le comte Engelsleben, premières manifestations de l'antisémitisme *(« Le sang juif*, déclare un jour Engelsleben, *n'est pas fait pour les duels. Ça donne des cicatrices qui ressemblent à de petites saucisses »)* : rien n'échappe aux yeux vigilants de Wasik. Mais, s'il sent très tôt la menace encore indéfinissable qui plane sur ce monde apparemment pétrifié, le «serviteur», qui n'a pour tout bien que deux valises destinées à ranger ses vêtements, ne se sent pas concerné. *« Le krach économique, la faillite... des choses relativement dépourvues d'intérêt*, note-t-il, *pour quelqu'un qui, de toute manière, se promenait dans les airs sur les fils d'un tramway. »*

Se définissant lui-même comme un *« étranger »*, un *« objet »*, il croit échapper à la fuite inexorable du temps, mais l'histoire finira par le rattraper. *« Autrefois, je ne voyais les choses que de l'extérieur, et c'étaient des pierres... J'ai vu les choses de l'intérieur, et les choses ont pris consistance »*, déclare-t-il au terme d'une initiation dont la leçon sera celle de l'empereur philosophe Marc Aurèle : *« Regarde en toi-même. Que, d'aucune chose, ne t'échappe la nature véritable et la valeur. »*

On peut, certes, trouver quelquefois un peu trop allusif, voire opaque, le procédé narratif de ce roman, variante germanique de la sous-conversation chère à Nathalie Sarraute. On peut s'étonner du fait que les événements les plus tragiques, par exemple l'Anschluss décrit en trois phrases, y soient plus brièvement traités que les péripéties d'un vol d'étourneaux ou les nuances d'un banc de brouillard sur une prairie. Mais comment rester insensible à la puissance d'évocation de l'auteur face, précisément, à ces petits riens qui constituent, tout compte fait, la trame même d'une vie ?

Hermann Lenz s'inscrit dans une tradition germanique de l'«intériorité» qui va d'Adalbert Sfifter à Peter Handke, en passant par Ernst Jünger. Renonçant à vouloir changer le monde, on essaie de se l'approprier à force d'observation minutieuse.

J.-L. R.

★ LES YEUX D'UN SERVITEUR, de Hermann Lenz, traduit de l'allemand par Michel Demet, éditions Rivages, 190 p., 75 F.

(1) *Femmes devant un paysage fluvial*, le dernier roman d'Heinrich Böll (mort en juillet 1985) vient de paraître en français (traduction de Dominique Dubuy et Charles Riehl. Le Seuil, 238 p., 89 F). Nous avions fait la critique de cet ouvrage lors de sa publication en Allemagne (« Le Monde des livres » du 15 novembre 1985).

Trois femmes

TROIS romancières allemandes de la même génération sont publiées pour la première fois en français cette saison. Katja Behrens et Anne Duden sont nées en 1942, toutes deux à Berlin. Brigitte Kronauer est née en 1940. Chacune à sa manière – une narration à mi-voix pour Katja Behrens, plus onirique pour Anne Duden, plus poétique pour Brigitte Kronauer, – elles évoquent des destins de femmes et la « blessure » allemande.

Dans *la Treizième Fée*, le premier roman de Katja Behrens, trois femmes – trois générations – disent à mots couverts des existences meurtries, une Allemagne déchirée, des ruptures, des exils. Elles habitent ensemble, ennemies et complices. Les hommes ont déserté, morts ou enfuis. Miriam, la grand-mère, devenue Marie au temps où il ne faisait pas bon être juif, n'a échappé que par miracle au génocide. Malade, elle est tyrannique, mais tendre aussi, pour la petite Anna qui s'éveille à la vie. Hanna, la mère, elle, perd pied. Marie divague, va à l'asile, et un jour il ne reste plus d'elle qu'une urne de cendres et les deux sacs en plastique où l'on a rangé ses derniers objets : *« Le petit poste à transistors blanc (...), le nécessaire de toilette déchiré... »* Le deuil, la maladie, la force de continuer... une affaire de femmes, dit Katja Behrens, avec le récit, émouvant et plein de charme, de ces trois vies minuscules.

Anne Duden, avec *Traversée*, son premier roman aussi, est plus violente et plus mystérieuse. En trois parties, et huit textes, elle tente de faire passer, à travers incidents, accidents et cauchemars, la douleur d'un souvenir de femme. *« Ma mémoire est mon corps*, écrit-elle à la dernière page. *Mon corps est tout troué. La seule chose qui ne passe pas à travers ses mailles, c'est l'amour et le tourment »* ; le tourment surtout, dont l'exorcisme est quasi impossible. *« Pour une grande part, ces choses appartiennent aussi à l'Allemagne et ne peuvent en être dissociées »*, estime l'écrivain Erich Fried, qui a salué ces histoires terribles, et, souvent, sanglantes.

De *Rita Münster*, le deuxième livre de Brigitte Kronauer, un succès en Allemagne, son éditeur français affirme : *« Jamais depuis Rilke le roman n'avait ainsi puisé à la source même de la poésie. »* C'est un peu excessif pour ce texte, certes bien écrit, poétique et maîtrisant un débordement verbal voulu, une abondance de détails, mais qui sacrifie trop à l'« effet littérature ». Rita Münster, la narratrice, regarde autour d'elle, s'attache aux conversations et arrière-pensées de ces gens qui l'entourent, *« ne l'intéressent pas (...) mais (...) se ressemblent dans leur stagnation »* : elle les dit bien, parfois très bien, mais, si l'on a le goût de la sobriété, avec un peu trop d'insistance.

Jo. S.

★ LA TREIZIÈME FÉE, de Katja Behrens. Flammarion, 226 p., 95 F.

★ TRAVERSÉE, d'Anne Duden. Alinéa, 154 p., 65 F.

★ RITA MUNSTER, de Brigitte Kronauer, Flammarion, 306 p., 125 F.

Suite d'icônes pour une juste paix

UN homme marche son chemin. Ce chemin monte, il s'ouvre aussi, il s'élargit sans cesse, et la démarche de l'homme est de plus en plus ajustée à cet espace de plus en plus ouvert. Cet homme s'appelle Peter Handke. Il marche avec des mots. Sans eux, on sent bien qu'il ne pourrait faire un pas de plus : un infirme. Mais avec ses mots qui le tractent ou le propulsent, avec l'œil et le cœur en perpétuelle alerte, il avance, il s'élève. Voyageur qui porte heureusement les *« lunettes de vie » de la littérature.*

Faut-il classer son dixième livre *Images du recommencement* dans les écrits intimes, ou est-ce plutôt un recueil d'aphorismes ? Peu importe à vrai dire, car ici la réflexion intime se hausse au niveau de l'universel, ici, pensée, vision et forme font le seul événement. La pensée de Handke engendre une forme qui n'appartient qu'à elle. *« Dans l'écriture réussie, aimer et aider se trouvent réunis »*, et la forme, on le sait, s'impose et resplendit d'autant mieux que l'homme est juste. Or, celui qui avance ainsi depuis *Lent retour*, celui qui a connu *le Malheur indifférent* et porté *le Poids du monde*, celui-là l'est assurément.

Sa mobilité sur le chemin n'exclut pas la contemplation, au contraire : par elle il tend à s'incorporer à l'objet, à se sentir animé par lui. De la sorte, la rencontre de chaque *« beauté descriptible »* coïncide avec un surcroît de vie. Devenir juste ou déchiffrer, décrire au plus juste – *débusquer l'être* où qu'il se trouve, en somme, – est l'un des objectifs essentiels. *« Deviens juste, c'est toujours un devenir – un élan – de se montrer juste ; une façon de se redresser. »* En marche donc *vers ce devenir*, pour dire, écrire, partager la vision, il faut trouver *« le mot limite »*, le seul qui sera *« entendu de toute éternité »*. Et Handke, le plus souvent, le trouve.

Aussi faut-il avoir devant ces *Images du recommencement* l'attitude de l'amateur d'icônes : station recueillie face à cela qui resplendit, vous emplit de beauté et de paix. Face-à-face que l'on peut renouveler à loisir et qui comble un vide, un vœu. *« Trouver écrit ce que l'on a rêvé, c'est ce que je voudrais qu'il vous arrive »*, dit Peter Handke. Cette grâce, en même temps qu'il nous la souhaite, il nous la fait : elle vous attend devant cette suite d'icônes, avec ce petit livre qui donne « envie puissamment » d'être.

ANNE BRAGANCE.

★ IMAGES DU RECOMMENCEMENT, de Peter Handke, Christian Bourgois, 87 p., 50 F.

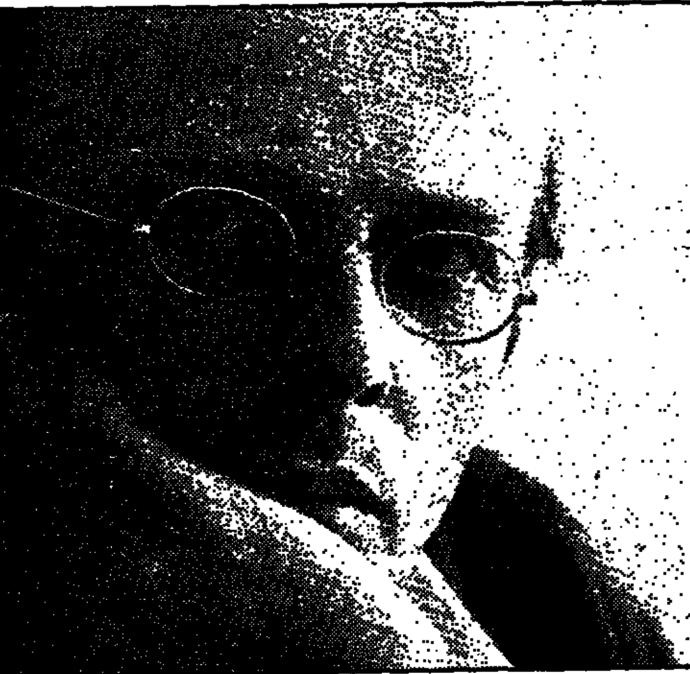
Nous sommes tous des Jonathan Noël...

***Un conte philosophique de Patrick Süskind, l'auteur du* Parfum.**

DEPUIS cet après-midi de l'été 1942, où, au retour d'une partie de pêche, Jonathan Noël constata la disparition de sa mère – emmenée au Vélodrome d'hiver, puis vers l'Est, d'où on ne revient pas, – il s'efforça de chercher un *« état de calme monotone et exempt d'événements »*. Après quelques péripéties, dont un mariage, il y parvint. Un emploi de vigile dans une banque parisienne, rue de Sèvres, une chambre de bonne au sixième étage d'un immeuble de la rue de la Planche, non loin de là, et une succession de journées et de nuits en tout point semblables, en attendant sa retraite, prévue pour 1998.

C'était compter sans ce jour d'août 1984 où *« se produisit l'histoire du pigeon »*. S'il fallait une preuve supplémentaire de la vanité des « leçons » sur la vérité des événements, l'objectivité de leur relation – longuement ressassées ces jours-ci par un « tout neuf » patron de chaîne de télévision, – Patrick Süskind l'apporterait avec brio, dans cette parabole minutieuse. Un matin, Jonathan ouvre sa porte pour se rendre aux toilettes, situées sur le palier, et se trouve face à un pigeon qui a souillé le sol. Un incident mineur, diraient certains.

Mais l'existence de Jonathan est bouleversée par l'irruption d'un être vivant dans son univers de survie. En quelque vingt années de quotidien identique, tout avait pu être, sinon oublié, du moins gommé : ses peurs jamais dites, son enfance mutilée, son interrogation sur le cataclysme – l'extermination de sa famille. La vision, chez lui, d'un animal, qui de surcroît s'est laissé aller à ses besoins *naturels*, apporte à Jonathan plus que de la perturbation : un sentiment de panique. Il quitte sa chambre, emmitouflé, botté, protégé par son parapluie ouvert. Il pense ne jamais y revenir, bien décidé à se suicider.


Patrick Süskind : les bonnes questions.

Sa journée sera une suite de « dérapages » et inconvénients variés. On suit, avec Patrick Süskind, les moindres mouvements de Jonathan, ses plus infimes constatations. On se met à partager son absence de distance face à l'événement, son refus de le penser. Le récit, tragique, n'en est pas moins cocasse ; la narration, sobre et précise, est magnifiquement menée, et la remarquable traduction de Bernard Lortholary a su lui conserver toute sa tension et son économie.

Jonathan, si l'on en reste à l'anecdote, c'est « l'autre » absolu, celui qu'on ne veut surtout pas être. Mais il pose toutes les bonnes questions. Comment *aménage-t-on* sa vie ? Qu'est-ce qu'un « événement » ? Chaque individu n'accomplit-il pas des gestes semblables à ceux de Jonathan, qui dans un somptueux appartement, qui dans un travail qu'il croit exempt de routine, qui dans ce qu'il imagine être sa capacité à « gérer » l'imprévu ? En réalité, *chacun a son « pigeon »* : un détail, insignifiant pour d'autres, enraye le mécanisme et met à bas le fragile rempart qui rendait la vie tolérable. La réussite de Süskind, c'est qu'au terme de ce court texte (112 pages), on ne peut plus feindre : oui, nous sommes tous des Jonathan Noël...

JOSYANE SAVIGNEAU.

★ LE PIGEON, de Patrick Süskind, Fayard, 112 p., 55 F.

LA CHUTE DES AVEUGLES. S'inspirant du tableau de Bruegel *la Chute des aveugles*, Gert Hofmann prête vie aux modèles de celui-ci et imagine leurs faits et gestes tout au long du chemin les conduisant vers le peintre qui va les immortaliser. Une réflexion sur la misère du monde et le pouvoir de la création. *La Chute des aveugles* (traduit de l'allemand par Martine Keyser, Robert Laffont, 156 p., 80 F) est, après *le Cheval de Balzac* (*le Monde* du 8 mars 1984) et *Notre conquête* (*le Monde* du 19 décembre 1986), le troisième livre de Gert Hofmann publié en France.

Les chimères de la cinquantaine

Martin Walser transporte en Californie son héros vieillissant pour qu'il tombe amoureux d'une jeune fille.

MARTIN WALSER, on le sait, ne lâche pas volontiers ses personnages (1). Helmut Halm, le quadragénaire résigné du *Cheval qui fuit* (2), est le héros, devenu entre-temps quinquagénaire, de son nouveau roman : *Ressac*. Mais l'histoire, une fois n'est pas coutume, se situe à des milliers de kilomètres du petit monde provincial souabe cher à l'auteur.

Invité en qualité de lecteur d'allemand à passer quatre mois à l'université d'Oakland, près de San-Francisco, Helmut Halm a quitté la grisaille de son pays pour l'éblouissement des ciels californiens. Entre sa maison avec vue *« sur le Pacifique occupé à faire le lit du soleil »* et Coit Hall *(sic)*, où se déroulent ses cours, le chemin est bordé d'hibiscus et de bougainvillées. Les étudiants, le visage baigné de cette *« allégresse concrète qui a pour nom jeunesse »*, semblent monter à l'assaut de l'avenir. Les jeunes filles se prélassent sur les pelouses, telles des statues antiques.

C'est de la plus bavarde de toutes, une nommée Fran, buveuse de lait, aimant le jogging et pourvue d'un boy-friend champion de water-polo, qu'Helmut tombera amoureux, et cela parce qu'*« elle est la généralisation de tout ce qu'on pouvait trouver au campus en matière de féminité »*.

Ce serait, toutefois, faire injure au roman que de le réduire à une simple variation sur le thème de l'amour impossible entre un homme vieillissant et une fille de vingt ans.

Ressac est, en effet, un livre plein d'échos, notamment ceux, répétitifs, des slogans braillés par la télévision. Ainsi est-il rempli de symboles (*« la tarentule »*, image de la femme américaine) et d'allusions (*la Jeune Fille et la Mort*, de Schubert) : une mine d'érudition, l'auteur se livrant, pour appuyer ses propos sur le langage amoureux, à de longues et subtiles analyses de Shakespeare, Heinrich Heine, Faulkner...

Quant au «ressac», c'est en même temps le déferlement du Pacifique et celui de la chevelure de Fran, le bouleversement qui s'est emparé du héros et, serait-on tenté d'ajouter, l'écriture même, à la fois élan et piétinement, emportement et ressassement. Un ressac dont la victime, et c'est là une des surprises que nous réserve l'auteur, ne sera pas, en définitive, celui qu'on pense.

Retourné au pays, à l'issue de son voyage initiatique, Helmut Halm se retrouvera, comme à la première page du roman, face à son miroir, *« observant avec un mélange de mauvaise humeur et de satisfaction »* son visage, après rasage.

« Tu voulais être aussi malheureux qu'un homme encore jeune... », dit-il. *« Mais c'était de la présomption. Car tu es vivant... Il faut que tu te donnes l'illusion d'une infection meurtrière, que tu te fasses tout un cinéma pour ne pas avoir à t'avouer que c'est fini. »*

J.-L. R.

★ RESSAC, de Martin Walser, traduit de l'allemand par Hélène Belletto. Robert Laffont, 296 p., 95 F.

(1) Voir *le Monde* du 4 octobre 1985.

(2) Voir *le Monde* du 4 mai 1980.

● LETTRES GERMANIQUES

Walter Benjamin si peu doué pour le bonheur

(Suite de la page 13.)

Sans compter cette Russe directrice de théâtre, Asja Lacis, la femme qu'il a sans doute le plus aimée et dont il parlait comme d'une révolutionnaire extraordinaire, et l'une des femmes les plus remarquables qu'il eût jamais rencontrées.

Il avait fait sa connaissance en 1924, à Capri, et ce fut sa passion pour elle qui, deux ans plus tard, lui fit entreprendre ce voyage à Moscou qui le rendit si malheureux : parce qu'Asja était malade, dans une maison de santé, qu'elle avait un compagnon, qu'elle l'aimait à sa manière, un peu en amoureuse cynique, un peu en maître à penser pour ce qui touchait à la révolution soviétique. Malheureux aussi de ce qu'il voyait de la vie de tous les jours, alors qu'il voulait se faire une idée de la situation russe en vue de cette adhésion tentante et effrayante au PC allemand, et que ce voyage laissait en suspens ses espérances comme ses jugements. Dans la préface au journal que Benjamin rapporta de son séjour à Moscou, Gershom Scholem parle de désespoir (2). Il est vrai que, toujours, Scholem se montrait agacé par l'ingénuité de son ami qui comptait sur la révolution prolétarienne pour justifier ses idées sur le rôle du cinéma dans le développement de la culture, ou ses études sur les passages et les avenues haussmanniennes de Paris.

La seule chose qui sorte indemne de l'amour

En dehors de l'un de ses premiers ouvrages, sur l'*Origine du théâtre baroque allemand* (3), parfaitement achevé, Benjamin publia des essais d'une importance capitale (4), parmi lesquels *l'Œuvre d'art à l'ère de sa reproductibilité technique*, *Problèmes de sociologie du langage*, *Sur quelques thèmes baudelairiens*, *« Les affinités électives » de Gœthe*, et aussi des textes sur Proust, qu'il avait commencé à traduire, sur Kafka, sur son cher Valéry, qu'il citait chaque fois qu'il avait besoin d'un plus juste agencement des mots, sans oublier l'éblouissante *Petite Histoire de la photographie*, où, pour établir la différence primordiale entre photographie et peinture, il se sert d'une photo d'une jeune pêcheuse de New-Haven : et ce qu'il y perçoit, c'est *« quelque chose qu'il est impossible de réduire au silence et qui réclame avec insistance le nom de celle qui a vécu là, qui là est encore réelle et qui ne passera jamais entièrement dans le monde de l'art »*... *« Qui réclame avec insistance son nom »* : ne disait-il pas, Benjamin, que le nom — le prénom — est la seule chose qui sorte indemne de l'amour ? Le prénom de l'aimé(e), le songe, le lointain, Béatrice... Il savait trop que si l'on aime d'abord grâce à la présence, on n'aime ensuite que malgré la présence.

En ce qui concerne *Passagenwerk (l'Œuvre des passages)*, cette œuvre qui devait contenir, pour ainsi dire, sa vision du monde, elle ne fut jamais écrite. Parce qu'elle exigeait de lui, comme il le dit dans une lettre à Scholem, une théorie de l'histoire qu'il ne pouvait pas encore formuler ; ou parce que chaque fragment prenait son indépendance et désagrégeait le projet total. En exil à Paris depuis 1933, il y travailla cependant de façon acharnée, mais de son labeur ne restent qu'un chapitre intitulé : « Paris, capitale du XIXe siècle » (5) et un autre destiné à l'Institut de recherches sociales d'Adorno et Horkheimer. Enfin, près de mille pages de notes et surtout de citations, classées sous des rubriques diverses — « Le collectionneur », « La mode », « Baudelaire »... — furent retrouvées à la Bibliothèque nationale, dans le fonds Bataille, et publiées en Allemagne en 1982. On songe à la phrase d'Edmond Jabès que Pierre Missac applique en général à Benjamin : *« Tu commentes ton commentaire et ainsi de suite jusqu'à n'être plus que l'arrière-petit-fils de ton fils. »*

Ces millions de paroles

Plusieurs œuvres de Benjamin viennent de paraître en français : trois pièces radiophoniques, et des récits. Accompagnés d'un texte radiophonique sur l'art de la narration (6), ces derniers font découvrir un aspect ignoré de son inspiration. Dans *Rastelli raconte...* — Rastelli, célèbre jongleur d'origine italienne né à Moscou à la fin du dix-neuvième siècle, et mort très jeune, — on trouve douze contes et deux séries de fragments poétiques. Car Benjamin avait la nostalgie des conteurs anonymes, ceux qui transmettent une histoire entendue jadis à un auditeur dont la mémoire se fait attentive afin de retenir, et de pouvoir un jour, à son tour, le transmettre. Il préfère le conte au roman, car *« le lieu de naissance du roman est l'individu solitaire, qui ne peut plus traduire sous forme exemplaire ce qui est en lui le plus essentiel : il ne reçoit plus de conseils et ne sait plus en donner »*. Tandis que le conte est comme l'essence des milliers de paroles prononcées par les hommes au cours de leur histoire et comporte, par là, une antique sagesse. Les contes de Benjamin, souvent bâclés, sont cependant pleins de richesses éparses.

L'ouvrage de Pierre Missac est à la fois un livre amical et un travail très fouillé, au point qu'il donne envie d'avoir accès à une traduction française complète et bien ordonnée de l'œuvre de son ami, son commentaire s'appuyant, de toute évidence, sur l'édition allemande. On doit regretter qu'il s'attarde peu sur l'homme, mais en cela il agit comme tous les critiques de Benjamin : ils semblent respecter la volonté de celui-ci de n'être que le théâtre d'une activité mentale où le moi se tiendrait coi. Dommage !

Dans ses *Vies imaginaires*, Marcel Schwob disait que les idées des grands hommes sont le patrimoine commun de l'humanité, mais que chacun d'eux ne possède réellement que ses bizarreries. Ce qui l'intéressait, c'était le détail concret : qu'Aristote portât toujours sur son estomac une bourse pleine d'huile chaude, ou que l'instrument de travail de Descartes fût un compas dont l'une des branches était cassée et qu'il utilisât une feuille de papier pliée en double en guise de règle. Ainsi, lorsque Barbey d'Aurevilly rapporte, dans son pamphlet contre Diderot, que celui-ci tapait sur les cuisses de toutes les personnes auxquelles il parlait *(« c'était le bord de sa tribune, à cet orateur ! »)*, il nous en donne une image vivante, inoubliable.

De l'austère Walter Benjamin, si peu doué pour le bonheur, nous savons sa curiosité pour la voyance et sa passion pour la graphologie — art dans lequel il était passé maître — et aussi qu'il lui arrivait, dans ses lettres, de dissimuler son écriture... Et cela est surprenant, mais pas autant que ce qu'Adorno nous dit lorsqu'il note que la prédominance de l'esprit l'avait rendu au plus haut point étranger à son existence physique et même psychologique : Benjamin avait déclaré tabou toute chaleur animale, et c'est à peine si un ami pouvait se permettre de simplement poser la main sur son épaule... Il estimait que tout dégoût a son origine dans le toucher, le contact physique (7).

Walter Benjamin était né à Berlin en 1892, au sein d'une famille israélite d'antiquaires. Il s'était marié à l'âge de vingt-cinq ans avec Dora Pollack, dont il allait divorcer, en pure perte, pour Asja Lacis. Il n'eut pas de chance dans la carrière universitaire, dont il se détourna très vite. Il s'exila en 1933, vécut en France où il fut accueilli par Georges Bataille, lequel le présenta à Pierre Missac. Il séjourna longtemps à Ibiza. Ses amours furent sans amour. Comme Horkheimer lui avait obtenu un visa pour les Etats-Unis, il entreprit avec un groupe d'exilés le voyage, lequel exigeait le passage de la frontière espagnole. Forfanterie ou réalité, des gardes civils menacèrent le groupe de le rendre à l'Allemagne. La nuit même, Benjamin utilisa la forte dose de morphine qu'il portait toujours sur lui, dans la crainte d'un semblable moment.

Peut-être le mélancolique destin de son œuvre sera de se dissoudre lentement dans les livres d'autres écrivains, d'enrichir leur terreau. D'une certaine manière, il avait travaillé dans ce sens. Et l'on peut conjecturer qu'il le sut avant que son ultime sommeil ne l'efface, et que cela lui plut.

HECTOR BIANCIOTTI.

★ RASTELLI RACONTE... ET AUTRES RÉCITS, de Walter Benjamin. Traduit de l'allemand par Philippe Jaccottet. Préface de Philippe Ivernel. Suivi de LE NARRATEUR. Traduit par Maurice de Gandillac. Le Seuil, 180 p., 75 F.

★ TROIS PIÈCES RADIOPHONIQUES, de Walter Benjamin. Traduit par Raine Rochlitz. Christian Bourgois, 128 p., 60 F.

★ PASSAGE DE WALTER BENJAMIN, de Pierre Missac. Le Seuil, 222 p., 89 F.

(2) *Journal de Moscou*. Traduit par Jean-François Poirier. L'Arche (3). Flammarion.

(3) Flammarion 1985 (« le Monde des livres » du 4 octobre 1985).

(4) In *Essais 1 et 2*. Denoël/Gonthier, coll. « Médiations ».

(5) In *Essais 2*.

(6) Déjà publié dans *Poésie et révolution*, en 1971. Denoël/Les lettres nouvelles.

(7) In *Notes sur la littérature*, de Theodor Adorno. Flammarion.

● D'AUTRES MONDES - *La chronique de Nicole Zand*

La fin du voyage des Tsiganes

★ COULEUR DE FUMÉE. UNE ÉPOPÉE TSIGANE, de Menyhért Lakatos, roman traduit du hongrois par Agnès Kahane, Actes Sud, 374 p., 120 F.

« COULEUR de fumée »... Couleur de sang et de violence, cette « épopée tsigane » nous fait entrer de plain-pied, avec un bizarre sentiment où se mêlent la curiosité, le dégoût, la pitié, l'horreur et la fascination, dans une communauté de *romoungoros* — de tsiganes de Hongrie — d'il y a cinquante ans. L'auteur, Menyhért Lakatos, né en 1926 dans une colonie tsigane du sud-est de la Hongrie, devenu le porte-parole incontesté de sa communauté, livre là aux *gadjos* que nous sommes des souvenirs narrés à la première personne en une longue suite de scènes vécues, ressuscitées le plus souvent à l'aide de dialogues d'un ton beaucoup plus prosaïque qu'épique. Des tsiganes sans musique, sans roulottes et sans folklore, illettrés, misérables, éternels exclus qui ont même perdu le souvenir du voyage et de la liberté.

Celui qui raconte son adolescence n'a pas connu la vie nomade. Né chez les tsiganes sédentarisés, de gré ou de force, il se repaît des histoires que raconte Màmi, sa grand-mère, les contes du temps du voyage dont elle entretient sa famille pendant des nuits entières devant le foyer de terre battue où les branches d'acacia se tordent dans les flammes en laissant une odeur de fumée âcre. *« Je n'ai jamais pu savoir si leur route allait de la mer Noire à l'Adriatique ou bien à la Méditerranée,* confesse le petit-fils. *Màmi polissait le moindre souvenir de jeunesse pour le faire scintiller. Dans ses récits, ses aïeux devenaient des modèles de courage et d'intelligence. C'étaient des* tchatcho rom *(des vrais tsiganes)*, disait-elle ; *la nouvelle génération, elle, était lâche et ramollie. »*



Sans musique, sans roulotte, sans folklore...

Màmi, *« qui avait enfanté seize fois sans jamais avoir eu besoin de sage-femme »* et qui a semé des enfants jusqu'en Russie — son premier-né se nommait Ivan, — tient ses histoires de son père, Cino Petro (« Petit Pierre »), un fameux chef de tribu qui *« avait vu les arbres se dégarnir cent une fois »*, personnage mythique, « père fondateur » des *Peterestyok* (le clan des Pierre), cette famille des « sans oreilles » arrivée un jour de Serbie avec des foulards ensanglantés sous leurs calottes rouges : les soldats (quels soldats ?) avaient coupé les oreilles de tous les hommes et massacré les femmes et les enfants. La geste que conte le narrateur est celle de ces « sans oreilles », dont il est issu. D'un carnage à un génocide, tel est le chemin.

L'HISTOIRE sans noms, sans dates, sans pays, défile. Une histoire hors de l'histoire comme si la fuite du temps n'avait pas de prise sur ces tsiganes qui gardaient vivant le passé des pères et des grands-pères. Le narrateur, le jeune Lakatos, a déjà perdu le contact avec les traditions de la tribu et ses lois secrètes : on ne répond pas forcément à ses questions *(« Si tu parles trop, les tsiganes vont te couper la langue »,* lui a enseigné son père.) Il en veut à son père d'avoir abandonné sa liberté *« pour vivre prisonnier dans une étouffante bicoque »*, de le forcer à aller à l'école dans la perspective d'être un jour secrétaire de mairie ! Lakatos n'enjolive ni ne condamne. On se roule dans la poussière ou dans la boue autour des *putris* (1), on vole des portefeuilles, on s'estafilade au couteau ou au rasoir (puisque le rasoir ne sert pas à se raser), on vit du trafic des chevaux poussifs et des vieilles carnes, on ne devient pas riche en vendant trois fois de suite la même oie *« revolée la quatrième fois pour la rendre à son propriétaire »*, on bataille ferme pour manger et se chauffer pendant l'hiver. *« Que d'épreuves à endurer ! Il était vraiment impossible de rester honnête, le froid et la faim poussaient les tsiganes aux pires extrémités. »*

Le père, qui est passé maître dans le maquillage des dents des chevaux, murmure des berceuses à la petite sœur. La mère donne le fouet aux enfants désobéissants et les bourre de prières chrétiennes (en langue tsigane) et de récits bibliques. La grand-mère arrête le sang en mettant sur les plaies des toiles d'araignée ou du crotin de cheval tiède. Surtout, les femmes hantent la pensée de tous les hommes : « mariées » à treize ans sans autre formalité que le consentement mutuel, elles portent les enfants dans leur ventre ou au-dehors, avortent et meurent, objets de désir, de sadisme et de rêve. Le narrateur, trop jeune ou trop moral, qui est bien le seul à ne pas *« sombrer dans le péché »*, use d'un style d'une cocasse bégueulerie pour parler du sexe dans un monde où la liberté des mœurs est la règle : *« La fumée envahit notre raison ; oublieux de tout, nous nous jetâmes à corps perdu sur le pommier de notre jardin des délices, et, sans ménager tronc ni feuilles, nous nous gavâmes de ses âpres fruits »*...

Images saint-sulpiciennes qui alternent avec les visions de sang, de stupre et d'horreur dans lesquelles on ne cesse de patauger, telle la terrible histoire d'Hermina qui boit volontairement la soude caustique préparée pour l'amant infidèle et qui meurt dans d'atroces souffrances, l'appareil digestif déchiqueté.

Faut-il s'assimiler ? Oublier le côté sordide et misérable de ses frères de race ? Le garçon qui se souvient ira à l'école puis, boursier, sera admis au collège, seul tsigane, encore plus ostracisé que le juif de la classe, sans contacts avec les autres élèves car on ne se commet pas avec un *rom*. La nuit, il a des cauchemars : *« Tu n'es qu'un tsigane ! On ne peut pas vivre à cheval sur deux mondes. Il faut rompre avec l'un des deux... »*

« Intellectuel tsigane », auteur à succès représentant de sa communauté, Lakatos ne cache pas que les tsiganes vivent une sorte d'agonie et que le fossé entre eux et les Hongrois ne cesse de se creuser (2). Paru en 1975 en Hongrie, son livre a eu un grand succès : « livre de mémoire » destiné autant aux tsiganes qui oublient qu'à ceux qui ne savent rien, mais chez qui les préjugés séculaires ne semblent pas s'effacer. Dans cette Europe centrale où ils restent nombreux, on a voulu parfois les inclure dans des kolkhozes ou les enfermer dans des grands ensembles perpétuant la ségrégation. Et alors qu'ils constituent la plus importante minorité nationale de Hongrie (400 000 à 500 000), ils n'existent pas officiellement en tant que tels.

Toujours hors du temps, hors de l'Histoire, le chemin des « oreilles coupées » se brisera à la guerre. Quelle guerre ont-ils menée, ces tsiganes que l'on fait monter dans des trains qui se dirigent vers les camps ? Trains omniprésents de la *shoah* : *« Des paysages inconnus défilaient derrière les fenêtres tressées de barbelés, nos regards souriants plongeaient dans la nuit d'étincelles crachées par la locomotive ; et de temps à autre nous vidions les seaux pleins d'urine, afin que leur odeur ne vînt pas gâter la noblesse de nos rêves. »* Fin du rêve. Fin du voyage.

(1) Nom donné par les Hongrois aux baraques misérables des tsiganes sédentaires. En 1964, le gouvernement a lancé un grand programme de destruction des *putris*.

(2) Au sujet des tsiganes de Hongrie, voir *le Monde* du 3 janvier 1986.

Florjan Lipus, le Slovène d'Autriche

Quelques voix pour reconstituer l'étrange existence d'un jeune homme sans visage.

L'ÉLÈVE TJAZ, de Florjan Lipus — né en 1937 — est un surprenant roman venu du centre de la vieille Europe, plus précisément de la minorité slovène autrichienne qui maintient sa langue et sa culture en Carinthie, au sud de l'actuelle république.

Il a fallu neuf années pour que ce livre, édité en 1972 dans sa langue d'origine en Yougoslavie, soit traduit en allemand et publié en Autriche, grâce à Peter Handke. Ce dernier ne pardonne d'ailleurs pas à son pays d'origine, qui est aussi celui de F. Lipus, son *« dédain outrageux, voire ennemi »*. Six autre années ont été nécessaires pour que ce livre devienne accessible au public français.

« Non, Tjaz n'était absolument pas un héros, le premier instant où il fut un héros fut celui où il se décida à sauter du haut du plus haut building de la ville. » L'Elève Tjaz est le récit de l'aventure raccourcie, amputée, qui mène un adolescent d'un *« pensionnat borné et capricieux »* à son exclusion *« dans un vide temporel, dans l'absence de temps »*, et à son suicide. Tjaz est un personnage muet, sans visage, sans âge déterminé ; il est parlé, constitué par la seule addition des voix de ceux qui le connurent, le croisèrent...

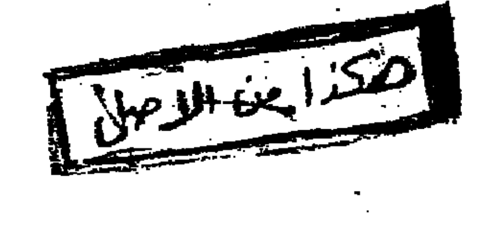
Avec une étonnante liberté de style et d'écriture — liberté parfois déroutante, — Lipus fait jouer ces voix, alterner le rapport journalistique, la parole amicale ou amoureuse. Le narrateur lui-même n'intervient qu'au tiers du récit, d'une manière émouvante : *« La main qui s'était posée sur l'épaule de Tjaz, ce soir-là, était la mienne, une main de tout repos, digne de confiance et compréhensive... »* La liberté avec laquelle le roman se déploie, tel un récitatif qui engendrerait sa propre musique, étrange et prenante, ne dilue aucunement la parfaite maîtrise narrative de l'écrivain slovène.

Dans une note publiée à la fin du volume, Peter Handke parle de *l'Elève Tjaz* comme d'un *« poème épique »*. Avec assurance et sans nostalgie excessive, Lipus évacue en effet aussi bien l'idée de roman psychologique que celle de roman social. Il ne construit pas son Tjaz à partir de quelques aléatoires données caractérielles et ne le fige pas dans une représentation sociologique. Il ne fournit pas une interprétation de son comportement. Le fantastique — l'*« instinct des ongles »* de Tjaz qui ont le pouvoir de déchirer à distance — vient s'intégrer au récit, singularise le personnage et participe de la dimension *« épique »* du roman.

« La vérité s'est révélée au grand jour, sans cesse elle se révèle, sans cesse elle disparaît dans la nuit, court à travers la nuit, se révèle à l'autre bout de la nuit... » C'est cette *« vérité »* seule qui donne à Tjaz un visage, une voix, qui fait de ce noir roman une œuvre belle et surprenante.

PATRICK KÉCHICHIAN.

★ L'ELÈVE TJAZ, de Florjan Lipus, roman slovène traduit par Anne Gaudu, d'après la version allemande de Peter Handke et Helga Mracnikar, Gallimard, 180 p., 85 F.



MUSIQUES

Recherche musicale aujourd'hui

Les arcanes de l'IRCAM

Enrichissement du son instrumental par l'informatique, rapports complexes du compositeur avec la machine, toute une équipe est nécessaire à l'élaboration d'une œuvre de musique contemporaine.

L'IRCAM, ce « sous-marin » du Centre Georges-Pompidou consacré à « la recherche et à la coordination acoustique/musique », reste un lieu mystérieux pour le commun des mortels. A l'occasion de son dixième anniversaire qu'il fête par deux séries de concerts (1), nous avons demandé à son directeur artistique Laurent Bayle (l'ancien animateur de Musica à Strasbourg) et à Andrew Gerzso, assistant de Pierre Boulez, de nous dire quelle est la place des compositeurs dans cet institut et quelles sont les directions principales de sa recherche aujourd'hui.

« On peut définir l'IRCAM comme un organisme où des compositeurs travaillent dans un contexte technologique pour réaliser des œuvres. Notre organigramme comporte de ce fait trois directions : administrative, technique et artistique. Cette dernière a la charge des musiciens. Il s'agit pour nous de détecter des talents, en particulier parmi les jeunes qui ont une approche plus aisée de l'univers moderne, puis de les assister pendant la période où ils sont installés à l'IRCAM.

» Les six compositeurs qui vont être présentés dans les prochains concerts ont des degrés d'insertion variables. L'Anglais George Benjamin et l'Allemand Michaël Obst sont des invités qui ont disposé d'un an et demi, en plusieurs périodes, pour accomplir un projet. Il en est de même pour Marco Stroppa, mais celui-ci, qui a déjà travaillé au laboratoire de Padoue et au MIT (Massachusetts), va entrer pour deux ou trois ans dans notre équipe de recherche musicale, comme ce fut le cas pour la Finlandaise Kaija Saariaho, qui a bénéficié d'un statut de boursier, très fréquent à l'IRCAM. Thierry Lancino, lui, fait partie de notre équipe de pédagogie, c'est-à-dire des compositeurs chargés d'initier nos invités aux techniques informatiques et de les assister dans les « procédures » nécessaires à leurs œuvres, tandis que Philippe Manoury, sans doute le plus connu, est membre à part entière de notre équipe de recherche musicale, qui travaille directement au contact des scientifiques pour faire progresser la démarche de l'IRCAM.

» Nous avons ainsi avec nous toute une chaîne variée de compositeurs, des néophytes aux plus célèbres, ce qui correspond à une volonté de brassage des générations, des expériences et des tendances esthétiques différentes.

» Lorsqu'un musicien invité entreprend une œuvre nouvelle, il fait progressivement des choix à partir desquels se précisent des modes de relations humaines et d'utilisation de moyens informatiques à l'intérieur de l'IRCAM. Certaines créations musicales n'usent que de ressources déjà répertoriées et fiables. D'autres exigent des expérimentations longues et risquées, qui justifient une intervention plus poussée des équipes de recherche.

Quatre pôles de recherche principaux

» Il n'est pas facile d'exposer en quelques mots les directions que suit aujourd'hui l'Institut, car on entre tout de suite dans des notions très techniques. Disons d'abord qu'elles sont fortement marquées par l'informatique qui a envahi tout le terrain depuis dix ans. On peut distinguer quatre pôles principaux.

» On trouve d'abord tout ce qui tourne autour de la notion de matériau sonore et du contrôle de ce matériau (sons de synthèse et traitement), de l'enrichissement du son instrumental par l'informatique ; c'est le domaine, par exemple, de la 4 X rendue célèbre par *Répons* de Boulez, qui a permis une nouvelle relation entre l'instrumentiste en scène et la machine travaillant en temps réel. Trois des œuvres que nous entendrons à la fin de la semaine (celles de Manoury, Lancino et Benjamin) en explorent diverses possibilités. De plus en plus, la machine (et surtout la 5 A qui succédera à la 4 X) se comportera comme un vrai partenaire de musique de chambre réagissant aux fluctuations de l'interprète vivant.

» La deuxième direction est celle de l'aide à la composition, de la « conception assistée par ordinateur ». Il s'agit d'utiliser celui-ci pour soulager le musicien de tâches longues et ennuyeuses (copier une partition par exemple), pour lui permettre d'entendre immédiatement comment sonne ce qu'il a écrit, ou encore pour résoudre un problème qui normalement demanderait beaucoup de temps : ainsi, comment obtenir telle couleur orchestrale à partir d'une formation instrumentale donnée. C'est le concept d'« intelligence artificielle » qui permet d'arriver à des projets de simulation très élevée, et auquel se rattachent certains aspects des œuvres qui seront jouées lors du deuxième programme.

» Bien entendu, l'IRCAM explore également de manière approfondie la problématique des « systèmes personnels », c'est-à-dire de la micro-informatique, des micro-ordinateurs simples et des synthétiseurs, qui permettent aux compositeurs de travailler individuellement. Il faut éviter de fonctionner en vase clos et pouvoir communiquer avec l'extérieur directement, de machine à machine, avec les instituts de recherche du monde entier, avec les conservatoires, avec les musiciens à leur domicile, etc., en intégrant, bien entendu, les caractéristiques des instruments répandus dans le commerce, mais aussi en développant des procédés originaux qui donnent parfois lien à des brevets importants (2).

» Quatrième direction de recherche : l'acoustique, avec deux dimensions principales, celle des instruments et celle des salles (auxquelles il faudrait ajouter l'étude de la psycho-acoustique). La première appartient encore à la recherche fondamentale, jusqu'au moment où les compositeurs y trouveront matière à brancher des projets musicaux. Il s'agit de comprendre le fonctionnement des instruments en élaborant des modèles mathématiques de leur comportement physique. Le piano, par exemple, ainsi « reconstitué » par calcul, on étudie comment il réagit lorsqu'on en modifie les différents paramètres, le nombre de cordes, la matière ou la frappe des marteaux, etc.

» L'acoustique des salles soulève aujourd'hui de nouvelles questions. On peut dire que les acoustiques fixes appartiennent au passé. Deux perspectives s'ouvrent pour l'avenir : celle des salles dont l'acoustique est changée mécaniquement par le déplacement des panneaux et cloisons, comme l'Espace de projection de l'IRCAM, et une approche électronique que développent surtout les Japonais, pour retrouver, à l'aide de micros et de haut-parleurs, l'acoustique de tel ou tel lieu. On vous dira : *« Vous êtes à la Philharmonique de Berlin, ou bien au Concertgebouw d'Amsterdam, ou encore au Musikverein de Vienne... »* Idée peut-être chimérique, mais certainement féconde pour la progression des connaissances ; l'IRCAM travaille en tout cas à mettre au point des outils de mesure et de prévision d'acoustique.

» Ce ne sont là que quelques points, très schématiquement exposés, du programme et des méthodes de l'IRCAM, que l'on trouvera largement développés dans la plaquette diffusée la semaine prochaine pour notre dixième anniversaire. »

Propos recueillis par
JACQUES LONCHAMPT.

(1) Œuvres de Thierry Lancino, Philippe Manoury, George Benjamin (Espace de projection les 25 et 28 avril, à 20 h 30 ; le 26, à 18 h 30), de Michaël Obst, Marco Stroppa et Kaija Saariaho (Centre Pompidou, les 27 et 29 avril, 20 h 30).

(2) Cette volonté d'ouverture de l'IRCAM s'est traduite par l'accueil, depuis 1985, d'un studio dont Yamaha a fourni les principaux équipements, et par l'organisation, en 1986, d'un colloque sur les systèmes personnels en informatique musicale.

THÉATRE

« Andi », par Peter Zadek

Rock à Hambourg

Un opéra-rock dans un théâtre d'Etat : vie et mort d'un loubard de Hambourg. C'est le dernier spectacle de Peter Zadek, l'un des rares, sinon le seul, satiristes de la scène allemande.

Il y a un peu plus de huit ans, un cafetier a pris sa carabine et tiré sur un groupe d'adolescents qui faisaient trop de bruit. Ce n'était pas la première fois qu'ils l'empêchaient de dormir, mais c'était une fois de trop. Cette fois-là, un gosse a chopé une balle et il est mort. L'affaire aurait pu se passer dans une ZUP de La Courneuve ou des Minguettes. Il se trouve que c'était à Hambourg. Il y a eu procès, le cafetier a été condamné avec sursis. Deux journalistes ont mené une enquête. Il ne s'agissait pas de découvrir la vérité, tout le monde la savait. Ni qui avait tort ou raison, qui était le gentil ou le méchant, c'était sans importance. Ils ont cherché à comprendre ce qui peut se produire entre deux générations, deux groupes qui cohabitent, à qui il arrive même de faire la fête ensemble, et comment se déclenche la violence.

Avec Burkhard Driest et, pour une partie de la musique, Peer Raben – c'est une comédie musicale, – Peter Zadek (directeur du Théâtre de Hambourg) s'est emparé de l'histoire, une histoire faite pour lui, qui s'intéresse seulement aux désordres de la vie, aux destins contrariés, et en tire une sorte de philosophie sardonique, un humour qui ne doit pas grand-chose à la politesse du désespoir. A quoi bon la politesse, à quoi bon le désespoir. Dans sa rudesse virulente, sa sympathie impitoyable pour les déglingués de toute sorte, Peter Zadek est proche de Pina Bausch.

La scène du théâtre, qui n'est pas petite pourtant offre un capharnaüm de poutrelles, de passerelles, d'écrans où se projettent des paysages citadins sombres et écrasants, de téléviseurs, de murs en briques blanches avec balcons en aggloméré entre lesquels apparaît la décoration rococo – volutes dorées sur fond crème – de la salle. Plus les instruments d'un groupe hard rock. Les téléviseurs reprennent en direct certaines scènes qui ne seraient pas visibles de partout. Entre-temps, ils diffusent sans le son les dessins animés, films, feuilletons qui sont le quotidien du monde occidental.

Le spectacle commence par une mélopée aiguë, c'est l'enterrement du garçon Andi, au milieu de cartons sur lesquels sont grossièrement tracées des croix. Jeunes, adultes, tout le monde est là, avançant de front avec une chorégraphie désarticulée des mains. Andi aussi est là, rigolard, enfoncé dans l'un des cartons. La suite est évidemment un retour en arrière sur sa courte existence : la famille banale – père alcoolique, mère fatiguée, grands-parents compréhensifs, – les petites et les grandes trahisons, les voisins, les copains, le kung-fu, les filles, les jeux de bagarre et ceux de l'amour. Andi (Uwe Bohm) n'est pas une victime mais un adolescent plein de vitalité, légèrement instable comme disent les éducateurs. Il sait en, tout cas utiliser son charme pour vivre au mieux des situations pas toujours commodes. Son histoire n'est pas triste, elle est cruelle.

Vérité dangereuse

Il ne faut pas compter sur Peter Zadek pour le réquisitoire, le message moral. Il compose des images terriblement belles qui subliment le sordide. Il y installe le théâtre, c'est-à-dire que le récit de ce fait divers réel se transmet par le biais d'un jeu sauvage, au bord de la vérité dangereuse, comme lorsque des enfants qui jouent commencent à s'énerver. Ce n'est pas une manière d'exorcisme, mais la seule façon de dire l'insoutenable sans verser dans le pathos douteux. Qu'il monte Shakespeare ou Andi, c'est dans le paroxysme de l'ironie que Zadek atteint le tragique.

L'ironie ici est soulignée par la musique-citation de Peer Raben, la vitalité brutale de ces adolescents condamnés est donnée en plein par les sons du groupe rock Einstürzende Neubauten qui secoue la poitrine. Le groupe semble connu là-bas. En tout cas, sa présence amène un public très inhabituel que depuis longtemps Peter Zadek souhaitait rencontrer. A présent, il aimerait amener le spectacle en France – les loubards et les amoureux du théâtre pourront s'y reconnaître – et monter *Lulu* avec Isabelle Huppert.

COLETTE GODARD.

Un festival pour Paris

Au cours d'une conférence de presse tenue le mercredi 22 avril à l'Hôtel de Ville de Paris, M. Jacques Chirac a annoncé la création d'un festival musical, lyrique et chorégraphique, qui se déroulera, tous les ans, dans la capitale en mai et juin, à partir de 1988. Chaque année, un pays particulier sera mis en vedette. L'Italie inaugurera ce nouveau festival international dont Jean-Albert Cartier, actuel responsable du Théâtre musical du Châtelet, aura la charge.

Aussi ce dernier cédera-t-il la direction du TMP à son principal collaborateur, Stéphane Lissner, qui prendra ses fonctions dès l'année prochaine.

Avant de diriger le Théâtre musical de Paris, Jean-Albert Cartier a été journaliste à l'ORTF, où il tenait la rubrique des arts. Il a fondé et dirigé le Ballet-Théâtre contemporain à Amiens, à Angers et puis à Nancy. Passant commande à des peintres et à des compositeurs, il est allé de la danse au répertoire lyrique.

Il collabore depuis plusieurs années avec Stéphane Lissner, qui lui succède et qui, lui aussi, est un homme de spectacle. A dix-huit ans, il aménageait un théâtre, le Théâtre mécanique, dans une salle des fêtes de l'avenue Rapp et y installait la jeune génération des années 70. C'était audacieux et très couru, mais guère rentable. Stéphane Lissner ne s'est pas découragé, il a produit dans un grand cinéma désaffecté, le Monge, le premiere spectacle d'André Engel, avec Gérard Desarthe. Avant de venir au TMP, il a codirigé, avec Jean-Louis Thamin, le Théâtre de Nice, où il assurait une programmation vivante.

COLETTE GODARD.

VARIÉTÉS

Le onzième Printemps de Bourges

La saga nostalgique du Sud

Prince du rock n'roll et de la country music, légende vivante de la musique américaine, Jerry Lee Lewis a eu un moment de grâce à Bourges.

Parce qu'elle est le reflet d'une certaine Amérique qui n'est pas sortie du mythe propagé au cinéma et à la télévision par le western, la country music est une industrie florissante.

Mais cette musique, qui s'est implantée essentiellement chez les Blancs du sud des Etats-Unis, est aussi l'une des sources du rock, par le biais notamment de Hank Williams, mort à vingt-neuf ans à la fin des années 40, d'Elvis Presley, lui aussi disparu depuis déjà dix ans, et de Jerry Lee Lewis, prophète du rockabilly et légende vivante de la musique populaire américaine.



Un admirateur de Jerry Lee Lewis

VICTOR/ENGUERAND

Mercredi 22 avril, au Printemps de Bourges, Jerry Lee Lewis devait clore en seigneur une journée consacrée à la country music et au cours de laquelle s'étaient produits Joe Sun, David Allan Coe, New Grass Revival, Wanda Jackson, qui tourna en compagnie d'Elvis Presley il y a trente ans, et la belle et émouvante Emmylou Harris, dont le répertoire va de la tradition la plus orthodoxe au country rock et aux ballades auxquelles elle sait donner un souffle nouveau et personnel.

Jerry Lee Lewis a écrit quelques-unes des plus belles pages de l'histoire de la country music et du rock'n'roll. Il est le type même du gentleman-farmer du Sud, timide, sauvage, à la fois renfermé en lui-même et ouvert, généreux. Fier aussi d'une musique maintenant hors du temps, qu'il joue avec une virtuosité et une vélocité étonnantes et en ayant l'air de demander à son piano : « Quelle est la couleur de l'âme chez l'homme ? »

Précédé d'un impressionnant garde du corps coiffé d'un stetson, Jerry Lee Lewis arrive sur scène avec le désir de jouer. Pendant une heure et demie, devant douze mille personnes galvanisées, il va enchaîner des titres de boogie-woogie, de country, sans oublier le rock'n'roll de ses débuts. Il va jouer et chanter de sa voix nasillarde la saga nostalgique des gens du Sud, faire alterner des blues poignants et des moments de hargne, multiplier au piano les broderies et les riffs brefs et puissants. Régner comme un héros de l'Ouest à l'humour pragmatique, prolongeant une tradition country qui a trouvé sa légende dans les années 20 et 30.

A Bourges, Jerry Lee Lewis a démontré quelle fabuleuse bête de scène il demeure, montant bien sûr sur le clavier de son piano et s'offrant le luxe de casser un fauteuil.

CLAUDE FLÉOUTER.

Un label de country music en France

La country music a rarement *eu la cote en France, sinon à travers* quelques albums de Jerry Lee Lewis, de Johnny Cash, Waylon Jennings, voire de Bob Dylan avec *Nashville Skyline*.

Deux amateurs fous de ce style fabriqué encore à l'échelle industrielle à Nashville, Alain Rivey et Philippe Langlois – ce dernier également manager de Sapho – *ont créé il y a un an* Dixiefrog, premier label de country music en France. Distribués par Mélodie, une demi-douzaine d'albums ont déjà été publiés, parmi lesquels ceux de Karen Taylor-Good, *élue meilleure nouvelle chanteuse par l'académie* de country music en 1985, The Bama Band, le groupe accompagnateur de Hank Williams Junior, Joë Sun, Susan Marshall et Tony Joe White, *qu'on a vu en concert* à l'Eldorado en 1984 et dont les chansons ont notamment été chantées par Elvis Presley, Waylon Jennings, Isaac Hays et Ray Charles.

C. F.

Chris Isaak au Bataclan

Un arrêt dans le temps

Une ville en Californie, Stockton, trop loin de tout mais pas assez de Los Angeles, la plage à portée de la main, le surf, l'ennui d'un garçon bronzé sur cette plage, voilà le tableau : il y a comme une fatalité mélancolique dans les chansons de Chris Isaak et de la douleur dans sa voix. Quand il parle de sa ville natale, laconique, il dit : *« C'est la maison... Il faut en sortir. »* A vingt ans, il est à Tokyo, fait ses études à l'université, boxe dans une équipe amateur, prend des coups pour passez le temps et se forger le tempérament. Il n'écoutait que de la country-western et les Beatles, il découvre le rock'n'roll, les pionniers, banane sur le front et trémolos musclés. De retour aux Etats-Unis, il plonge bille en tête dans la nouvelle vague. Sa musique est à la croisée de ces références, elle emprunte à tous mais ne doit rien à personne. C'est le plus court chemin entre tradition et modernisme : un arrêt dans le temps.

Chris Isaak a vingt-six ans et deux albums enregistrés avec son groupe, Silvertone. C'est un personnage comme il en naît peu en une décennie, de ceux qui disent autant par ce qu'ils sont, ce qu'ils transportent, que par ce qu'ils font. Et ce qu'il fait Chris Isaak, c'est simplement ce que d'autres, Elvis ou Lou Reed au hasard, ont fait avant lui : sensualiser l'émotion par le chant, se servir des quelques accords du rock, attraper son électricité pour mettre en musique sa poésie. Les textes de ses chansons parlent surtout d'amour. Ce sont des amours nostalgiques, trahies, brisées, perdues d'avance.

Ce qu'on aime par-dessus tout chez lui, c'est qu'il donne à entendre le contraire de ce qu'il donne à voir. Chris Isaak a tout pour lui, et même un groupe du tonnerre, pour devenir une star, sauf peut-être une bonne étoile.

ALAIN WAIS.

★ Jeudi 23 avril, à 20 heures, au *Bataclan. Disques chez* WEA.

Culture

ARTS

Un panorama de l'art américain actuel

Les plaisirs de l'angle droit

Depuis 1932, tous les deux ans, le Whitney Museum de New-York présente un panorama de l'art américain actuel. L'occasion est bonne pour découvrir les dernières tendances de la mode.

Si, à New-York plus que nulle part ailleurs, l'art contemporain obéit aux règles qui, d'ordinaire, régentent la mode, alors il ne fait pas de doute que la Biennale du Whitney est le plus complet, le plus hétéroclite, partant le plus fidèle, de tous les défilés.

Les conservateurs qui montent le spectacle – ils changent à chaque édition – n'ont d'autre ambition que de suivre l'actualité. Les vastes panoramas, les démonstrations universelles, les biennales à thèses dont la dernière fut celle de Paris il y a deux ans, toutes ces ambitions d'historiens ne sont point leur fait. Il leur suffit d'enregistrer évolutions ou révolutions, vraies ou fausses, avec une neutralité d'éclectiques endurcis. C'est ainsi, semblent-ils vouloir dire, nous n'y pouvons rien, les artistes et leurs marchands sont seuls responsables de l'état des lieux. Ayant composé une sélection représentative, comme on le dit d'un échantillon à sonder, ils se contentent d'accrocher de leur mieux, et plutôt bien, les tableaux, les assemblages ou les photographies. A d'autres de tirer les leçons ou de regretter telle absence. A d'autres de déterminer la « tendance » dominante.

Cette année donc, le collectionneur américain, s'il veut demeurer au goût du jour, se détournera des graffitistes et autres adaptateurs de bandes dessinées. Le Mickey ne se porte plus, les leaders du prêt-à-acheter infantile qui triomphait en 1985 sont à la baisse. Certains ont même dû se reconvertir, faute d'amateurs. Désormais – pour un an ou deux s'entend, – la mode est au carré et au rectangle, rose tyrien ou vert pistache si possible. Le « néo-géo » campe au Whitney comme en pays conquis, comme il campe dans les galeries de Soho et de l'East Village.

Partout, ce ne sont que pseudo-Vasarely acidulés, parodies de Malevitch revues par la pub, folies d'un Mondrian qui aurait troqué sa théosophie contre un téléviseur. Les grands couturiers de cette manière inédite ont pour noms Peter Haley, Philip Taaffe, Lari Pittman ou Judith Pfaff. Rutilants, laqués, d'une propreté de salle de bains, leurs toiles et objets découragent le commentaire : ils ne sont là que pour réagir contre ce qui a précédé, le débraillé, le pop, le bâclé. Pur effet de succession : ce n'est plus de l'avant-gardisme mais un pastiche de coup d'Etat, qui n'a d'autre dessein que de réveiller les collectionneurs assoupis. Simplement, l'ascétisme est « in ».

Un lien avec le monde

La vogue de l'angle droit est si forte que bien des peintres de trente-cinq ans en paraissent soixante. Le vaillant Schnabel prend des airs de pompier fatigué, lui qui croit se renouveler en collant sur sa toile une paire de cornes de bœuf. Neil Jenney répète un néo-dadaïsme qui ne fait plus guère rire, malgré l'habileté de ses paysages léchés enfermés dans d'énormes cadres noirs. Quelques-uns refont Duchamp en plusieurs exemplaires, en enfermant un ballon de basket dans un aquarium ou en jouant avec les titres. Combien de fois déjà a-t-on vu des facéties semblables ? On ne le sait même plus.

Comme s'ils avaient conscience, et peut-être honte, de l'incurable vacuité de ces nouveautés périmées avant consommation, les organisateurs de la Biennale ont jugé prudent de relever le niveau d'ensemble à l'aide de quelques œuvres de réputation plus solide. C'est ainsi que deux abstractions de Willem De Kooning, raides et pâles, voisinent avec celles des arrière-petits-enfants de ce vénérable entre les vénérables. Elles tranchent par leur peu douteuse présence, par ce désir de peindre sans faux-semblants ni pirouettes qui distingue le peintre de son imitateur. Autre « grand ancien » appelé à la rescousse, Robert Ryman expose trois variations sur le thème du blanc qui suffisent à démontrer combien le minimalisme a peu à voir avec le géométrisme actuel.

A l'opposé, peu nombreux, très divers, apparaissent les rares artistes qui font profession de figuration, que ce soit par la brosse ou par l'appareil photo. Ne serait-ce que parce qu'ils conservent un lien avec le vaste monde, ils résistent convenablement aux effets de la pure mode, laquelle doit sa vigueur à sa futilité de chose irréelle.

On aimerait croire significatif que, d'une Biennale si spectaculaire, les seuls qui laissent une impression durable soient des photographes portraitistes, Tina Barney, Clegg and Gutmann, et un peintre de natures mortes et de villes, l'excellent Donald Sultan. C'est à ce dernier, maladroitement secondé par Terry Winters, que revient le devoir de défendre son art contre l'empire des amuseurs.

PHILIPPE DAGEN.

★ Whitney Museum of American Art, 945 Madison Avenue, jusqu'au 5 juillet.

DANSE

La nouvelle saison du GRCOP

Philippe Decouflé à l'Opéra-Comique

Avec la participation en direct des musiciens de l'Orchestre national de jazz, Philippe Decouflé, enfant de la pub et du clip, embarque les danseurs du Groupe de recherche chorégraphique de l'Opéra dans une folle aventure.

Taillables et corvéables à merci – ils adorent ça – les danseurs du Groupe de recherche de l'Opéra ouvrent leur nouvelle saison avec un programme qui leur permet de montrer la diversité de leurs registres. Pièce de résistance : *Rêves glacés*, du Finlandais Yorma Uotinen – Yoyo – dérive nordique créée à Stockholm cet hiver (*le Monde* du 14 janvier). Puis, *Très agité*, un solo où Jean-Christophe Paré extériorise quelques fantasmes contrastés)la rose et l'épée). Vient encore un trio de Suzan Marshall, franc-tireur de la post modern dance américaine, et, pour pimenter le tout, Philippe Decouflé. L'élaboration de *Tutti*, présenté en création mondiale, le fait passer par des affres multiples.

Par exemple, le jour où la première fois, en répétition, les musiciens de l'ONJ se sont joints aux danseurs du GRCOP, mélange détonnant façon Alfred Jarry dans les cacophonies de tubas, fruit d'une concertation entre le compositeur Antoine Hervé, blondinet à l'œil rigolard et un Philippe Découflé perturbé, la main crispée sur son chronomètre.

On a vu sur les affiches Philippe Découflé courir à côté d'un avion ou d'une voiture. Passé par l'Ecole du cirque et la Compagnie Chopinot, il appartient à la génération des ordinateurs. Son ballet *Codex* l'a révélé comme un chorégraphe nullement encombré dans sa recherche gestuelle. C'est ce qui a décidé Jacques Garnier à lui passer commande pour l'Opéra-Comique. Pour l'instant, il triture nerveusement son orteil à travers sa chaussette. Le sourcil en bataille, il bondit sur scène pour accélérer le rythme. Quand il bouge, son corps déglingué, propulsé en tous sens, se prête à toutes les métamorphoses.

Il explique : « *L'idée de départ m'est venue d'un film fantastique. J'ai imaginé une ambiance de caverne avec des entités monstrueuses. J'ai pensé aussi aux danses du Bauhaus avec leurs architectures géométriques. Les costumes de Philippe Guillotel sont « louf », traversés de lumières électriques avec des formes insolites. Ce ballet est une commande d'Etat. On ne peut pas refuser des moyens pareils, avec des décors de Marc Caro qui s'intègrent à la danse.*

» *Bien sûr il y a des risques. La musique m'est inhabituelle. J'ai refusé beaucoup de morceaux à Antoine Hervé avant de trouver ce qui me convenait. J'ai choisi finalement d'intégrer les musiciens au spectacle. Ils sont costumés, se déploient sur scène et participent au mouvement. Les danseurs, je leur ai demandé, avant, de me montrer ce qu'ils savaient faire, pour les utiliser au mieux de leurs possibilités. Ils sautent bien, tournent bien. Mais je ne voulais pas retomber dans leur « classique ».*

» *Mon truc à moi, c'est dur pour eux, même dans l'esprit, le côté « paff, tchin, hop »* (démonstration à l'appui). *Les filles m'ont moins inspiré que les garçons. Le problème, c'est que dans la même soirée ils ont d'autres choses à danser. Quand je suis avec ma compagnie, j'aime bien tout préparer, bien ratisser, impecc. Et puis, juste avant je bouscule tout pour casser l'ordre. Est-ce que je vais pouvoir le faire. Ici ? Quand j'y pense, ça me réveille la nuit.* »

MARCELLE MICHEL.

★ Salle Favard du 24 au 29 avril.

Le programme du Festival de Montpellier

Français, Américains et Japonais

Le septième Festival de Montpellier-danse se tiendra du 24 juin au 10 juillet. Il sera ouvert par Dominique Bagouet avec une création, *le Saut de l'ange*, sur une musique de Beethoven et Pascal Dusapin, donnée sur le sol même de la cour Jacques-Cœur, sans scène ni plateau. Il sera fermé par la même compagnie avec une nouvelle version de *Assaï*.

Le deuxième volet du Festival est réservé au baroque. Ris et Danceries donneront tour à tour deux reprises : *Bal à la cour de Louis XIV* avec Rudolf Noureev et *Caprice*, suivies d'une création : *Passacailles*.

Ce spectacle sera présenté dans un lieu ouvert pour la première fois au Festival : la cour des Ursulines, ancien couvent, puis prison de femmes, enfin caserne récemment rachetée par la ville, qui en entreprend la restauration.

Le néo-classique sera représenté par le Ballet national de Caracas, dont ce sera la première apparition en Europe, et le traditionnel par le Ballet national du Mali et la Ballet folklorique de Mexico.

La danse contemporaine sera encore marquée par le retour de la chorégraphe américaine Trisha Brown, par la venue d'un autre Américain, le jeune chorégraphe Mark Tompkins, avec trois spectacles, chacun d'une durée d'une heure, groupés sous le titre de *Trahisons*, en une seule soirée, et le Français François Verret.

Les Japonais du Sankaï Juku, poudrés de blanc, interpréteront une œuvre au titre insolite, présentée en 1986 au Théâtre de la Ville : *Des œufs debout par curiosité*.

Le Festival sera accompagné d'un campus avec cinq stages, des colloques, rencontres, débats, « tables rondes », démonstrations, expositions.

Enfin, M. Georges Frêche, maire de Montpellier, a annoncé la création d'une école de danse contemporaine qui sera installée aux Ursulines et dirigée par Dominique Bagouet.

ROGER BECRIAUX.

★ Renseignements : 67-66-35-00.

● **Vampires italiens à la Cinémathèque.** – La Cinémathèque française présente, vendredi 24 avril, salle Chaillot, à 21 h, *les Vampires*, de Riccardo Freda. Rien à voir avec *les Vampires* de Louis Feuillade. Ce grand film de terreur, tourné en 1957, se rapproche de la littérature dite « gothique ». Dans un château sinistre, un savant fou se livre à des expériences aberrantes. Et le mystère plane autour de la trop belle comtesse interprétée par Gianna-Maria Canale. Le style baroque de l'œuvre fut très remarqué à l'époque. La projection aura lieu en présence de Riccardo Freda.

Communication

La guerre des chaînes

Transfert de stars et tensions publicitaires

Annoncée depuis plusieurs mois, déclarée il y a quelques jours à peine, la guerre des chaînes est bel et bien engagée. TF 1 vient d'y perdre le première bataille sur une offensive-éclair de sa principale rivale, la Cinq. En débauchant Patrick Sabatier et Stéphane Collaro, la chaîne de MM. Robert Hersant et Silvio Berlusconi a fait coup double. L'arrivée des deux producteurs vedettes donne, ainsi à la Cinq l'image d'une télévision à part entière, image qu'elle avait quelque mal à conquérir avec des séries américaines. Leur départ simultané de TF 1 affaiblit singulièrement le leader du marché. Cette offensive spectaculaire ne s'arrêtera sans doute pas là : la Cinq, qui pourrait lancer ses premières émissions d'informations dès le mois prochain, négocie avec Yves Mourousi, une autre star qu'elle voudrait arracher à la première chaîne.

Pour TF 1, le coup est rude. C'est tout un pan de l'héritage de M. Hervé Bourges qui s'effondre. Ce dernier s'est d'ailleurs empressé de déclarer que les deux vedettes ne seraient « *jamais parties si j'étais resté à la tête de la chaîne* ». La Une restera-t-elle toujours la Une, comme l'affirmait fièrement son nouveau propriétaire,M. Francis Bouygues, sans Collaro et Sabatier ? A tort ou à raison, les deux hommes symbolisaient pour le grand public cette « *télévision populaire de qualité* » voulue par M. Bourges. Ils étaient étroitement associés à la campagne d'autopromotion de TF 1 depuis trois mois.

Au problème d'image s'ajoute celui, plus grave, de l'audience. Avec 27 % à 30 % de taux d'écoute, « Grand Public », de Patrick Sabatier est l'une des émissions les plus suivies de la chaîne avec le grand film du dimanche. « Cocoricocoboy » fidélise à 19 h 40, depuis cinq ans, plus de cinq millions de foyers, véritable locomotive de l'audience pour le journal télévisé qui suit. Les spots qui encadrent ces émissions représentent une part non négligeable du chiffre d'affaires publicitaire de TF 1. Que feront les annonceurs et les agences qui avaient pris des options d'achat sur ces espaces pour la rentée de septembre ? La régie publicitaire de chaîne qui affirmait, il y a quelques semaines, avoir déjà réalisé ses objectifs de l'année, risque de connaître de désagréables surprises.

Ces incertitudes commerciales, ces problèmes d'images surgissent pour TF 1 à un moment délicat : celui où la chaîne doit proposer 40 % de son capital au grand public pour achever sa privatisation. Certes, la Une peut réagir, engager d'autres stars, tenter d'enlever Michel Drucker à Antenne 2, nommer Christine Ockrent à la tête de la rédaction. Mais la chaîne ne pourra empêcher que Stéphane Collaro et Patrick Sabatier drainent, à partir de septembre, une part importante de l'audience vers la Cinq.

Or c'est dans ce transfert d'audience que réside le plus grave danger. Tous les experts qui se sont penchés sur l'évaluation de TF 1 sont tombés d'accord : la chaîne demeure rentable tant qu'elle conserve nettement les faveurs du public. Elle peut alors espérer garder 40 % du marché publicitaire. Mais, si l'écart d'audience avec ses concurrents diminue trop sensiblement, les annonceurs seront tentés de mieux répartir leurs budgets et TF 1 verra ses bénéfices fondre comme neige au soleil.

Au-delà de TF 1, les tensions du marché publicitaire menacent toutes les chaînes de télévision. Annonceurs, agences, centrales d'achat, s'interrogent déjà devant l'offre concurrentielle de six réseaux généralistes et nationaux. Les transferts de stars, les bouleversements de programmations qu'ils entraînent, vont renforcer leur perplexité. De plus en plus, les publicitaires préfèrent suspendre les ordres d'achat pour le second semestre en attendant que la situation se décante. Une prudence que justifie aussi un net ralentissement de la consommation des ménages. Du coup, télévisions publiques et privées s'inquiètent pour leurs ressources et n'hésitent pas à casser leurs prix. Certaines proposent même trois spots gratuits pour un payant.

Des télévisions publiques sans publicité

A ce rythme, la réorganisation du paysage audiovisuel français risque de tourner au vinaigre. Les nouveaux propriétaires de TF 1, de la Cinq ou de M 6 sont au moins d'accord sur ce point : le marché ne supportera pas autant d'acteurs. Certains suggèrent même aux pouvoirs publics la solution : supprimer la publicité sur les chaînes publiques afin de simplifier le partage du gâteau. Leur proposition est aujourd'hui reprise par deux membres de la Commission nationale de la communication et des libertés (CNCL) : M. Roger Bouzinac,représentant la presse écrite, et M. Jean Autin. Ce dernier estime même, dans un entretien récent accordé à la revue *Communication et Buisness*, que la CNCL pourrait rapidement adresser une recommandation en ce sens au gouvernement.

Mais la proposition rencontre l'hostilité du ministère de la culture et de la communication. En effet, si l'on supprime les ressources publicitaires des chaînes publiques, il faudra bien augmenter la redevance pour combler le trou. Or M. François Léotrad a fait de la baisse de la redevance un des grands arguments de sa réforme libérale.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

« L'intelligence, aussi, peut séduire le public »

nous déclare Pascale Breugnot, productrice à Antenne 2

On lui doit « Gim-Tonic », « Vive la crise » et « Moi, je ». Elle mijote aujourd'hui d'autres coups et braquera d'ici peu ses projecteurs sur les Européens, le couple et le divorce et les trente ans de la télé. Pour la profession et le public, Pascale Breugnot représente, depuis plusieurs années, « la nouvelle télévision », l'image tonique d'Antenne 2 témoignant de sa patte, de son style et de sa conviction. En décalage complet avec le système qui, en l'espace de quelques semaines, s'est déjà mis en place. Alors, tandis qu'à Cannes les chaînes font grimper les enchères autour des feuilletons américains et qu'à Paris les PDG signent avec quelques vedettes des contrats mirifiques, Pascale Breugnot s'alarme et propose une autre voie.

« Que pensez-vous de l'évolution actuelle de la télévision en France ?

– Navrante ! Quelle drôle de situation ! C'est au moment même où elle se développe, accroît ses antennes et augmente son audience que la télévision se fait de plus en plus fruste et traverse une crise d'identité. Voyez le terrain sur lequel les chaînes se font la guerre : feuilletons américains et animateurs en transit. Voilà désormais le créneau, la référence et, croit-on, la recette miracle pour gagner les foules et gagner la bataille de l'audience ! Résultat : plus il y a de chaînes, moins il y a de choix !

» Faites donc un récapitulatif des thèmes abordés aujourd'hui sur les différentes chaînes et vous verrez que la gamme est beaucoup moins étendue qu'il y a seulement huit ans. Car la télévision n'aborde plus de nouveaux sujets, fuit l'originalité et l'innovation, en opposition d'ailleurs avec la société française de plus en plus diversifiée et hétérogène dans ses habitudes et modes de vie ! Il faudrait coller à la société, l'explorer sous toutes ses facettes et continuer à inventer et collecter les idées, les sujets. C'est en cela que la télévision peut être passionnante ; et c'est en empruntant cette voie qu'une chaîne peut aussi gagner.

– Et rester compétitive ?

– Evidemment ! Prenez « Moi, je » et comparez son audience à 22 heures avec celle à 20 h 30 de certains programmes. Régulièrement nos scores sont les meilleurs et prouvent qu'en adoptant des approches plus originales, plus personnalisées, on arrive aussi à toucher le grand public. Les téléspectateurs sont sensibles aux programmes originaux et aux discours divergents. L'intelligence est aussi un produit d'appel.

– Vous voulez dire qu'il y a dans le public une demande latente de programmes plus exigeants ?

– Bien sûr, une demande qui n'est jamais exprimée mais qu'il nous appartient de deviner, d'anticiper, de suggérer. A nous d'être constamment en état d'alerte... En attaquant les chaînes concurrentes à coups de films, de séries ou de *Talk Show*, on finit par ne plus rien offrir aux téléspectateurs qui leur parle d'eux-mêmes. Je trouve cela grave et je suis persuadée, moi, que la chaîne qui saura se distinguer par une démarche et un langage différents gagnera.

« On est entré dans un système de recette »

– Ce défi est autrement difficile !

– Oui, car il exige tout un travail de recherche et de réflexion sur la façon de communiquer avec le public, de l'associer à une démarche, de le rendre actif par rapport aux émissions et de lui donner le sentiment d'avoir acquis quelque chose chemin faisant. Il y a donc l'enquête et puis il y a un long travail de mise en forme, de métamorphose du matérian brut en objet communicable ; tout un travail de création pour transmettre le sens des nuances ; il est des sujets qui exigent même du raffinement. Mais lorsqu'on a quelque chose à dire, lorsqu'on adopte un langage moderne et séduisant, le public répond présent et il le fera de plus en plus.

– Alors, pourquoi n'y a-t-il pas davantage de « Moi, je » à la télévision ?

– Si c'était si facile... « Moi, je », c'est le fruit d'une conviction mais aussi d'une réflexion, d'une recherche constante d'idées, de sujets, de formes. C'est une démarche, pas une recette. Or on est entré dans un système de télévision de recettes.

– Le service public présente-t-il, pour les défenseurs de cette démarche, un cadre plus accueillant pour cette politique de programmes ?

– Ce n'est pas tant une question de « statut » – public ou privé – que d'ambition générale d'un patron pour sa chaîne. Quelle idée s'en fait-il ? Et quelle image souhaite-t-il lui donner ? Une chaîne, c'est une multitude de couleurs ; c'est à lui de les animer et à nous de mettre nos imaginations au service de ces couleurs... Reste que ce serait un joli pari à relever pour le service public et pour ceux qui pensent que la télévision doit aussi aider le téléspectateur à réfléchir sur le monde dans lequel il vit. »

Propos recueillis par
ANNICK COJEAN.

Ecarté de la direction de TF 1

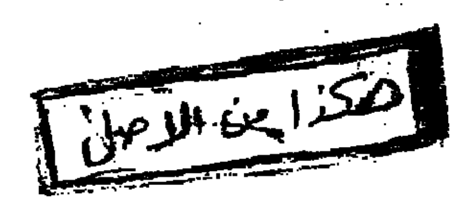
M. Pierre Barret attaque M. Francis Bouygues en justice

Alors que Patrick Sabatier et Stéphane Collaro, les plus importantes vedettes de TF 1, viennent de décider de rejoindre la 5 en septembre, M. Francis Bouygues, PDG de la première chaîne, doit, en outre, faire face à la colère de M. Pierre Barret. Celui-ci va l'attaquer en justice pour « non respect de contrat et préjudice moral et matériel ».

M. Pierre Barret, ancien président délégué d'Europe 1-communication de 1981 à 1986, avait été engagé à la mi-février par le numéro un mondial du bâtiment et des travaux publics. Au cas où la Commission nationale de la communication et des libertés attribuerait TF 1 à celui-ci, M. Barret deviendrait directeur général de la chaîne et responsable de sa régie publicitaire. Un contrat en bonne et due forme, en date du 25 février, précisait les titres et responsabilités de M. Barret ainsi que sa rémunération annuelle (deux millions de francs).

Mais après l'attribution de TF 1 à M. Bouygues, tout change. L'organigramme de la chaîne ne mentionne plus le nom de M. Barret. Au cours d'un entretien avec le patron de TF 1, celui-ci aurait déclaré, selon M. Barret : « *Si vous rendez cette affaire publique, je ferai savoir dans tout Paris que vous ne faisiez pas le poids, car sachez que l'on ne s'attaque pas à Francis Bouygues.* » Il a donc décidé d'ouvrir le dossier. « *Je n'avais jamais vu un tel mépris pour les engagements pris* », dit-il. Précisant qu'il avait refusé « *un éventuel arrangement économique* » avec le nouveau patron de TF 1, M. Barret décèle dans son comportement une manifestation d'« *autocratisme* ». « *Le plus choquant*, dit-il encore, *c'est qu'à aucun moment il n'a été question de prendre l'avis des autres actionnaires qui, pour la plupart, ignorent comment les choses se passent en ce moment. Les anomalies se multiplient (...). Ainsi, Jean-Claude Paris (correspondant d'A 2 aux Etats-Unis) a reçu une lettre d'engagement de la direction le jour même où Alain Denvers était confirmé à ce poste.* »





POURQUOI SONT-ILS SI PRESSÉS D'APPELER LE 43 69 88 88 ?

TELEFUN

3 TAXES PAR APPEL

Spectacles

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

LA SEPTIÈME SALLE. Atalante (46-06-11-90), 21 h.
SUITE IRLANDAISE. Poche Montparnasse (45-48-92-97), 19 h.

Les salles subventionnées

ODÉON-COMÉDIE-FRANÇAISE (43-25-70-32), à 20 h 30 : l'Éternel Mari, d'après Dostoïevski.

PETIT ODÉON (43-25-70-32), à 18 h 30 : Crucifixion dans un boudoir turc, de Jean Gruault.

BEAUBOURG (42-77-12-33). Débats-rencontres : Cinéma-vidéo : Cycle brésilien : voir la programmation à la rubrique cinémathèque ; Vidéo-information : à 16 h, Haroun Tazieff : La Terre, son visage, de J.-L. Prévost ; à 19 h : Les sentiers de la violence, de J. Viscarra, M. Gomez ; Vidéo-musique : à 16 h : Les hauteurs du Machu Picchu, de R. Sepulveda ; à 19 h : Cosi fan tutte, de Mozart.

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (42-61-19-83). Danse : Ballet du XXe siècle/M. Béjart : à 20 h 30 : Malraux, ou la métamorphose des dieux ; 18 h 30 : Jeunes chorégraphes du Ballet du XXe siècle : programme autour de Debussy.

(Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.)

Les autres salles

AMANDIERS DE PARIS (43-66-12-17), 20 h 30 : Transport de femmes.
ANTOINE (42-08-77-71), 20 h 30 : Harold et Maude.
ARCANE (43-38-19-70), 20 h 30 : Zal ou Pourquoi les hommes n'ont pas d'ailes ?
ARLEQUIN (45-89-43-22), 20 h 45 : Voyages de Marco Polo.
ARTS-HÉBERTOT (43-87-23-23), 21 h : Adorable Julia.
ATALANTE (46-06-11-90), 21 h : la Septième salle.
ATELIER (46-06-49-24), 21 h : le Malade imaginaire.
ATHÉNÉE (47-42-67-27), 20 h 30 : Hedda Gabler. Salle C.-Bérard, 20 h 30 : A. Wobbler.
BOUFFES-PARISIENS (42-96-60-24), 20 h 30 : le Tourniquet.
CARREFOUR DE LA DIFFÉRENCE (43-72-00-15), 21 h : le Temps... Fou.
CARTOUCHERIE, Théâtre de la Tempête (43-28-36-36), 20 h 30 : Alexandre le Grand.
CITÉ INTERNATIONALE (45-89-38-69), Galerie, 20 h 30 : Nuit de guerre au musée du Prado, à partir du 28. Resserre, 20 h 30 : Credo.
CITHEA (43-57-99-26), 20 h 30 : les Bonnes.
COMÉDIE-CAUMARTIN (47-42-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.
COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-08-24), 20 h 30 : Fleur de cactus.
COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11), 21 h : Beau Rivage.
COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22), 20 h 30 : Orlando Furioso.
DÉCHARGEURS (42-36-00-02), 22 h 15 : Verdun-Plage ; 20 h, 17 h : Nos hommages miss Emily.
DIX HEURES (42-64-35-90), 20 h 30 : Maman, donne-moi ton linge, j'fais une machine ; 22 h 30 : le Complexe de la carotte.
18-THÉATRE (42-26-47-47), 20 h 30 : The show must go on.
EDOUARD-VII (47-42-57-49), 20 h 30 : les Clients.
ESCALIER D'OR (voir Th. subventionnés).
ESPACE ACTEUR (42-62-35-00), 21 h : Les trains sans gare.
ESPACE KIRON (43-73-50-25), 20 h 30 : Juliette ou la Misérable.
ESSAION (42-78-46-42), 19 h : le Festival du cannibale ; 21 h : Le sourire est sous la pluie. II. 20 h 30 : L'amour sort en blouse blanche.
FONTAINE (48-74-74-40), 20 h 30 : Un beau salaud.
GALERIE 55 (43-26-63-51), 21 h : Master *Harold and the Boys*.
GRAND EDGAR (43-20-90-09), 20 h 15 : Palier de crabes ; 22 h : C'est ce soir ou jamais.
GRAND HALL MONTORGUEIL (42-96-04-06), 20 h 45 : Des orchidées au clair de lune.
GUICHET-MONTPARNASSE (43-27-88-61), 19 h : Paul Léautaud, ce vieil enfant perdu ; 21 h : Fleurs de papier.
GYMNASE (42-46-79-79), 20 h 30 : la Famille Hernandez.
HUCHETTE (43-26-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Sports et divertissements.
LUCERNAIRE (45-44-57-34), I : 19 h 30 : Baudelaire ; 21 h 15 : Moi, Moi et Moi. II : 20 h : le Petit Prince.
MADELEINE (42-05-67-09), 21 h : Antigone.
MARAIS (42-78-03-53), 20 h 30 : la Comédie sans titre.
MARIE-STUART (45-08-17-80), 22 h : L'escargot.
MARIGNY (42-56-04-41), 20 h : Kean.
MATHURINS (42-65-90-00), 20 h 30 : l'Idiot.
MICHEL (42-65-35-02), 21 h 15 : Pyjama pour six.
MICHODIÈRE (47-42-95-22), 20 h 30 : Double mixte.
MOGADOR (42-85-28-80), 20 h 30 : Cabaret.
NOUVEAUTÉS (47-70-52-76), 20 h 30 : Mais qui est qui ?
ŒUVRE (48-74-42-52), 20 h 45 : Léopold le Bien-Aimé.
PALAIS-ROYAL (42-97-59-81), 20 h 45 : l'Amuse-gueule.
POCHE (45-48-92-97), 21 h : la Belle Famille : 19 h : Suite irlandaise.
POTINIÈRE (42-61-44-16), 20 h 30 : Journal d'un curé de campagne.
SAINT-GEORGES (48-78-63-47), 20 h 45 : les Seins de Lola.
STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-23-35-10), 19 h 30 : Voyage au bout de la nuit : 21 h : le Pool en eau.
TAC STUDIO (43-73-74-47), 20 h : la Double Inconstance.
TAI TH. D'ESSAI (42-78-10-79), 20 h 30 : l'Ecume des jours.
TH. D'EDGAR (43-22-11-02), 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.
TH. GRÉVIN (42-46-84-47), 20 h 30 : l'Otage.
TH. DE L'ILE ST-LOUIS (46-33-48-65), 20 h 30 : le Scorpion.
THÉATRE 13 (45-88-16-30), 20 h 30 : A pied.
TH. PARIS-VILLETTE (42-02-02-68), 21 h : Conversations après un enterrement.
TH. DU ROND-POINT (42-56-60-70), Grande salle, 20 h : R. de Gloucester ; Petite salle, 18 h 30 : Je m'endormais toujours à l'épisode de la vache.
TOURTOUR (48-87-82-48), 20 h 30 : le Préjugé vaincu ; 22 h 30 : Au secours du mort.
TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40), 20 h 30 : l'Anniversaire.
VARIÉTÉS (42-33-09-92), 20 h 30 : C'est encore mieux l'après-midi.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35), 20 h 30 : Devos existe, je l'ai rencontré.
BLANCS MANTEAUX (48-87-15-84) (D), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 23 h 30 : Mais que fait la police ? – II. 20 h 15 : les Sacrés Monstres ; 22 h 30 : Last Lunch - Dernier Service.
CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11), I. 20 h 15 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. – II. 20 h 15 : Nos amis les flics ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.
CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51), 22 h 15 : les Taupes niveaux ; 20 h : la Conscience nationale des faisans d'élevage.
LE GRENIER (43-80-68-01), 22 h : Un pré vert, le tourment et deux boules de billard.
PETIT CASINO (42-78-36-50), 21 h : Les oies sont vaches ; 22 h 30 : Nous, on sème.
POINT-VIRGULE (42-78-67-03), 18 h 30 : Reste avec nous ; 20 h 15 : Pièces détachées ; 21 h 30 : Nos désirs font désordre.
SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93), 20 h 30 : spectacle Feydeau-Musset.
TINTAMARRE (48-87-33-82), 18 h 30 : Les heures pétillantes ; 20 h 15 : Bien dégagé autour des oreilles, s'il vous plaît ; 21 h 30 : Bufo ; 22 h 30 : Des maux d'amour.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45), 21 h. : l'Accroc-habitation.
DEUX-ANES (46-06-10-26), 21 h : Après la rose, c'est le bouquet.

La danse

CENTRE MANDAPA (45-89-01-60), Danse : Odissi.
PALAIS DES CONGRÈS (42-66-20-75), 20 h 30 : Ballet Moïsseiev.

Opérettes, comédies musicales

MOGADOR (42-85-28-80), 20 h 30 : Cabaret.

Le music-hall

CASINO DE PARIS (45-72-11-22), 20 h 30 (loc. : Olympia) : P. Sébastien.
ESCALIER D'OR (Voir Th. subventionnés.)
LUCERNAIRE (45-44-57-34), 22 h : J. Quer.
PALAIS DES SPORTS (48-28-40-90), 21 h : Holiday on ice.
TLP DEJAZET (42-74-20-50), 20 h 30 : M. Jolivet.



Jeudi 23 avril

Les concerts

Salle Pleyel, 20 h : Orchestre national de France, Chœurs de Radio-France, dir. : M. Tilson-Thomas (Rimsky-Korsakov).

Jazz, pop, rock, folk

BATACLAN (47-00-30-12), 20 h : Ch. Isaac.
CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05), 21 h : F. Guin.
CITHEA (43-57-99-26), 19 h 30 : Foehn.
DUNOIS (45-84-72-00), 20 h 30 : E. Barret Trio.
EXCALIBUR (48-04-74-92), 23 h : Jgrand Ordinaire Funk.
GALERIE DE NESLE (43-25-11-28), 20 h 30 : L. Roubach.
GIBUS (47-00-78-88), 23 h 50 : Palais-Royal.
GREENE STREET (48-87-00-89), Aznar Group.
LA LOUISIANE (42-36-58-98), G. Leroux.
MAGNETIC TERRACE (42-36-26-44), 22 h : J. Hendricks.
MÉCÈNE (42-77-40-25), Solo Soul Trio.
MÉRIDIEN (47-58-12-30), 22 h : B. Doggett.
NEW MORNING (45-23-51-41), 21 h 30 : J. Mayall's Blues Breakers.
PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70), 22 h : M. Solal.
PETIT JOURNAL SAINT-MICHEL (43-26-28-59), 21 h : M. Zanini.
PETIT OPPORTUN (42-36-01-36), 20 h 30 : Talib Kibwe.
LA PINTE (43-26-26-15), 21 h 15 : Trio Ch. Chantreau.
REX CLUB (42-36-83-98), 20 h : Orange Juice Jones.
SLOW CLUB (42-33-84-30), 21 h 30 : Caldonia.
SUNSET (42-61-46-60), 23 h : Boulou Ferre.
TRIBULUM (42-36-01-01), 22 h : Faton Cahen.
TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (42-33-58-37), 22 h : Mosalini, Caratini, Beytelmann.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

16 h, Mitsou ou comment l'esprit vient aux filles, de J. Audry ; 19 h, le Joueur d'échecs, de J. Dréville ; 21 h, A la recherche de la panthère rose, de B. Edwards.

BEAUBOURG (42-78-35-57)

15 h, le Pigeon, de M. Monicelli ; 17 h, Carthage en flammes, de C. Gallone ; 19 h 15, Paysannes (3e partie), de G. Guérin.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU SALLE GARANCE (42-78-37-29)
Le cinéma brésilien

14 h 30, O Som ou Tratado de Harmonia, d'A. Omar ; Triste Tropico (1973), d'A. Omar ; 17 h 30, Imagens do Inconsciente II, de L. Hirszman, Profissao Travesti, d'O. Tavares de Araujo ; 20 h 30, Os Homens do Caranguejo, d'I. Pontes ; Quem é Beta, de N. Pereira dos Santos.

Les exclusivités

AJANTRIK (Ind., v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33).
ALLAN QUATERMAIN ET LA CITÉ DE L'OR PERDU (A., v.o.) : Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Hollywood Bd, 9e (47-70-10-41) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) : Bastille, 11e (43-42-16-80).
ANGEL HEART (*) (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; St-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.o. et v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).
ASSOCIATIONS DE MALFAITEURS (Fr.) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).
AUTOUR DE MINUIT (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-87-30).
L'AUTRE MOITIÉ DU CIEL (A., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).
BASIL DÉTECTIVE PRIVÉ (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).
BIRDY (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
LES BISOUNOURS N° 2 (A., v.f.) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; St-Lambert, 15e (45-32-91-68).
BRAZIL (Brit., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).
CHAMBRE AVEC VUE (Brit., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).
CHRONIQUE DES ÉVÉNEMENTS AMOUREUX (Pol., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (43-25-19-90).
LA COULEUR DE L'ARGENT (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; UGC-Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; v.f. : Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06).
LA COULEUR POURPRE (A., v.o.) : Templiers, 5e (42-72-87-30).
COUP DOUBLE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (43-26-48-18) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).
CRIMES DU CŒUR (A., v.o.) : Cinoches-St-Germain, 6e (46-33-10-82) ; Ermitage, 8e (45-63-16-16).
CROCODILE DUNDEE (Aust., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Gaîté-Rochechouart, 9e (48-78-81-77) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) : Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00).
LA DAME DE MUSASHINO (Jap., v.o.) : St-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20).
LE DESTIN DE MADAME YUKI (Jap., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
LE DÉCLIN DE L'EMPIRE AMÉRICAIN (Can.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; UGC-Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC-Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC-Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC-Boulevards, 9e (45-74-95-40).
DOWN BY LAW (A., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18).
LES ENFANTS DU SILENCE (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Publicis-Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; v.f. : Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-07-07) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).
L'ÉPOUVANTAIL (Sov., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; v.f. : Triomphe, 8e (45-62-45-76).
FIEVEL ET LE NOUVEAU MONDE (A., v.f.) (H. sp.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; St-Lambert, 15e (45-32-91-68).
FROID COMME LA MORT (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; St-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; George-V, 8e (45-62-41-46) : Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52).
LES FUGITIFS (Fr.) : Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).
GARÇON, SAUVE-TOI (Tch., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
GOLDEN CHILD (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC-Danton, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; v.f. : Rex, 2e (43-36-83-93) : Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) : Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) : Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).
LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).
HANNAH ET SES SŒURS (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76).
L'HISTOIRE DU CAPORAL (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
INSPECTEUR GADGET (Fr.) : Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-32) : St-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).
JEAN DE FLORETTE (Fr.) : George-V, 8e (45-62-41-46).
JEUX D'ARTIFICES (Fr.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).
KING KONG 2 (A., v.o.) : Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).
LABYRINTHE (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).
LAPUTA (All., v.o.), Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; St-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; 7-Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
LE LENDEMAIN DU CRIME (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Normandie, 8e (45-63-16-16).
MANHATTAN PROJECT
MANON DES SOURCES (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Élysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Lumière, 9e (42-46-49-07).
MAUVAIS SANG (Fr.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).
MÉLO (Fr.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (43-25-59-83).
MES DEUX HOMMES (All., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
LA MESSE EST FINIE (It., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-87-30).
MISSION (A. v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; v.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).
LES MOIS D'AVRIL SONT MEURTRIERS (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-59-52-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
LE MOUSTACHU (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont-Alésia, 13e (43-27-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Gaumont Gambetta, 20e (46-36-10-96).
MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
NEUF SEMAINES ET DEMIE (Hong., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76).
NOLA DARLING N'EN FAIT QU'A SA TÊTE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33).
LE NOM DE LA ROSE (Fr.) ; v. angl. : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Mercury, 8e (45-62-96-82) ; v.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).
OUT OF AFRICA (A., v.o.) : Publicis-Matignon, 8e (43-59-31-97).
OVER THE TOP (A., v.o.) : Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v. f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Gaumont Gambetta, 20e (46-36-10-96).
PLATOON (A., v.o.) (*) : Forum-Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.o. et v.f. : George-V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé-Wepler, 18e (45-22-46-01).
POUSSIÈRE D'ANGE (Fr.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC-Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC-Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC-Boulevards, 9e (45-74-95-40) ; UGC-Gobelins, 13e (43-36-23-44).
THÉRÈSE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25) ; UGC-Biarritz, 8e (45-62-20-40).
37°2 LE MATIN (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (45-44-25-02).
TRUE STORIES (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-32-36) ; UGC-Danton, 6e (42-25-10-30) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Escurial, 13e (47-07-28-04).
LA VEUVE NOIRE (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevards, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Convention, 13e (45-74-93-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Images, 18e (45-22-47-94).
WELCOME IN VIENNA (Autr., v.o.), 7-Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
YOU ARE NOT I (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

LES FILMS NOUVEAUX

LES CLOWNS DE DIEU. Film français de Jean Schmidt. Utopia, 5e (43-26-84-65) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).
DERNIER ÉTÉ A TANGER. Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (43-87-35-43) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Convention-Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Pathé-Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (46-36-10-96).
DUO POUR UN SOLISTE. Film franco-américain d'Andrei Konchalovski. V.o. : Forum-Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; UGC-Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Racine-Odéon, 6e (43-26-19-68) ; UGC-Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20). V.f. : UGC-Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC-Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC-Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Convention-Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).
L'HISTOIRE DU JAPON RACONTÉE PAR UNE HOTESSE DE L'AIR. Film japonais de Shomei Imamura. V.o. : Cluny-Palace, 5e (43-25-19-90).
LE SIXIÈME SENS. Film américain de Michael Mann. V.o. : Forum-Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; UGC-Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Normandie, 8e (45-63-16-16). V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC-Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC-Boulevard, 2e (45-74-95-40) ; UGC-Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC-Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétans, 19e (42-06-79-79).
THAT'S LIFE. Film américain de Blake Edwards. V.o. : Forum-Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Colisée, 8e (43-49-39-46) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

PARIS EN VISITES

SAMEDI 25 AVRIL

« L'impressionnisme au musée d'Orsay », 13 h 15, devant l'entrée (Christine Merle).

« Le vieux village de Saint-Sulpice », 15 heures, sortie métro Saint-Sulpice (Résurrection du passé).

« Les appartements royaux du Louvre », 15 heures, porche église Saint-Germain-l'Auxerrois (C.-A. Messer).

« Lumières du Nord », Petit Palais, 13 heures (Ghislaine Caneri).

« Le parc Georges-Brassens », 10 h 30, entrée du parc, rue des Morillons, devant les deux taureaux, métro Porte-de-Vanves ou Plaisance (Les Amis de la Terre de Paris).

« Musée Picasso à l'hôtel Salé », 12 h 15 et 14 h 30, 5, rue de Thorigny, à la caisse (Approche de l'art).

« Le vieux Mouffetard », 14 h 30, métro Censier-Daubenton (Les Flâneries).

« L'Opéra », 15 heures, en haut des marches (Tourisme culturel).

« Promenade à travers le quartier du Palais-Royal », 15 heures, devant les grilles du Conseil d'Etat (Lutèce-Visites).

« Exposition Matisse », 10 h 45, 11, quai Malaquais (P.-Y. Jaslet).

« L'hôtel de Soubise », 14 h 30, 60, rue des Francs-Bourgeois (Michèle Pohyer).

« Tombes célèbres du cimetière du Père-Lachaise », 15 heures, entrée principale, boulevard de Ménilmontant (M.-Ch. Lasnier).

« Musée Picasso », 12 heures, 5, rue de Thorigny (Arcus).

« Les Catacombes », 15 heures, place Denfert-Rochereau, devant l'entrée (Arcus).

« La parfumerie Fragonard », 16 heures, angle rue Auber et rue Scribe (La France et son passé).

« La visite de la Cour des comptes », 10 h 30, 13, rue Cambon (Isabelle Hauller).

« Daumier, l'ami de Beaudelaire, à Orsay », 13 h 30, 2, rue de Bellechasse (I. Hauller).

« Une heure au cimetière du Montparnasse », 10 heures et 11 h 30, 3, boulevard Edgar-Quinet (V. de Langlade).

« La somptuosité du quartier de l'Yvette et l'atelier du sculpteur Henri Bouchard », 14 h 45, métro Jasmin (V. de Langlade).

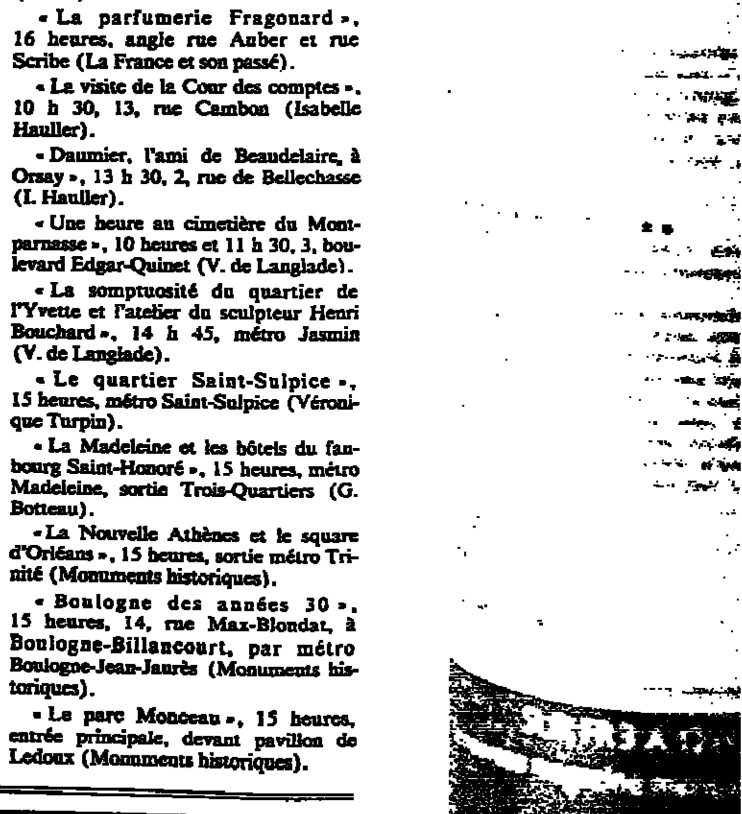
« Le quartier Saint-Sulpice », 15 heures, métro Saint-Sulpice (Véronique Turpin).

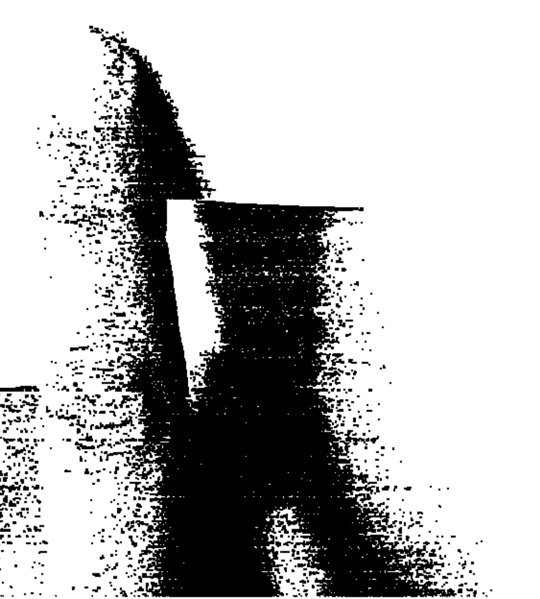
« La Madeleine et les hôtels du faubourg Saint-Honoré », 15 heures, métro Madeleine, sortie Trois-Quartiers (G. Botteau).

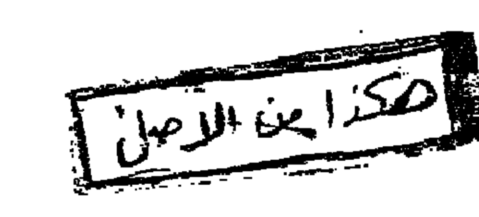
« La Nouvelle Athènes et le square d'Orléans », 15 heures, sortie métro Trinité (Monuments historiques).

« Boulogne des années 30 », 15 heures, 14, rue Max-Blondat, à Boulogne-Billancourt, par métro Boulogne-Jean-Jaurès (Monuments historiques).

« Le parc Monceau », 15 heures, entrée principale, devant pavillon de Ledoux (Monuments historiques).







Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi.

Jeudi 23 avril

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20.30 Questions à domicile.
▶ Emission de Pierre-Luc Séguillon, Anne Sinclair et Alexandre Tarta.
Michèle Barzach.
21.50 *Série : Columbo.*
23.05 Journal.
23.25 Magazine : C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20.30 Cinéma : Superman II. ■■
Film américain de Richard Lester (1980). Avec Gene Hackman, Christopher Reeve, Ned Beatty, Jackie Cooper.
22.35 Documentaire : Histoires vraies.
Les trois familles d'Eric Robert.
23.40 Journal.
23.55 Histoires courtes.
Bel Ragazzo, de Georges Bensoussan ; En panne, de Luc Delasnerie.

TROISIÈME CHAINE : FR3

20.35 César. ■■
Film français de Marcel Pagnol (1936). Avec Raimu, Pierre Fresnay, Orane Demazis, Fernand Charpin.
22.50 Journal.
23.15 Magazine : Décibels (rediff.).
Emission de Jan-Lou Janeir.

CANAL PLUS

20.35 Cinéma : Suivez mon regard ■ Film français de Jean Curtelin (1986). Avec Pierre Arditi, Féodor Atkine, Stéphane Audran, Jean-Pierre Bacri, Christian Barbier. *Tranches de vie, situations noires et absurdes dans une suite de sketches de durée assez courte. L'humour caustique de Curtelin, scénariste passé à la réalisation, s'exerce sans pitié sur certaines monstruosités de la vie moderne.* **21.50 Flash d'informations. 22.00 Cinéma : *La fiancée qui venait du froid*** ■ Film français de Charles Nemes (1983). Avec Thierry Lhermitte, Barbara Nielsen, Gérard Jugnot, Sophie Barjac. **23.30 Cinéma : *Life force*** ■ *Film américain de Tobe* Hooper (1985). Avec Steve Bailsback, Peter Firth, Franck Finlay, Mathilda May, Patrick Stewart. **1.05 Cinéma : *Le feu follet*** ■■ *Film français de Louis Malle (1963).* Avec Maurice Ronet, Jeanne Moreau, Bernard Noël.

LA 5

20.30 Cinéma : Le convoi □ Film américain de Sam Peckinpah (1978). Avec Kris Kristofferson, Ali Mac Graw, Ernest Borgnine. **22.10 Série : Hill street blues. 23.10 Série : Mission impossible. 0.10 Série : L'inspecteur Derrick. 1.10 Série : Kojak. 2.10 Série : Star Trek.**

M 6

20.30 Cinéma : Le soldat bleu ■■ Film américain de Ralph Nelson (*1970*). Avec Candice Bergen, Peter Strauss, Donald Pleasance, John Anderson. **22.15 Série : Starsky et Hutch. 23.15 Magazine : Club 6. 23.30 Flash d'informations. 23.35 Magazine : Club 6. 0.00 Flash d'informations. 0.05 Musique : 6 Nuit. 0.15 Flash d'informations. 0.20 Musique : 6 Nuit. 0.30 Flash d'informations. 0.35 Musique : 6 Nuit. 0.45 Flash d'informations. 0.50 Musique : 6 Nuit.**

FRANCE-CULTURE

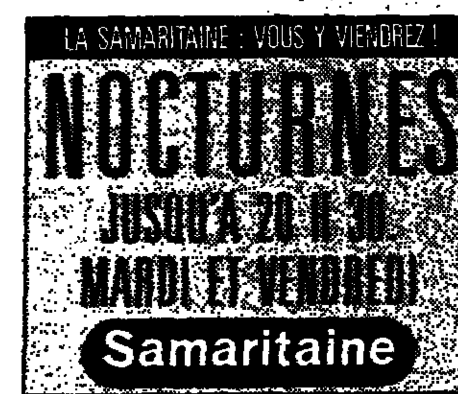
20.30 Ecrit pour la radio. *Vous m'entendez ?, d'Igor Pomerantsev.* **21.30 Musique :** The Cramps. **22.30 Nuits magnétiques :** Les gens... tout de même ; Cosmopolite ; Le Congo. 3. Les médias. **0.10 Du jour au lendemain.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct de la salle Pleyel) : Symphonie n° 6 en la mineur, de Mahler, par l'Orchestre national de France, dir. Michael Tilson-Thomas. **23.00 Nuits parallèles.** A 23.08, Les privés mélomanes.

Vendredi 24 avril

PREMIÈRE CHAINE : TF 1



20.00 Journal.
20.30 D'accord, pas d'accord.
20.35 Variétés : Grand public.
Emission de Patrick Sabatier et Rémy Grumbach. Avec Sim, Michel Leeb, Alex Métayer, Darry Cowl, Roger Pierre et Jean-Marc Thibault, Guy Bedos, Jean Yanne, et des sketches de Fernand Raynaud et de Coluche.
22.00 La séance de 10 heures.
Invité : Jacques Villeret.
22.30 Feuilleton : Heimat.
D'Edgar Reitz.
Dernier épisode : La fête des vivants et des morts.
23.30 Journal.
23.45 Magazine : Premier balcon.
De Joseph Poli et Dominique Darzacq.
Actualité théâtrale.
0.00 Télévision sans frontière (TSF).
Zoom sur le rock algérien ; Idrissa Diop et Salif Keita.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20.00 Journal.
20.30 Série : Deux flics à Miami.
L'échange.
21.20 Apostrophes.
Magazine littéraire de Bernard Pivot.
L'émission de ce soir est entièrement consacrée à Lech Walesa pour la sortie en langue française – et en première mondiale – de son livre autobiographique *Un chemin d'espoir* (Fayard). Entretien avec Lech Walesa à Gdansk. Edmond Maire et Yves Montand commenteront le livre et l'interview en direct.
22.35 Journal.
22.45 Ciné-club : Le mariage de Chiffon. ■■
Film français de Claude Autant-Lara (1941). Avec Odette Joyeux, André Luguet, Jacques Dumesnil, Louis Seigner.
Une petite provinciale du début du siècle, demandée en mariage par un homme mûr, très distingué, aime en secret son « oncle » par alliance. L'adaptation du roman de Gyp en a gommé le caractère un peu trop rose bonbon et moraliste. Autour d'Odette Joyeux, adolescente délurée, qui sait ce qu'elle veut, et manœuvre comme une femme, s'agite une société aristocratique de la Belle Epoque, peinte d'une manière très caustique par Autant-Lara. En fait, ce film – rare – annonçait Douce.

TROISIÈME CHAINE : FR3

20.05 Jeux : La classe.
Avec Magazine 60.
20.35 Feuilleton : *Les liens du sang.*
9e épisode : La honte.
Avec Burt Lancaster, Julie Christie, Bruno Ganz.
A Londres, l'état-major allié est mis au courant par des témoignages de prisonniers évadés du plan d'extermination des juifs par les nazis.
Un feuilleton qui traite de la responsabilité des industriels sous le nazisme.
21.30 Portrait.
Emission proposée par Claude Defrandre et Denis Limon.
Guy des Cars, auteur de romans à succès.
22.25 Journal.
22.50 Magazine : Bleu outre-mer.
Emission de la Télévision française d'outre-mer (RFO). Reportage de RFO Nouvelle-Calédonie sur le corail ; reportage de RFO Martinique.
23.45 *Prélude à la nuit.*
Bourrée pour la main gauche, de Camille Saint-Saëns, interprétée par Annie d'Arco, piano.

CANAL PLUS

20.05 Starquizz. 20.30 Court métrage : Timeslip. 21.00 Cinéma : Les cinq mille doigts du Dr T. ■■ Film américain de Roy Rowland (1953) (v.o.). *Un petit garçon déteste le piano et le professeur qui le lui enseigne. Il s'endort et fait un cauchemar. Conte fantastique et comédie musicale, recours à la psychanalyse et au surréalisme, décors extraordinaires. Hollywood est allé jusqu'à exorciser les démons de la « guerre froide » dans ce rêve d'enfant. Un film rare.* **22.25 Flash d'informations. 22.35 Cinéma : Pancho Villa** □ Film espagnol d'Eugenio Martin (1971). Avec Chuck Connors. **0.00 Cinéma : La maison près du cimetière** □ Film italien de Lucio Fulci (1981). **1.25 Cinéma : Falling in love** ■ Film américain d'Ulu Grosbard (1984). Avec Robert De Niro, Meryl Streep, (v.o.). **3.05 Cinéma : Life force** ■ Film américain de Tobe Hooper (1985). Avec Steve Railsback. **4.45 Série : Espion à la mode.**

LA 5

19.35 Série : K 2000. 20.30 Série : L'inspecteur Derrick. 21.35 Série : Serpico. 23.25 Série : Mission impossible. 0.20 Série : L'inspecteur Derrick. 1.25 Série : Kojak. 2.20 Série : Star Trek.

M 6

20.00 Feuilleton : Filles et garçons (5e épisode). **20.30 Série : Dynastie.** Le garde. **21.30 Série : Cagney et Lacey.** (15e épisode). ▶ **22.30 Ciné-Club : Les visiteurs du soir** ■■ Film français de Marcel Carné (1942). Avec Arletty, Jules Berry, Marie Dea, Marcel Herrand, Alain Cuny. *En 1485, le diable envoie sur terre deux de ses créatures pour « désespérer les humains ». Mais, en Provence, l'un des envoyés de l'enfer s'éprend d'une jeune fille qu'il devait perdre. La mythologie de Prévert et de Carné adaptée aux circonstances des années 40 : évasion hors du temps, grands et superbes décors médiévaux, beauté des images, rythme lent, hiératique, truquages fantastiques. Un événement artistique français sous l'Occupation.* **0.30 Magazine : La saga du rock** (rediff.).

FRANCE-CULTURE

20.30 Le grand débat. *La police dans la société française* (2e partie). **21.30 Musique : Black and blue.** Johnny Griffin intime. **22.30 Nuits magnétiques.** Les gens... tout de même ; Modernité ; Le Congo. 4. Communication. ***0.10 Du jour au lendemain.***

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 29 janvier 1987 au Grand Auditorium) : Concerto pour piano, chœur d'hommes et orchestre, op. 39, de Busoni ; La tragédie de Salomé, drame chorégraphique, op. 50, de Schmitt, par le Nouvel Orchestre philharmonique et le chœur de Radio-France, dir. Marek Janowski, chef de chœur Michel Tranchant. **22.20 Les soirées de France-Musique.** A 22.30, Les pêcheurs de perles ; 0.30, Méli-mélodisme.

Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

***Evolution probable du temps en France* entre le jeudi 23 avril à 0 heure et le dimanche 26 avril à 24 heures.**

Dans un champ de pression en baisse lente, l'air chaud et humide venant du Sud-Ouest gagnera une grande partie de la France, en donnant des épisodes pluvio-orageux. L'activité orageuse s'atténuera dimanche.

Vendredi : sur une large moitié ouest du pays, le temps deviendra rapidement nuageux, puis lourd et orageux. Les régions de l'Est bénéficieront encore d'une journée ensoleillée.

Sur les pays de Loire, le Poitou-Charente, le Limousin et l'Aquitaine, c'est un temps gris, chaud et orageux qui s'installera dès le début de journée. Les averses – souvent orageuses – se déclencheront essentiellement à partir *de la fin de matinée.*

De la Bretagne et de la Normandie au Bassin parisien, à l'Auvergne et aux régions méditerranéennes, le ciel se couvrira assez vite par l'ouest et quelques foyers orageux isolés se développeront en fin d'après-midi. On observera plutôt des averses près de la Méditerranée. Sur le littoral du Languedoc-Roussillon, les nuages seront déjà présents au lever du jour.

Du Nord à l'Alsace, à la Bourgogne, à la Franche-Comté et à la région Rhône-Alpes, le soleil se montrera généreux *malgré quelques nuages* et un risque d'orages en fin d'après-midi.

Les températures minimales varieront entre 8 et 15 degrés du nord-est au sud-est. Les températures maximales atteindront 20 à 25 degrés de la Bretagne à l'Alsace, 19 à 22 degrés sur l'ensemble de la moitié sud du pays.

Quant au vent, il soufflera modérément de secteur sud à sud-est.

Samedi 25 avril : de la Normandie au Centre, Massif Central, Alpes, Roussillon, Provence, des pluies et orages se *produiront et deviendront fréquents en* cours de journée. Sur le Sud-Ouest, Midi-Pyrénées, Charentes, Bretagne, des ondées orageuses se produiront le matin, et un temps plus ensoleillé apparaîtra en cours de journée.

Sur le Nord, l'Est et le Jura, le temps deviendra lourd et orageux et des orages *éclateront en fin de journée.*

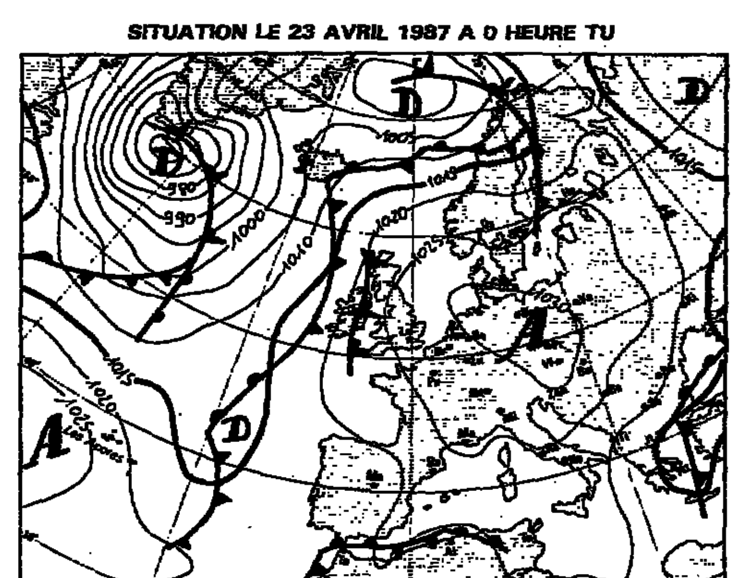
Les températures minimales varieront de 7 à 12 degrés et les maximales de 18 à 23 degrés.

Dimanche 26 avril : sur le nord et l'est de la France, les orages laisseront place en matinée à un ciel plus ensoleillé.

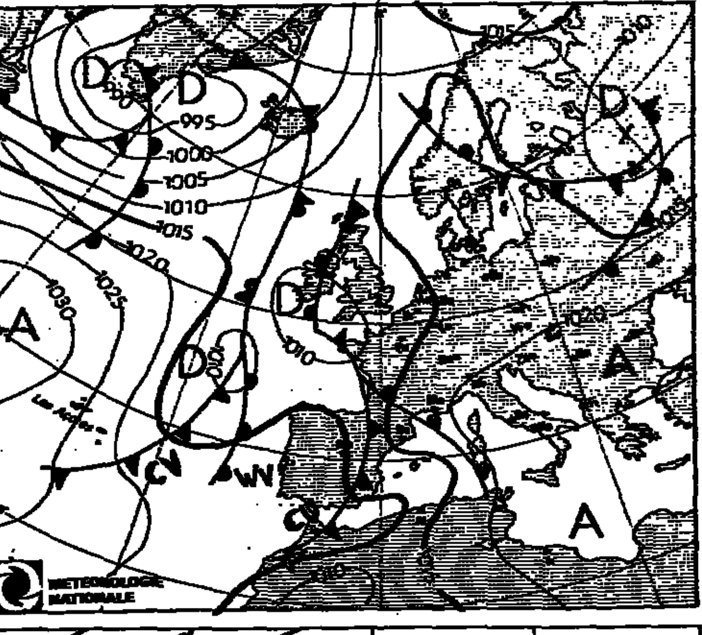
Sur les autres régions le temps sera ensoleillé après dissipation des brumes et brouillards. *Cependant un ciel très* nuageux gagnera en soirée la Bretagne et les côtes de la Manche.

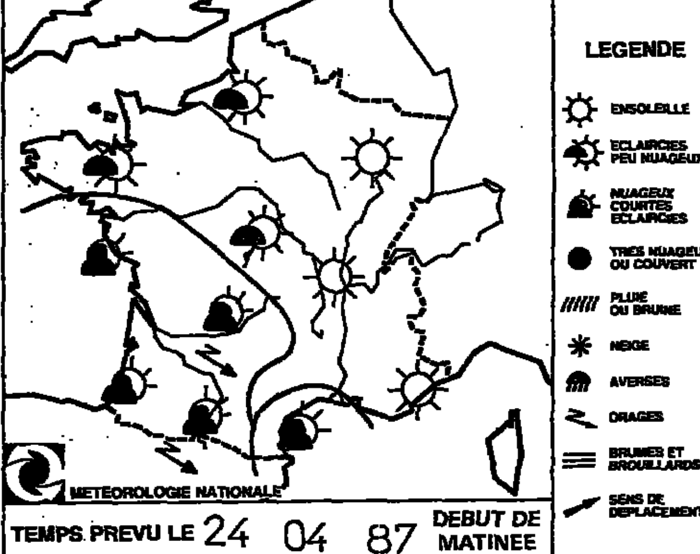
Les températures seront sans grand changement.

SITUATION LE 23 AVRIL 1987 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 25 AVRIL A 0 HEURE TU





TEMPS PREVU LE 24 04 87 DEBUT DE MATINEE

TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 22-4 à 6 h TU et le 23-4-1987 à 6 h TU — le 23-4-1987

FRANCE			
AJACCIO	18	6	D
BIARRITZ	18	10	N
BORDEAUX	21	10	D
BOURGES	19	4	D
BREST	18	6	D
CAEN	18	4	D
CHERBOURG	15	7	D
CLERMONT-FERR.	18	6	D
DIJON	18	5	D
GRENOBLE St-M-H	21	5	D
LILLE	17	5	D
LIMOGES	20	9	D
LYON	18	5	D
MARSEILLE-MAR.	21	8	D
NANCY	17	3	D
NANTES	20	8	D
NICE	18	11	D
PARIS-MONTS.	19	9	D
PAU	20	9	D
PERPIGNAN	19	9	C
RENNES	19	5	D
ST-ÉTIENNE	18	6	D
STRASBOURG	17	4	D
TOURS	19	4	D
TOULOUSE	21	11	D
POINTE-A-P.	32	25	C

ETRANGER			
ALGER	29	16	C
AMSTERDAM	16	5	D
ATHÈNES	19	12	N
BANGKOK	38	27	N
BARCELONE	18	10	D
BELGRADE	12	4	D
BERLIN	10	5	C
BRUXELLES	17	5	D
LE CAIRE	27	14	D
COPENHAGUE	12	5	N
DAKAR	32	23	N
DELHI	42	28	D
DJERBA	22	14	A
GENÈVE	17	2	D
HONGKONG	29	25	N
ISTANBUL	17	11	A
JÉRUSALEM	26	10	D
LISBONNE	23	13	N
LONDRES	17	7	D
LOS ANGELES	32	16	N
LUXEMBOURG	16	6	D
MADRID	26	9	D
MARRAKECH	36	19	N
MEXICO	22	10	O
MILAN	20	7	D
MONTRÉAL	27	3	C
MOSCOU	0	-3	A
NAIROBI	27	17	P
NEW-YORK	24	13	N
OSLO	12	1	B
PALMA-DE-MAL.	23	14	D
PÉKIN	18	11	D
RIO-DE-JANEIRO	29	24	D
ROME	22	7	D
SINGAPOUR	33	25	A
STOCKHOLM	9	2	C
SYDNEY	19	17	C
TOKYO	27	15	D
TUNIS	20	11	N
VARSOVIE	11	3	C
VENISE	19	12	C
VIENNE	11	3	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* des lundi 20, mardi 21 et mercredi 22 avril 1987 :

UN DÉCRET

● N° 87-278 du 21 avril 1987 concernant l'octroi d'une indemnité aux producteurs qui s'engagent à abandonner définitivement la production laitière.

DES ARRÊTÉS

● Du 18 mars 1987 portant extension aux territoires d'outre-mer et à Mayotte de textes réglementaires relatifs à l'aviation civile.

● Du 9 avril 1987 interdisant, en application de l'article L.552 du code de la santé publique, la publicité pour un objet, un appareil ou une méthode présenté comme bénéfique pour la santé lorsqu'il n'est pas établi que ledit objet, appareil ou méthode, possède les propriétés annoncées.

● Du 13 mars 1987 portant organisation et attributions de directions générales de l'administration au ministère de l'agriculture.

● Du 1er avril 1987 portant ordre de classement au concours d'entrée à l'Ecole normale supérieure de Cachan, session 1986, sections A 1, A 2, A 3.

SUR MINITEL

Prévisions complètes
Météo marine
Temps observé Paris, province, étranger
36.15 Tapez LEMONDE puis METEO

Audience TV du 22 avril 1987 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, région parisienne

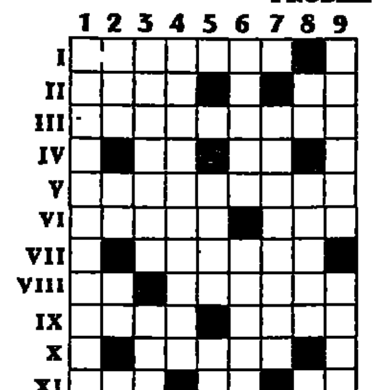
HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA T.V. (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	33.7	12.8	10.2	2.0	2.0	5.6	1.0
19 h 45	43.9	15.3	14.3	3.1	2.0	7.1	2.0
20 h 16	55.6	15.8	14.8	6.1	2.5	14.8	1.5
20 h 41	58.2	15.8	10.2	6.1	3.6	19.9	2.0
22 h 08	49.5	16.8	5.1	4.6	1.5	19.4	2.6
22 h 44	32.1	7.1	4.6	5.6	1.0	11.7	1.5

Programmes du mercredi 22 avril, à 20 h 30. TF1 : le Duel des héros *(téléfilm) ; A 2 :* Double face *(téléfilm) ; FR3 :* C'est aujourd'hui demain *(variétés) ; Canal Plus :* Mort sur le gril *(film) ; la 5 : Football, Coupe d'Europe des vainqueurs de Coupe (Leipzig-Bordeaux ; M 6 :* Dynastie *(série).*

« Services »

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4470



HORIZONTALEMENT

I. Ferme son parapluie quant il pleut. – II. Se montre entreprenant. Copulative. – III. Fait, à la fois, des gorges chaudes et obstacle aux railleries. – IV. Avant le déjeuner. Satisfait le snob. – V. Vertu tropicale. – VI. Violon avec lequel il est mal aisé d'en jouer un air. Monnaie. – VII. Parmi les joyaux de Notre-Dame de Paris. – VIII Entre bon et mal, il établit la moyenne. Pierres qui roulent ou organes de roulement. – IX. Il faut être au moins deux pour le tenir. Soutien de famille. – X. Rendu stérile après s'être envenimé. – XI. Grecque. Pratiques. Personnel.

VERTICALEMENT

1. La pureté de ses traits et l'élégance du caractère en font un personnage remarquable. – 2. Un chef toujours égal à lui-même de quel côté on le prenne. Négation. Dans le pinard comme dans la vinasse. – 3. Elevé dans un milieu très fermé. La plus à l'ouest du bloc de l'Est. – 4. Oblige à piocher les racines. – 5. S'exposa à des réclamations légitimes. Participe passé. – 6. Surboum chez Lucullus. Impondérables. – 7. Un sans faute. – 8. Copulative. Eminence rouge. – 9. Rafraîchie au plus haut degré. Exclu de toute société.

Solution du problème n° 4469

Horizontalement

I. Electorat. – II. Céréalier. – III. Ovni. Ré. – IV. Riens. Top. – V. Né. Té. Osa. – VI. Irruption. – VII. Eraillé. – VIII. Morte. – IX. Epineuses. – X. Uos (sou). Es. Pô. – XI. Ruées. Pic.

Verticalement

1. Ecornifleur. – 2. Levier. Pou. – 3. Erne. Remise. – 4. Ceinturon. – 5. Ta. Séparées. – 6. Olé. Titus. – 7. Ri. Toiles. – 8. Aérosol. Epi. – 9. Trépane. Soc.

GUY. BROUTY.

EN BREF

● **HIPPISME : les cent-trente ans de Longchamp.** – La Société d'encouragement organise, le dimanche 26 avril, une journée « portes ouvertes ». Le spectacle se déroulera sur la piste, avec le Prix du cent-trentième anniversaire de Longchamp, et sur l'hippodrome, où une cinquantaine d'acteurs en costumes d'époque rappeller ont le Longchamp d'autrefois.

● **PARIS : la Maison de Balzac.** – La Ville de Paris vient de réaménager la Maison de Balzac, 47, rue Raynouard, Paris-16e. On peut y découvrir de récentes acquisitions présentées dans ce cadre rénové et admirer la fresque illustrant la généalogie des personnages de *la Comédie humaine*.

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER
TOUS CUMULS COMPRIS AUX BILLETS ENTIERS

TERMINAISONS	FINALES ET NUMÉROS	SIGNES du ZODIAQUE	SOMMES GAGNÉES
1	451	tous signes	F. 400
	0 261	scorpion	10 000
		autres signes	1 000
	5 621	balance	10 000
		autres signes	1 000
	10 051	taureau	50 000
		autres signes	5 000
2	882	tous signes	400
	5 042	vierge	10 000
		autres signes	1 000
	7 152	bélier	10 000
		autres signes	1 000
	1 302	lion	12 000
		autres signes	1 200
	28 112	cancer	50 000
		autres signes	5 000
3	153	tous signes	400
	7 753	capricorne	10 000
		autres signes	1 000
	03 033	bélier	50 000
		autres signes	5 000
4	4 064	taureau	10 000
		autres signes	1 000
	04 404	gémeaux	50 000
		autres signes	5 000
	20 844	poissons	50 000
		autres signes	5 000
	21 744	vierge	50 000
		autres signes	5 000
	23 114	lion	50 000
		autres signes	5 000
5	635	tous signes	400
	2 885	sagittaire	12 000
		autres signes	1 200
	7 175	balance	12 000
		autres signes	1 200
6	46	tous signes	200
	0 706	verseau	12 000
		autres signes	1 200
7	5 247	poissons	F. 10 000
		autres signes	1 000
	0 267	scorpion	12 000
		autres signes	1 200
	1 017	capricorne	12 000
		autres signes	1 200
	1 947	vierge	12 000
		autres signes	1 200
	9 947	gémeaux	12 000
		autres signes	1 200
	15 357	balance	50 000
		autres signes	5 000
	22 207	scorpion	50 000
		autres signes	5 000
8	638	tous signes	400
	2 078	lion	10 000
		autres signes	1 000
	3 658	cancer	12 000
		autres signes	1 200
	10 468	verseau	50 000
		autres signes	5 000
	07 618	bélier	4 000 000
		autres signes	125 000
9	09	tous signes	200
	39	tous signes	200
	7 089	verseau	10 000
		autres signes	1 000
	7 599	sagittaire	10 000
		autres signes	1 000
	0 469	poissons	12 000
		autres signes	1 200
	3 529	bélier	12 000
		autres signes	1 200
	06 479	sagittaire	50 000
		autres signes	5 000
0	910	tous signes	400
	7 650	gémeaux	10 000
		autres signes	1 000
	8 750	cancer	10 000
		autres signes	1 000
	6 580	taureau	12 000
		autres signes	1 200
	22 060	capricorne	50 000
		autres signes	5 000

TOUS LES BILLETS NE BENEFICIANT D'AUCUN AUTRE LOT MAIS PORTANT LES SIGNES SUIVANTS :
CANCER — BALANCE — POISSONS — GAGNENT 100,00 F

LOTO

N°16 TIRAGE DU MERCREDI 22 AVRIL 1987

1 7 16 27 31 32 — 14 (NUMÉRO COMPLÉMENTAIRE)

POUR LES TIRAGES DES MERCREDI 29 AVRIL ET SAMEDI 2 MAI 1987
VALIDATION JUSQU'AU MARDI APRES-MIDI

87 **TRANCHE DES SIGNES DU ZODIAQUE** 41e
TIRAGE DU MERCREDI 22 AVRIL 1987

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER AUX BILLETS ENTIERS

Le réglement du TAC-O-TAC ne prevoit aucun cumul (J.O. du 27/12/86)

Le numéro **159757** gagne **4 000 000,00 F**

Les numéros approchants à la centaine de mille : 059757, 259757, 359757, 459757, 559757, 659757, 759757, 859757 — gagnent 40 000,00 F

Les numéros approchants aux Dizaines de mille	Mille	Centaines	Dizaines	Unités	gagnent
109757	150757	159057	159707	159750	
119757	151757	159157	159717	159751	
129757	152757	159257	159727	159752	
139757	153757	159357	159737	159753	
149757	154757	159457	159747	159754	10 000,00 F
169757	155757	159557	159767	159755	
179757	156757	159657	159777	159756	
189757	157757	159857	159787	159758	
199757	158757	159957	159797	159759	

Tous les billets se terminant par		gagnent
	9757	4 000,00 F
	757	400,00 F
	57	200,00 F
	7	100,00 F

87 **TAC O TAC** TIRAGE DU MERCREDI 22 AVRIL 1987 42e

Sports

FOOTBALL : Coupe d'Europe

Le but manqué des Girondins

Malgré sa victoire mercredi 22 avril à Leipzig en demi-finale pour la Coupe d'Europe des vainqueurs de coupe (1-0), Bordeaux ne disputera pas la finale de cette compétition le 13 mai prochain à Athènes face à l'Ajax d'Amsterdam. Les Girondins, à égalité avec le FC Lokomotiv de Leipzig sur l'ensemble des deux matches, ont été éliminés au terme d'une longue et dramatique séance de tirs au but (6-5).

LEIPZIG
de notre envoyé spécial

Philippe Fargeon a les cheveux longs et la mémoire courte. Pour lui, le 28 septembre 1983 n'est pas une date maudite. Peut-être avait-il assisté ce soir-là en téléspectateur impuissant à la déroute bordelaise face à cette même équipe de Leipzig ? Elève appliqué mais anonyme de Guy Roux, il était occupé à faire ses gammes à Auxerre et il ne se doutait pas que le destin le conduirait un jour à shooter dans ses souvenirs. Se rappelait-il seulement que, depuis 1968, aucune équipe française n'avait gagné en Allemagne de l'Est ? Sur neuf rencontres de Coupe d'Europe disputées jusque-là en RDA, tous les clubs français s'étaient inclinés la plupart du temps sur un score lourd. Cinq buts marqués en tout et pour tout contre vingt-huit encaissés. C'est la transcription chiffrée du syndrome du buteur français devant le mur est-allemand.

Attaquant naturel et sans complexes, marquant but sur but depuis son arrivée à Bordeaux, Fargeon aurait dû être le dernier à en souffrir. Or au moment de prendre ses responsabilités, lorsque les deux équipes se trouvaient figées dans une exaspérante égalité après six tirs au but de part et d'autre, le jeune prodige a disparu du rond central. Volatilisé. Comme le cancre qui redoute d'être appelé au tableau noir, il a dissimulé sa silhouette fluette derrière les larges épaules des frères Vujovic. C'est finalement à Zoran qu'échut la corvée. Un tir émoussé par le trac éteignit la lueur d'espoir allumée deux heures plus tôt par son frère jumeau.

En reprenant victorieusement, dès la troisième minute, un centre de René Girard à peine effleuré de la tête par Philippe Fargeon, Zlatko Vujovic avait changé la face de ce match. Comme Aimé Jacquet, l'entraîneur girondin, on s'attendait à voir une équipe allemande arcboutée sur son avantage d'un but acquis au match-aller et une formation bordelaise s'échinant pour tenter de la déstabiliser. Un scénario en béton pour lequel les Allemands avaient soigné le décor.

Au sortir d'un hiver rigoureux, la pelouse était dans un état qualifié d'« anormal » par le délégué de l'UEFA, convenant mieux au football rustique du Lokomotiv de Leipzig qu'au jeu plus technique des Français. Pourtant, après trois minutes, ce raisonnement était balayé par la réussite de Vujovic.

Dans l'obligation de marquer à nouveau pour se qualifier, les deux équipes allaient-elles se ruer à l'attaque ? Les quatre-vingt mille spectateurs durent attendre la dernière moitié de la seconde mi-temps pour vibrer vraiment : un tir de José Touré, le Bordelais le plus percutant, s'écrase sur le poteau (73e) ; Dominique Dropsy se couche *in extremis* sur un centre en retrait de Dieter Kühler (77e)...

Techniquement trop limités, les joueurs de Leipzig se heurtaient à la charnière inédite composée de Gernot Rohr et d'Alain Roche, remplaçants irréprochables de Patrick Battiston de de Léonard Specht. Mais en appliquant à la lettre la consigne un peu frileuse de leur entraîneur – « *prendre des risques calculés* », – les Bordelais n'ont-ils pas laissé passer leur chance en première mi-temps ? Déboussolé par le but concédé d'entrée de jeu, moins bien organisé qu'au match aller, Leipzig aurait été à la portée d'un Bordeaux, plus conquérant, moins méfiant.

Le reste relève de la légende de la Coupe d'Europe. Une prolongation au cours de laquelle Dominique Dropsy en repoussant un pénalty d'Uwe Zötsche (106e) manque d'être promu héros national à l'âge de trente-cinq ans. Une séance de tirs au but où René Muller, vingt-huit ans, devient héros national pour avoir arrêté les tirs de Philippe Vercruysse et de Zoran Vujovic, puis transformé lui-même le tir décisif. Ainsi l'exploit du gardien de Lokomotiv en cachait un autre. Tout comme l'élimination de Bordeaux dissimule un authentique fait d'armes : pour la première fois une équipe française a gagné un match en RDA.

JEAN-JACQUES BOZONNET.

LES RÉSULTATS DES DEMI-FINALES

COUPE DES CHAMPIONS

*Réal Madrid (Esp.) b. **Bayern Munich** (RFA), 1-0 (1-4) ; **FC Porto** (Port.) b. *Dynamo Kiev (URSS), 2-1 (2-1).

COUPE DES COUPES

Bordeaux (Fr.) b. ***Lokomotiv Leipzig*** (RDA), 1-0 (0-1) (Lokomotiv Leipzig qualifié 6 pen. à 5 ; ***Ajax Amsterdam*** (PB) b. Saragosse (Esp.), 3-0 (3-2).

COUPE DE L'UEFA

Dundee United (Ecosse) b. *Moenchengladbach (RFA), 2-0 (0-0) ; **IFK Göteborg** (Suède) b. *FCS Tyrol (autr.), 1-0 (4-1).

(En gras les clubs qualifiés pour les finales ; entre parenthèses les résultats des matches-aller.)

ÉCHECS

Le tournoi Swift

La centième partie Karpov-Kasparov : nulle

Pour leur centième partie l'un contre l'autre, qu'ils disputaient le mercredi 22 avril au tournoi Swift de Bruxelles, Karpov (qui avait les Blancs) et Kasparov ont fait une nulle tranquille. Le résultat a fait le bonheur de Ljubojevic qui a battu, avec les Noirs, Larsen et se trouve seul en tête.

La onzième et dernière ronde verra Kasparov affronter Tal et Karpov, Ljubojevic.

CLASSEMENT APRES DIX RONDES : 1. Ljubojevic, 8 ; 2. Kasparov, 7,5 ; 3. Karpov, 6 (une ajournée) ; 4. Tal, 6 ; 5. Kortchnoï, 5,5 ; 6. Timman, 5 (deux ajournées) ; 7. Torre et Larsen, 4,5 ; 9. Van der Wiel, 3 (une ajournée) ; 10. Winants, 3 (une ajournée) ; 11. Short, 3 ; 12. Meulders, 0,5 (une ajournée).

● **AUTOMOBILISME : Ligier signe avec Megatron-BMW.** – Absente du Grand Prix du Brésil en raison de la rupture avec Alfa Romeo (*le Monde* du 28 mars), l'écurie de Guy Ligier devrait pouvoir courir le 3 mai prochain le Grand Prix d'Imola. Grâce à l'intervention du secrétariat d'Etat aux sports, qui a renouvelé une subvention de 10 millions de francs à l'écurie française, Guy Ligier a pu signer avec la firme ouest-allemande Megatron, qui développe les moteurs BMW pour la Formule 1, un accord de 22 millions de francs portant sur la fourniture de deux moteurs par voiture pour douze grand prix.

● **TENNIS : Tournoi de Monte-Carlo.** – Après Becker et Nystroem, ce sont Yannick Noah et Stefan Edberg qui n'ont pu passer, le 22 avril, le premier tour du Tournoi de Monte-Carlo. Le Français a été battu en trois sets par le jeune autrichien Skoff (3-6 ; 7-5 ; 6-2) et le Suédois a été éliminé par son compatriote Stenlund (2-6 ; 6-1 ; 6-4).

MÉDECINE

M. Pierre Ambroise-Thomas est nommé directeur de la pharmacie et du médicament

Le conseil des ministres a nommé, mercredi 22 avril, M. Pierre Ambroise-Thomas directeur de la pharmacie et du médicament au ministère de la santé. Il succède au professeur Jacques Dangoumeau, qui assumait cette charge depuis le 1er avril 1982.

[Né le 15 janvier 1937, M. Ambroise-Thomas est professeur de parasitologie à la faculté de médecine de Grenoble. Il dirige également dans cette ville le centre de l'Organisation mondiale de la santé, qui y fut créé en 1982. Docteur en médecine, docteur en science, agrégé de parasitologie, chef de service des hôpitaux, M. Ambroise-Thomas est membre de l'Académie de médecine.]

● **RECTIFICATIF.** – Un point d'interrogation a été omis dans le sous-titre du livre *les Prisons dites « privées »*, dont le compte rendu est paru dans *le Monde* daté 19-20 avril. Ce sous-titre est : « Une solution à la crise pénitentiaire ? »

PUBLICATION JUDICIAIRE

D'un jugement contradictoirement rendu par la 3e chambre du Tribunal de grande instance de Paris, le 27 juin 1984 entre Mme Anne Paloma RUIZ PICASSO, demeurant 19, quai Malaquais à Paris XVIe, et M. Antonio SOLER MASFERRER, demeurant à Barcelone (Espagne), Roca i Batlle n° 4,

Il est extrait littéralement ce qui suit :

Le tribunal, par ces motifs :

« Dit qu'en effectuant le 9 mars 1979 un dépôt international visant la France de la marque « Picasso » pour désigner des produits de la classe 3, Antonio SOLER MASFERRER a porté atteinte aux droits de la demanderesse sur le nom de PICASSO ainsi qu'à celui qu'elle détient du fait du dépôt de cette dénomination à titre de marque qu'elle a effectué le 22 décembre 1978 à l'INPI.

Dit que M. Antonio SOLER MASFERRER ne pourra faire usage du nom de PICASSO, seul ou en combinaison avec d'autres signes, à quelque titre et de quelque façon que ce soit.

Ordonne la publication du présent jugement dans trois journaux au choix de la demanderesse et aux frais de M. SOLER MASFERRER sans cependant que le coût global de ces insertions puisse excéder la somme de 18 000 F.

« Ordonne l'inscription du présent jugement au registre national des marques. »

Le Carnet du Monde

Décès

– M. et Mme André Bouissy,
Jean-Jacques Bouissy,
Dominique Chevalier
et leur fils Julien,
Les famille Faure, Lemoine et Maurel,
ont la douleur de faire part du décès, à l'âge de trente-sept ans, de

Daniel BOUISSY,

leur fils, frère, beau-frère, oncle, neveu et cousin.

Les obsèques ont eu lieu à Riscle (Gers), le 18 avril.

39, rue de l'Arbalète,
75005 Paris.
12, boulevard de Strasbourg,
75010 Paris.

– Ses amis et collègues de l'Agence de l'informatique
ont la douleur de faire part du décès de

Jean-Pierre HUBAC,

le 19 avril 1987, dans sa trente-cinquième année.

– Mme Jacques Valleins,
née Greze,
son épouse,
M. et Mme Jean-Pierre Kieffer,
M. et Mme Philippe Joulin,
M. et Mme Bernard Valleins,
ses enfants,
Philippe, Martine, Agnès, Marc, Olivier, Frédérique et Cyril,
ses petits-enfants,
ont l'immense chagrin de faire part du décès de

M. Jacques VALLEINS,
ingénieur ICAM,
croix de guerre 1939-1945,

pieusement décédé le 19 avril 1987, dans sa soixante-quatorzième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 27 avril 1987, à 14 h 15, en l'église Notre-Dame de Chatou.

1, avenue du Maréchal-Foch,
78400 Chatou.

Anniversaires

– Il y a cinq ans, le 23 avril 1982,

Pierre-Jean LAUNAY,
journaliste et écrivain,

était rappelé à Dieu.

Ses nombreux amis se souviendront de lui.

« *Celui qui croit en moi vivra, quand même il serait mort ; et quiconque vit et croit en moi ne mourra jamais.* »
Saint Jean, XI, 25-26.

– Pour le neuvième anniversaire du décès de

Jacques RUEFF,
grand-croix de la Légion d'honneur,

une pieuse pensée est demandée à ceux qui gardent son souvenir.

Communications diverses

– Dimanche 26 avril 1987, de 15 heures à 20 heures, séance de signatures de livres et de disques au Cercle Bernard-Lazare, 10, rue Saint-Claude, Paris-3e, en présence de : Mme Edmonde Charles-Roux, MM. Henry Bulawko, Jacques Derogy, Henri Fiszbin, Max Gallo, Albert Memmi, Jean Pierre-Bloch, Charles Szlakmann, Tim, au profit de la plantation d'une forêt en hommage à Gaston Defferre.

A 17 heures, dans le cadre des manifestations de la Journée de la déportation, table ronde sur le thème : « Le procès Barbie et la négation de la Shoa. »

Soutenances de thèses

– Université Paris-VII, le mardi 28 avril, à 14 h 30, salle Louis-Liard, rectorat de Paris, rue des Ecoles, M. Hassouna Ben Amor : « Diversité des formes et des expériences du développement socio-économique. Les problèmes de l'approche intégrée. »

– Université Paris-IV, le samedi 23 mai, à 14 heures, amphithéâtre Descartes, 17, rue de la Sorbonne, M. Gérard Imbert : « Les discours du changement (stratégies du changement dans le discours social de la transition espagnole). »

– Université Toulouse-II, le vendredi 26 juin, à 14 h 30, salle 1075 (salle F.-Lagarde), M. Jean Lozes : « Joseph Sheridan Le Fanu, romancier et nouvelliste anglo-irlandais (1814-1873). »

Les parlementaires devant le dossier du Carrefour du développement

Le parquet s'apprête à confirmer l'incompétence du juge Michau

Un an, presque jour pour jour, après l'ouverture de l'instruction, le dossier sur l'affaire du Carrefour du développement va s'enrichir d'un nouveau et décisif chapitre. Après consultation du *premier ministre, M. Albin Chalandon, garde des sceaux*, a, en effet, donné son accord pour que le parquet prenne des réquisitions tendant à déclarer incompétent M. Jean-Pierre Michau, juge d'instruction chargé de l'affaire. Ces réquisitions devraient être transmises au début de la prochaine semaine au juge d'instruction.

Concrètement, et sous réserve que M. Michau rende une ordonnance conforme aux réquisitions du parquet – c'est l'hypothèse la plus probable, – *cette décision signifie que* le dossier sur le Carrefour du développement devrait rapidement échapper à la justice commune. Il sera alors à la disposition du Parlement, seul échelon compétent pour décider d'une éventuelle comparution devant la Haute Cour d'un ancien ministre, en l'occurrence M. Christian Nucci, accusé d'avoir participé dans l'exercice de ses fonctions aux détournements de fonds publics commis à travers l'association Carrefour du développement.

Cela ne veut pas dire, pour autant, que M. Nucci sera bientôt traduit en Haute Cour. Mais il en résulte que sera bientôt franchi une étape qui le permettrait. Le juge s'étant désaisi du dossier, seule la Haute Cour pourrait poursuivre M. Nucci. Cependant, il n'y a là aucun automatisme (*le Monde* du 22 janvier). Il faut qu'un dizième de l'une ou de l'autre des deux Chambres (c'est-à-dire 58 députés ou 32 sénateurs) déposent une proposition de résolution portant mise en accusation devant la Haute Cour. Après examen par le bureau de l'Assemblée saisie, sur un plan purement formel, de la recevabilité de cette demande, celle-ci est renvoyée devant une commission *ad hoc*.

Elue au scrutin proportionnel au Sénat (30 membres), désignée à la proportionnelle des groupes à l'Assemblée nationale (15 membres), cette commission n'est tenue par aucun délai et peut proposer le rejet de la résolution dont elle a été saisie aussi bien que le renvoi en Haute Cour. En somme, la procédure parlementaire permet, si telle est la volonté de la majorité, d'enterrer plus ou moins discrètement l'affaire.

En cette matière, la décision est moins d'ordre technique que politique. Le gouvernement, auquel la majorité laisse l'initiative, est devant un choix délicat. Il doit évaluer l'intérêt d'une procédure contre un ancien ministre socialiste autant que... les risques d'une contre-*attaque de ses adversaires, essentiel*lement sur le « front » du « vrai-faux » passeport où M. Charles Pasqua s'est mis à découvert.

Arbitrages délicats

Les enjeux du dossier sont donc assez éloignés de son contenu judiciaire réel. En tentant d'utiliser cette affaire comme une arme politique contre les socialistes, le gouvernement a transformé le dossier du Carrefour du développement en une machine infernale, dangereuse aussi bien pour la droite que pour la gauche. Un danger qui va bien au-delà de la nature même de l'affaire, c'est-à-dire un détournement de fonds public dont l'ampleur est assez bien délimitée depuis l'automne 1986. *(Lire notre encadré.)*

Depuis cete date, en effet, le juge d'instruction connaît les grandes lignes de ce qui peut être reproché à l'ancien ministre de la coopération. Il sait aussi que la plus grosse partie du dossier n'est pas de sa compétencec mais de celle de la Haute Cour. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle, le 20 janvier 1987, il a transmis son dossier au parquet afin que ce dernier lui fasse connaître ses réquisitions. C'est cette réponse que le parquet s'apprête enfin à donner, en recommandant que le dossier soit mis à la disposition du Parlement.

Il a fallu plusieurs mois de discussions entre le parquet général, le ministère de la justice, les services du premier ministre et ceux du ministère de l'intérieur pour en arriver là. Entre le désir qu'expriment les responsables de la justice de se débarrasser d'un dossier délicat et la tentation, entretenue un moment par le pouvoir politique, de laisser s'enliser une affaire qui s'annonçait finalement bien encombrante (*le Monde* du 8 avril 1987), les arbitrages ont été délicats à rendre.

Péchés véniels

Plusieurs possibilités s'offraient quant aux éventuelles charges à retenir, au rythme des poursuites et à l'opportunité de leur déclenchement. Non sans tiraillements internes, la chancellerie semble avoir décidé d'une ligne « modérée » : les réquisitions du parquet ne devraient porter contre M. Nucci que des imputations précises pouvant être accompagnées d'éléments matériels bien circonscrits, et non, comme certains responsables politiques en étaient un moment partisans, faire endosser à l'ancien ministre de la coopération une responsabilité « élargie », le rendant complice de toutes les manipulations financières opérées par l'intermédiaire de l'association Carrefour du développement. Il semble aussi que cette manière de faire ait obtenu l'agrément du juge d'instruction, dont l'ordonnance d'incompétence devrait reprendre les grandes lignes tracées par ses collègues du parquet.

Ainsi ficelé, le dossier sera bientôt à la disposition du Parlement. A première vue, la majorité devrait applaudir et l'opposition faire le dos rond. En fait, l'affaire n'est pas si simple, et toutes les parties paraissent embarrassées. De nombreux députés, y compris de la majorité, ne cachent pas les réticences qu'ils éprouvent à soulever trop haut le voile qui dissimule les méthodes de financement des campagnes électorales.

Certaines des accusations portées contre M. Nucci (paiement d'affiches à l'aide de fausses factures et financement hétérodoxe d'un stage de formation audiovisuel) leur semblent, tous comptes faits, de bien véniels péchés. Enfin, l'affaire du « vrai-faux » passeport fabriqué par la DST et remis à M. Yves Chalier, alors en fuite au Brésil, vient perturber le tableau. Il est probable que les socialistes, qui n'ont pas encore décidé de leur attitude si une demande de saisine de Haute Cour était déposée, se serviront du « vrai-*faux » passeport pour* appuyer leur contre-attaque. Si M. Nucci devait subir les investigations parlementaires, ses amis seront tentés de demander que M. Pasqua rende, lui aussi, des comptes. Le président du groupe socialiste à l'Assemblée nationale, M. Pierre Joxe, n'a-t-il pas opposé, le 5 avril, le *« crime »* commis, selon lui, par le ministre de l'intérieur aux *« erreurs »* de M. Nucci ?

Le rapport des forces étant ce qu'il est, certains en arrivent à espérer que la guerre ne soit pas déclarée. D'autant qu'en théorie rien n'oblige les parlementaires à poursuivre l'un des leurs. Ils ont, en cette matière, un pouvoir discrétionnaire, même si les accusations portées contre un député paraissent indiscutables. Mais la majorité, dont les ténors n'ont pas ménagé leurs charges contre les *« malversations socialistes »*, auraient du mal à expliquer qu'elle refuse de poursuivre aujourd'hui ce qu'elle a flétri hier. Du côté du gouvernement, on semble donc décidé à engager le processus, quitte à compter sur la procédure pour ne pas hâter le mouvement. Pour la première fois dans *l'histoire de la Vᵉ République, les* parlementaires viennent d'ailleurs de désigner ceux d'entre eux qui siégeront à la Haute Cour. Au Palais-Bourbon, on reconnaît que cette élection n'était pas qu'une coïncidence...

GEORGES MARION
et EDWY PLENEL.

Serment

Ils sont là debout, occupant tous les bancs habituellement réservés au gouvernement et aux commissions de l'hémicycle du Palais-Bourbon. Debout, lui aussi, le président de l'Assemblée nationale rappelle que les membres de la Haute Cour de justice *« jurent et promettent de bien et fidèlement remplir leurs fonctions, de garder le secret des délibérations et des votes, et de se conduire en tout comme dignes et loyaux magistrats »*. Successivement, à l'appel de leur nom, les douze députés élus juges titulaires et les élus juges suppléants se lèvent et prononcent, en levant la main droite, la formule : *« Je le jure. »*

Le mercredi 22 avril, l'Assemblée nationale a fait son devoir : ses représentants à la Haute Cour sont prêts à juger *les ministres ayant failli dans* l'exercice de leurs fonctions. Reste au Sénat à faire de même. Le 29 avril, il s'y efforcera à nouveau, puisque jusqu'à présent la majorité des sénateurs *s'est refusée à accorder à un* communiste la place à laquelle la proportionnelle – traditionnelle en la matière – lui donne droit.

Th. B.

Les comptes de M. Christian Nucci

Sans qu'il soit encore possible d'en connaître le montant avec précision les détournements sur lesquels M. Christian Nucci pourrait avoir à rendre des comptes seraient de l'ordre de 5 à 6 millions de francs. Cela ne signifie pas que l'ancien ministre socialiste de la coopération se serait approprié personnellement cet argent, mais qu'il pourrait être considéré comme responsable des détournements opérés sous son autorité et des sommes utilisées à d'autres fins que celles auxquelles ces sommes étaient destinées.

1) ***Les comptes de l'association Carrefour.*** – 50 millions des 70 millions de francs dépensés lors du sommet de Bujumbura ont transité par les caisses de l'association Carrefour du développement (ACAD), ce qui a permis, grâce à de fausses factures, de détourner 7 millions de francs affectés à des fins étrangères au sommet de Bujumbura. La responsabilité de M. Nucci serait engagée pour *plusieurs dépenses réglées avec* cet argent sur ordre du ministre. Il en serait ainsi du financement des deux fêtes organisées à Beaurepaire (Isère), commune dont M. Nucci est le maire, pour célébrer l'anniversaire de sa prise de fonction ministérielle (750 000 F); auraient aussi été payés, selon le même circuit, les loyers de l'appartement parisien du ministre (120 000 F) ; un stage d'initiation aux techniques *audiovisuelles (700 000 F)* ; plusieurs dépenses électorales réglées grâce aux versements en espèces provenant de fausses factures (700 000 F) et quelques autres versements, d'un montant total de 200 000 F, effectués au *bénéfice du Parti socialiste.*

2) **Le compte courant commun Nucci-Chalier.** – Ce compte bancaire ouvert à la BNP aux noms de M. Nucci et de M. Chalier, son chef de cabinet, était alimenté par les fonds secrets versés par le premier ministre, mais aussi par des fonds détournés provenant de l'ACAD. Il pourrait donc être reproché à M. Nucci d'avoir utilisé une partie de cet argent à *des fins autres que celles pour* lesquelles il était prévu. Il en serait ainsi pour le règlement de ses cotisations au Parti socialiste, pour le salaire de deux secrétaires engagées à Beaurepaire au moment de la campagne électorale de 1986, ainsi que pour plusieurs dépenses d'ordre personnel.

3) **Les travaux de l'imprimerie Ronjat.** – Située à Beaurepaire, l'imprimerie Ronjat a exécuté quatre commandes de M. Nucci au moment de la campagne électorale de 1986, toutes payées grâce à des fausses factures émises par l'association Promotion française, « filiale » de l'ACAD, et par une société qui travaillait habituellement pour le PS.

Pour tous ces faits, M. Nucci risque une inculpation pour abus de confiance, complicité d'abus de confiance, complicité de faux en écritures publiques ou privées.

G. M.

FAITS DIVERS

Les agresseurs du journaliste de FR 3-Corse se sont réclamés de l'ex-FLNC

Les deux hommes – dont l'un était à visage découvert – qui ont molesté M. Michel Satti, chef des services de FR 3-Corse, le mardi soir 21 avril (*le Monde* du 23 avril) à Ajaccio, se sont réclamés de l'ex-FLNC. Blessé d'un coup de crosse porté avec une arme de poing à l'arcade sourcilière, M. Michel Satti a pu regagner son domicile après quelques soins.

M. Michel Satti et M. Yves Rambeau, rédacteur en chef de la station, avaient succédé à M. Sampiero Sanguinetti qui cumulait les deux postes avant d'être relevé de ses fonctions le 18 février dernier par le PDG de FR 3, M. René Han. Des mouvements de grève du personnel de FR 3-Corse et diverses manifestations de soutien à M. Sampiero Sanguinetti avaient précédé l'arrivée en Corse, le 2 mars, des deux nouveaux responsables de la station.

Dans un communiqué publié mercredi à Paris, la présidence de FR 3 *« s'élève avec vigueur contre de tels agissements à l'égard de professionnels du service public dont le seul tort est de vouloir accomplir leur mission d'information en respectant scrupuleusement les règles du pluralisme et l'objectivité »*.

Pour sa part, M. Michel Satti, estimant que l'attitude qui consistait à céder au chantage était une *« solution de facilité »*, a indiqué qu'il n'avait pas l'intention de quitter ses fonctions en Corse.

De très nombreuses réactions d'élus politiques et de syndicats de journalistes ont condamné l'agression contre le journaliste. De son côté, le Syndicat des travailleurs corses (STC, nationaliste), qui déplore lui aussi cette agression, a cependant tenu *« à souligner la responsabilité de la direction nationale de FR 3. »* *« En effet, lors des rencontres qui ont précédé le limogeage de Sampiero Sanguinetti*, ajoute le STC, *le personnel avait mis en garde MM. René Han et Claude Marchand* [respectivement PDG et directeur régional pour le Sud-Est de FR 3] *contre les conséquences d'une telle décision. »*

● **Hold-up dans une banque parisienne.** – Trois malfaiteurs se sont emparés, le mercredi matin 22 avril, d'une somme estimée à 1 million de francs dans un établissement bancaire à Paris. Selon les premiers éléments de l'enquête confiée à la brigade de répression du banditisme, trois hommes armés ont fait irruption vers midi dans l'agence du Crédit agricole située 119, boulevard Saint-Germain (6ᵉ), et ont raflé l'argent contenu dans les caisses et dans le coffre-fort. Pour protéger leur fuite, ils ont pris en otage le caissier de la banque qu'ils ont rapidement relâché.

Economie

La privatisation de la CGCT

Le gouvernement a choisi la solution Ericsson-Matra

M. Edouard Balladur a annoncé, le jeudi 23 avril, que la Compagnie générale de constructions téléphoniques (CGCT) était cédée au suédois Ericsson et à ses partenaires français conduits par Matra. Un comité interministériel s'était tenu mardi 21 avril sur cet épineux dossier, mais M. Jacques Chirac s'était donné quarante-huit heures de réflexion pour trancher. Toutefois, il apparaissait déjà quelques heures après cette réunion que la solution suédoise était retenue malgré les pressions américaines de dernière minute (*le Monde* du 23 avril).

La fin d'un vaudeville industriel

Le rachat par Ericsson met un terme au feuilleton CGCT, après plus de deux ans d'incertitudes sur l'avenir de cette filiale d'ITT nationalisée en 1982 par les socialistes.

En fait, les interrogations sur le sort de l'entreprise ont commencé en 1983, avec la fusion de Thomson-Téléphone et de CIT-Alcatel : les P et T, ne disposant plus que d'un seul fournisseur de centraux téléphoniques, ont voulu trouver une seconde source d'approvisionnement pour la France. La CGCT, trop petite, ne développait pas ses propres matériels. Les pouvoirs publics ont donc cherché un groupe étranger qui lui apporterait sa technologie et la rachèterait.

Très vite, le numéro un mondial du téléphone, l'américain ATT, s'est mis sur les rangs. En échange de son entrée sur le marché français (détenu à 16% par la CGCT), il s'engage, en 1985, à acheter pendant quatre ans pour 200 millions de dollars d'équipements en faisceaux hertziens au groupe national CGE (Compagnie générale d'électricité).

Les grands mondiaux du téléphone

	PART du marché mondial en %
ATT (+ Philips [EU]	18
Alcatel (CGE + ITT) [Fr.] ...	12
Siemens [RFA]	11
Northern Telecom [Can.]	6
Ericsson [Suè.]	5
Nippon-Electric [Jap.]	4

★ *Source :* Alcatel.

Mais le gouvernement socialiste hésite devant cette « alliance américaine ». Des appels du pied sont faits vers les industriels européens, en direction notamment de l'allemand Siemens (numéro trois mondial du téléphone). Après avoir reporté à plusieurs reprises sa décision, M. Laurent Fabius ne tranche pas et... laisse le dossier à son successeur.

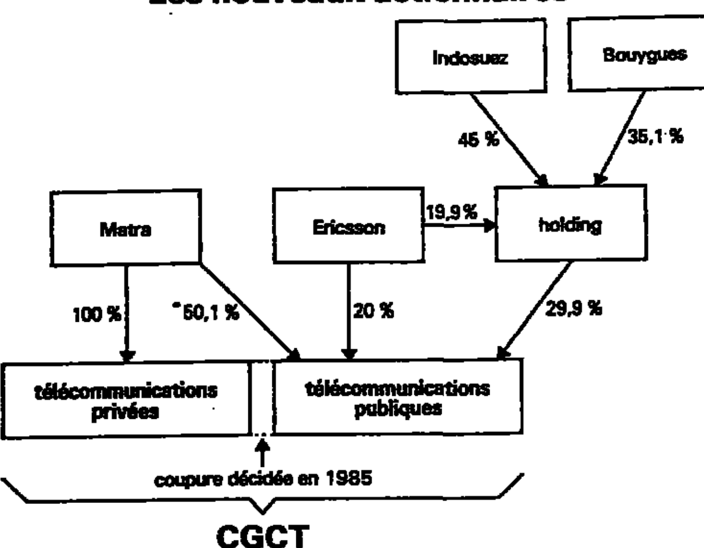
En mars 1986, M. Chirac trouve sur son bureau un autre dossier difficile, engageant lui aussi l'avenir du téléphone français : celui du rachat par la CGE des filiales d'ITT. L'enjeu est énorme et la décision délicate à prendre. « *Je ne sens pas ce dossier* », confiera le premier ministre. Finalement, il donne sa bénédiction au mariage qui hisse la CGE au deuxième rang mondial du téléphone mais constitue un grand pari industriel.

De leur côté, les ministres libéraux ayant la tutelle de la CGCT, MM. Alain Madelin à l'industrie et Gérard Longuet aux P et T, lancent à l'été 1986 un appel d'offres international pour le rachat de l'entreprise et promettent... une décision rapide. Pourtant, ils se déclarent ouvertement favorables à ATT, estimant que son central téléphonique est techniquement *le meilleur*.

Le ministre de l'économie, M. Edouard Balladur, décide quant à lui à l'automne d'inscrire la CGCT sur la liste des entreprises à privatiser. Cette mesure, on le réalisera quelques semaines plus tard, oblige les candidats étrangers à se soumettre à la loi de privatisation : leur participation dans la CGCT ne doit pas dépasser 20 % et ils doivent donc trouver des partenaires français pour les 80 % restants. ATT (allié à Philips dans le téléphone en Europe) s'associe donc à la SAT, Siemens à Jeumont-Schneider et le suédois Ericsson à Matra. Deux autres candidats – le canadien Northern Telecom et l'italien Italtel – sont également en lice mais sans partenaires français. Ils seront donc écartés.

Début mars, date limite de dépôt des candidatures, le dossier s'était considérablement obscurci. Il est alors à la fois technique – doter la France du meilleur central téléphonique – industriel – apporter des contreparties à l'entrée d'un étranger dans le téléphone hexagonal – mais aussi diplomatique. Les Etats-Unis, apôtres d'une *déréglementation économique*, attachent une importance extrême à l'ouverture des marchés européens, notamment dans le téléphone. Quelles promesses a-t-on faites à leur champion ATT ? Toujours est-il que plusieurs personnalités de l'administration Reagan pèsent en faveur de la candidature américaine. Siemens n'est pas en reste : à plusieurs reprises, les Allemands font pression sur les autorités françaises, au plus haut *niveau*.

Les nouveaux actionnaires



** dont 0,2 % pour des investisseurs « amis »*

Le troisième larron

Car le géant allemand s'inquiète brusquement de la nouvelle dimension prise par la CGE dans le téléphone après le rachat des filiales d'ITT. Dans la corbeille de mariage, la CGE trouve en effet la SEL (Standard Electrik Lorentz), fleuron allemand de l'empire ITT, qui détient un tiers du marché du téléphone outre-Rhin. Aussi les Allemands réclament-ils la CGCT en contrepartie de la SEL... n'hésitant pas à menacer de représailles cette entreprise. La riposte américaine ne s'est pas fait attendre : si Siemens obtient la CGCT, disent-ils, ses intérêts aux Etats-Unis en souffriront.

Au cœur de cette querelle franco-allemande, amplifiée par les cris d'alarme des partisans de l'Europe, le gouvernement français est de plus en plus embarrassé. Car, quel que soit son choix, les inconvénients dépasseront les avantages *(le Monde* du 20 mars). En outre, dans tous les cas de figure, la CGE – bientôt privatisée – risque d'en souffrir. Si Siemens est choisi, la CGE perd son marché de 200 millions de dollars dans les faisceaux hertziens. Si ATT est retenu, les Allemands risquent de mettre des bâtons dans les roues de sa plus grosse filiale européenne dans le téléphone... D'autant que Siemens n'a pas du tout apprécié les critiques portées sur les performances de son cental téléphonique par les P et T françaises.

Aussi l'idée de choisir un troisième larron fait-elle son chemin. A l'inverse de ses deux concurrents, Ericsson a travaillé dans la discrétion, se gardant de toute pression politique. Le groupe apparaît donc « neutre ». Son matériel est bon. Il est déjà largement utilisé dans plusieurs pays européens, et il ne devrait pas être difficile de l'adapter aux normes françaises... qu'Ericsson connaît bien puisqu'il a fourni ce marché pendant soixante-dix ans. Même l'administration française des P et T a modifié sa position après la nomination, il y a quelques mois, d'un nouveau directeur : longtemps inconditionnelle d'ATT, elle milite, habilement, pour Ericsson.

Pour faire pencher la balance en sa faveur, le géant suédois consent en dernière minute un geste qui satisfait à la fois le gouvernement français et son allié industriel. Il propose à Matra de développer avec lui le futur radiotéléphone européen de la nouvelle génération. Dès lors, la candidature du groupe suédois permet au gouvernement français de sortir des difficultés en renvoyant dos à dos Allemands et Américains, tout en gardant les apparences d'un accord européen.

Matra associé à Bouygues

Ironie de l'histoire, le rachat par le tandem Ericsson-Matra permet de réunifier l'entreprise. Séparée de la téléphonie publique, son activité communication privée a été vendue en 1985... à Matra ! Une satisfaction pour celui qui, contre vents et marées, a tenu la barre de la CGCT pendant toutes ces années d'incertitude, son PDG, M. Claude Vincent, apôtre d'une réunification de sa société et, depuis le début, d'une solution Ericsson. Satisfaction aussi pour le PDG de Matra, M. Jean-Luc Lagardère, ... que l'on retrouve allié – autre ironie de ce dossier – à son rival Bouygues, quelques jours après que le roi du béton lui eut soufflé TF 1. En revanche, la pilule est amère pour MM. Madelin et Longuet, ouvertement favorables à ATT. Une fois encore, c'est l'avis du ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation, favorable à Ericsson, qui l'aura emporté sur un dossier industriel. ATT, de son côté, essuie un nouvel échec dans ses tentatives pour s'internationaliser après son démantèlement, en 1984. Avant même l'annonce officielle de l'accord, ATT fourbissait ses armes pour riposter. L'ambassade américaine à Paris fait pression vigoureusement toute la journée de mercredi sur le gouvernement français pour le faire revenir sur sa décision, et ATT menace de porter plainte parce que Ericsson a pu modifier son offre après le dépôt officiel des dossiers. Autre perdant, mais à un degré moindre, la CGE, qui se voit privée de son marché dans les faisceaux hertziens, avantageux pour le groupe français, certes, mais pas indispensable à son existence.

La solution suédoise paraît la plus sage. Mais elle risque de déclencher les foudres américaines. Et quoi qu'il en soit, l'image de la France après tant de valses-hésitations ne sort pas grandie de ce mauvais vaudeville industriel.

FRANÇOISE VAYSSE.

Trois ans d'hésitation

La CGCT aura posé l'un des plus épineux problèmes industriels aux gouvernements successifs. Une histoire très longue qui met en lumière la difficile émergence de l'industrie française des télécommunications et ses restructurations permanentes.

– *En 1976,* la puissante direction générale des télécommunications (DGT) fait racheter par Thomson Ericsson-France et deux filiales de l'américain ITT (LMT et LTT) ; la troisième, la CGCT, reste en possession de sa maisonmère. Il s'agissait de « *franciser* » l'industrie au moment du lancement du plan de rattrapage. La CGCT propose les centraux S 12 d'ITT pour équiper le réseau français, mais la DGT refuse de lui en acheter.

– *En 1982,* en souvenir du rôle d'ITT dans le renversement du président chilien Allende, le gouvernement socialiste nationalise la CGCT pour 215 millions de francs payés à ITT.

– *Début 1983,* l'américain ATT rachète 50 % de Philips-Télécommunications et s'implante ainsi en Europe.

– *En 1983,* la CGCT, en perte, décide avec l'accord du gouvernement de fabriquer sous licence des centraux Thomson.

– *En septembre 1983,* Thomson *« jette l'éponge »* et revend ses télécommunications à la CGE. La DGT, qui a milité contre cette opération *« téléphone de France »,* se retrouve avec un seul fournisseur de centraux. Elle en cherche un second et songe début 1984 à ATT... qui pourrait, pour l'occasion, reprendre la CGCT.

– *En janvier 1984,* ATT est *démantelé.* La *déréglementation* américaine force le groupe à accélérer sa conquête des marchés étrangers.

– *En 1984,* M. Georges Pebereau, président-directeur général de la CGE, qui cherche à *s'implanter aux Etats-Unis,* reprend la solution ATT à son compte. Il obtient que le groupe américain lui achète pour 200 millions de dollars d'équipements de télécommunications et l'aide à vendre ses centraux téléphoniques outre-Atlantique.

– *Eté 1985,* l'accord ATT-CGE est scellé. Le gouvernement socialiste qui doit trancher, hésite et demande que les négociations se poursuivent : c'est un *« ni oui ni non ».* Dans le même temps, M. Louis Mexandeau, ministre des PTT, lance des appels en direction de Siemens.

– *Septembre 1985,* M. Laurent Fabius juge l'accord *« déséquilibré »* en faveur des Américains, mais ne le rejette pas : il renvoie la décision à l'après 16 mars.

– *Mars 1986, changement* de gouvernement. La CGE est privatisable.

– *Juin 1986,* M. Georges Pebereau met au point un accord pour racheter l'ensemble des filiales mondiales d'ITT dans les télécommunications. C'est un abandon de la conquête américaine, mais une percée en Europe, notamment en RFA.

– *Juillet 1986,* M. Pebereau est remplacé à la tête de la CGE par M. Pierre Suard. Mais le gouvernement donne son aval à l'accord avec ITT, qui place la CGE au second rang mondial du secteur derrière ATT.

– *Eté 1986,* M. Madelin veut élargir le choix et lance un appel d'offres international. ATT, Ericsson, *Siemens, Northern Telecom* répondent. Mais le ministre de l'industrie et M. Longuet, ministre des P et T, plaident en faveur d'ATT. Ils promettent une réponse rapide, mais la décision est repoussée de mois en mois.

– *Automne 1986,* M. Balladur inscrit la CGCT dans le cadre des privatisations. Le repreneur étranger ne peut plus acquérir que 20 % du capital et il doit trouver un allié français. De nouvelles négociations s'ouvrent.

– *Dans le même temps,* le dossier se politise. Siemens déclare qu'obtenir la CGCT constitue une compensation normale à l'entrée de la CGE en Allemagne obtenue grâce à son accord avec ITT. Les Américains répliquent que l'Europe doit ouvrir son marché aux firmes non européennes et menacent de fermer le leur.

– *Mars 1987,* un premier tri est fait. Restant en lice : ATT avec la SAT pour partenaire français, Siemens avec Jeumont-Schneider et Ericsson avec Matra.

– *23 avril 1987,* M. Chirac choisit Ericsson-Matra.

L'accord sur le radiotéléphone

L'accord signé à la veille du week-end pascal sur le radiotéléphone par Matra et Ericsson a beaucoup pesé en faveur de la solution suédoise, parce qu'il offre à la firme de M. Lagardère une bonne chance de se placer sur un marché d'avenir, qui conduit, à l'horizon 2000, au « téléphone de poche », léger et peu cher. Aujourd'hui, à peine 1 % des automobiles en Europe sont équipées de téléphone ; l'équipement est cher et les fréquences saturées.

Les PTT européennes, réunies au sein de la CEPT (Conférence européenne des postes et des télécommunications), ont décidé, en *1983,* d'attribuer de nouvelles fréquences à ce service (la bande des 900 MHz). La technologie nouvelle choisie, dite cellulaire, devrait être prête vers 1992. A partir de cette date, 8 % à 10 % des quelque cent millions de véhicules européens pourraient être équipés. Un immense marché s'ouvre, estimé à 150 milliards de francs.

Différentes propositions sont faites par les industriels, seuls ou en commun : Bosch ; Ericsson, qu'a rallié Siemens ; la SEL (filiale ouest-allemande de la CGE), associée à AEG, la SAT et Italtel ; Nobia (Finlande), et enfin le LCT (Laboratoire central des télécommunications), ex-filiale de la CGCT, acquise par Matra en 1985.

Les solutions techniques des uns et des autres sont différentes, mais on peut dire schématiquement que celles d'Ericsson et de LCT sont proches et bien placées. Toutefois, Matra est lilliputien à l'échelle européenne et présent uniquement en France, tandis qu'Ericsson est puissant. Le suédois n'avait guère besoin d'allié français et c'est pourquoi il n'a accepté cet accord qu'en dernière minute.

La coopération entre Matra et Ericsson, qui concerne à la fois la recherche, l'industrialisation et la commercialisation, offre alors deux avantages. Elle évite une stérile guerre des normes. Si Siemens ne rompt pas son accord avec le groupe suédois, la norme commune franco-suédoise pourrait s'étendre à toute l'Europe. Elle donne ensuite à Matra un allié de poids pour son extension dans ce domaine.

Le communiqué du ministère de l'économie

Le ministère de l'économie a publié, jeudi, le communiqué suivant :

« (...) L'appel d'offres pour la privatisation (NDLR : de la CGCT) indiquait que la procédure de choix prendrait en compte trois critères : les performances du produit de commutation publique, l'intérêt industriel et technologique de chaque offre, les données financières.

» Le dossier présenté à titre principal par les sociétés Ericsson et Matra est apparu comme celui répondant le mieux à cet ensemble de trois critères pris conjointement. Il s'est avéré, en particulier, le seul à réunir les trois caractéristiques principales suivantes :

» – Un système de commutation publique facilement adaptable au réseau français actuel et très rapidement disponible dans une configuration opérationnelle (...) ;

» – La reprise de la CGCT s'effectuera sous un contrôle industriel français réel et durable (...) ;

» – L'existence d'un accord industriel qui ouvre des perspectives nouvelles et intéressantes au développement de l'industrie française des télécommunications, en particulier pour le radiotéléphone numérique (...). »

Une valeur sûre

Dix ans après son éviction, le suédois L.M. Ericsson (1) effectue un retour sur le marché français du téléphone grâce au rachat de la CGCT... Le groupe, vieux de cent-dix ans, connaît bien la France, à laquelle il a vendu son premier central téléphonique en... 1909. Mais, en 1976, il avait été contraint par le gouvernement français de céder sa filiale française, la STE (Société des téléphones Ericsson), à Thomson-CSF au nom de la *« francisation »* de l'industrie nationale du téléphone. Toutefois, le suédois travaillait encore en France, réalisant en 1985, 580 millions de francs de chiffre d'affaires dans divers domaines dont la bureautique.

Fondé l'année même où Graham Bell obtenait son brevet pour l'invention du téléphone, en 1876, Ericsson a toujours considéré la commutation publique (les centraux) comme son domaine de prédilection : en 1986, le secteur des télécommunications civiles représente encore la moitié environ de son chiffre d'affaires.

Très vite, l'internationalisation a été une des clés de sa croissance : butant, à l'époque, sur le quasi-monopole dont jouissait en Suède la société publique Téli, Ericsson (compagnie privée) a été contraint de se lancer à la conquête des marchés extérieurs : en 1985, son pays d'origine ne représente que 22 % de son chiffre d'affaires, contre 42 % pour le reste de l'Europe. Le groupe réalise également 10 % de ses ventes environ aux Etats-Unis, un montant analogue en Amérique latine, 8 % en Asie et 5 % en Océanie, le reste était ventilé entre le Moyen-Orient (4 %) et l'Afrique (2 %).

Talonnant l'allemand Siemens et le canadien Northern Telecom, Ericsson occupe le cinquième rang mondial dans la téléphonie publique. Son central téléphonique numérique AXE, aux qualités techniques incontestées, est déjà opérationnel dans cinquante-cinq pays (11,5 millions de lignes installées et 6,9 millions en commande). Dans le petit monde des P. et T., le téléphone suédois est considéré comme une valeur sûre, un peu comme Volvo dans l'automobile.

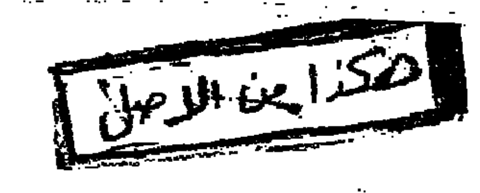
Le rachat de la CGCT lui fera faire un nouveau pas en Europe, où il occupe déjà de fortes positions dans la commutation publique : 15 % du marché britannique, 33 % en Suisse, 50 % en Irlande, 35 % en Finlande, 21 % en Italie et 30 % en Espagne. Il y a quelques jours, le groupe rachetait d'ailleurs la totalité de sa filiale espagnole, Intelsa, dont il était déjà l'actionnaire majoritaire.

Confronté à la contraction des marchés des télécommunications publiques dans les pays développés et à une concurrence accrue dans les pays en développement, le groupe a adopté une nouvelle stratégie au début des années 80, en créant une branche « systèmes d'information » spécialisée dans l'informatique et la bureautique. Mais, ne rencontrant pas le succès escompté, Ericsson a dû opérer des restructurations et réduire ses effectifs de 10 % dans cette branche. En octobre 1985, un an à peine après s'y être lancé, il se retire du marché américain des ordinateurs personnels.

Reflétant ces restructurations, le chiffre d'affaires de la branche « systèmes d'information » a donc régressé de 9,4 % en 1986 et ne représentait plus l'an dernier que 30 % des ventes totales du groupe, contre 31 % dans les télécommunications publiques (+ 8,6 %), 12 % dans les câbles, 8 % dans les radiocommunications, 6 % dans les systèmes de défense, 6 % dans l'ingénierie de réseau et 4 % dans les composants. Au total, le chiffre d'affaires du groupe a baissé de 2,6 % en 1986, notamment en raison de la baisse du dollar, pour s'établir à 31,65 milliards de francs avec 72 000 salariés. Le bénéfice s'est inscrit en hausse à 910 millions de francs, mais n'a pas retrouvé le niveau de 1984.

F. V.

(1) L. et M. Ericsson sont les initiales de Lars Magnus Ericsson, le fondateur.



Economie

SOCIAL

Même aux Etats-Unis

La retraite-épargne apporte moins que la sécurité sociale

Les Etats-Unis sont souvent présentés comme le pays pilote en matière de retraites privées par capitalisation : en effet 15 millions d'Américains ont un compte d'épargne-retraite individuel, et 36 millions bénéficient d'un des 795 000 plans d'épargne-retraite organisés par les entreprises. Mais ces chiffres impressionnants ne doivent ni faire oublier le rôle essentiel des pensions versées par la sécurité sociale américaine ni masquer les inconvénients des retraites privées.

par Jean-Pierre Dumont
directeur de la recherche
au Centre national
d'études supérieures
de Sécurité sociale (CNESSS)

La sécurité sociale constitue le premier et principal pilier de la protection des retraités américains : 91 % des personnes âgées, aux Etats-Unis, reçoivent une pension de leur sécurité sociale au lieu de 69 % en 1962 (1). Pour 46 % des personnes âgées, cette pension constitue la totalité de leurs ressources, et pour 16 % encore plus de la moitié. En moyenne, la pension sociale représente 38 % du revenu des Américains de plus de soixante-cinq ans... alors que les pensions privées dépassent à peine 6 %.

Les pensions privées ne sont pas pour autant insignifiantes, puisqu'elles représentent 25 % à 30 % des ressources de quelque 12 millions de retraités. En 1983, ceux qui ne bénéficiaient que d'une pension de la sécurité sociale avaient un revenu moyen de 6 270 dollars par an, tandis que les retraités cumulant sécurité sociale et pension privée atteignaient 14 400 dollars.

Les pensions privées par capitalisation ont en effet connu un large essor ces cinquante dernières années, avec une légère régression depuis la crise. En 1930, 4 millions de salariés, soit 12 % de la population concernée, bénéficiaient d'un plan d'épargne-retraite d'entreprise, avec, le plus souvent une seule cotisation patronale. En 1981, ils étaient, dans le secteur privé, 36,4 millions, soit 50,3 % des salariés de ce secteur (au lieu de 55 % en 1979).

S'y ajoute, depuis 1974, l'épargne individuelle pour la retraite. En net accroissement, cette formule n'a pourtant pas eu le succès espéré : en 1982, 12 % seulement des quelque 39 millions de salariés non couverts par les retraites privées d'entreprise y ont eu recours (contre 4 %, il est vrai, en 1978), et 10 millions de salariés inscrits dans un plan d'entreprise. L'épargne-retraite couvre au total 18 % des salariés américains, surtout des travailleurs à revenu élevé : 8 % de ceux qui ont une rémunération inférieure à 10000 dollars par an, 20 % de ceux qui gagnent entre 20000 dollars et 25000 dollars, 59 % quand les gains dépassent 50000 dollars.

Sans garanties

Ces épargnes-retraite ont permis de dégager de la masse monétaire une quantité impressionnante de dollars pour les investissements : plus de 860 milliards de dollars accumulés en 1983. Mais elles présentent des défauts pour les bénéficiaires.

– Premier inconvénient : l'épargne-retraite accentue ou, au mieux, confirme les inégalités. – Seuls les salariés de certaines entreprises en bénéficient : en général ceux des grandes firmes industrielles, où les salaires sont élevés et les syndicats bien implantés *(voir tableau)*.

– Deuxième inconvénient : pas de garantie automatique sur la valeur du capital. – Les sommes accumulées dans un plan d'épargne-retraite d'entreprise peuvent fructifier... *ou fondre comme neige au soleil*. Dans les années 60, les catastrophes *n'étaient pas exceptionnelles*. On cite souvent le cas Studebaker : après la faillite de cette firme automobile, le plan retraite n'a pu verser aux salariés que 15 % des droits acquis. Afin d'éviter de telles dégradations, l'Etat est intervenu par l'Employee Retirement Income Security Act (ERISA) en créant un « filet de protection » des retraites privées : un fonds national de garantie (Pension Benefits Guaranty Corporation), moyennant une *cotisation patronale*, compense la perte du capital en cas de faillite. *Mais en partie seulement* : aux Braniff Airlines, certains salariés n'ont reçu que 38 % des droits acquis.

Même lorsque le bâtiment va, la progression du capital n'est pas toujours favorable : six seulement des cent dix-neuf plans d'épargne-retraite *analysés dans une étude* récente de Dennis E. Logue et Richard J. Rogalski (*Managing Corporate Pension Plans. The Impacts of Inflation*, 1984) avaient pu préserver le pouvoir d'achat du capital entre 1974 et 1978, les années sombres de l'économie américaine.

– Troisième inconvénient : pas d'indexation complète des retraites. – Une chose est de constituer un capital, une autre est de recevoir une rente à l'abri de l'érosion monétaire pendant les cinq à vingt années de retraite. Selon M. Schulz, un des spécialistes américains du troisième âge, *« il n'y a presque pas de plans de retraite privée qui revalorisent les pensions automatiquement, en fonction des prix »*. Dans les années 70, note-t-il, *« 47 % des hommes retraités disposant d'une pension privée ont enregistré des pertes de pouvoir d'achat »*, l'inflation ponctionnant parfois de 60 % à 80 % de leur montant réel en dix ou quinze ans.

Bien que les entreprises multiplient les formules de réajustement, forfaitaire ou fixe, sans lien avec les prix, et tous les deux ou trois ans, *« l'inflation*, observe une autre spécialiste, Mme Alicia Munnell, *est le problème numéro un auquel doit faire face le système de retraite privée »*.

Le même problème se rencontre en RFA et au Royaume-uni : les retraites privées d'entreprise – en net développement – n'y sont le plus souvent réajustées que tous les deux ou trois ans, discrétionnairement, l'inflation n'étant généralement couverte qu'à environ 80 %.

Ces divers constats, sans réduire l'intérêt de l'épargne-retraite par capitalisation – bien plus répandue aux Etats-Unis, en RFA, au Royaume-uni et même en Suède qu'en France – montrent bien que les retraites privées ne peuvent être qu'un appoint et non pas le socle d'un système de protection garantie pour les personnes âgées.

(1) Ces indications et les suivantes sont pour la plupart extraites d'une étude américaine : *The Changing Profile of Pensions in America*, sous la direction du docteur Emily S. Andrews de l'Employee Benefit Resarch Institute (EBRI) à Washington.

Proportion, en 1983, de salariés américains couverts par un plan retraite d'entreprise

Selon la nature de l'entreprise	– manufacturière	69 %
	– non manufacturière	44 %
Selon la taille de l'entreprise	– plus de 500 salariés	82 %
	– moins de 100 salariés	83 %
Selon le niveau des salaires	– moins de 10 000 dollars/an	32 %
	– de 10 000 à 24 999 dollars/an	67 %
	– 25 000 dollars et plus	82,8 %
Selon l'influence syndicale	– entreprise avec contrat syndical	82 %
	– entreprise sans contrat syndical	44 %

REPÈRES

Paiements courants

La balance française se dégrade

La balance des paiements courants de la France a enregistré – selon les données provisoires – un déficit de 4,4 milliards de francs en février. En janvier, le déficit avait été de 4,3 milliards de francs, selon les données définitives. Soit au total un déficit de 8,7 milliards de francs pour les deux premiers mois de l'année.

Ce mauvais résultat s'explique par un déséquilibre du commerce extérieur (– 3,8 milliards de francs en février), un excédent des services (+ 3,1 *milliards de francs*) *et un déficit* des transferts unilatéraux (3,6 *milliards de francs*).

Après correction des variations saisonnières, *le déficit de la balance* des paiements courants a été de 1,3 *milliard de francs en février après* un excédent de 1,1 milliard en janvier soit au total un déficit de 0,2 milliard sur les deux premiers mois de l'année (+ 9,5 milliards de francs sur les deux premiers mois de 1986).

Réserves de change

La France éponge la baisse de janvier

Les avoirs de change de la France ont augmenté de 21,8 milliards de francs en mars, s'inscrivant à 410,5 milliards de francs à la fin du mois dernier contre 388,7 milliards *fin février. Cette forte augmentation* s'explique par le remboursement partiel, le 13 mars, de la dette contractée du 7 au 9 janvier par la France *qui a diminué notre position débitrice* auprès du FECOM (en janvier les *réserves* de change de la *France* avaient diminué de 45 milliards de *francs, puis avaient augmenté de* 12,7 milliards le mois suivant). En un an *(mars 1987 comparé à mars* 1986) les avoirs de change ont diminué *de* 1,1 *milliard de francs.*

LOGEMENT

La hausse de 4,01 % des loyers

L'inadéquation de l'indice de la construction

Une hausse des loyers de 4,01 %, c'est douloureux. Douloureux pour les locataires dont le bail prend pour référence l'indice du coût de la construction du quatrième trimestre et dont le loyer augmente tous les ans (c'est la révision) à la date anniversaire du bail. Préoccupant pour le gouvernement. Pour M. Balladur, qui voit là une hausse mécanique aller plus vite que l'objectif de 2,4 % qu'il s'est fixé pour les prix de détail en 1987. Pour M. Méhaignerie, qui souhaitait publiquement, il y a trois semaines, que la hausse des loyers n'excède pas 3 % sur un an.

La lutte contre l'inflation gênée par un indice calculé par le très officiel INSEE, c'est un comble. Et sans pouvoir agir autoritairement, ce qui serait tout à fait contraire à la doctrine libérale de liberté des prix. Une intervention en ce domaine, qui satisferait les locataires, amènerait les protestations justifiées des propriétaires : l'Etat ne peut ainsi fouler aux pieds les règles qu'il a lui-même édictées, il y a moins de quatre mois (la loi Méhaignerie, qui reprend cette disposition traditionnelle, date des tout derniers jours de 1986).

Il ne reste plus qu'à souhaiter que les propriétaires fassent montre d'un civisme extraordinaire en limitant volontairement leurs exigences, puisque l'application annuelle de la hausse, dans son intégralité, n'est en rien obligatoire mais simplement un usage reconnu par la loi et une possibilité. Cette autodiscipline pourrait sans dommage être pratiquée pour les logements loués vacants depuis le 1er janvier 1986 : M. Paul Quilès, prédécesseur de M. Méhaignerie au ministère du logement, leur avait rendu la liberté. Pour les autres, ils n'ont connu, au fil des ans, que les hausses inflationnistes de l'indice (15,10 % au troisième trimestre de 1980), sans subir les emballements spéculatifs...

Personne ne sait avec précision combien de locataires sont touchés *par cette hausse de 4,01 % puisque* la signature des baux locatifs intervient *tout au long de l'année. Sans* doute autour d'un million de foyers.

Au reste, rien n'est tout à fait perdu, puisque trois autres indices *trimestriels, au fil de l'année, indiqueront* les hausses des loyers des baux signés sans leur référence. Rappelons que, depuis le début de 1986, les hausses applicables *ont été* de 2,56 % (indice du troisième trimestre 1985, connu en janvier 1986), de 3,17 % (indice du quatrième trimestre, connu en avril), 3,51 % (indice du premier trimestre 1986, connu en juillet), 3 % (indice du deuxième trimestre, connu en octobre), et 2,38 % (indice du troisième trimestre, connu en janvier dernier). Rien ne dit que les indices de juillet et octobre prochains aggraveront la tendance inflationniste donnée par l'indice d'avril.

Une création de 1954

Pourtant, les 4 % de hausse annoncés vont conduire à remettre une nouvelle fois en cause la valeur de cet indice trimestriel, dont la création remonte à 1954, à la suite du vote d'une loi relative à l'épargne-construction. Révélant l'évolution du *« prix de la construction (frais d'acquisition et d'aménagement du terrain exclus) des immeubles à usage d'habitation établi par observation directe des prix effectifs d'un échantillon de construction »* (pour reprendre la formulation d'un rapport ministériel), cet indice n'est probablement par le mieux adapté à l'évolution des loyers. *« Une véritable réforme de l'indice du coût de la construction s'avère nécessaire »*, peut-on lire dans un très officiel rappqort présenté au groupe Construction Equipement Logement du Conseil national de la statistique, le 17 mars 1975. La réforme n'a jamais vu le jour.

Une constatation s'impose : l'inadéquation *d'un indice calculé a posteriori* avec la lutte contre l'inflation. MM. Quilliot et Quilès, ministres du logement des gouvernements *socialistes, avaient eu bien du* mal à obtenir de leurs collègues des finances qu'ils respectent les mécanismes de concertation et d'intervention mis en place par la loi Quilliot. On ne peut suspecter M. Balladur d'être dirigiste, ce serait lui faire injure. Mais les loyers pèsent lourd dans l'indice des prix de détail et sont loin d'être un élément modérateur. Et ceux de la région parisienne aggravent encore cette dérive inflationniste.

De plus, la sonnette d'alarme que *représente l'indice qui vient d'être* publié ne concerne que l'évolution *normale des loyers, lors de leur révision* annuelle. Sans attendre la *liberté totale* lors des renouvellements de baux promise par la loi *Méhaignerie pour 1995, on peut se* demander quels seront les effets *conjugués, sur l'indice* des prix de détail, des propositions de hausse de *loyers que les propriétaires estiment* sous-évalués, malgré les garde-fous prévus par la loi, et des variations de l'indice trimestriel du coût de la construction.

La reprise de la construction neuve de logements n'est pas telle, dans les très grandes agglomérations (Paris, Lyon, Marseille) qu'on puisse raisonnablement espérer qu'une offre suffisante de logements neufs et vacants recrée un véritable marché et fasse baisser le prix des loyers. La fin de la pénurie de logements locatifs n'est pas pour demain. Et cela posera inévitablement le problème de la maîtrise de l'évolution des loyers. A la fois à cause de la nécessité de la réduction de l'inflation et dans la perspective des échéances électorales. Un dilemme pour MM. Chirac, Balladur et Méhaignerie.

JOSÉE DOYÈRE.

ÉTRANGER

L'Autriche devant un choix décisif

Se rapprocher de la CEE, mais jusqu'où ?

La montée des défis extérieurs pousse l'Autriche à remettre ses pendules à l'heure européenne. A l'occasion d'un récent voyage à Bruxelles, M. Alois Mock, ministre des affaires étrangères, a informé ses interlocuteurs que Vienne était décidé à participer *« au plus haut niveau possible »* au processus d'intégration européenne. L'Autriche ne posera pas de candidature formelle à la CEE, *même si celle-ci est une hypothèse « réaliste »* pour les années 90, selon le chancelier Franz Vranitzky.

VIENNE
de notre correspondante

Dans la perspective de la création d'ici à 1992 d'un « grand marché », le gouvernement autrichien a opté pour une *« politique de petits pas »* dans le cadre multinational de l'Association de libre échange (AELE) dont l'Autriche est membre et qui a signé en avril 1984 avec la CEE une déclaration commune visant à éviter l'*« Europe à deux vitesses »*, par des accords bilatéraux et l'adoption des normes européennes fixées à Bruxelles.

La nouvelle politique d'intégration *du gouvernement* de coalition socialo-conservateur – nettement *plus orienté vers l'Europe que les* gouvernements socialistes précédents – *tient compte à la fois du peu* d'enthousiasme des Douze à l'égard de nouvelles candidatures – à l'heure actuelle du moins – et des *réserves intérieures d'ordre politique* et économique vis-à-vis d'une adhésion de plein droit à la CEE.

Le gouvernement de coalition formé début 1987 a inscrit le *« rapprochement »* entre l'Autriche et la CEE parmi les objectifs prioritaires de son programme de travail. M. Mock a obtenu à *Bruxelles* que les échanges de vues avec la CEE soient intensifs : début mai, le vice-président de la Commission européenne, *Lord Cockfield*, sera à Vienne, suivi à l'automne par M. Willy de Clerq, membre de la Commission chargé des relations *extérieures*. Autre sujet de satisfaction pour M. Mock : la CEE se fera représenter à *Vienne par un* ambassadeur.

Un comité interministériel a été chargé de coordonner les initiatives dans les différents secteurs. Pour son directeur, M. Manfred Scheich, *ancien* ambassadeur à *Bruxelles*, l'Autriche devra appliquer une *« politique offensive »* en vue d'assurer sa participation au marché unique de la CEE. *« Le découplage entre l'Autriche et ce marché aboutirait à la marginalisation et à la discrimination du pays »*, estime M. Scheich.

Les objections d'ordre politique se résument au problème de la neutralité de l'Autriche – définie par une loi de 1955. – Est-ce compatible ou non avec les objectifs politiques de la CEE ? Les avis des juristes de droit international sont partagés. L'exemple de l'Irlande est cité, pays qui a pu faire valoir, en vertu des articles 223 et 224 des traités communautaires, ses *« intérêts vitaux »*, notamment au moment de la guerre des Malouines. L'actuelle polémique sur la ratification par Dublin de l'acte unique européen, compte tenu de la constitution du pays, sera suivi avec intérêt en Autriche.

Sans aller aussi loin que Mme *Freda Meissner-Blau, chef* de file des *Verts* qui a mis en garde contre des *tentatives visant à faire* de l'Autriche *« un bastion de défense à l'est de l'alliance occidentale »* en voyant dans la CEE *« un prolongement de l'OTAN »*, le gouvernement de Vienne est loin de prendre à *la légère* les avertissements de Moscou, qui reste réservé à l'égard des ambitions européennes de Vienne. La neutralité d'un pays qui a une longue frontière commune avec les pays du pacte de Varsovie s'interprète de façon plus nuancée que celle de l'Irlande, déclare-t-on dans les milieux gouvernementaux, où l'on se préoccupe également des commandes non négligeables de l'URSS à l'industrie lourde et aux chantiers navals autrichiens nationalisés.

Les vœux de la classe politique

A l'exception des Verts et des *communistes*, la classe politique du pays est unanime à souhaiter un rapprochement avec la CEE. Le secrétaire général de l'Association des industriels, M. Herbert Krejci, a mis en garde contre le véritable « fétiche » *qu'est devenue la neutralité* dont on se sert, trop souvent selon *lui, comme prétexte pour l'opposer à* l'intégration. *« L'Autriche*, estime-t-il, *n'a aucune raison de s'inquiéter davantage à cet égard que le Portugal et l'Espagne. »*

Pour les industriels confrontés quotidiennement aux conséquences des prétendues barrières non tarifaires dont souffrent les pays non-membres de la CEE – certificats *d'origine, adaptation* aux normes communautaires, formulaires divers, – l'adhésion *à la CEE est une question* vitale. Dans le textile du Vorarlberg, province autrichienne limitrophe de la Suisse, cinq cents emplois ont déjà été perdus. *« Nos clients allemands et français craignent de plus en plus ces barrières non tarifaires et préfèrent acheter chez eux, c'est-à-dire à l'Europe »*, indique-t-on chez Haemmerle, une des plus grandes firmes textiles d'Autriche. A l'Association des industriels on ne se fait guère d'illusions : *« Plus le marché sera uni, plus il sera fermé vers l'extérieur. »*

« Toute intégration économique a ses limites que seule une participation de plein droit permettra de surmonter », a estimé M. Nikolaus Van Der Pas, membre de la Commission européenne, à l'occasion d'une « table ronde » à Vienne, versant ainsi de l'huile sur le feu.

Une agriculture pléthorique

Cette logique a de quoi inquiéter un pays comme l'Autriche, qui, en 1986, a réalisé 56,8 % de ses exportations avec la CEE et d'où provenaient 66,3 % de ses importations. Depuis la signature, en 1972, des accords de libre-échange entre la CEE et l'AELE supprimant progressivement les droits de douane sur les produits industriels, les exportations autrichiennes vers la CEE ont quadruplé pour atteindre, en 1986, un volume de 205,8 milliards de schillings contre des importations de l'ordre de 272,9 milliards (100 schillings valent 47 F).

L'industrie espère une relance de l'économie en cas d'adhésion : la concurrence *serait plus vive*, les investissements étrangers se multiplient, l'accès aux *programmes* technologiques de la CEE serait facilité. (L'Autriche participe au programme Eurêka et est membre de l'ESA.) Les entreprises artisanales, au contraire, craignent le pire.

Leurs puissantes organisations professionnelles corporatives leur garantissent une protection sans faille, en parfaite contradiction avec tous les efforts de libéralisation. A la chambre de commerce, l'adhésion à la CEE n'a aucune priorité. On se montre satisfait des « suggestions » – bien accueillies à Bruxelles, assure-t-on – que les pays de l'AELE apportent aux négociations sectorielles sur l'harmonisation des normes techniques. Par ce biais, estime-t-on, une certaine influence sur les décisions de *Bruxelles* est assurée. *« Un petit pays comme l'Autriche ne deviendra pas plus important parce qu'il sera membre »*, estime-t-on à la chambre de commerce qui soutient la politique des « petits pas » du gouvernement.

Reste l'agriculture, qui suit avec scepticisme le débat sur l'intégration en ce qui concerne les produits agricoles. Vienne et Bruxelles négocient en quasi-permanence sur une augmentation des contingents (viande de bœuf, fromage, vin), mais sans succès apparent. Le déficit agricole de l'Autriche a atteint, en 1986, 7,3 *milliards de schillings* contre 5,9 milliards en 1985.

Comme la CEE dans son ensemble, l'Autriche souffre d'une agriculture pléthorique dont le financement engloutit quelque 10 milliards de schillings par an, soit l'équivalent de 5 milliards de francs. L'avantage que présenterait un accès sans entraves au grand Marché européen dont profiteraient les producteurs de viande de bœuf et de fromage serait, selon les experts agricoles, annulé par les inconvénients pour les paysans d'une baisse des prix agricoles – plus élevés en Autriche qu'en Europe – et d'une restructuration *forcée des petites entreprises* agricoles, très nombreuses.

L'Autriche est sans aucun doute devant un choix décisif qui ne manquera pas d'avoir des implications politiques. Ne pas intégrer l'Autriche à l'Europe risque de la marginaliser et, par la force des choses, de l'orienter économiquement et politiquement vers l'Est. Mais la solution à l'autrichienne qu'envisage le gouvernement – un lent rapprochement de la CEE – risque de faire perdre un temps précieux.

WALTRAUD BARYLL.

L'Equateur ne pourra pas rembourser toutes ses dettes cette année

L'Equateur ne pourra procéder cette année aux remboursements prévus de sa dette extérieure vis-à-vis des banques privées, mais remplira ses engagements auprès des organismes internationaux et du Club de Paris, indique un rapport du Conseil national de développement (CONADE).

Selon le rapport du CONADE, l'Equateur paiera, en 1987, au total 947 millions de dollars, soit les trois quarts de ce qu'il avait prévu de consacrer aux remboursements de sa dette extérieure avant que le tremblement de terre du 5 mars dernier ne paralyse la production et les exportations pétrolières. Seuls 363 millions ne seront pas remboursés aux banques *privées*. – *(AFP.)*

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

CAISSE NATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

CNT - Obligations 16,90 % 1982

Les intérêts courus du 28 avril 1986 au 27 avril 1987 seront payables à partir du 27 avril 1987 à raison de 760,50 F par titre de 5 000 F nominal contre détachement du coupon nº 5 après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 84,50 F.

En cas d'option pour le régime de prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément du prélèvement libératoire sera de 126,69 F augmenté de 1 % des intérêts bruts (contribution au bénéfice de la Caisse nationale des allocations familiales), soit un net de 625,36 F.

A compter de la même date, les obligations comprises dans les séries de numéros 162 390 à 166 544, 186 545 à 200 000 et 1 à 2 389 sortis au tirage au sort du 25 février 1987 cesseront de porter intérêt et seront remboursables à 5 000 F, coupon nº 6 au 27 avril 1988 attaché.

Le paiement des coupons et le remboursement des titres seront effectués sans frais aux caisses des comptables directs du Trésor (trésorerie générale, recettes des finances et perceptions), auprès des bureaux de poste, de la Caisse des dépôts et consignations, au siège de la CNT, 20, avenue Rapp, Paris 7ᵉ, ainsi qu'aux guichets de la Banque de France et des établissements bancaires habituels.

Il est rappelé :

– d'une part, que les intérêts concernant les titres nominatifs seront réglés directement aux titulaires par la CNT ;
– d'autre part, que le remboursement des obligations désignées ci-dessus et comprises dans les certificats nominatifs sera effectué également par la CNT dès réception, sous bordereau, des certificats nominatifs concernés ;
– enfin, que les titres compris dans les séries de numéros 142 390 à 162 389, 166 545 à 186 544, 110 238 à 130 237 et 71 142 à 91 141 sont respectivement remboursables depuis le 27 avril 1983, le 27 avril 1984, le 27 avril 1985 et le 27 avril 1986.

EUROCOM

compagnie européenne de communication

Création d'un groupe d'emballages : Techpack

EUROCOM vient d'annoncer la création de la société holding TECHPACK, regroupant ainsi la totalité de ses participations dans le domaine des emballages plastique et carton. Ce nouveau groupe, dont le capital est détenu à 84 % par EUROCOM et 16% par l'IDI, rassemble désormais les sociétés suivantes :

1. – En France :
LIR France, MDB, SFG, GAULT et FREMONT, PARIS EMBALLAGES, SPIC INTERNATIONAL.

2. – A l'étranger :
LIR Inc., HENLOPEN, LIR USA, LIR Italie, GC Packaging.

La vocation de cette fédération est d'occuper une position de leader dans la fabrication des emballages haut de gamme au plan international.

Cet ensemble ainsi constitué, doté d'une forte autonomie de gestion et capable d'affirmer son indentité vis-à-vis de l'environnement, réalisera en 1987 un chiffre d'affaires voisin de 1 milliard de francs. Les ventes s'effectuent pour moitié entre les emballages plastique et les emballages carton, avec une répartition équilibrée entre le marché de la cosmétologie-parfumerie d'une part et celui des industries agro-alimentaires d'autre part.

Jacques Landelle, directeur général adjoint et membre du directoire d'EUROCOM, a été nommé président-directeur général. Alain Chevassus, président-directeur général du groupe LIR, a été nommé vice-président directeur général.

SAINT-HONORÉ MATIGNON

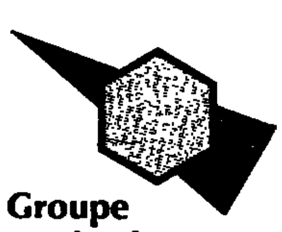
SICAF

276,50 F de valeur liquidative

La valeur liquidative de l'action SAINT-HONORÉ MATIGNON SICAF, présidée par M. David de Rothschild, président de Rothschild et Associés banque, et gérée par la Compagnie financière Edmond de Rothschild Banque, s'élevait au 31 mars 1987, à 273 F. Le 15 avril 1987, elle était de 276,50 F pour un cours de Bourse de 245 F.

SAINT-HONORÉ MATIGNON a investi 15 millions de francs dans le groupe Expansion lors de la récente augmentation de capital. La SICAF a également participé, à hauteur de 5 millions de francs, à l'augmentation de capital de la société Innovation et gestion financière (IGF), Société de capital risque de Jean-Louis Bouchard (Econocom International). I.G.F. devrait être introduite au second marché dans les prochaines semaines.

Pour tous renseignements, contacter : La Compagnie financière Edmond de Rothschild Banque. Dominique Bourjac. Tél. 42-66-92-75.



Groupe Docks de France

Le conseil d'administration des Docks de France, réuni le 15 avril, a arrêté les comptes de l'exercice 1986 qui seront soumis à l'assemblée générale du 4 juin prochain.

Les chiffres consolidés essentiels figurent dans le tableau ci-dessous :

	1985	1986	Variation %
Chiffre d'affaires hors taxes (MF)	17 798	18 333	+ 4,1 (à taux de change constant)
Résultat courant après impôt (MF)	137,8	157,1	+ 14,1
Soit en % du chiffre d'affaires hors taxes	0,77	0,86	
Résultat courant après impôt, part du groupe (MF)	132,9	151,0	+ 13,5
Soit par action (F)	144	157	+ 9
Dilué, compte tenu des obligations convertibles (F)	130	138	+ 6,2
Résultat de l'exercice (MF)	133,8	155,2	+ 16
Capacité d'autofinancement (MF)	359,2	380,3	+ 5,9

Pour la société mère Docks de France :

- Le résultat courant après impôt progresse de 6,6 % à 69,7 millions de francs.
- Et le résultat de l'exercice passe de 64,3 millions de francs à 67,5 millions de francs.

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale de porter le dividende à 47 F par action (soit un revenu global de 70,50 F) contre 43 F versés au titre de 1985, compte tenu des conversions d'obligations intervenues en cours d'exercice, le montant distribué augmenterait ainsi de 13,8 %.

LOCAMIC

Etablissement financier de Crédit-Bail mobilier

LOCAMIC-HERTZ

Locamic s'associe avec Cegéac, filiale de la Société générale de Belgique (SGB), pour lancer en France une activité de location longue durée de flottes automobiles avec service complet.

Une société dénommée Locaplan est créée au capital de 1 million de francs détenu à parts égales par Locamic et Cegéac. Elle sera franchisée Hertz, nº 1 mondial de la location de voitures, qui a confié à Cegéac l'exclusivité pour la conduite de l'activité de location longue durée de véhicules en Europe continentale. La nouvelle société qui commercialisera ce type de location sous la marque Hertz leasing bénéficiera de l'appui logistique et commercial de Hertz.

Ce produit est destiné aux entreprises disposant de flottes de véhicules automobiles ou utilitaires. Plus fortement développé dans d'autres pays européens, ce type de location se place en France sur un marché à fort potentiel de développement. Cette nouvelle activité intégrant des services à une prestation financière entre parfaitement dans la stratégie du groupe Locamic telle que présentée lors de l'introduction en Bourse du titre de la société en janvier dernier.

PRODEF

Le Conseil d'administration, réuni le 16 avril 1987, a arrêté les comptes de l'exercice 1986.

Le chiffre d'affaires consolidé de l'exercice écoulé, pour l'ensemble du Groupe, s'est élevé à 491 167 000 F contre 457 131 000 F en 1985 avec la même structure, soit une progression de 7,44 %.

Le résultat consolidé du Groupe ressort en bénéfice à 7 468 000 F.

Cette consolidation comporte pour la dernière année les filiales Solitaire Produits d'entretien et Solitaire-Benelux, sociétés qui ont été cédées début 1987.

Le résultat net consolidé de Prodef ressort, quant à lui, en bénéfice à 12 161 000 F après réintégration de la provision pour dépréciation des titres de Solitaire Produits d'entretien à hauteur de 7092 000 F constituée en 1985.

L'activité commerciale et industrielle de Prodef se développe aujourd'hui autour de trois filiales spécialisées dans des domaines différents :

– La société STES, société de services spécialisée dans le nettoyage et l'entretien commercial et industriel ;

– La société Idéal, qui fabrique et vend des produits spécialisés (Teinture Idéal) pour le grand public ;

– La société LHN avec ses filiales qui distribuent des produits pour collectivités.

Ces sociétés constituent en priorité les pôles de redéploiement de Prodef, qui dispose de moyens lui permettant d'envisager son développement futur.

Le Conseil d'administration proposera à l'Assemblée générale, qui se réunira le 23 juin 1987, de reprendre la distribution d'un dividende pour un montant de 19,80 F par action, avoir fiscal compris.



Groupe Docks de France

Les recettes consolidées provisoires, toutes taxes comprises, du groupe Docks de France, se sont élevées à 5 770 millions de francs au cours du premier trimestre 1987.

Ce chiffre inclut les ventes des Economats du centre, consolidées pour la première fois en 1987.

Le taux de progression sur la période comparable de 1986, calculé à partir des chiffres en monnaie nationale pour les filiales étrangères, s'établit à 23,5 % dont 5,9 % à périmètre de consolidation constant.

Schlumberger

RÉSULTATS DU PREMIER TRIMESTRE 1987

Pour le premier trimestre de 1987, le bénéfice net des activités de Schlumberger est de 5 millions de dollars, soit 0,02 dollar par action ; l'an dernier, pour la même période, il était de 193 millions de dollars, soit 0,66 dollar par action. Les résultats de 1986 ne prennent pas en compte une perte de 45 millions de dollars, soit 0,15 dollar par action, enregistrée par Fairchild Semi-conducteurs, qui est traité comptablement comme n'étant plus une division en activité.

Le chiffre d'affaires des activités hors Fairchild pour le premier trimestre est de 1,10 milliard de dollars, comparé à 1,46 milliard de dollars l'an dernier.

Euan Baird, président-directeur général, a indiqué que le fléchissement du bénéfice est imputable, principalement, à la baisse d'activité de l'ensemble des services pétroliers. Toutefois, comparés aux résultats du quatrième trimestre de 1986, les résultats des services pétroliers durant le premier trimestre de 1987 marquent une progression : celle-ci provient de la réduction des coûts opérationnels et de la fermeté des prix de certains services. A la suite de l'interruption en mars des négociations, dont l'objet était l'acquisition par Fujitsu de 80 % de Fairchild Semi-conducteurs, Euan Baird a fait observer que d'autres possibilités sont actuellement envisagées en vue de la cession de Fairchild, y compris le rachat de la société par les membres du personnel.

Services pétroliers

Chiffre d'affaires : 534 millions de dollars : – 40 %.

- Le chiffre d'affaires des services de logging, de sismique et d'essais des puits a baissé de 58 % en Amérique du Nord et de 38 % hors d'Amérique du Nord, lorsqu'on les compare à ceux du premier trimestre de 1986. Comparé à celui du quatrième trimestre de 1986, le chiffre d'affaires a progressé de 6 % en Amérique du Nord et a baissé de 5 % hors d'Amérique du Nord.

– Le chiffre d'affaires de Sedco Forex, la division de forage, a décliné de 45 % ; celui de Dowell Schlumberger (filiale à 50 %), la division de pompage des puits, de 39 %. Par rapport au quatrième trimestre de 1986, le chiffre d'affaires de Sedco Forex a baissé de 7 %, cependant que celui de Dowell Schlumberger est resté sans changement.

Mesure et Systèmes : Chiffre d'affaires : 500 millions de dollars, une progression de 6 %.

Mesure et Systèmes est la nouvelle désignation du secteur d'activité qui réunit Mesure et Régulation et Systèmes assistés par ordinateurs.

– Le chiffre d'affaires de Mesure et Régulation a augmenté de 8 % et les commandes reçues durant le trimestre sont restées stationnaires par rapport à celles de l'année dernière.

– Le chiffre d'affaires de Systèmes assistés par ordinateur a baissé de 3 % mais les commandes ont progressé de 3 %.

Le rapport trimestriel ne sera plus adressé aux actionnaires par leur banque ou agent de change. Toute personne, actionnaire ou non, désireuse de recevoir les rapports trimestriels peut l'obtenir en écrivant ou téléphonant à :
Services des Communications Schlumberger
42, rue Saint-Dominique,
75007 PARIS.
Tél. : 40-62-13-08.

Marchés financiers

PARIS, 22 avril ↑

Légers gains : + 0,3 %

La Bourse de Paris a connu le 22 avril une séance de hausse modérée, l'indicateur de tendance progressant de 0,3 % à l'approche du coup de cloche final. La progression était inférieure à celle notée en séance du matin (+ 0,9 %). La liquidation d'avril montrait un recul infime de 0,5 point.

Autour de la corbeille, l'activité restait soutenue mais assez calme. Le marché s'interrogeait sur le sens et la portée des propos que M. Yeutter, représentant spécial au commerce américain, aurait tenu à responsable du Parti socialiste japonais. Selon ce dernier, M. Yeutter aurait déclaré que si Tokyo poursuivait sa politique d'exportation outrancière, en n'ayant que des choses à vendre aux Etats-Unis mais rien à leur acheter, le dollar pourrait chuter au cours de 100 yens !

Les opérateurs expliquaient aussi le tassement du dollar au fixing.

Parmi les valeurs les mieux orientées, on notait encore une fois les valeurs comme Michelin, Thomson et Peugeot ; Jean Lefebvre, Alcatel, Guyenne Gascogne et Synthelabo étaient recherchés, de même que Pernod et BHV. Une demande inhabituelle semblait porter sur le titre Martell, qui pourrait faire l'objet d'une opération financière.

Quant aux baisses, elles touchaient Eurafrance, Roussel-Uclaf, Presses de la Cité et Vuitton.

Si le sentiment reste optimiste rue Vivienne, les opérateurs s'interrogent devant les « à-coups » de Wall Street et la persistance de la bataille commerciale et monétaire entre Washington et Tokyo.

Lingot : 87 100 F (+ 200).
Napoléon : 546 F (=).

NEW-YORK, 22 avril ↓

Repli

Après sa vive remontée de la veille, Wall Street a de nouveau marqué le pas mercredi, l'indice Dow Jones des trente valeurs industrielles cédant 51,13 points, à 2 285,94. 187 millions de titres ont été échangés. On notait 1 043 baisses, 568 hausses et 332 valeurs inchangées.

Autour du Big Board, les opérateurs attribuaient ce repli à une correction technique du marché, après la forte hausse de mardi, où l'indicateur avait enregistré son deuxième record de hausse en une journée.

La remontée des taux d'intérêt obligataires et des cours de l'or a aussi porté ombrage aux valeurs. Si les commandes de biens durables aux Etats-Unis ont progressé de 3,4 % en mars, la progression est imputable au secteur militaire et ne reflète pas une amélioration de la conjoncture économique.

Parmi les valeurs en hausse, on notait Supermarket General (+ 4 3/4), Unisys (+ 3) et CBS (+ 3 7/8).

VALEURS	Cours du 21 avril	Cours du 22 avril
Alcoa	48 7/8	48 3/8
A.T.T.	25 1/8	24 1/4
Boeing	50 1/8	48
Chase Manhattan Bank	35 5/8	34 3/8
Du Pont de Nemours	116 3/4	113 1/2
Eastman Kodak	77 7/8	75 3/8
Exxon	89 7/8	87 1/2
Ford	86 3/8	84 3/4
General Electric	108 1/8	104
General Motors	89 7/8	87 3/8
Goodyear	80 5/8	80 1/2
I.B.M.	157 3/8	154
I.T.T.	57 5/8	56 1/2
Mobil Oil	48 1/4	47 3/4
Pfizer	68 3/8	67 1/8
Schlumberger	42 3/8	40 3/4
Texaco	30 7/8	38 1/4
U.A.L. Inc.	73 3/8	71 3/4
Union Carbide	30 1/8	29 5/8
U.S.X. Corp.	28 1/4	28 3/8
Westinghouse	64	62 3/8
Xerox Corp.	74 7/8	76 5/8

CHANGES

Dollar : 6,049 F ↓

Le dollar à de nouveau fléchi le 23 avril sur les marchés des changes, principalement à Tokyo, où il touchait l'un de ses plus bas niveaux, à 141,15 yens (contre 142,70), malgré les interventions de la Banque du Japon (*voir par ailleurs les déclarations de M. Yeutter*). Le billet vert reculait à 6,049 à Paris (contre 6,0630) et à 1,811 DM à Francfort (contre 1,82).

FRANCFORT	22 avril	23 avril
Dollar (en DM)	1,82	1,811
TOKYO	**22 avril**	**23 avril**
Dollar (en yens)	142,70	141,15

MARCHÉ MONÉTAIRE
(effets privés)

Paris (23 avril) . . 7 3/4-7 13/16 %
New-York (22 av.) . 6 1/4-6 3/4 %

INDICES BOURSIERS

PARIS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1985)

	21 avril	22 avril
Valeurs françaises	111,3	111,9
Valeurs étrangères	114	114,4

Cᵉ des agents de change
(Base 100 : 31 déc. 1981)

Indice général	451,9	451,9

NEW-YORK
(Indice Dow Jones)

	21 avril	22 avril
Industrielles	2337,07	2285,94

LONDRES
(Indice « Financial Times »)

	21 avril	22 avril
Industrielles	1531,9	1546,8
Mines d'or	453,5	438,3
Fonds d'Etat	90,16	90,63

TOKYO

	22 avril	23 avril
Nikkei (Dow Jones)	24 097,7	24 040,40
Indice général	2 169,31	2 153,60

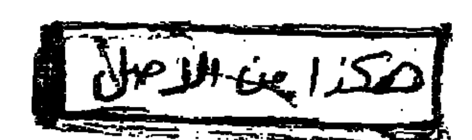
MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 22 avril
Nombre de contrats : 12 874

COURS	ÉCHÉANCES			
	Juin 87	Sept. 87	Déc. 87	Mars 88
Dernier	107,15	107,30	107,25	107,05
Précédent	107	107,05	107	106,90

AUTOUR DE LA CORBEILLE

PROGRESSION DU RÉSULTAT DE BOUYGUES. – Le groupe Bouygues a réalisé, en 1986, un bénéfice net de 481 millions de francs (part du groupe), contre 443 millions de francs en 1985, soit une augmentation de 8 %. Le conseil d'administration proposera aux actionnaires une distribution de 178 millions de francs, soit un dividende net par action ou certificat d'investissement de 27,5 F, égal à celui de l'année précédente, sur un capital augmenté de 40 %. Pour 1987, Bouygues prévoit un chiffre d'affaires de 49 milliards de francs, en augmentation de 7 % sur celui de 1986. Cette prévision intègre la totalité du chiffre d'affaires de TF1 pour 1987, soit 3,7 milliards de francs. Le prix d'acquisition de la participation de 25 % dans le capital de TF1 s'élève à 1,5 milliard de francs. Le groupe repreneur conduit par Bouygues a dû payer une prime de contrôle pour obtenir 50 % du capital. Pour Bouygues, cette prime s'élève à 375 millions de francs.



Marchés financiers

BOURSE DE PARIS — 22 AVRIL

Cours relevés à 17 h 41

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1525	4,5 % 1973	1749	1740	1740	− 0 51
....	C.N.E. 3%	4220	4250	4250	+ 0 71
....	B.N.P. C.I.	....	....	....	....
1209	B.N.P. T.P.	1209	1209	1209	....
1210	C.C.F. T.P.	1239	1239	1245	+ 0 48
1117	Créd. Lyon. T.P.	1171	1180	1180	+ 0 77
3010	Electricité T.P.	3010	....	....	....
2114	Renault T.P.	2140	2150	2150	+ 0 47
2330	Rhone-Poul. T.P.	2325	2300	2300	− 1 07
1385	St-Gobain T.P.	1390	1395	1395	+ 0 38
1320	Thomson T.P.	1320	1330	1330	+ 0 76
560	Accor	535	538	538	+ 0 19
2180	Agence Havas	2280	2350	2320	+ 1 75
2090	Ag. Havas C. I.	2260	2295	2295	+ 1 55
740	Air Liquide	730	741	741	+ 1 51
2950	Alcatel	2910	2999	2999	+ 3 06
2340	Als. Superm.	2155	2205	2205	+ 2 32
530	A.L.S.P.I.	559	566	566	+ 1 25
440	Alsthom ★	470	481	475 80	+ 1 23
2550	Arjom. Prioux	2925	2940	2934	+ 0 31
620	Ausedat-Rey	689	689	689	....
1630	Aux. Entrepr. ★	1660	1655	1671	+ 0 66
1250	Avions Dassault	1255	1236	1235	− 1 59
800	BAFIP	785	794	795	+ 1 27
490	Bail-Equipem. ★	452	456	453	+ 0 22
980	Bail-Investiss.	955	955	955	....
1050	Cie Bancaire	761	760	758	− 0 26
615	Bazar H.-V.	620	635	630	+ 1 61
735	Béghin-Say ★	585	606	595	+ 1 70
730	Berger (Mé)	799	799	799	....
845	Bic ★	765	765	748	− 2 22
1600	B.I.S.	1538	1538	1538	....
2850	Biscuit (Géné.)	2910	2980	2980	+ 2 41
2750	Bongrain S.A.	2850	2985	2965	+ 4 04
1330	Bouygues	1445	1460	1455	+ 0 69
5090	B.S.N.	6180	6260	6250	+ 1 35
1400	Carnaud	1485	1480	1482	− 0 20
3870	Carrefour	3860	3880	3886	+ 0 68
2350	Casino	2189	2245	2250	+ 2 78
1920	Casino A.D.P.	1745	1750	1749	+ 0 22
1330	C.C.M.C.	1295	1275	1275	− 1 54
1310	Cetelem	1105	1125	1120	+ 1 35
....	Cerus	....	....	....	....
2610	C.F.A.O.	2580	2600	2580	− 1 16
1600	C.G.I.P.	1490	1495	1499	+ 0 60
1920	Chargeurs S.A.	1891	1885	1889	− 0 11
85	Chiers-Châtill.	87	90	91 50	+ 5 17
955	Ciments franç. ★	1080	1075	1083	+ 0 27
695	Club Méditerr.	881	878	874	− 1 03
210	Codetel	217 80	213	213	− 2 20
390	Cofimeg	369	365	365	− 1 08
2070	Coles	2272	2299	2299	+ 1 19
345	Compt. Entrepr.	330	330	330	....
795	Compt. Mod.	849	825	821	− 3 30
1190	Créd. Foncier	1135	1130	1130	− 0 44
610	Crédit F. Imm.	613	618	619	+ 0 98
....	Créd. Lyon. (DP)	....	....	....	....
1490	Crédit Nat. ★	1405	1410	1417	+ 0 85
340	Crouzet ★	341 50	341 50	343	+ 0 43

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
2800	Damart S.A.	3135	3140	3140	+ 0 16
530	Darty ★	478	482	486	+ 1 89
....	Darty (DP)	....	....	....	....
....	De Dietrich	....	....	....	....
355	Dév. R.d.C. (Li)	391	389	389	− 0 51
715	D.M.C.	680	695	681	+ 0 14
3040	Docks France ★	2886	2900	2875	− 0 38
2290	Dumez ★	2457	2501	2516	+ 2 40
1500	Eaux (Gén.)	1505	1500	1508	+ 0 20
2890	Ecco ★	2830	2840	2783	− 1 66
1370	Electro-Finan.	1335	1339	1345	+ 0 75
340	Elf-Aquitaine	334 50	333	334 10	− 0 12
320	— (certific.)	317	318	317 90	+ 0 28
3250	Epeda-B-Faure	3110	3110	3115	+ 0 16
3500	Essilor	3340	3300	3300	− 1 20
....	Essilor Int. (DP)	....	....	....	....
520	Esso S.A.F. ★	496	496	494	− 0 40
3160	Eurafrance	3160	3061	3130	− 0 94
1470	Eurocom ★	1630	1650	1625	− 0 30
3500	Euromarché	3500	3650	3650	+ 4 28
930	Europe n° 1 ★	835	840	833	− 0 23
....	Exor	....	....	....	....
1970	Facom	1900	1937	1886	− 0 73
1230	Fichet-bauche	1201	1215	1215	+ 1 17
235	Finextel	234 10	237	237	+ 1 24
260	Fives-Lille	249	249	249	....
345	Francarep	320	341	341	+ 6 56
1550	Fromageries Bel	1400	1425	1425	+ 1 79
1250	Gal. Lafayette	1210	1228	1228	+ 1 49
440	Gascogne	484	484	490	+ 1 24
....	Gaz et Eaux	....	....	....	....
415	Géophysique ★	510	515	512	+ 0 39
2540	Gerland	2760	2770	2800	+ 1 45
715	GTM-Entrepose	835	831	825	− 1 20
895	Guyenne-Gas. ★	845	852	870	+ 2 95
3280	Hachette ★	3035	3055	3069	+ 1 12
790	Hénin (La)	881	890	890	+ 1 02
....	Hutchinson	....	....	....	....
117	Imétal	119	117	119	....
485	Imm. Plaine-M.	491	470	472	− 3 87
5020	Inst. Mérieux	5300	5300	5300	....
610	Interbail	600	600	600	....
1750	Intertechnique	1680	1680	1680	....
1910	J. Lefebvre	2275	2300	2344	+ 3 03
2280	Lab. Bellon	2310	2360	2360	+ 2 16
1530	Lafarge-Coppée	1685	1686	1686	+ 0 06
2120	Lebon ★	2030	2074	2058	+ 1 37
5510	Legrand	5800	5890	5860	+ 1 02
....	Legrand (DP)	....	....	....	....
880	Leroy-Somer. ★	866	876	854	− 1 38
1890	Lesieur	1899	1865	1865	− 1 79
900	Locabail Immob.	814	786	790	− 2 95
760	Locafrance ★	759	756	751	− 1 05
855	Locindus	969	950	950	− 1 96

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1150	L. Vuitton S.A ★	1120	1100	1090	− 2 67
780	Luchaire	716	706	705	− 1 54
1749	Lyonn. Eaux ★	1670	1699	1715	+ 2 69
142	Mais. Phénix	145 20	145	145	− 0 13
750	Majorette (Ly)	860	880	865	+ 0 58
77	Manurhin	72 50	56	56 30	− 22 34
570	Mar. Wendel	521	540	544	+ 4 41
1640	Martell	1822	1899	1910	+ 4 83
2590	Matra	2650	2720	2730	+ 3 02
2700	Merlin-Gerin ★	2779	2794	2775	− 0 14
3350	Michelin	3660	3687	3690	+ 0 82
1570	Midi (Cie)	1507	1510	1500	− 0 46
480	Midland Bk S.A.	481	471	474	− 1 46
715	Min. Salaig. (Ms)	825	823	823	− 0 24
55	M.M. Penarroya	58	57 10	56 90	− 1 90
2530	Moët-Hennessy	2390	2400	2425	+ 1 46
115	Moulinex	109 70	113	110 20	+ 0 45
1190	Navig. Mixtes	1173	1160	1167	− 0 51
210	Nord-Est	198	196 80	196 80	− 0 61
470	Nordon (Ny)	479	485	485	+ 1 25
780	Nouvelles Gal.	801	820	822	+ 2 62
1250	Occident. (Gén.)	1319	1316	1316	− 0 23
1740	Omn.F.Paris	1690	1690	1690	....
191	Olida-Caby	172 50	178	178 50	+ 3 48
580	Opfi-Paribas	551	551	550	− 0 18
4370	Oréal (L')	4290	4300	4340	+ 1 17
....	Paribas	....	....	....	....
845	Paris-Réesc. ★	819	831	824	+ 0 61
1570	Pechelbronn ★	1737	1725	1727	− 0 57
1690	Penhoet	1680	1690	1690	+ 0 60
1080	Pernod-Ricard	1087	1115	1117	+ 2 76
140	Pétroles B.P.	153	155	155	+ 1 31
1470	Peugeot S.A.	1570	1618	1616	+ 2 93
37	Poclain	13 45	14 20	14 30	+ 6 32
2110	Pollet	2350	2360	2360	+ 0 43
960	P.M. Labinal	938	939	940	+ 0 21
3500	Presses Cité	3590	3510	3520	− 1 95
1490	Préfabail Sic.	1405	1400	1390	− 1 06
820	Primagaz	872	874	870	− 0 23
745	Printemps ★	800	803	814	+ 1 75
2650	Promodès	2615	2590	2590	− 0 96
320	Prouvost S.A ★	284	280 10	280 10	− 1 37
1640	Radiotechn.	1690	1700	1699	+ 0 53
163	Raff. Dist. Total	159 30	156	154 90	− 2 76
2310	Redoute (La) ★	3045	3020	3060	+ 0 49
480	Rober française	545	533	533	− 2 20
1900	Roussel-Uclaf	1775	1730	1735	− 2 25
1460	Roussel-C.N.I.	1290	1320	1318	+ 2 17
5920	R. Impériale (Ly)	6500	7050	7050	+ 8 46
290	Sade	293 30	295 10	295 10	+ 0 61
3950	Sagem	3835	3800	3800	− 0 91
445	Saint-Gobain	460	463 50	463 50	+ 0 76
1160	St-Louis B.	1155	1146	1151	− 0 35

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
2130	Salomon	1960	1975	1980	+ 1 02
1640	Salvepar	1700	1749	1749	+ 2 88
890	Sanofi	875	870	871	− 0 46
705	S.A.T.	728	735	750	+ 3 02
1240	Saupiquet (Na)	1150	1150	1150	....
670	Schneider ★	670	673	680	+ 1 49
115	S.C.O.A.	131 60	132	132	+ 0 30
765	S.C.R.E.G.	825	820	820	− 0 61
870	Seb ★	871	887	880	+ 1 03
465	Sefimeg	476	470	473	− 0 63
1840	S.F.I.M.	1910	1958	1957	+ 2 46
106	S.G.E.	108 90	112	109 50	+ 0 55
690	Sign. Ent. El. ★	670	666	650	− 2 98
1040	Silic	1185	1185	1184	− 0 09
620	Simco-U.P.H. ★	645	651	650	+ 0 77
400	Simnor (Li)	409	410	410	+ 0 24
1360	Skis Rossignol	1290	1290	1291	+ 0 07
800	Skainco	725	752	752	+ 3 72
....	Sodecco	....	....	....	....
285	Sodero (Na)	270	260	260	− 3 70
2850	Sodexho	2960	2930	2930	− 0 88
440	Sogerap	442	446	446	+ 0 90
2120	Somm-Allib. ★	2146	2180	2179	+ 1 53
805	Source Perrier	770	751	756	− 1 82
1350	Sovac ★	1160	1160	1130	− 2 58
625	Spie-Batignol.	645	650	644	− 0 16
805	Strafor	795	795	795	....
515	Synthelabo ★	408	413 20	420	+ 2 94
825	Talcs Luzenac	809	815	815	+ 0 74
3540	Tél. Elect.	3350	3360	3350	....
1700	Thomson-C.S.F.	1720	1740	1735	+ 0 87
480	Total (CFP) ★	492	500	502	+ 2 03
105	— (certific.)	104 80	103	105	+ 0 19
2650	T.R.T.	2350	2330	2330	− 0 85
835	U.F.B.	784	781	780	− 0 52
1610	U.I.C.	1444	1455	1455	+ 1 45
625	U.I.F.	716	720	720	+ 0 56
890	U.I.S.	914	928	928	+ 1 53
560	U.C.B. ★	382	381	383 50	+ 0 39
840	Unibail	815	811	811	− 0 49
570	Valéo	620	640	638	+ 2 90
103	Vallourec	107	109	109	+ 1 87
4380	V. Clicquot-P.	4205	4200	4200	− 0 12
750	Via Banque	640	650	641	+ 0 15
810	Elf-Gabon	805	805	806	+ 0 12
111	Amax Inc.	124 50	127 50	125 90	+ 1 12
465	Amer. Express	428	429	420	− 1 41
147	Amer. Teleph.	150 40	152 40	152 40	+ 1 33
122	Anglo Amer. C.	145	139 90	140 20	− 3 31
560	Amgold	725	722	722	− 0 41
840	BASF (Akt)	905	920	920	+ 1 66
955	Bayer	1020	1031	1030	+ 0 98
135	Buffelsfont.	142	137 60	135	− 4 93

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
295	Chase Manh.	211	216	215	+ 1 90
305	Cie Pétr. Imp.	303	303	303	....
73	De Beers	82	79 30	79 30	− 3 29
2090	Deutsche Bank	2134	2162	2160	+ 1 22
89	Dome Mines	102	96 70	96 70	− 5 20
1090	Dresdner Bank	1136	1164	1160	+ 1 32
121	Driefontein Cd	155	148 80	148	− 4 52
690	Du Pont-Nem.	699	701	701	+ 0 29
475	Eastman Kodak	456	468	467	+ 2 41
44	East Rand	61 50	61 55	61 05	− 0 73
295	Electrolux	298 20	308	305	+ 2 28
250	Ericsson	284 50	274	274	+ 3 59
515	Exxon Corp.	532	540	542	+ 1 88
500	Ford Motors	500	514	514	+ 2 80
89	Freegold	113 80	108	106 10	− 6 77
107	Gencor	122 90	118 60	118 60	− 3 50
655	Gén. Electr.	626	647	656	+ 4 96
560	Gén. Belgique	582	586	586	+ 0 69
470	Gen. Motors	512	535	549	+ 7 23
85	Goldfields	98 70	97	97	− 1 72
48	Gd Metropolitain	48 30	48	48	− 0 62
73	Harmony	98 50	95 90	95 90	− 2 64
40	Hitachi	38	38	37 90	− 0 26
840	Hoechst Akt.	916	933	933	+ 1 86
130	Imp. Chemical	128	127	127	− 0 78
97	Inco. Limited	103	104 10	104 10	+ 1 07
900	IBM	900	945	955	+ 6 11
395	ITT	346	353	350 10	+ 1 49
145	Ito-Yokado	151 50	152 80	152 80	+ 0 86
71	Matsushita	64	64 45	64 30	+ 0 47
890	Merck	929	950	950	+ 2 26
805	Minnesota M.	756	776	776	+ 2 65
290	Mobil Corp.	278 50	291	291	+ 4 49
275	Morgan J.P.	255	259	259	+ 1 57
36400	Nestlé	37500	37490	37490	− 0 03
151	Norsk Hydro	156	160 80	159 60	+ 2 24
225	Olivetti	279	264 50	264 50	− 5 20
1640	Petrofina	1640	1649	1650	+ 0 61
615	Philip Morris	515	535	534	+ 3 69
144	Philips	151	151 20	150 50	− 0 33
600	Quilmès	638	635	636	− 0 31
750	Randfontein	951	905	915	− 3 79
720	Royal Dutch	709	730	720	+ 1 69
72	Rio Tinto Zinc	89	91	90 80	+ 2 02
92	St Helena Co	124	122 90	122 50	− 1 21
240	Schlumberger	255	258	258	+ 1 18
125	Shell transp.	115 60	115 60	115 60	+ 0 09
2110	Siemens A.G.	2330	2375	2360	+ 1 29
127	Sony	116 50	119 10	119 10	+ 2 23
138	T.D.K.	124	121 50	121 50	− 2 02
29	Toshiba Corp.	29 70	31 40	31 40	+ 5 72
1650	Unilever	1720	1726	1725	+ 0 29
320	Unit. Techn.	282	285	289	+ 2 48
625	Vaal Reefs	866	823	802	− 7 39
300	Volvo	297	305	304 50	+ 2 53
300	West Deep	435	412	406	− 6 67
455	Xerox Corp.	447	454	449	+ 0 45
1 25	Zambia Corp.	1 31	1 27	1 28	− 2 29

Comptant (sélection)

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Obligations		
Emp. 7 % 1973	8678	..
Emp. 8,80 % 77	123	8 077
9,80 % 78/93	102 50	7 652
10,80 % 79/94	105 30	8 635
13,25 % 80/90	108 20	11 762
13,80 % 80/87	102 55	7 146
13,80 % 81/88	108 90	3 705
16,75 % 81/87	103 05	10 325
16,20 % 82/90	118 15	4 438
16 % juin 82	119 90	13 940
14,60 % févr. 83	119 25	2 440
13,40 % déc. 83	122 50	4 515
12,20 % oct. 84	114 34	6 585
11 % févr. 85	116 15	1 838
10,25 % mars 86	109 50	1 177
ORT 12,75 % 83	1740	..
OAT 10 % 2000	110	9 068
OAT 9,80 % 1997	106 85	3 553
OAT 9,80 % 1996	107 10	2 228
Ch. France 3 %	172	..
CNB Bques janv. 82	101 35	2 521
CNB Paribas	102	2 521
CNB Suez	102	2 521
CNI janv. 82	101 35	2 521
PTT 11,20% 85	109 50	4 115
CFF 10,30% 86	....	..
CNE 11,50% 86	109 80	9 187
CNT 9% 86	98 50	0 354
CRH 10,90% déc. 85	108 90	3 084

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Actions		
Aciers Peugeot	1400	1420
Agache (Sté. Fin.)	2100	2100
A.G.F. (St Cent.)	841	834
Applic. Hydraul.	787	844
Arbel	242	241
Astorg	448	446
Avenir Publicité	2502	2500
Bain C. Monaco	427	419
Banque Hypoth. Eur.	580	615
Béghin-Say (C.I.)	485	480
B.G.I.	670	670
Blanzy-Ouest	585	590
B.N.P. CI	582	580
B.N.P. Intercontin.	455 50	432
Bénédictine	4625	4600
Bon-Marché	900	905
Call	1040	1040
Cambodge	940	940
C.A.M.E.	599	581
Campenon Bern.	770	775
Carbone-Lorraine	915	949
C.E.G.Frig.	688	710
Centen. Blanzy	3099	3222
Centrest (Ny)	288	288
Cerabati	106 80	104 50
CERUS	890	808
C.F.D.E.	....	....
Chambourcy (M.)	1080	....
Champex (Ny)	189 50	189 50
C.I.C. (Franc. de)	386	400
C.I. Maritime	810	820
Ciments-Sigma	1025	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Citram (B)	680	685 d
Clause	1404	1421
Cofradel (Ly)	2600	....
Cogifi	472 10	475
Comiphos	684	670
Cie Industrielle	3565	3690
Comp. Lyon-Alem.	795	799
Concorde (La)	1169	1170
C.M.P.	38 10	40
Créd. Gén. Ind.	1170	1112
Crédit Lyonnais C.I.	849	829
Cr. Universel (Cie)	900	936
Créditel	155	155
Darblay S.A.	920	985 d
Darty Act. d. p.	380	400
De Dietrich	2835	2836
Delalande S.A.	1648	1648
Delmas-Vielj. (Fin.)	1252	1280
Didot-Bottin	788	800
Eaux Bass. Vichy	1609	1520
Eaux Vittel	2700	2710
Economats Centre	632	625
Electro-Banque	500	480
Elf-Antargaz	850	830
E.L.M. Leblanc	998	1004
Epeli-Bretagne	349	360
Entrepôts Paris	603	611
Epargne (B)	3405	3405 d
Europ. Accumul.	108	102 50
Eternit	3100	3100
Exor	4600	1291 d
Finalens	286	280
FIPP	481	433
Fnac	1356	1357
Foncière (Cie)	639	630
Fonc. Lyonnaise	5520	5650
Foncina	800	800
Forinter	1109	1110
Fougerolle	450	455
France I.A.R.D.	510	539
France (La)	7800	7700
From. Paul Renard	519	519
GAN	1178	1162
Gaumont	606	610
Gaz et Eaux	2880	2880
Gévelot	989	930
Gr. Fin. Constr.	510	510
Gds Moul. Paris	505	480
Groupe Victoire	3966	4010
G. Transp. Ind.	628	615
H.E.F.	469	469
Hutchinson	1450	1450
Immindo S.A.	555	556
Imminvest	350	336
Immobail	481	480
Immobanque	780	765
Immob. Marseille	12950	12500
Immofice	584	575
Invest. (Sté Cent.)	3640	3650
Jaeger	206	208 50
Lafitte-Bail	580	566
Lambert Frères	280	280
Lille-Bonnières	1600	1700
Loca-Expansion	335	....
Locafinancière	449	....
Locamel	725	768
Louvre (Sté)	1820	1820
Machines Bull	53	51 80
Magasins Uniprix	255	250
Magnant S.A.	140	139
Maritimes Part.	520	518
Métal Déployé	512	500
Mors	239	239
Nasal Worms	106	100

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Navig. (Nat. de)	196	....
OPB Paribas	460	455
Optorg	339	339
Oréal (L') C.I.	3055	3120
Origny-Desvroise	1380	1398
Palais Nouveauté	1152	1140
Paribas	528	529
Paribas-CIP	527	515
Paris France	301	301
Paris-Orléans	405	410
Part. Fin. Gest. Im.	1700	1700
Partarhus	892	899
Pathé-Cinéma	1039	995
Pechiney (cert. inv.)	250	263
Piles Wonder	1220	1239
Piper-Heidsieck	1399	1275 o
P.L.M.	206 50	206 50
Porcher	700	700
Providence S.A.	2245	2280
Publicis	2850	2960
Raff. Souf. R.	178	178
Rhône-Poul. (c. inv.)	380	395
Ricqlès-Zan	430	390
Rochefortaise S.A.	419	438
Rochette-Cenpa	145 20	147
Rosario (Fin.)	417	434 d
Rougier et Fils	349	....
Sacer	140	134 20
SAFAA	575	581
Safic-Alcan	1700	1700
SAFT	990	1000
Saga	2565	2570
St-Gobain C.I.	445	430
Salins du Midi	440	438
Santa-Fé	580	580
Satam	171	171
Saulnes	265	280 60
Saunier-Duval	84	82 50
Savoisienne (M)	87	78 o
SCAC	289	272 80 o
Sarelle Maubeuge	869	875
S.E.P. (M)	881	880
Serv. Equip. Véh.	228	223 c
Sicli	117	117 80
Sicotel	279	280
Siemla	390	391
Siph (Plant. Hévéas)	325	321
Sté Générale-CIP	470	498
Soleil financière	1850	1850
Soffo	2040	2122 d
Soficomi	550	528
S.O.F.I.P. (M)	830	845
Sofragi	200	176
Sogenal (Ma)	1320	1281
Soudure Autog.	179	177
Sovabail	590	568
Spéichim	708	759 d
S.P.I.	43 60	....
Suez (Fin. de)-CIP	823	809
Sterel	1555	1585
Taittinger	850	....
Testut-Aequitas	2202	2220
Tour Eiffel	413 40	451 d
Ufiner S.M.D.	672	680
U.A.P.	780	800
U.T.A.	2390	2450
Vicat	2580	2620
Viniprix	1650	1701
Virax	1775	1780
Waterman S.A.	213	211
Brass. du Maroc	700	658
[illegible]	149	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Étrangères		
A.E.G.	980	....
Akzo	403	....
Alcan Alum	233	....
Algemene Bank	1600	1550
American Brands	287	304
Am. Petrofina	320	....
Arbed	278	....
Asturienne Mines	172	....
Bco Pop Espanol	420	419
Banque Morgan	....	....
Banque Ottomane	1260	....
B. Régl. Internat.	60000	59900
Br. Lambert	615	620
Canadian-Pacific	108 60	109 80
CIR	34 60	34 50
Commerzbank	910	895
Dart. and Kraft	382 60	382 60
De Beers (port.)	79 40	....
Dow Chemical	515	516
Gén. Belgique	582	586
Gevaert	990	970
Glaxo	151	149
Goodyear	350	360
Grace and Co	385	....
Gulf Canada Corp.	123	129 50
Honeywell Inc.	490	465
I. C. Industries	198 50	213
Johannesburg	1160	....
Kubota	21	21 20
Latonia	281	282
Mannesmann	....	....
Midland Bank Plc	59	60
Mineral-Ressourc.	84 70	78 50
Nixdorf	2730	2700
Noranda	144	140
Olivetti	35 25	36
Pakhoed Holding	220	228
Pfizer Inc.	410	430
Procter Gamble	512	512
Ricoh Cy Ltd	33	33
Rolinco	270	271
Robeco	291 80	294 60
Rodamco	433	434 70
Saipem	24 10	23 90
Shell fr. (port.)	115	....
S.K.F. Aktiebolag	340	368 50
Steel Cy of Can.	110	....
Tenneco	275	....
Thorn EMI	62	82 10
Toray Indust. inc	29 40	29 70
Vieille Montagne	821	860
Wagons-Lits	924	890
West Rand	33	31
Hors-cote		
Amrep	7	7 60 d
Calciphos	1423	1398
C.E.M.	....	....
Cochery	179	....
Coparex	451	471
Dubois Inv. (Casto.)	1200	1200
Gachot	329	315
Hydro-Energie	326	....
Hoogovens	250	....
Matra Hort. (échan.)	....	....
Nicolas	1130	1080
Révillon	410	410
Rorento N.V.	150 20	150 20
Sopalem	85 70	0 10 o
S.P.R.	260	....
Ufimex	380	....
Union Brasseries	142	....

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	1280	1335	Deville	1008	1008	Molex	339 90	339 90
Alain Manoukian	984	1023	Drouot-Assurances	615	618	Navale-Delmas	840	900
Asystel	700	710	Drouot-Obl. convert.	4200	4190	Olivetti-Logabax	850	689
B.I.C.M.	935	930	Editions Belfond	340	353 60 d	Om. Gest. Fin.	550	572 d
B.I.P.	1235	1220	Elect. S. Dassault	970	978	Paternelle-R.D.	3420	3400
Bolloré Technologies	1420	1459	Expand	809	810	Petit Bateau	306	307 50
Buisoni	865	865	Filipacchi	809	818	Petrofigaz	720	748
Cables de Lyon	1540	1549	Guintoli	805	820	Rézal	1690	1699
Caiberson	1030	1020	Guy Degrenne	1203	1205	St-Gobain Emballage	1555	1560
Cardif	2901	2860	I.C.C.	281	301 d	St-Honoré Matignon	249	249
Cap Gemini Sogeti	2940	2960	IN Informatique	376	380	S.C.G.P.M.	310	308
C.D.M.E.	1214	1215	Le gd livre du mois	532	535	Seine-Metre	1800	1798
C. Equip. Elect.	374	369	Loca-Investissement	360	348	S.E.P.	1590	1590
C.E.G.I.D.	3307	3340	Locamic	559	561	S.E.P.R.	1800	1692
C.E.P.-Communication	1609	1610	Marutan	641	616 o	S.M.T. Goupil	400	393
C.G.I. Informatique	1198	1200	Merlin Immobilier	463	463	Sodinforg	1650	1685
C. Occid. Forestière	230	221	Métallurg. Minière	190	189	Sofibus	455	450
Dafsa	279	274	Métrologie Internat.	830	863	Supra	1200	1195
Dauphin O.T.A.	3690	3690	M.M.B.	711	720	Valeurs de France	388	388
Devanlay	3000	2900						

SICAV (sélection) — 22/4

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A. A. A.	854 68	833 81
Actions France	506 97	488 65
Action Invest.	394 25	376 37
Actions sélectives	622 58	600 06
Aedificandi	664 77	631 10
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1303 12	1271 34
A.G.F. 5000	658 18	642 13
A.G.F. ECU	1188 59	1176 82
A.G.F. Interfonds	477 25	465 61
A.G.F. OBLIG.	1169 25	1167 43
Agfimo	727 16	709 42
Altefi	215 39	207 60
A.L.T.O.	186 48	179 74
Amesi-Gan	5740 84	5480 62
America-Valor	741 53	707 90
Amérique Gestion	389 05	371 41
Amplitude	594 10	576 80
Arbitrages court terme	5320 76	5310 13 ◆
Argonautes	461 07	430 62
Associc	1163 32	1153 32
Aurecic	1484	1440 78
Axa Europe	114 43	109 24
Axa Investissements	128 20	120 48
Bourse-Investiss.	495 81	473 33
Bred Associations	2634 85	2626 98
Bred International	98 05	96 13
Capital Plus	1678 41	1678 41
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Colombia	913 45	872 03 ◆
Convertimmo	417 23	401 18
Cortal court terme	12281 71	12281 71
Cortaix	995 40	950 28c
Creditstar	520 47	505 31
Crois. France	298 40	286 51
Crois. Mercure	2598 90	2524 17
Crois. Immobil.	706 26	674 23
Crois. Prestige	390 78	373 06
Décidor	13170 97	13170 97
Drouot-France	754 94	720 71
Drouot-Investiss.	1198 66	1144 31
Drouot-Sécurité	270 17	257 92
Drouot-Sélection	150 11	143 30
Ecudic	1184 14	1186 64
Elicoop Sicav	11370 95	11370 95
Elf-Valeurs	10402 01	10148 30
Energie	295 68	282 27
Eparcic	2919 66	2913 82
Epercourt Sicav	4012 88	4002 87
Epargne Associations	23757 83	23722 05c
Epargne-Capital	7878 88	7800 97
Epargne-Croiss.	1588 12	1526 15
Epargne-Industr.	841 15	803 01
Epargne-Inter	691 96	673 43
Epargne J	51570 64	51570 64
Epargne-Long-Terme	1759	1711 92
Epargne-Oblig.	191 87	186 54
Epargne-Unie	1376 26	1313 85
Epargne-Valeur	438 63	426 89
Epacoblig	1259 56	1257 04
Epalion	1001 42	1001 42
Eurocic	9945 36	9699 96
Euro-Croissance	559 07	542 79
Eurodyn	1135	1097 68
Extrême Orient Sicav	598 29	580 89
Financière Plus	27526 97	27254 43
Ficord Placement	59514 04	59338 03
Finord Trimestriel	1137 78	1129 97
Finord Valoriscion	13435 22	13171 78
Fonsicav (div. par 10)	10477 40	10472 16
Foncier Investiss.	1173 27	1144 65
Fonsival	287 57	274 53
France Eco Plus	10589 15	10484 50
France-Gan	6923 01	6609 09
France-Garantie	319 61	318 97 ◆
France-Investiss.	603 85	576 47
France-Net	128 09	126 82
France-Obligations	455 15	451 63

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Francic	450 22	437 11
Francic Régions	1231 20	1195 34
Fructi-Associations	1330 61	1330 61
Fructicapi	299 68	295 25
Fructidor	257 39	263 59
Fructifrance	897 14	875 28
Fructivar	81961 03	81656 89
Fructi ECU	569 73	581 31
Fructi-Première	12336 20	12183 89
Futuroblig	1120 51	1119 38
Gestilion	61450 47	61297 23
Gestion Associations	159 22	155 72
Gestion Mobilière	776 65	741 43 ◆
Gest. Rendement	474 13	452 63
Gest. Sél. France	813 45	776 56
Haussmann Associat.	1208 84	1208 84
Haussmann court terme	1165 13	1165 13
Haussmann Epargne	1357 48	1357 48
Haussmann Europe	2128 37	2051 44
Haussmann France	1142 32	1101 03
Haussmann Oblicmix.	1282 20	1282 20
Haussmann Obligation	1509 57	1455 01
Horizon	1248 82	1212 45
I.M.S.I.	830 55	801 96
Indo-Suez Valeurs	813 11	776 24
Ind. française	13382 87	13120 46
Interoblig.	12042 02	11578 87
Intersélect France	486 15	473 85
Intervaleurs Indust.	729 71	696 52
Invest. net	14317 24	14288 66
Invest. Obligataire	17709 52	17674 17
Japacic	188 98	183 48 ◆
Jeune épargne	251 21	247 50
Laffitte-Amérique	266 22	264 15
Laffitte-crt-terme	61201 72	61201 72
Laffitte-Expansion	893 71	853 18
Laffitte-France	374 09	367 13
Laffitte-Immobilière	285 25	253 22
Laffitte-Japon	357 18	340 98
Laffitte-Oblig.	148 31	141 58
Laffitte-Placements	64481 03	64481 03
Laffitte-Rend.	227 66	217 34
Laffitte-Tokyo	1315 80	1258 13
Lion-Associations	11230 88	11230 88
Lion-Institutionnels	23304 22	23246 10
Lionplus	72218 85	71503 81
Livret portefeuille	652 51	633 50
Méditerranée	187 03	178 55
Mondiale Investissem.	478 13	454 54
Monecic	5879 20	5879 20
Moné J.	53292 06	53292 06
Monetaffine	259568 30	259568 30
Multi-Obligations	430 82	411 28
Mutuelle Unie Sél.	187 39	159 80
Natio.-Assoc.	8550 05	8538 98
Natio.-Epargne	13319 54	13187 66
Natio.-Immobilier	1078 43	1047 62
Natio.-Inter.	1144 74	1114 10c
Natio.-Obligations	548 63	533 95
Natio.-Patrimoine	1501 15	1460 97
Natio.-Placements	82660 79	82660 79
Natio.-Revenu	1086 93	1076 17
Natio.-Sécurité	54755 83	54755 83
Natio.-Valeurs	794 97	773 69
Nippon-Gan	6039 68	5765 80
Nord-Sud Développ.	1240 16	1237 68 ◆
Oblicic Régions	1045 37	1029 92
Oblicoop Sicav	1469	1440 20
Obligations Convert.	469 01	447 74
Oblilion	1106 51	1078 88
Optimavalor	687 70	656 52
Options et Rendement	53792 82	52987 85 ◆
Oriens-Gestion	182 70	174 42
Paramérique	552 64	527 48
Parseurope	877 09	837 32
Paribas Epargne	15172 67	15142 29
Paribas France	118 47	113 08

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Paribas Gestion	647 16	620 78
Paribas Opportunités	107 31	104 18
Paribas Patrimoine	569 48	546 28
Parnasse-Valor	1068 23	1057 17
Patrimoine-Retraite	1669 74	1637
Phénix Placements	276 63	275 15
Pierre Investiss.	787 27	751 57
Placement A	1133 43	1133 43
Placement crt-terme	71946 36	71946 36
Placement J	59926 16	59926 19
Placement Premier	51011 05	51011 05
Placements Rendement	11499 83	11499 93 ◆
Placements Sécurité	109575 91	109575 91 ◆
Première Obligations	10211 44	10191 06
Priv'Association	22753 76	22753 76
Province Investiss.	663 10	633 03
Quartz	118 06	115 15
Rentacic	169 66	167 15
Revenus Trimestriels	5852 04	5893 11
Revenu Vert	1170 84	1169 67
Rivoli Plus	1072 90	1024 25
St-Honoré Assoc.	13984 69	13915 10
St-Honoré Bio-aliment.	874 59	834 93
St-Honoré Pacifique	607 98	580 41
St-Honoré P.M.E.	520 71	497 10
St-Honoré Réel	11532 74	11496 79
St-Honoré Rendement	11469 65	11412 59
St-Honoré Technol.	827 92	790 38
St-Honoré Valor	12169 41	12072 83
Sécuricic	11250 22	11238 98
Sécur. Mobilière	405 97	387 56
Sécuri Taux	10233 87	10233 87
Sél. court terme	12556 83	12463 35
Sélection Croissance	568 40	549 90
Sicaden (Caeden BP)	761 80	750 54
Sicav-Associations	1400 20	1398 10
S.F.I. fr. et ét.	635 07	618 57
Sicavimmo	830 57	792 91
Sicav 5000	377 73	387 62
Silvafrance	612 13	595 75
Silvam	435 42	423 77
Silvarente	228 95	222 82
Silvinter	427 45	416 01
S.I.-Est	1311 60	1252 12
S.I.G.	933 07	890 35
S.N.I.	1353 98	1314 52
Sogepargne	393 01	378 80
Sogeoc	53052 80	51507 57
Sogevar	1097 81	1047 84 ◆
Sogister	1308 04	1248 73
Soleil Investiss.	502 29	479 51
Technocic	1237 09	1201 06
Techno-Gan	6185 35	5904 87
U.A.P. Investiss.	413 09	396 16
Uni-Associations	108 53	108 53
Unifrance	515 32	491 95
Unifoncier	1436 23	1371 10
Uni-Garantie	1344 16	1317 78
Unigestion	865 93	922 13
Uni-Japon	1510 59	1442 09
Uni-Régions	3418 62	3263 60
Univente	2339 35	2261 46
Univer	175 27	175 27
Univers-Obligations	1614 34	1561 26
Valorem	551 75	538 29c
Valoblig	60567 12	59957 54
Valorg	1483 12	1481 64
Valrel	79580 60	79520 84

c : coupon détaché
o : offert
• : droit détaché
d : demandé
◆ : prix précédent
★ : marché continu.

Droits et bons

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Attribution		
Air Liquide	....	....
Casino	....	....
Créd. Foncier France	....	....
Pernod Ricard	....	....
Total	5 40	....

MINITEL

La gestion en direct de votre portefeuille personnel. 36.15 Tapez LEMONDE puis BOURSE

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 22/4	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 015	6 053	5 800	6 300
ECU	6 915	6 918	....	....
Allemagne (100 DM)	332 720	332 700	323	341
Belgique (100 F)	16 065	16 066	15 600	16 450
Pays Bas (100 fl.)	294 980	294 940	285 500	304 500
Danemark (100 krd)	88 350	88 390	85	91 500
Norvège (100 k)	88 430	89 700	85 500	92
Grande-Bretagne (£ 1)	9 852	9 858	9 450	10 150
Grèce (100 drachmes)	4 522	4 525	4 100	5 100
Italie (1 000 lires)	4 667	4 666	4 400	4 900
Suisse (100 fr.)	405 110	404 940	392	412
Suède (100 krs)	95 650	95 820	92	97 500
Autriche (100 sch)	47 330	47 320	46 100	48 450
Espagne (100 pes.)	4 746	4 752	4 550	5 050
Portugal (100 esc.)	4 302	4 310	3 800	4 800
Canada ($ can 1)	4 546	4 536	4 370	4 770
Japon (100 yens)	4 241	4 252	4 100	4 280

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 22/4
Or fin (kilo en barre)	86900	86800
Or fin (en lingot)	86900	87100
Pièce française (20 fr)	546	546
Pièce française (10 fr)	338	.....
Pièce suisse (20 fr)	620	610
Pièce latine (20 fr)	509	509
Souverain	640	621
Pièce de 20 dollars	3035	3075
Pièce de 10 dollars	1525	1530
Pièce de 5 dollars	920	.....
Pièce de 50 pesos	3305	3325
Pièce de 10 florins	520	518
Or Londres	454 30	.....
Or Zurich	452 50	447 50
Or Hongkong	455 62	446 76
Argent Londres	7 19	.....

Le Monde

A la prochaine rentrée

Le choix du collège sera libre dans de nombreuses zones urbaines

Dès la rentrée prochaine, les contraintes de la sectorisation disparaîtront dans certaines zones de soixante-quatorze départements (sur les quatre-vingt-quinze de France métropolitaine). Les parents d'élèves pourront choisir entre plusieurs établissements (5 en moyenne) pour l'entrée en sixième et, dans quelques cas, pour l'admission en seconde.

Le principe de la sectorisation, instituée en 1963, qui veut que chaque élève de l'enseignement public soit affecté d'autorité dans un établissement scolaire déterminé par son domicile, vacille donc. Mais on est loin encore de la *« liberté pour chaque parent de choisir l'école de ses enfants »* promise par la plate-forme électorale UDF-RPR de 1986.

Le ministre de l'éducation nationale a toujours prôné une désectorisation progressive afin d'éviter la concurrence sauvage entre établissements qui transformerait en ghettos les collèges les moins prisés, tandis que les établissements prestigieux seraient assaillis de demandes impossibles à satisfaire. Le choix a donc été fait pour la rentrée 1987 d'une multiplication prudente des expériences d'assouplissement menées depuis 1982.

Soixante-deux départements viendront se joindre aux douze déjà concernés cette année. Dans ces départements, 132 « secteurs rénovés » ont été délimités pour l'exercice du libre choix. Ils regroupent 523 collèges (soit 11 % des collèges français) et sont situés pour la plupart en zone urbaine. En outre, 9 zones de libre choix concernant 28 lycées (sur 1 134) ont été définies.

Une circulaire à paraître le 30 avril indique que ces expériences ne sont pas provisoires et que l'objectif du ministère de l'éducation nationale reste bien *« une généralisation de l'assouplissement de l'affectation selon un rythme et des modalités qui pourront varier selon les lieux »*. La mise en œuvre de la désectorisation ne sera pas dirigée de Paris ; les recteurs en assumeront la responsabilité. Le ministère précise seulement qu'une *« concertation approfondie »* devra être menée avec les collectivités territoriales, les associations de parents d'élèves, les chefs d'établissements et les enseignants. Pour les collèges, la délimitation des nouvelles zones de liberté devra tenir compte de la proximité des élèves, des moyens de communication et des caractéristiques des établissements. Pas question donc, en principe, de permettre le choix d'un collège très éloigné du domicile qui exigerait l'utilisation d'un transport scolaire long et coûteux ; pas question non plus de mettre brutalement en concurrence un établissement prestigieux de centre-ville et un collège de banlieue à population défavorisée.

La nouvelle réglementation varie énormément d'un lieu à l'autre. Des villes comme Avignon, Périgueux, Clermont-Ferrand, La Rochelle et Troyes se trouvent entièrement désectorisées, mais d'autres comme Versailles, Strasbourg, Rouen et Nice ne sont pas concernées, pas plus que la Corse. Certaines villes importantes ont été divisées en secteurs : 8 pour les 23 collèges de Toulouse, 7 pour les 22 de Reims. A Paris, l'assouplissement ne concerne que 17 collèges de 4 arrondissements périphériques (les 12e, 14e, 18e et 20e). Vingt-deux départements ont refusé de participer à l'expérience ; les autres ont choisi des formules diverses : libre choix total en Indre-et-Loire (collèges et lycées) et dans l'Indre (collèges seulement), tandis que dans les Vosges seuls 30 communes et 4 collèges sont concernés et que la « libération » de l'entrée en sixième ne touche que 9 des 89 collèges des Hauts-de-Seine.

PH. BE.

● **ERRATUM.** — Une erreur d'impression nous a fait écrire dans la première édition du jeudi 23 avril que les écoles maternelles et primaires françaises comptent 19 cantines alors que leur nombre est de 19 500.

SUR VOTRE MINITEL TAPEZ 36.15 LEMONDE (puis LYC),
et vous aurez la liste des secteurs classés par académie où le choix des établissements sera libre à la rentrée.

Les conditions de privatisation de la CGE

Les titres participatifs seront convertibles en actions

La CGE (Compagnie générale d'électricité), dont les conditions de privatisation seront connues le 8 mai, vient d'ores et déjà d'obtenir du ministre de l'économie, M. Balladur, l'accord de principe pour la conversion de ses titres participatifs en actions. Cette offre publique d'échange s'effectuera à l'occasion du retour du groupe sur le marché. Elle sera rendue possible, mais non obligatoire, aux détenteurs des 2,1 millions de titres participatifs actuellement émis, dont le cours a été suspendu le 10 mars. Ces titres ont actuellement une capitalisation d'environ 6 milliards de francs. Cette opération permettra à la CGE de présenter une seule ligne de cotation homogène de son capital.

Si le montant de l'augmentation de capital qui doit accompagner l'offre publique de vente (OPV) prévue pour le 11 mai n'est pas encore connu, les estimations portent sur 6,5 milliards de francs. En retenant cette hypothèse, et celle d'une conversion totale des titres participatifs, la valeur globale de la CGE est évaluée à 22,8 milliards de francs par la Charge d'agents de change Fauchier-Magnan. Le ministre de l'économie, M. Balladur, a fait remarquer, le jeudi 23 avril, qu'il s'agissait de la plus importante OPV lancée depuis le début du programme de privatisations.

En 1986, la CGE a réalisé un bénéfice consolidé de 1,134 milliard de francs hors plus-values, représentant 1,6 % du chiffre d'affaires, qui s'est établi à 80,9 milliards de francs. Pour 1987, l'intégration des activités d'ITT devrait se traduire par la multiplication du chiffre d'affaires par 1,6 (soit 130 milliards de francs).

M. Balladur prend position en faveur du canal Rhin-Rhône

Dégel du dossier complètement figé de la construction d'un canal à grand gabarit entre le Rhône et le Rhin ? Ou « coup » politique ? L'avenir tranchera entre ces deux interprétations des propos tenus à une délégation des huit régions concernées par le ministre d'Etat, M. Edouard Balladur, qui leur a affirmé, le 22 avril, son soutien à une grande politique de la voie d'eau et à Rhin-Rhône.

M. Balladur, qui recevait des élus ainsi que les représentants des chambres de commerce et d'industrie conduits par M. Edgar Faure, président (UDF) de la région Franche-Comté, a souligné que le réseau fluvial français était inadapté et qu'il proposerait au premier ministre de réunir, avant l'été, un comité interministériel sur ce sujet.

Il a décidé d'appliquer pleinement la loi de 1980 en élargissant le conseil d'administration de la Compagnie nationale du Rhône (CNR) aux représentants des régions. D'autre part, la déclaration d'utilité publique du canal Rhin-Rhône, qui sera caduque le 30 juin 1988, sera prolongée.

Cette déclaration fait suite à une protestation des huit présidents de région UDF concernés par l'ouvrage, qui avaient sommé le gouvernement de le mettre en chantier. M. Balladur n'a sûrement pas été très ému par la menace agitée par ceux-ci de déposer un recours pour excès de pouvoir contre le refus du gouvernement de nommer, parmi les élus régionaux, des administrateurs de la CNR (et non contre l'absence de mise en chantier, comme nous l'indiquions par erreur dans nos éditions du 14 mars).

En revanche, le ministre d'Etat semble avoir été sensible à la menace agitée depuis quelque temps par M. Edgar Faure de voter en faveur de M. Barre à l'occasion de la prochaine élection présidentielle si le gouvernement ne faisait pas un geste pour le canal Rhin-Rhône. M. Balladur a dit, le 22 avril, que ce geste était de la compétence de M. Pierre Méhaignerie, ministre de l'équipement, UDF et « barriste »...

AL. F.

Sur le vif

Pas touche

Ça y est, j'en étais sûre ! Dans les collèges anglais, les profs sortent de l'ombre, où les avait terrés un obscur sentiment de ridicule et de honte. Ils s'avancent en pleine lumière pour se plaindre et protester. C'est plus possible. Ils arrêtent pas d'être harcelés par leurs élèves.

Ben oui, sexuellement, qu'est-ce que vous imaginez ? Qu'elles se jettent sur eux pour qu'ils leur expliquent la théorie des quanta ? Absolument pas. Elles exigent des leçons d'anatomie très précises et très poussées. Et eux, les pauvres, ils savent pas comment repousser ces hordes de femelles déchaînées.

Hier, à la BBC, on leur donnait des conseils : Ne remettez jamais une copie corrigée à une étudiante de la main à la main. Posez-la sur son pupitre et laissez-lui le soin de la ramasser. Ne la faites jamais venir au tableau noir sans être accompagnée par deux témoins choisis dans la classe. Sur le campus ou dans la cour de récré, attention, danger ! Rasez les murs, traversez les pelouses au pas de course : vous risquez à tout moment d'être accosté. Faites gaffe, elles sont capables de tout, ces salopes, y compris de retourner la situation en vous accusant de leur mettre la paluche au panier.

Ils devaient en parler ce matin au café, les copains. C'est sûr ! Ils se sont tus dès que je suis arrivée. Je leur plante, distraite, un chaste baiser sur la joue : Ça va, mon grand ? Bien dormi ? Ils ont un mouvement de recul dégoûté, ils se lancent des regards de bêtes traquées, ils se lèvent précipitamment : Bon, allez les mecs, c'est pas tout ça, faut aller bosser ; Maurice, l'addition ! Et ils se sauvent en courant.

Je sais pas ce qu'ils ont pu raconter au rédac-chef en passant devant son bureau, mais quand j'y suis entrée dix minutes plus tard pour voir un peu avec lui de quoi j'allais vous causer aujourd'hui, il a bondi hors de son fauteuil, il est sorti dans le couloir, il a chopé un garçon d'étage au collet et il est revenu en s'abritant derrière lui.

— Tu t'approches pas, qu'il me fait. Tu bouges pas d'où tu es. Tu gardes tes mains dans tes poches, compris ? Harceler un chef, c'est trop facile !

CLAUDE SARRAUTE.

La RATP refuse d'afficher la « une » de « l'Evénement du jeudi »

L'Evénement du jeudi, l'hebdomadaire de Jean-François Kahn, avait prévu de faire afficher la « une » de son numéro de cette semaine dans le métro parisien et au dos des kiosques. Une couverture provocatrice, puisqu'elle montre le patron du *Figaro*, Robert Hersant, fumant cigare et portant vareuse rouge frappée du marteau et de la faucille bolcheviques, sous le titre *« Hersant est-il un agent communiste ? »*.

La société AAP (Administration, affichage et publicité), concessionnaire des kiosques de la capitale, a accepté sans sourciller cette affiche. En revanche, la RATP a décidé, en accord avec sa régie publicitaire Métrobus, de ne pas faire placarder la « une » de *l'Evénement du jeudi* sur les 750 panneaux de son réseau souterrain.

« Cette accroche provocatrice aurait pu heurter certaines sensibilités de la population qui emprunte le métro », dit-on à la RATP. A la différence des journaux « distractifs », les magazines d'information ne possèdent que depuis quatre ans l'autorisation de faire de la publicité dans le métro. *« A condition*, explique un responsable du service promotion de la RATP, *de ne pas prendre une position politique trop marquée. Nous avons considéré avec Métrobus que cette clause n'était pas respectée, la « une » de* l'Evénement du jeudi *n'étant pas neutre. »* La décision a donc été transmise à l'hebdomadaire. Ce dernier aurait pu attaquer la RATP et sa régie publicitaire pour « refus de vente », puisqu'une autre société d'affichage (l'AAP) avait accepté l'affiche. Mais, admet-on à la RATP, *« le magazine a remarquablement bien joué : en nous demandant de passer une affiche avec cette énigme : « la question que nous posons à la « une » de notre journal est tellement inouïe qu'il nous est impossible de l'afficher ici », il a réussi une publicité beaucoup plus incitative... »*

Y.-M. L.

Les conventions sur le terrorisme

Débat au sein du PS

Faut-il ou non voter la ratification des conventions internationales sur le terrorisme ? Le Parti socialiste a laissé l'affaire en délibéré. Saisi de ce délicat dossier par le groupe socialiste à l'Assemblée nationale (*le Monde* du 23 avril), le bureau exécutif du PS en a longuement débattu le mercredi 22 avril après un exposé de M. Pierre Joxe.

La tonalité générale des interventions était plutôt d'opposition aux ratifications.

A la demande de M. Joxe, qui a expliqué que la commission des affaires étrangères de l'Assemblée ne devait débattre de ce sujet que le 21 mai, le bureau exécutif a décidé de ne pas déterminer immédiatement, définitivement et en détail sa position.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 23 avril

Petite hausse : + 0,38 %

La Bourse de Paris enregistre une petite hausse ce jeudi 23 avril avec un indicateur en progression de 0,38 %. Les principales hausses, en pourcentage, sont Prouvost (+ 5), Sovac (+ 4,33), TRT (+ 3,43), Finextel (+ 3,37), Casino prioritaire (+ 2,85). Sont en baisse Maisons Phénix (– 5,79), Locafrance (– 4,92), Eurafrance (– 3,51), Crédit national (– 1,90) et Printemps (– 1,84).

Valeurs françaises

	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours
Accor	538	538	539
Agence Havas	2320	2320	2320
Air Liquide (L')	741	740	740
Bancaire (Cie)	769	765	774
Bongrain	2965	2965	2965
Bouygues	1455	1440	1442
B.S.N.	5250	5200	5240
Carrefour	3685	3690	3685
Chargeurs S.A.	1889	1889	1889
Club Méditerranée	674	676	676
Eaux (Gén.)	1508	1502	1510
ELF-Aquitaine	334 10	336	336
Essilor	3300	3360	3348
Lafarge-Coppée	1686	1686	1691
Lyonn. des Eaux	1715	1685	1680
Michelin	3680	3698	3700
Midi (Cie)	1500	1510	1510
Moët-Hennessy	2425	2450	2435
Navig. Mixtes	1167	1190	1185
Oréal (L')	4340	4345	4345
Pernod-Ricard	1117	1130	1145
Peugeot S.A.	1616	1631	1641
Saint-Gobain	463 50	470	465
Sanofi	871	871	870
Source Perrier	756	765	772
Télémécanique	3360	3380	3380
Thomson-C.S.F.	1736	1740	1743
Total-C.F.P.	502	500	500
T.R.T.	2330	2360	2410
Valéo	638	638	638

Le Monde Infos-Spectacles sur Minitel 36-15 + LEMONDE

A B C D E F G

Les négociations commerciales américano-japonaises semblent dans une impasse

Les propositions, faites par M. Shintaro Abe, l'envoyé spécial du premier ministre japonais, au cours de sa visite à Washington, pour régler le contentieux commercial avec les Etats-Unis *« sont réalistes et représentent un progrès »*, a déclaré, mercredi 22 avril, le porte-parole de la présidence, M. Martin Fitzwater. Tokyo s'efforce, on le sait, d'obtenir la levée des sanctions décidées la semaine dernière par la Maison Blanche (taxes de 100 % sur certaines importations en provenance du Japon).

M. Abe a *« clairement mis en avant un certain nombre de domaines où, selon lui, il y aurait des possibilités d'expansion de marchés »* pour les Américains, s'est contenté d'ajouter M. Fitzwater.

Le porte-parole de M. Reagan a indiqué qu'*« il fallait encore attendre »*, pour voir si les changements de politique commerciale envisagés par les Japonais seront suffisants pour permettre la levée des sanctions ou empêcher l'adoption d'une législation protectionniste.

Les déclarations mi-figue, mi-raisin de M. Fitzwater s'expliquent par l'échec apparent de la mission confiée à M. Clayton Yeutter, le représentant spécial de M. Reagan pour le commerce, qui, en visite à Tokyo, a déclaré, mercredi 22 avril, qu'il était *« déçu »* par le refus du Japon d'accepter les importations agricoles américaines et par son inefficacité pour stimuler la demande intérieure du pays.

Le secrétaire américain à l'agriculture, M. Richard Lyng, qui accompagnait M. Yeutter, a lui aussi fait montre de pessimisme : *« Je n'ai pas rencontré la moindre compréhension chez les dirigeants japonais »* en faveur d'une ouverture d'un marché agricole surprotégé, a-t-il dit.

t *« Le taux actuel du dollar, à 140 yens, pourrait atteindre 100 yens si se poursuit une situation où le Japon n'a que des choses à vendre (aux Etats-Unis et rien à leur acheter). La possibilité d'une crise majeure existe »* a finalement déclaré M. Yeutter, lors d'un entretien avec le secrétaire général du Parti socialiste japonais.

Le Bangladesh se voit promettre 2 milliards de dollars d'aide internationale

Réunis à Paris sous la présidence de la Banque mondiale, les principaux fournisseurs d'aide du Bangladesh se sont engagés à accorder un peu plus de 2 milliards de dollars à ce pays, l'un des plus pauvres du monde. En volume, cette enveloppe pour 1987-88 est de 2 % inférieure à celle de 1986-87, mais, en cette période d'austérité budgétaire généralisée, le ministre des finances, M. Mohammed Syeduzzaman, s'est déclaré satisfait à l'issue de la réunion. Le soutien des gouvernements des pays industriels et des organismes d'aide multilatéraux est essentiel pour Dacca : il représente quelque 50 % des ressources publiques de ce pays de cent millions d'habitants ne disposant que d'un revenu annuel par tête de 150 dollars.

Les deux premières années du plan quinquennal 1985-90 paraissent dans ces conditions quelque peu décevantes. La croissance a atteint 3,9 % en 1985-86 et 4,5 % durant l'année budgétaire suivante. Mais chacun est d'accord pour estimer qu'une expansion de 5,4 %, fixée par les planificateurs, est indispensable pour répondre aux besoins d'une population en croissance très rapide.

M. Syeduzzman a confirmé les objectifs de son gouvernement, une croissance minimum de 5 % accompagnée d'une inflation limitée à 7 % et d'une stabilisation du déficit des comptes courants à quelque 7 % du produit national brut. Il s'est toutefois étonné que les bailleurs de fonds présents à Paris se soient montrés plus généreux pour les grands projets (1,2 milliard de dollars promis), alors que la part réservée à l'aide militaire et à l'aide aux importations (800 millions de dollars) est légèrement inférieure à l'attente de Dacca.

Le numéro du « Monde » daté 23 avril 1987 a été tiré à 443 320 exemplaires

La collection Thyssen va-t-elle émigrer en Espagne ?

Le baron Thyssen négocie avec l'Espagne le transfert de sa célèbre collection de peintures actuellement installée en Suisse. Mais les jeux ne sont toujours pas faits.

L'une des plus importantes et des plus fameuses collections de peintures privées du monde, celle du baron Thyssen (quelque mille trois cents tableaux), va-t-elle être transférée à Madrid ? C'est avec un *« optimisme prudent »* que les autorités espagnoles envisagent aujourd'hui cette possibilité.

M. Thyssen entend en effet procéder à un regroupement de sa collection, dont l'essentiel se trouve aujourd'hui en Suisse, dans la luxueuse résidence, la villa Favorita, qu'il occupe au bord du lac de Lugano. De coûteux travaux d'aménagement sont toutefois nécessaires pour que cette villa soit à même d'accueillir l'ensemble de la collection. Alléguant que sa résidence constitue en fait un véritable musée, accessible au public, le baron Thyssen a demandé que ces travaux soient financés par les deniers publics.

Mais les autorités du canton de Tessin ont jusqu'ici fait la sourde oreille à cette requête, ce qui a conduit le fameux collectionneur d'art à songer à un transfert de sa collection. C'est à cette fin qu'il s'est rendu à Madrid, au début du mois d'avril, afin d'en négocier les termes avec le directeur espagnol des Beaux-Arts, M. Miguel Satrustegui. Un édifice a même été choisi : le palais Villahermosa, dans le centre de la ville, une dépendance du musée du Prado. Les conditions juridiques de l'opération n'ont toutefois pas encore été définies : une fondation serait vraisemblablement créée, mais il n'est pas établi si la propriété de la collection reviendrait, dans le futur, à l'Etat espagnol, ni dans quelles conditions.

Au ministère espagnol de la culture, on se garde toutefois de considérer que les jeux sont faits. On n'exclut pas qu'en évoquant la possibilité d'un transfert de sa collection, le baron Thyssen ait avant tout voulu faire pression sur les autorités du Tessin pour les amener à se montrer plus compréhensives. On n'ignore pas non plus que Madrid est loin d'être la seule candidate à la succession de Lugano. Reste que la capitale espagnole dispose d'une alliée de taille : Mme Carmen Cervera, l'épouse espagnole du baron, qui semble bien décidée à faire bénéficier son pays de l'incomparable collection de son mari.

THIERRY MALINIAK.